



HAL
open science

Contribution à l'étude de la notion de “ réciprocity ” en français contemporain

Fumitake Ashino

► **To cite this version:**

Fumitake Ashino. Contribution à l'étude de la notion de “ réciprocity ” en français contemporain . Linguistique. Université Paris 7 - Denis Diderot; Laboratoire de Linguistique Formelle (CNRS), 2012. Français. NNT: . tel-01590710

HAL Id: tel-01590710

<https://theses.hal.science/tel-01590710>

Submitted on 20 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris. DIDEROT (Paris 7)

Ecole doctorale de Sciences du Langage

DOCTORAT

Linguistique théorique, descriptive et automatique

Fumitake ASHINO

**Contribution à l'étude de la notion de « réciprocity »
en français contemporain**

Thèse dirigée par **Denis PAILLARD**

Soutenue le 27 janvier 2012

JURY

- Mme. Agnès CELLE (Professeur, Université Paris VII, Paris Diderot)
- Mme. Injoo CHOI-JONIN (Professeur, Université Toulouse II, Le Mirail, Pré-rapporteur)
- Mme. Sarah De VOGUE (Maître de Conférences, Université Paris X, Nanterre)
- Mme. Danielle LEEMAN (Professeur, Université Paris X, Nanterre, Pré-rapporteur)
- M. Denis PAILLARD (Directeur de recherche, CNRS/Laboratoire de Linguistique Formelle, Université Paris VII, Directeur de thèse)
- Mme. Catherine SCHNEDECKER (Professeur, Université Strasbourg II, Marc Bloch, Président)

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens à remercier tout particulièrement :

- Monsieur Denis Paillard, mon directeur de thèse, pour les discussions aussi bien linguistiques que non linguistiques qui m'ont permis de construire mon propre chemin.

- MM. Jean-Jacques Franckel, Rémi Camus, Kazuro Oguma et Mme Sarah de Vogüé pour leurs remarques précieuses et pertinentes qui ont permis de préciser certains points de ce travail.

- Mes amis.

- Ma famille.

- Monsieur Junji Kawaguchi, grâce à qui j'ai découvert la linguistique française, il y a plus de 10 ans, au Japon. Qu'il trouve ici toute ma gratitude.

Table des matières

Introduction générale	9
1. Réciprocité en français	9
1.1. Différentes réalisations de réciprocité	9
1.1.1. Réciprocité dans le domaine verbal	10
1.1.2. Réciprocité hors du domaine verbal	11
1.2. Certains problèmes autour de la réciprocité en français	12
2. Travaux antérieurs dans deux théories linguistiques	13
2.1. Approche typologique ou la diversité des « moyens »	14
2.1.1. Autour de la définition de la réciprocité	14
2.1.2. Classements des constructions réciproques	17
2.1.3. Polysémie des marqueurs de réciprocité	18
2.1.4. Résumé	19
2.2. Approche cognitive de S. Kemmer ou la réciprocité comme « conceptualisation des événements »	20
2.2.1. <i>Prototypical reciprocal situations vs naturally reciprocal situations</i>	20
2.2.2. <i>Relative distinguishability of event</i>	21
2.2.3. Résumé	23
2.3. Problématique	23
3. Réciprocité et « indifférenciation » : hypothèse de départ	25
3.1. Trois plans de représentation d'un verbe	26
3.2. Illustration de la correspondance variable entre les trois plans	28
3.3. Rapport entre un verbe et une préposition	30
4. Corpus et observation des données	33
5. Plan de l'étude	33
Chapitre I	36
Etude du pronom réfléchi <i>se</i>	36
- A propos du verbe pronominal <i>se battre</i> -	36
1. A propos de <i>se</i>	37
1.1. Etude de Creissels (2006)	37
1.2. Caractérisation de <i>se</i>	40
1.3. Illustration	42
2. Problèmes de <i>se battre</i>	44
2.1. Particularités de <i>se battre</i> face à ses « synonymes »	44
2.2. Problèmes de classement de <i>se battre</i>	45
2.3. <i>Se battre</i> et la « construction réciproque discontinue »	47
3. Etude du verbe <i>battre</i> (transitif)	53
3.1. Inventaire des valeurs (TLF)	53
3.2. FS de <i>battre</i>	56
3.3. Illustration	56
4. Forme pronominale <i>se battre</i>	60
4.1. Valeur réciproque et valeur conative	60
4.2. Interaction entre <i>se battre</i> et les prépositions	61
4.2.1. Préposition <i>avec</i>	61

4.2.2. Préposition <i>contre</i>	66
5. Synthèse	69
Chapitre II	70
Etude des adverbess <i>récioproquement</i> et <i>mutuellement</i>	70
1. Place de <i>récioproque</i> et <i>mutuel</i> au sein des adjectifs	70
1.1. Points de disparités	71
1.2. Points communs syntactico-sémantiques.....	73
2. Différences de distribution supplémentaires	74
3. Description des dictionnaires	76
3.1. Littré (1994-99).....	77
3.2. Bénac (1956-82)	78
3.3. Hanse (1987).....	79
4. Caractérisation de <i>récioproque</i> et <i>mutuel</i>	80
4.1. Hypothèse sur <i>récioproque</i>	80
4.2. Hypothèse sur <i>mutuel</i>	81
4.3. Réinterprétation des trois définitions	82
5. Retour sur la distribution	82
5.1. Contraintes sur les positions des deux adjectifs.....	83
5.1.1. Position antéposée	83
5.1.2. Position d'attribut.....	85
5.2. <i>Même</i>	87
5.2.1. Etude sur même de Culioli (2002)	87
5.2.2. <i>Même</i> et <i>récioproque</i>	88
5.3. Dimension négative	89
5.4. Degré de similitudes	91
5.5. Expressions figées.....	92
6. Adverbess <i>récioproquement</i> et <i>mutuellement</i>	93
6.1. Hypothèse sur <i>récioproquement</i> et <i>mutuellement</i>	93
6.2. Différences de distribution.....	95
6.2.1. Liste de Rivière & Guentcheva (2007)	95
6.2.2. Dimension « distributive »	98
6.2.3. Dimension « globalisante »	99
6.3. Emploi inter-phrastique de <i>récioproquement</i>	100
7. Synthèse.....	102
Chapitre III	104
Etude de <i>l'un l'autre</i> : une autre forme d'indifférenciation	104
1. Statut particulier de <i>l'un l'autre</i> par rapport aux autres marqueurs de réciprocité... 105	
1.1. Aucun indice formel	105
1.2. Compatibilité avec une grande majorité des verbes pronominaux à valeur récioproque	105
1.3. <i>l'un l'autre</i> : synonyme de <i>récioproquement</i> et <i>mutuellement</i> ?	107
1.4. Emploi non récioproque de <i>l'un l'autre</i>	108
2. Caractérisation de <i>l'un l'autre</i> comme marqueur de réciprocité..... 108	
2.1. Etude de Schnedecker (2006)	108
2.2. Caractérisation de <i>l'un l'autre</i> comme produit de trois éléments..... 109	

2.3. Hypothèse sur <i>l'un l'autre</i>	110
3. Différences entre <i>l'un l'autre</i> et les adverbes <i>réciiproquement</i> et <i>mutuellement</i>	111
3.1. Ensemble 'nécessaire'	112
3.2. Altérité 'interne'	113
3.3. Instanciation 'par défaut'	115
4. Analyse des exemples.....	117
4.1. La distinguabilité X Y est première	117
4.2. L'inséparabilité XY est première.....	118
5. <i>L'un avec l'autre</i>	119
5.1. Verbes compatibles avec la préposition <i>avec</i>	119
5.2. Caractérisation de <i>l'un avec l'autre</i>	121
5.3. Etude du verbe <i>se marier</i>	123
5.3.1. FS de <i>marier</i>	123
5.3.2. <i>se marier</i>	124
5.3.3. <i>se marier avec</i>	125
5.3.4. <i>se marier l'un avec l'autre</i>	126
5.3.5. <i>être mariés l'un avec l'autre</i>	128
6. Synthèse.....	129
Chapitre IV :	130
La préposition <i>entre</i> : la réciprocité comme « fermeture »	130
1. Problématique.....	132
1.1. Rapport entre <i>entre eux</i> et la réciprocité.....	132
1.2. Conditions d'apparition de <i>entre eux</i>	133
1.3. Etude de Rivière & Guentcheva (2007).....	134
2. Etude de la préposition <i>entre</i> de Franckel & Paillard (2007).....	134
2.1. FS de <i>entre</i>	135
2.2. Trois interprétations différentes de « l'indifférenciation ».....	136
2.2.1. Indifférenciation (I-E) comme I ou E (ou « indétermination d'une valeur »)	136
2.2.2. Indifférenciation comme ni I ni E	136
2.2.3. Indifférenciation comme et I et E.....	137
3. <i>Entre eux</i> : indifférenciation comme négation d'une différenciation première ou	138
comme « fermeture ».....	138
4. Analyse des exemples.....	139
4.1. Fermeture comme exclusion ou non prise en compte.....	140
4.1.1. « Coexistence »	140
4.1.2. « Exclusion ».....	140
4.1.3. Préposition <i>sans</i> ... et la « non prise en compte » d'une tierce personne	141
4.1.4. Tierce personne comme un simple témoin du procès	142
4.1.5. Effets de sens « scandale » ou « ironie ».....	142
4.2. Fermeture « par défaut ».....	144
4.2.1. Rôles de <i>ne...que</i> et <i>toujours</i>	144
4.2.2. « par défaut » comme « manque »	147
4.3. Fermeture « intentionnelle »	148
4.4. Fermeture comme « propriété différentielle »	148
6. Synthèse.....	149

Chapitre V :	151
Entre- préfixe : la réciprocité comme « procès sans fin »	151
1. <i>L'emploi préverbal des prépositions en français</i> de K. Van Goethem (2009).....	152
2. Problématique	154
2.1. Rapports entre la préposition et le préfixe <i>entre(-)</i> concernant la réciprocité ...	155
2.2. Construction préfixale et construction prépositionnelle	156
2.2.1. Différences de distribution entre les deux constructions	156
2.2.2. Différences d'interprétation	159
2.3. Rapport entre le verbe préfixé et le verbe simple	161
2.3.1. Préfixation en <i>entre-</i> : « désambiguïsation » ?.....	161
2.3.2. Verbe préfixé comme « prédicat complexe ».....	162
3. Etude de <i>s'entre-tuer</i>	163
3.1. A propos du verbe <i>tuer</i>	163
3.2. <i>Se tuer</i>	164
3.3. <i>s'entre-tuer</i>	165
3.3.1. <i>se tuer</i> avec un sujet pluriel.....	165
3.3.2. Mise en évidence de deux opérations distinctes d'indifférenciation : étude contrastive de la construction prépositionnelle et de la construction préfixale.....	167
3.4. Retour sur les différences syntactico-sémantiques entre la construction prépositionnelle et la construction préfixale	171
3.4.1. L'emploi « métaphorique » de <i>s'entre-tuer</i>	171
3.4.2. Contraintes sur la nature du sujet	172
3.5. Résumé.....	175
4. A propos de (<i>s'</i>) <i>entretenir</i>	175
4.1. Problématique	176
4.2. Etude de <i>tenir</i> de Saunier (1996)	181
4.3. <i>Entretenir</i> comme combinatoire de <i>entre-</i> et <i>tenir</i>	183
4.3.1. Opération d'indifférenciation	183
4.3.2. Valeur « aspectuelle »	184
4.3.3. Résumé.....	185
4.4. <i>S'entretenir</i> et la valeur « réciproque ».....	185
4.4.1. <i>Entretenir qqn de qqch</i>	186
4.4.2. Forme pronominale <i>s'entretenir</i>	189
4.4.5. Résumé.....	191
5. Synthèse.....	191
Chapitre VI :	192
Etude du verbe <i>se partager</i> : la réciprocité comme « fermeture »	192
1. Problématique	192
1.1. Polysémie du verbe <i>partager</i>	193
1.2. Trois valeurs de <i>partager</i> : « division », « empathie » et « co-bénéfice »	193
1.3. Diversité des constructions syntaxiques	195
1.4. Combinaison avec des prépositions	196
1.4.1. Construction transitive	196
1.4.2. Construction pronominale	197
1. 5. Compatibilité avec les marqueurs de réciprocité	197
2. Etude de <i>partager</i> forme transitive.....	198
2.1. FS de <i>partager</i>	198

2.2. Description des trois valeurs	200
2.2.1. « Division »	200
2.2.2. « Empathie »	202
2.2.3. « Co-bénéfice »	205
3. Etude de la forme pronominale <i>se partager</i>	206
3.1. Pronominalisation de <i>partager</i>	206
3.2. Alternance forme pronominale /forme non pronominale	208
3.2.1. N inséparable de l'assignation des parts	209
3.2.2. Validation/non validation d'un procès	209
3.2.3. Morcellement des N non morcelables	210
3.3. Effets de sens particuliers de <i>se partager</i>	212
3.3.1. « Concurrence »	212
3.3.2. « Alternance »	214
4. Synthèse.....	216
Chapitre VII :	218
<i>Pareil et égal</i> comme marqueurs d'indifférenciation hors du domaine verbal	218
1. Caractérisation de <i>pareil</i> et <i>égal</i> comme formes particulières d'indifférenciation ..	219
2. Diversité des valeurs de <i>pareil</i> et <i>égal</i>	220
2.1. Valeurs de <i>pareil</i>	220
2.2. Valeurs de <i>égal</i>	225
3. Différences de distribution de <i>pareil</i> et <i>égal</i>	228
3.1. L'un et l'autre adjectif sont possibles avec une interprétation proche.....	228
3.2. L'un et l'autre adjectifs sont possibles avec une interprétation différente	229
3.3. Seul l'un des deux est possible	231
4. FS de <i>pareil</i> et <i>égal</i>	232
5. <i>Pareil</i> entre comparable et incomparable	234
5.1. Il existe un Y comparable	235
5.1.1. <i>Rendre la pareille</i>	235
5.1.2. <i>Pareil</i> : emploi adverbial (1)	235
5.1.3. <i>Pareil</i> : emploi adverbial (2)	237
5.1.4. <i>Du pareil au même</i>	237
5.1.5. Valeur « ressemblance »	238
5.2. X comme <i>incomparable</i>	239
5.2.1. Etude contrastive entre <i>sans pareil</i> / <i>sans égal</i>	239
5.2.2. <i>A nul autre pareil</i> /* <i>A nul autre égal</i>	242
5.3. Un cas mixte	242
5.3.1. « Typique ».....	243
5.3.2. <i>Pareil</i> et problèmes de l'assertion.....	243
5.3.3. « Singularité »	244
6. <i>Egal</i> ou l'élimination de l'altérité première	245
6.1. « Indifférence »	245
6.1.1. Choix	245
6.1.2. Polarité négative/positive	247
6.2. <i>Egal</i> : « Homogénéité »	248
6.3. « Equivalence ».....	249
6.3.1. X et Y n'ont pas de rapport nécessaire/direct	249
6.3.2. X et Y occupent deux positions différentes sur une hiérarchie.....	250

6.4. « Concession »	252
7. Synthèse.....	255
Conclusion	257
Bibliographie	260

Introduction générale

Dans le présent travail, nous étudions différents problèmes liés à la notion de « réciprocité » en français contemporain. Plus précisément, nous analyserons certaines unités morpho-lexicales et expressions qui sont considérées *a priori* comme ayant à voir avec la réciprocité.

A première vue, la réciprocité apparaît comme une catégorie relativement homogène. En effet, comme on le verra, par delà la diversité des approches linguistiques, on note une forme de consensus pour la définition de cette catégorie : la réciprocité est souvent définie comme une relation binaire entre les deux ou plusieurs arguments du prédicat, ce qu'on peut schématiser de la façon suivante :

Réciprocité

$(x \ r \ y) \ \& \ (y \ r \ x)$, où x et y sont les arguments du prédicat r .

1. Réciprocité en français

1.1. Différentes réalisations de la réciprocité

En français, on considère généralement que la réciprocité telle qu'elle est définie ci-dessus correspond à un ensemble de phénomènes qui traversent différentes catégories grammaticales.

1.1.1. Réciprocité dans le domaine verbal

En premier lieu, la réciprocité est représentée par l'un des emplois du pronom réfléchi *se* (dit « emploi réciproque »), illustré par les exemples suivants :

- (1) Paul et Jacques *se critiquent*.
- (2) Paul et Marie *s'aiment*.

Suivant la définition de la réciprocité évoquée ci-dessus, on considère souvent les exemples ci-dessus comme résultant de deux prédications¹ :

- (1') (Paul critique Jacques) & (Jacques critique Paul)
- (2') (Paul aime Marie) & (Marie aime Paul)

En deuxième lieu, il existe une série de verbes, pronominaux (3-4) ou non pronominaux (5-6), qu'on peut considérer comme « sémantiquement » réciproques (ou « lexicalement réciproques » (Rivière & Guentcheva 2007)) :

- (3) Paul et Jacques *se sont rencontrés* à la gare.
- (4) Paul et Anne *se sont épousés* l'année dernière.
- (5) Paul et Jacques ont *échangé* quelques paroles / leurs adresses.
- (6) Paul et Jacques ont *partagé* le gâteau².

Cela revient à considérer qu'avec ces verbes, (x r y) implique nécessairement (y r x). Ainsi, les exemples en (a) ci-dessous sont considérés comme équivalents des exemples en (b), et vice versa :

- (3') a. Paul a rencontré Jacques à la gare.

¹ Par exemple, Creissels (2006 : 30) écrit : « Le réciproque proprement dit est caractérisé par la possibilité de paraphrase *N1 et N2 se-V -> N1 V N2 et N2 V N1* (ex. *Jean et Paul se sont salués*). Nedjalkov (2007), de son côté, parle de « two subevents » ou bien « two undergoing base sentences » pour désigner ces deux prédications.

² Dans cet exemple, la forme pronominale est également possible : *Paul et Jacques se sont partagé le gâteau*. Nous étudions ce cas dans le chapitre VI.

- b. Jacques a rencontré Paul à la gare.
- (4') a. Paul a épousé Anne l'année dernière.
- b. Anne a épousé Paul l'année dernière.
- (5') a. Paul a échangé quelques paroles/son adresse avec (celle de) Jacques.
- b. Jacques a échangé quelques paroles/son adresse avec (celle de) Paul.
- (6') a. Paul a partagé le gâteau avec Jacques.
- b. Jacques a partagé le gâteau avec Paul.

Ce type de verbes correspond à ce que Borillo (1971) appelle des « prédicats symétriques ».

Enfin, certains verbes préfixés en *entre-*, tels que *s'entraider*, *s'entre-déchirer*, *s'entre-dévorer*, *s'entre-tuer* sont considérés comme exprimant la réciprocité³ :

- (7) Caïn et Abel *se sont entre-tués*.
- (8) Les loups *s'entre-dévorent*.
- (9) Les parents et les enfants *s'entre-déchirent*.

1.1.2. Réciprocité hors du domaine verbal

Certains auteurs considèrent que la réciprocité ne relève pas uniquement du domaine verbal. Elle concerne également certains types d'adjectifs (10-11) (cf. Renaud 2002 ; Van Peteghem 2002), et certaines classes de noms (12-13) (Rivière & Guentcheva⁴) :

- (10) Paul et Jacques sont *pareils*.
- (11) Paul et Jacques sont *solidaires*.
- (12) Ce matin, il y a eu une *dispute* entre Paul et Jacques.
- (13) Paul et Jacques ont eu une courte *conversation*.

Le classement de ces adjectifs et noms dans la catégorie de la réciprocité repose sur la définition générale de la réciprocité évoquée ci-dessus (par exemple, dans (10), on

³ Des auteurs comme Rivière & Guentcheva (2007) classent ces verbes préfixés en *entre-* parmi les verbes lexicalement réciproques.

⁴ Rivière & Guentcheva (2007) appellent ce type de noms « lexically reciprocal nouns ».

aurait la double prédication du type (*Paul est pareil à Jacques*) & (*Jacques est pareil à Paul*)).

1.2. Certains problèmes autour de la réciprocité en français

Aussi bien les grammaires de référence que les études consacrées aux verbes pronominaux ont insisté sur les points suivants :

- Les exemples (1-2), en raison de la pluralité des sujets, présentent une ambiguïté d'interprétation réfléchi-réciproque : il n'est pas exclu, sous cette forme minimale, d'interpréter ces deux exemples comme un cas du réfléchi : 'auto-critique' (1) et 'amour propre' (2) de chaque individu.

- Le deuxième point est lié à cette ambiguïté : en français, il existe un certain nombre de marqueurs qui sont considérés comme servant à lever cette ambiguïté d'interprétation (marqueurs de « désambiguïsation » (Arrivé et al. 1986) ou de « spécification » (Grevisse 1993 ; Riegel et al. 1994).

Pour l'interprétation réfléchi, le français dispose de la forme emphatique du pronom personnel (*eux-mêmes, elles-mêmes, etc.*) :

(1') Paul et Jacques se critiquent ***eux-mêmes***.

Pour l'interprétation réciproque, il y a plusieurs expressions qui servent à lever cette ambiguïté réfléchi-réciproque. Ils appartiennent à différentes catégories grammaticales :

(i) Adverbes *réciproquement* et *mutuellement* ;

(14) Paul et Jacques s'accusent ***réciproquement*** de vol.

(15) Les époux se doivent ***mutuellement*** fidélité.

(ii) Pronom *l'un l'autre* et sa forme plurielle *les uns les autres* ; ou leurs formes combinées avec des prépositions (*l'un avec l'autre, l'un contre l'autre, l'un à l'autre, etc.*)

- (16) Paul et Jacques se critiquent *l'un l'autre*.
- (17) Aimez-vous *les uns les autres*.
- (18) Paul et Marie ne s'entendent plus *l'un avec l'autre*.
- (19) Les gens de ce village se marient *les uns avec les autres*.

(iii) Syntagme prépositionnel que forme *entre* avec un pronom (ex. *entre eux, entre elles*) ou nom (ex. *amis, voisins*) au pluriel :

- (20) Les loups ne se mangent pas *entre eux*.
- (21) *Entre voisins*, on s'aide.

- Le troisième point concerne le problème lié au nombre d'entités en jeu dans l'énoncé qui implique la réciprocité. Lorsque qu'il y a deux individus dans l'énoncé, pour que la condition de la réciprocité soit satisfaite, il faut que chaque individu joue à la fois le rôle d'agent et de patient (ou de bénéficiaire). Autrement dit, les deux relations (x r y) & (y r x) doivent être validées pour qu'il y ait réciprocité.

En revanche, lorsqu'il y a plus de deux entités en jeu, cette condition peut ne pas nécessairement être satisfaite (Renaud 2002 ; Riegel et al. 1994). Ainsi, l'exemple suivant où l'on a trois individus, peut s'interpréter comme réciproque, même si, par exemple, l'un des individus a rendu service à tous les autres, sans bénéficier du service de la part des autres :

- (22) Paul, Jacques et Marie se sont rendu service.

En d'autres termes, la non-validation des relations ((Paul) r (Marie)) et/ou ((Jacques) r (Marie)) n'affecte pas l'interprétation réciproque.

2. Travaux antérieurs dans deux théories linguistiques

La réciprocité a donné lieu, depuis déjà une vingtaine d'années, à de nombreuses études sur différentes langues.

De façon très schématique, la réciprocité a fait l'objet d'étude dans trois cadres théoriques différents : la typologie linguistique (Lichtenberk 1985 ; Frajzyngier & Curl 2000 ; Ndjalkov 2007 ; König & Gast 2008, etc.), la linguistique cognitive (Kemmer 1993 ; Creissels 2006), et la sémantique formelle (Darlymple et al. 1998, etc.).

Ci-dessous nous discutons certains travaux que nous jugeons représentatifs, menés dans les deux premières approches.

2.1. Approche typologique ou la diversité des « moyens »

L'étude de la réciprocité (ou *construction réciproque*) a donné lieu à une littérature très abondante en typologie (Lichtenberk 1985 ; Frajzyngier & Curl 2000 ; Ndjalkov 2007 ; König & Gast 2008)⁵.

2.1.1. Autour de la définition de la réciprocité

L'article de F. Lichtenberk (1985) est l'une des premières études de la réciprocité dans le cadre typologique. Cette étude nous semble importante, car elle fonde la distinction entre deux plans dans l'analyse de la réciprocité : *reciprocal situation* et *reciprocal construction*, distinction qui a été adoptée par la plupart des travaux ultérieurs menés dans ce cadre.

En utilisant le terme *situation*, Lichtenberk décrit le plan « sémantique » de la réciprocité (cf. « [...] semantic, real-world concepts defined by particular types of relations of the participants to each other [...] » (Lichtenberk 1985 :19). Ce plan sémantique se distingue du plan formel (ou syntaxique) qu'il appelle *construction* : la « construction réciproque » correspond à différents « moyens » avec lesquels chaque langue « encode » la situation réciproque (cf. « [...] it [=reciprocal construction] refers to language-specific means used to encode reciprocal and, perhaps, other situations ») (*Ibid.* : 19).

⁵ Parmi ces études, l'ouvrage collectif intitulé *Reciprocal Constructions* (soit 5 volumes, plus de 2000 pages dont le maître d'œuvre est V. Ndjalkov) constitue l'un des travaux les plus riches, où la réciprocité est étudiée dans plus de 40 langues.

Cette distinction des deux plans sémantique et syntaxique est justifiée par l'observation suivante :

« It is important to draw the distinction between constructions and situations because in many languages the relation between the two is not one-to-one. A reciprocal situation does not necessarily require a reciprocal constructions. Conversely, a reciprocal construction may encode situations other than reciprocal (*Ibid.* : 20).

Sur la base de cette distinction des deux plans, Lichtenberk définit la situation réciproque de la façon suivante :

« The reciprocal situation can [...] be defined as one in which there are two participants, A and B, and the relation in which A stands to B is as the same as that in which B stands to A »⁶ (*Ibid.* : 21)

Cette définition est illustrée par l'exemple suivant, qui correspond à une situation réciproque, encodée par une construction réciproque mettant en jeu *each other* :

(23) John and Bill punched each other.

Lichtenberk distingue un autre type de situation où la réciprocité est exprimée par le verbe lui-même, en dehors de cette construction réciproque. Ainsi, l'exemple suivant, c'est le verbe *exchange* lui-même qui exprime la réciprocité⁷ :

(24) John and Mary exchanged gifts.

La distinction proposée par Lichtenberk dans la définition de la réciprocité, c'est-à-dire la distinction entre le plan sémantique et le plan formel d'une part, celle des deux types de situations réciproques, d'autre part, est encore largement reprise dans les travaux typologiques récents, à quelques différences terminologiques près.

⁶ En donnant cette définition, Lichtenberk fait abstraction des cas où le nombre de participants est supérieur à deux.

⁷ Ce cas correspond aux verbes « lexicalement réciproques » que nous avons vus ci-dessus.

Ainsi, König & Kokutani (2006), définissant la réciprocité comme *grammatical encoding of symmetric relations*, proposent d'utiliser le terme *reciprocal* pour le plan formel (« syntactic property ») et le terme *symmetric predicates* pour le plan sémantique :

« (i) Symmetric predicates are basic predicates with at least two argument (valency) positions which denote binary (or ternary) relations R among members of a set A with the following semantic property: $\forall x,y \in A (x \neq y \rightarrow R(x,y))$, i.e. for specific substitutions of values a and b ($a,b \in A$) for the variables x and y: $aRb \leftrightarrow bRa$. »

« (ii) Reciprocal constructions are grammatical means for the expression of symmetrical relations for any n-ary predicate and for at least one set of arguments A, with $|A| \leq 2$; it is a typical feature of such constructions that one of the arguments denotes a set A as specified above and that the basic argument structure of the relevant predicate is reduced or changed in such a way that not all argument positions are filled by referential expressions ». (König & Kokutani 2006 : 272-273)

Haspelmath (2007), de son côté, propose d'utiliser le terme *mutual* pour décrire le plan sémantique (« meanings ») (ex. *mutual situation*, *mutual event*) d'une part, le terme *reciprocal* pour le plan formel (*forms*, *reciprocal construction*, *reciprocal marker*, *reciprocal predicate*), d'autre part :

« Since all reciprocals express a situation with a mutual relation, I propose the terme *mutual* for the semantic plane, reserving the terme *reciprocal* for specialized expressions patterns that code a mutual situation⁸ ». (Haspelmath 2007 : 2087)

« A mutual situation can be defined as a situation with two or more participants (A, B...) in which for at least two of the participants A and B, the relation between A and B is the same as the relation between B and A. » (*Ibid.* : 2088)

⁸ En employant les adjectifs *reciprocal* et *mutual* – qu'il ne définit pas – comme des termes métalinguistiques, Haspelmath ne prend pas en compte la différence entre ces deux adjectifs. Comme on le verra dans le chapitre II consacré à l'étude de la différence des adjectifs *reciproque* et *mutuel* (ainsi que celle des adverbes *reciproquement* et *mutuellement*) en français, *reciproque* et *mutuel* caractérisent chacun une forme particulière de réciprocité, irréductible l'une à l'autre.

Haspelmath remplace par la suite le terme *mutual situation* par un terme plus général, à savoir *mutual configuration*, dont *mutual situation* ou *mutual event* sont des « cas particuliers » (« special cases »).

Ce changement de terminologie est justifié par la prise en compte d'autres types de données, où, selon l'auteur, les participants ne jouent qu'un seul rôle. Dans l'exemple suivant, l'auteur considère que *Aisha* et *Pedro* jouent le rôle *cousin of* :

(25) Aisha and Pedro are cousins.

2.1.2. Classement des constructions réciproques

Si les travaux dans le cadre de la typologie s'accordent à considérer que la situation réciproque est « encodée » par différentes constructions, le classement des types d'encodage varie d'un travail à l'autre⁹.

Ici nous nous limitons à présenter le classement proposé par Nedjalkov (2007). Dans cet ouvrage, la réciprocité (ou *reciprocal constructions*) est divisée en deux grands types : *grammatical reciprocals* et *lexical reciprocals*. Le premier est à son tour divisé encore en trois principaux types :

(i) « Syntactic reciprocals » sont représentés par deux types de données : redoublement de prédicat (26) (ce qu'on appelle dans la typologie *multiclausal*) ;

(26) My father respected his neighbour and the neighbour respected my father.

Le deuxième type est représenté par des pronoms réciproques ou des adverbes de réciprocité, tel que *each other* (anglais), *gegenseitig* (allemand), *hùxiang* (« mutuellement ») (chinois) ;

(ii) « Morphological reciprocals » sont divisés en quatre cas :

⁹ Dans König & Gast (2008), on trouve un exposé très détaillé de différents types de classement proposés par les travaux antérieurs.

b. <i>kör-üis-</i>	: i. ‘to see each other’	reciprocal
	: ii. ‘to see something/somebody together’	sociative

Il existe d’autres types de polysémie. Par exemple, Lichtenberk (2000) analyse ce qu’il désigne comme « marqueur de pluralité de relations » (noté PR dans les exemples ci-dessous) que l’on rencontre dans certaines langues océaniques et montre que ce marqueur « encode » non seulement les situations qu’on a d’habitude (reciprocal situation, collective situation, iterative situation, etc.), mais aussi d’autres types de situations, tels que *converse situation* (« A acts on B and B undergoes the action of A ») illustrée par l’exemple (32), *unspecified multiple directionalities* illustrée par l’exemple (33) :

Fidjien

- (32) Erau sa vei-’oti ti’o o Sepo vata ’ei Elia
 3DU. ASP. PR-cut CONT ART S. together with E.
 ‘Sepo and Elia are involved in an activity of (hair cutting)’

Fidjien

- (33) Era vei-cici-yaki
 3PL-PR-run-PR
 ‘They ran in all directions’

Pour Lichtenberk, l’utilisation du marqueur de réciprocité pour d’autres valeurs s’explique par l’idée de « pluralité de participants ».

2.1.4. Résumé

En résumé, la caractérisation de la réciprocité telle qu’elle est proposée dans les travaux de la typologie linguistique est fondée sur l’hypothèse que d’un côté, il y a un concept plus ou moins homogène de la réciprocité (cf. les définitions de certains auteurs que nous avons citées), préconstruit indépendamment de la langue, et que d’un autre côté, la langue, considérée comme un « outil » (ce que confirment les expressions *means* ou *devices*, etc.), viendrait encoder ce concept.

2.2. Approche cognitive de S. Kemmer ou la réciprocité comme « conceptualisation des événements »

2.2.1. *Prototypical reciprocal situations vs naturally reciprocal situations*

Dans son ouvrage intitulé *The Middle Voice*, S. Kemmer (1993) a consacré un chapitre à l'étude de la réciprocité et d'autres domaines liés. Dans le cadre de la linguistique cognitive, l'auteure tente de montrer que certains types de situations sont liés à un domaine sémantique qu'elle appelle *middle voice*.

En s'appuyant sur l'étude de Lichtenberk (1985), Kemmer propose de distinguer deux types de situations réciproques : *prototypical reciprocal situations* (34) et *naturally reciprocal situations* (35) :

(34) They punched each other.

(35) The boys fought.

Prototypical reciprocal situations et *naturally reciprocal situations* sont définies comme suit :

« The prototypical reciprocal context is a simple event frame expressing a two-participant event in which there are two relations ; each participant serves in the role to Initiator in one of those relations and Endpoint in the other » (Kemmer 1993 : 96-97)

« [...] events that are either necessarily (eg. *meet*) or else very frequently (eg. *fight*, *kiss*) semantically reciprocal¹⁰ ». (*Ibid.* : 102)

¹⁰ Sur la base des propriétés sémantiques, Kemmer (1993 : 104) distingue plusieurs classes sémantiques en anglais exprimant « naturally reciprocal situations » : « antagonistic actions » (ex. 'fight', 'quarrel', 'wrestle') ; « affectionate actions » ('kiss', 'embrace', 'make love') ; « encountering and associated social activities » ('meet', 'greet', 'shake hands') ; « unintentional physical contacts » ('bump into', 'collide') ; « physical convergence on proximity » ('touch', 'join', 'unite', 'be close together') ; « acts of exchanging » ('trade') ; « sharing and dividing » ('share' 'split hunting catch') ; « agreement/disagreement » ('converse',

2.2.2. *Relative distinguishability of event*

Kemmer montre que dans différentes langues, il y a une différence de marquage pour exprimer l'un ou l'autre type de situations. L'auteure distingue trois types de langues selon les différences de marquage.

Dans des langues comme l'anglais, où l'on a un seul marqueur (cf. *each other*) pour exprimer la réciprocité, ce marqueur apparaît avec *prototypical reciprocal situations* (cf. *They punched each other*), mais il n'est pas obligatoire avec *naturally reciprocal situation*. (cf. *They fought*)¹¹. Kemmer appelle le premier type de marquage *heavy reciprocal marker* (HR), le second *light reciprocal marker* (LR). Ainsi, en anglais, on a l'opposition HR (*each other*)/ LR (Ø)¹².

Le deuxième type de langues distingué est appelé *two-form reciprocal system languages*, représentées par des langues comme le russe, le latin, où l'on a deux marqueurs distincts pour exprimer la réciprocité (en russe, par exemple, on a *drug druga* ('l'un l'autre') (HR)/ le suffixe *-sja* (LR)) ;

Le troisième type de langues est représenté par les langues où un seul marqueur est utilisé pour exprimer à la fois les deux types de situations en question. Le français représente ce type de langues (cf. *se* (HR/LR)).

La différence entre les deux types de situations réciproques, caractérisée par cette opposition de marquage entre HR et LR, correspond à une différence sémantique fondamentale. Kemmer met en évidence cette différence en termes de ce qu'elle appelle la *relative distinguishability of events*¹³ :

'argue', 'gossip' 'correspond' [via letters]); « interlocution » ; « predicates of similarity and dissimilarity ».

¹¹ Kemmer précise qu'il n'est pas impossible d'avoir *each other* dans *naturally reciprocal situations* (ex. *They fought each other*). L'auteure considère que dans ce cas, ce marqueur a pour fonction d'insister sur la réciprocité.

¹² Cette appellation de *heavy* et *light* est fondée sur le nombre de segments phonologiques : « [...] one of the two reciprocal forms is *heavier* than the other in the sense that it has a greater number of phonological segments and/or forms its own lexical root » (*Ibid.* : 103). Elle met en relation cette différence de formes avec une échelle de degrés de distinguabilité des participants, et des événements : « Greater phonological/morphological substance is associated with a greater degree of distinguishability of participants and a greater degree of distinguishability of events » (*Ibid.* : 121).

¹³ Kemmer adopte ultérieurement l'appellation *relative elaboration of events*.

« Naturally reciprocal events are characterized by a low degree of distinguishability of the two events that constitute the relations between the participants. In ordinary reciprocal events, on the other hand, the actions carried out by the participants are relatively more distinguishable from one another » (*Ibid.* : 112)

Sur la base de cette caractérisation des deux situations réciproques, elle explique la différence entre les deux exemples ci-dessous (*prototypical reciprocal situations* dans (36a) ; *naturally reciprocal situations* dans (36b) :

- (36) a. John and Mary kissed each other.
b. John and Mary kissed.

Selon Kemmer, les deux exemples ci-dessus impliquent tous les deux plusieurs sous-événements séparés (cf. ‘John’s kissing of Mary and Mary’s kissing of John’), à cette différence près que les sous-événements sont moins discernables dans (36b) que dans (36a).

Cette distinction des deux types de situations réciproques en termes de *relative distinguishability of event* permet encore de rendre compte d’une série de contraintes :

- (37) a. John and Mary kissed each other, one after the other.
b. *John and Mary kissed, one after the other.
(38) a. John and Mary kissed each other simultaneously.
b. ?? John and Mary kissed simultaneously.

Dans (37b), qui renvoie à *naturally reciprocal situation* (cf. marquage zéro, sans *each other*), où *a priori* un seul événement est en jeu, l’introduction d’une expression de séquentialité (cf. *one after the other*) qui supposerait la distinguabilité des événements est bloquée. La contrainte de l’exemple (38b), quant à elle, s’explique par la contradiction entre la présence de l’adverbe *simultaneously* (qui supposerait *a priori* la distinguabilité des événements) et le marquage zéro, qui est censé exprimer un seul événement.

Enfin, la différence d'interprétation entre les exemples en (a) (*prototypical reciprocal situation*) et les exemples en (b) (*naturally reciprocal situation*) ci-dessous s'explique par le même principe :

- (39) a. John and Mary kissed each other for fifteen minutes.
b. * John and Mary kissed for fifteen minutes.
- (40) a. Jane and Bob argued with each other all night.
b. ?? Jane and Bob argued all night.

Kemmer explique que dans les exemples en (a), plusieurs sous-événements sont en question (plusieurs baisers séparés dans (39a) ; plusieurs sujets de discussion dans (40a)), alors que dans les exemples en (b), il s'agit d'un seul événement (un (long) baiser dans (39b) ; un seul sujet de discussion dans (40b)).

2.2.3. Résumé

En résumé, la différence entre les deux types de situations réciproques *prototypical reciprocal situation* et *naturally reciprocal situations* est fondée sur le degré plus ou moins grand de la distinguabilité des participants et, par conséquent, celle des événements dans lesquels ils sont impliqués. Ce point est important pour comprendre la différence qui existe entre l'approche cognitive représentée par Kemmer et l'approche typologique que nous avons examinée ci-dessus : pour Kemmer, la variation des situations réciproques n'est pas tant celle des « moyens » comme c'est le cas dans l'approche typologique, que celle des degrés de « conceptualisation » d'un événement, variation d'ordre cognitive.

2.3. Problématique

Dans la perspective typologique, la question de la variation est celle de la diversité des moyens utilisés pour « encoder » la réciprocité. D'un ouvrage à l'autre, on retrouve cette idée que la langue est un « outil » et que chaque langue utilise des moyens différents : ainsi, en français, on utilise entre autres le pronom réfléchi *se*, alors qu'en

chinois on utilise un verbe (cf. Liu 2000), ou encore dans certaines langues bantoues, un mot exprimant ‘corps’ (cf. Heine 2000). C’est ce qui distingue une langue d’une autre. Dans la variation inter-langues ainsi conçue, la singularité de chaque langue n’est qu’une affaire de moyens (cf. *means* dans Frajzyngier & Curl (2000), Haspelmath (2007) ; *strategy* dans König & Gast (2008)).

Si une langue se distingue d’une autre par le fait qu’elles n’utilisent pas les mêmes moyens (variation interlangue), à l’intérieur de chacune des langues, il y a également une variation (variation intralangue). Par exemple, en français, plusieurs « moyens » sont « disponibles » pour exprimer ou spécifier la réciprocité, ou encore pour distinguer celle-ci de la réflexivité (*réciroquement, mutuellement, l’un l’autre, etc.*)¹⁴.

Dans l’approche cognitive représentée par Kemmer (1993) (mais aussi par Creissels (2006) que nous discutons dans le chapitre suivant), la question de la variation se pose différemment. La variation est définie comme celle de « degré de conceptualisation des événements » (*relative distinguishability of event*). Mais cette conceptualisation est fondée sur la cognition, ce qui relève du monde et non sur les formes dont une langue est l’agencement.

En résumé, dans l’approche cognitive comme dans l’approche typologique, la notion de réciprocité est définie *en dehors de la/des langues* : *situation type* pour les typologues, *relative distinguishability of event* pour les cognitivistes.

L’inscription dans la langue se fait en termes de moyens pour les premiers : la typologie est en fait une typologie des moyens ; pour les seconds, la variation de la notion de réciprocité se fait fondamentalement en dehors de la langue avec une primauté donnée à la conceptualisation. Pour les typologues, on peut donc dire qu’il y a en dernier ressort une primauté de la langue, alors que pour les cognitivistes, il y aurait une primauté des opérations cognitives.

Notre approche de la réciprocité en français se distingue de ces deux approches sur un point central : c’est en partant de l’étude de différentes formes du français (*se,*

¹⁴ En fait, on retrouve une idée similaire de la langue comme « outil », lorsqu’on attribue à ces marqueurs la fonction de désambiguïsation : « dans *Rousseau et Voltaire s’admiraient beaucoup*, rien n’indique que s’il s’agit du sens réflexif ou du sens réciproque. Des éléments tels que *eux-mêmes* (pour le réflexif) et *l’un l’autre, réciproquement, mutuellement* (pour le réciproque) lèvent l’ambiguïté. L’ancienne langue utilisait aussi *entre* préfixe au verbe de sens réciproque » (Arrivé et al. 1986 : 573).

réciiproquement, mutuellement, l'un l'autre, entre(-) préposition/préfixe, *se partager, pareil et égal*) qui ont *a priori* à voir avec la réciprocité que nous essaierons de *construire* la notion de réciprocité en français en montrant que selon les formes en jeu et leur combinaison, cette notion donne lieu à différentes réalisations.

En d'autres termes, à la différence tant des typologues que des cognitivistes, nous ne partirons pas du *monde* (qu'il s'agisse d'une *situation type* ou de la conceptualisation des événements *prototypically* ou *naturally reciprocal*, mais des formes du français, c'est-à-dire de la *langue*.

En même temps, cela ne nous dispense pas d'une hypothèse sur la catégorie de la réciprocité comme catégorie linguistique, c'est-à-dire, sur ce qui légitime le fait de considérer telle ou telle forme de la langue comme relevant d'une sémantique de la réciprocité : en dehors des adverbes *réciiproquement* et *mutuellement*, aucune des formes étudiées dans ce travail ne sont, en tant que telles, des « marqueurs » de réciprocité.

Nous serons amené à proposer une hypothèse générale sur ce que recouvre la catégorie de la réciprocité. Précisons dès maintenant qu'elle est elle-même une *construction*, au sens où ses contours se sont dessinés progressivement au fur et à mesure que nous procédions à l'analyse de différentes formes ou combinaison de formes. Dans le cadre de la présentation de notre travail, nous en proposons une première définition, cette définition sera reprise et précisée dans les différents chapitres qui constituent le corps même de notre thèse¹⁵.

3. Réciprocité et « indifférenciation » : hypothèse de départ

Nous partons de l'hypothèse que la réciprocité comme catégorie linguistique peut être décrite comme une opération intervenant dans le cadre d'une relation prédicative d'un verbe et que cette opération peut être formulée en termes d'**indifférenciation des N en relation avec les places d'argument de la relation prédicative** ; cette indifférenciation signifie que les N forment un ensemble : le ou les N forment un

¹⁵ A la différence de Rivière & Guentcheva (2007) qui, dans le cadre typologique dont le format de description est défini par Nedjalkov, s'attache à dresser la liste de verbes plus ou moins réciiproques, nous montrerons, à propos d'un ou deux verbes en combinaison avec d'autres formes, comment se construit l'interprétation réciiproque.

ensemble, au sens où il n'est pas possible de les distinguer en fonction des places d'argument.

Cette caractérisation de la réciprocité comme une opération d'indifférenciation des N en relation avec les places d'arguments signifie que la réciprocité ne se définit ni comme une *situation type*, ni comme une catégorie qui serait cognitivement préétablie avant la mise en forme langagière que chaque langue encoderait avec ses propres « moyens » ; elle se définit comme une catégorie qui se construit à travers l'agencement des formes. De ce point de vue, chaque unité morfo-lexicale ou expressions analysée dans ce travail contribue, chacune à sa façon, à ce que nous appelons l'indifférenciation des N instanciant les places d'argument de la relation prédicative.

Dans les paragraphes qui suivent, nous explicitons le format de description d'un verbe en tant que mettant en jeu plusieurs plans articulés. Nous verrons que cette articulation entre différents plans est cruciale pour définir ce que nous entendons par opération d'indifférenciation.

3.1. Trois plans de représentation d'un verbe

A la suite d'une série de réflexions sur les verbes « polysémiques » menées au sein du groupe de travail TOPE (Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives) (Camus & De Vogüé 2004 ; Franckel & Paillard 2007 ; Paillard 2000)¹⁶, nous pensons que pour la description d'un verbe, il est nécessaire de distinguer trois plans : (i) celui de la relation prédicative ; (ii) celui de la Forme Schématique (désormais FS) qui définit l'identité sémantique du verbe ; (iii) celui du schéma syntaxique en tant que forme réalisée par le verbe et ses compléments. Les paragraphes qui suivent sont consacrés à la mise en évidence de ces trois plans, puis à l'illustration du mode d'articulation des plans avec l'exemple du verbe *tirer*.

(i) Relation prédicative

¹⁶ Pour la discussion détaillée de la prise de position de TOPE vis-à-vis de la polysémie par rapport à d'autres approches du verbe, voir Pauly (2010).

La relation prédicative est le premier plan de représentation d'un verbe comme prédicat mettant en jeu différents arguments. Pour des raisons qui apparaissent par la suite, nous donnons une forme contrainte à la relation prédicative : elle est donnée sous la forme d'un schéma prédicatif avec une structure argumentale minimale du type 'source/but', qui est représenté sous la forme suivante : $\langle () r () \rangle$, où la place gauche correspond à « source », la place droite à « but ». Nous désignons le premier argument par A1, le second argument par A2. Cette relation à deux places est une représentation abstraite d'un prédicat et, à ce titre, elle est en deçà de toute détermination, liée à l'instanciation des deux places d'argument.

(ii) Forme schématique (FS)

Une FS d'un verbe correspond à une représentation sémantique du verbe qui définit son *identité sémantique* en tant qu'unité lexicale¹⁷. Une FS met en jeu des paramètres sémantiques abstraits (ou éléments de la FS) notés **a**, **b**, **c**... Ces paramètres sémantiques sont abstraits, au sens où ils se situent en deçà d'une assignation lexicale (que nous appellerons *lexicalisation*) et sont susceptibles de faire l'objet de multiples spécifications. Nous insistons dès maintenant sur le fait que la prise en compte de la distinction entre le niveau de FS et le niveau de la relation prédicative est cruciale pour comprendre l'opération d'indifférenciation dont résulte la valeur réciproque, telle qu'elle est mise en jeu par chacun des marqueurs que nous étudions, notamment pour comprendre le mécanisme par lequel le marqueur *se* construit la valeur réciproque dans la construction pronominale (nous y reviendrons au chapitre I).

(iii) Schéma syntaxique

Un verbe s'inscrit par ailleurs dans un schéma syntaxique du type $Co V C1 C2 \dots Cn$, où Co correspond au sujet syntaxique, $C1$ au complément d'objet ; quant à $C2$, il

¹⁷ La notion de forme schématique a été introduite par A. Culioli : « L'analyse d'un marqueur (entendu non pas au sens d'étiquette, mais de marqueur d'opération ou éventuellement de polyopération) doit aboutir à une représentation formelle ayant des caractères stables et contrôlables. A partir de cette représentation formelle, que j'appelle *forme schématique*, se construit des formes supplémentaires qui sont, en fait, des déformations de la forme de base. La question est de comprendre l'organisation de ces dispositifs déformables ». (Culioli 1990 : 116)

correspond, dans les exemples que nous étudions, au complément prépositionnel. Une unité lexicale correspondant à l'un des paramètres (ou éléments) de la FS du verbe peut avoir différentes fonctions syntaxiques selon les cas.

3.2. Illustration de la correspondance variable entre les trois plans

Les trois plans que nous avons mis en place sont articulés, mais chaque plan a son autonomie. Il faut insister sur le fait qu'il n'y a pas de correspondance simple entre les éléments de la FS et les arguments de la relation prédicative, d'une part, et les compléments, d'autre part.

Pour illustrer cette caractérisation d'un verbe en termes de FS et le jeu de correspondance entre ces trois plans, nous reprenons l'exemple du verbe *tirer*, dont la FS est proposée par Franckel & Paillard (2007) de la façon suivante :

Tirer signifie qu'un élément **a** est pris dans une variation téléonomique régulée par un repère **Z**.

Dans cette FS, l'élément **a** et le repère **Z** correspondent aux paramètres de la FS du verbe *tirer*. Ces paramètres peuvent ou non faire l'objet d'une assignation lexicale (« lexicalisation »). Pour illustrer ce point, nous reprenons ci-dessous quelques exemples de Franckel & Paillard (2007) :

- (41) Paul a *tiré* un trait.
- (42) Le chasseur a *tiré* un lapin.
- (43) Le chasseur a *tiré* trois balles.

Dans (41), *un trait*, terme en position de C1, lexicalise l'élément **a** ; il instancie par ailleurs l'argument A2 de la relation prédicative : < () r (trait) > ; quant au repère **Z**, il n'a pas de correspondant lexical dans l'énoncé (il n'est pas « lexicalisé¹⁸ »). On observe

¹⁸ La non lexicalisation d'un des éléments de la FS ne signifie en aucun cas la non prise en compte de cet élément : il est (toujours) présent dans la mesure où il fait partie prenante de l'identité sémantique d'un verbe donné.

que dans ce cas, le terme en position de Co (*Paul*) ne correspond à aucun des éléments de la FS. Dans l'ensemble, cet énoncé s'interprète comme « le tracé du trait est pris dans une variation régulée par le fait d'atteindre un point à partir d'un premier point » (Franckel & Paillard 2007 : 28).

Dans (42), à la différence de l'exemple précédent, c'est élément **a** (qui correspond au 'projectile') qui n'est pas lexicalisé ; *un lapin*, terme en position de C1, lexicalise le repère **Z** (interprétable comme la cible). Du point de vue du schéma prédicatif, *le chasseur* instancie A1, *un lapin* A2 : < (chasseur) r (lapin) >.

Dans (43), *trois balles*, terme en position de C1, ne lexicalise pas le repère **Z** (qui n'a pas de correspondant lexical ici), mais l'élément **a**.

La discussion des exemples ci-dessus montre que la correspondance entre les paramètres de la FS et les unités lexicales correspondant à un argument donné du verbe est fortement variable d'une part, et que les propriétés lexicales du terme en C1 (*un trait*, *un lapin*, *trois balles*) sont décisives pour ce qui est de déterminer cette correspondance¹⁹.

A travers l'exemple du verbe *tirer*, nous avons cherché à expliciter l'articulation entre les trois plans intervenant dans la représentation d'un verbe. Nous insisterons ici sur quelques points.

- Chaque plan participe à l'interprétation du verbe dans le cadre de la proposition ; il n'y a pas de hiérarchie entre les trois plans (le plan de la FS n'est pas premier) ;
- Il n'y a pas de correspondance simple entre les trois plans ; comme l'on a vu avec *tirer*, le N en position de Co (cf. *Paul*, *le chasseur* dans les exemples ci-dessus) instanciant l'argument A1 n'est pas un élément de la FS de *tirer*.
- Nous parlons de *lexicalisation* (c'est-à-dire de réalisation par une unité lexicale (ou encore un pronom) des éléments de la FS du verbe, avec deux précisions :
- Tout élément de la FS verbale n'est pas nécessairement lexicalisé (cf. notre discussion de *tirer* ci-dessus)²⁰ ;

¹⁹ Franckel & Paillard (2007) insistent sur le rôle essentiel que jouent les relations primitives dans l'interprétation de ces énoncés. Il est important de savoir qu' « entre *lapin* et *balles*, l'un sert *a priori* de cible à l'autre ». (p.28)

²⁰ Insistons encore une fois sur le fait que même non lexicalisé, un élément de la FS participe à l'interprétation du verbe.

- Cette lexicalisation de tel ou tel élément de la FS se fait soit en relation avec le N instanciant telle ou telle place d'argument, soit en relation avec le N introduit par une préposition. Les problèmes soulevés par ce second cas sont abordés au chapitre suivant.

3.3. Rapport entre un verbe et une préposition

Dans ce travail, nous étudierons différents cas, où les prépositions (notamment *avec* et *entre*) jouent un rôle central dans la construction de la valeur réciproque, combinées avec les verbes pronominaux (cf. *Paul et Jacques se battent avec/contre les flics/pour la liberté* ; *Paul s'entretient de l'architecture japonaise avec Marie* ; *les Français s'invitent toujours entre eux*, etc.).

Ci-dessous, nous expliciterons certains points sur les rapports qu'entretiennent le verbe et le complément prépositionnel. Cette explicitation est nécessaire pour les chapitres ultérieurs.

Il est traditionnel de considérer qu'un syntagme prépositionnel a deux statuts possibles par rapport au verbe :

- On parle de « complément circonstanciel », lorsqu'il y a une autonomie de la préposition par rapport au verbe : *faire quelque chose avec précaution* ; *les enfants jouent dans le jardin/sur la terrasse*²¹, etc.

- On parle de « complément argumental » ou de « complément verbal », lorsqu'il y a un rapport d'intrication entre le syntagme verbal et le syntagme prépositionnel.

Compte tenu des difficultés soulevées par cette distinction, Franckel & Paillard (2007) proposent de décrire les rapports d'intrication entre le verbe et la préposition en prenant en compte le niveau de la FS, ce qui vise à dépasser l'analyse argumentale de ces rapports.

Dans Franckel & Paillard (2007), une préposition est définie comme un *relateur* dans le cadre du schéma **X R Y**, où **R** correspond à une préposition. Cette caractérisation de la préposition comme un relateur signifie qu'elle met en relation deux termes **X** et **Y**.

²¹ En général, on associe cette autonomie du complément circonstanciel à plusieurs propriétés syntaxiques (certaine latitude de la position du syntagme prépositionnel, etc.).

Cependant, ces deux termes ne sont pas dans un rapport symétrique : **Y** est défini comme repère de **X** et, à ce titre, **Y** est source de détermination pour **X**.

Si **Y** correspond de façon stable au terme introduit par la préposition, l'identification de **X** soulève des problèmes : si dans certains cas, il a un correspondant lexical (ex. dans *ils se battent avec les flics*, **X** correspond au terme en position de Co (*ils*) ; **Y** correspond au terme en position de C2 (*les flics*)), dans d'autres cas, il n'est pas directement identifiable dans l'énoncé. Ainsi, dans *il faut choisir entre toutes ces propositions*, **X** n'a pas de correspondant lexical, mais il est reconstituable (dans l'exemple ci-dessus, **X** peut être interprété comme 'une proposition qui va être sélectionnée'²²).

Franckel & Paillard (2007) postulent que pour une préposition, son identité sémantique est présente dans tous ses emplois. Comme dans le cas des verbes, cette identité sémantique est définie en termes de forme schématique (FS).

Les rapports d'intrication entre un verbe et une préposition peuvent donc être décrits en tant que combinatoire de la FS du verbe et de celle de la préposition. Ci-dessous, en nous limitant à un exemple de combinaison entre le verbe *tirer* et la préposition *sur*, nous explicitons le mécanisme de cette combinatoire.

A côté de la construction transitive que nous reprenons en (44), le verbe *tirer* connaît la construction prépositionnelle avec *sur* (45) :

(44) Le chasseur a **tiré** un lapin.

(45) Le chasseur a **tiré sur** un lapin.

Franckel & Paillard (2007) montrent qu'il y a plusieurs différences entre ces deux constructions :

- La dimension résultative présente dans la construction transitive (*un lapin* dans (44) est un lapin abattu) n'est pas pertinente dans la construction prépositionnelle ; autrement dit, la dimension téléonomique (la fin du procès) inscrite dans le verbe *tirer* ne joue plus (on est en deçà de savoir si la cible est effectivement atteinte). D'où un contraste de contraintes suivant :

(46) a. Le chasseur a **tiré** un lapin et l'a abattu.

²² Nous reviendrons sur cet exemple dans le chapitre IV lorsque nous étudions la préposition *entre*.

- b.*Le chasseur a *tiré* un lapin, mais l'a raté.
- (47) a. Le chasseur a *tiré sur* un lapin et l'a abattu.
 b. Le chasseur a *tiré sur* un lapin, mais l'a raté.

Cette dimension non résultative que met en œuvre la construction prépositionnelle vaut également pour la construction réciproque *se battre avec* que nous étudions dans le chapitre suivant :

- (48) *Paul *a battu* Jacques en duel, mais finalement il a perdu.
 (49) Paul *s'est battu avec* Jacques en duel, mais finalement il a perdu/il a été battu²³.

- La construction prépositionnelle élargit la classe de N, ce que montre la différence de distributions suivante :

- (50) Paul a *tiré* un lapin/*un pianiste/*la foule.
 (51) Paul a *tiré sur* un lapin/un pianiste/la foule.

Franckel & Paillard (2007) expliquent que cet élargissement de la classe de N dans la construction prépositionnelle est liée à l'autonomisation de l'élément **Z** de la FS de *tirer* correspondant à **Y**²⁴. Cela signifie qu'un N introduit par la préposition n'est pas un argument de la relation prédicative : il n'instancie aucune des deux places dans le schéma < () r () >. Lorsqu'il correspond à un élément de la FS, comme dans le cas de *tirer* dans (51), le N introduit par la préposition lexicalise à la fois l'élément **Z** de la FS et **Y**. Ainsi, *un lapin* dans *le chasseur a tiré sur un lapin*, lexicalise et **Z** et **Y**. Il n'est donc pas un argument de la relation prédicative : son statut dans l'énoncé est défini par ce double statut de **Z** et de **Y**. Cela explique l'élargissement de la classe des N

²³ Dans le chapitre I, nous montrerons que dans cet exemple, la dimension non résultative associée à la construction prépositionnelle découle de l'interaction entre la préposition *avec* et le verbe *battre* d'une part, de l'opération que marque *se*, d'autre part.

²⁴ On observe également cet élargissement de la classe de N dans la construction prépositionnelle avec *se battre avec* : *Paul bat Jacques ;?? Paul bat la serrure/ce casse-tête depuis ce matin vs Paul se bat avec Jacques / Paul se bat avec la serrure/ce casse-tête depuis ce matin*. Ceci montre qu'avec la construction transitive, le N compatible est limité au N /humain/.

mentionné ci-dessus, ainsi que, sur le plan aspectuel, le fait que *tirer sur* soit un « événement » et non un « achèvement ».

4. Corpus et observation des données

Compte tenu de notre hypothèse de travail, nous avons choisi, dans chaque chapitre, d'explorer, à partir de quelques formes, une des composantes de ce qui en français participe de la catégorie de la réciprocité. Ce choix détermine les données que nous étudions : chaque chapitre présente un ensemble de données *construit* autour d'une question précise.

Pour constituer cet ensemble de données nous avons eu recours à deux types de sources :

- des corpus existants exploitables à l'aide d'un logiciel de recherche. Le principal est la base *Frantext* (désormais FT). Nous avons également utilisés des exemples tirés de la presse écrite comme *Libération*, *L'Humanité*, *Le Monde*, etc.).
- Des données élicitées, constituées avec l'aide de locuteurs natifs.

Ces deux types de données ont servi de base pour une série d'observations et de manipulations contrôlées visant à dégager une série d'hypothèses concernant leur place et leur fonction dans la construction de la réciprocité en français.

5. Plan de l'étude

Le présent travail est constitué de sept chapitres. Chaque chapitre est consacré à l'étude d'une série de formes analysées du point de vue de notre hypothèse associant la catégorie de la réciprocité à l'indifférenciation de l'ensemble des N en tant qu'opération complexe.

Ci-dessous nous présentons le plan de l'étude de chaque chapitre.

Chapitre I : Etude du pronom réfléchi *se*. - A propos du verbe *se battre* -

Dans ce chapitre, nous discutons la place de *se* dans la construction de la réciprocité. Partant d'une hypothèse générale sur *se* en français, nous montrerons, à travers l'étude de la pronominalisation de *battre*, comment cette hypothèse permet de rendre compte de ce que nous appelons l'indifférenciation des N du point de vue de l'instanciation des places d'argument de la relation prédicative.

Cette hypothèse sur *se* permettra également de différencier construction réciproque et construction réfléchie dont la proximité a été souvent soulignée dans la littérature. A travers l'étude du verbe *se battre* dans ses constructions avec préposition (*se battre avec*, *se battre contre*) nous cherchons à mettre en évidence la façon dont l'opération marquée par *se* se combine avec une FS de la préposition.

Chapitre II : Etude des adverbes *réciiproquement* et *mutuellement*

Ce chapitre est consacré à une étude contrastive des deux adverbes *réciiproquement* et *mutuellement*. Partant d'une description détaillée des adjectifs *réciiproque* et *mutuel*, nous montrerons que *réciiproquement* et *mutuellement* marquent deux opérations distinctes d'indifférenciation de l'ensemble des N en relation avec l'instanciation des arguments de la relation prédicative.

Chapitre III : Etude de *l'un l'autre* : une autre forme d'indifférenciation

En étudiant *l'un (avec) l'autre*, nous montrerons que ce pronom composé construit une autre forme de prise en compte de l'ensemble indifférencié des N. Nous montrerons que le fonctionnement de ce marqueur est extérieur à la relation prédicative et qu'il opère directement sur l'ensemble des N qu'il définit à la fois comme différencié et indifférencié.

Chapitre IV : *Entre* préposition : la réciprocité comme « fermeture »

Dans ce chapitre, nous étudions le rapport que la préposition *entre* entretient avec la réciprocité, à travers l'étude du syntagme prépositionnel que forme *entre* avec un pronom ou un nom pluriels (*entre eux/entre voisins*). Nous montrerons que dans ce cas, le mécanisme de l'indifférenciation mis en œuvre par la préposition *entre* caractérise la réciprocité comme « fermeture ».

Chapitre V : *Entre-* préfixe : la réciprocité comme « procès sans fin »

Dans le prolongement de l'étude de *entre* préposition, nous montrerons que *entre-* préfixe combiné à une base verbale, a une fonction différente de *entre* préposition. A travers l'étude de deux verbes préfixés en *entre-* (*s'entre-tuer* et (*s'*) *entretenir*), nous montrerons que le préfixe *entre-* met en jeu une autre forme d'indifférenciation.

Chapitre VI : *se partager* : la réciprocité comme « fermeture »

Avec le verbe *se partager*, la réciprocité découle du fait que deux éléments de la FS de *partager* sont réunis dans un même ensemble indifférencié de N. Nous montrerons que la réciprocité se présente comme « fermeture », comme dans le cas de *entre* préposition, mais que cette fermeture se construit de façon différente.

Chapitre VII : *Pareil* et *égal* comme marqueurs d'indifférenciation hors du domaine verbal

Dans ce dernier chapitre, à travers l'étude des adjectifs *pareil* et *égal*, nous abordons la question de la réciprocité hors du domaine verbal. Nous montrerons que ces deux adjectifs peuvent également être décrits comme des marqueurs d'indifférenciation.

Chapitre I

Etude du pronom réfléchi *se*

- A propos du verbe pronominal *se battre* -

Dans le présent chapitre, nous étudions le pronom réfléchi *se* qui joue un rôle important dans la construction du sens réciproque. Il ne s'agit pas ici d'une étude systématique de tous les emplois de *se*. Notre objectif consiste à montrer que *se* peut être défini en tant que marqueur d'opération qui articule deux plans : FS verbale, d'une part, relation prédicative, d'autre part.

Sur la base de l'hypothèse sur *se* que nous formulons, nous étudions le verbe pronominal *se battre*. Nous justifions ce choix dans la suite du texte.

Partant d'une description du verbe *battre*, nous monterons comment la FS de *battre* que nous proposons permet de rendre compte de différentes valeurs associées à ce verbe d'une part, de décrire le mécanisme complexe par lequel, combinée avec des prépositions *avec* ou *contre*, la forme pronominale *se battre* fait l'objet de différentes interprétations, non seulement réciproque, mais aussi comitative ou encore conative, d'autre part.

1. A propos de *se*

Avant d'entrer dans l'analyse de *se*, nous présentons ci-dessous l'étude de D. Creissels (2006) qui propose une caractérisation unitaire de *se* qu'il considère comme une « marque d'opération »¹.

1.1. Etude de Creissels (2006)

D. Creissel a consacré un chapitre de son ouvrage² à l'étude de *se* en français en référence à d'autres langues dans une perspective typologique. Comme le montre le titre du chapitre (« Réfléchi, réciproque et autres opérations de type moyen »), il s'agit d'une étude détaillée de différents emplois de *se* que l'auteur définit comme relevant de la diathèse du « moyen ».

A la place du classement traditionnel des emplois de *se* qui est généralement limité à quatre rubriques (sens « réfléchi »/ sens « réciproque »/ sens « passif »/ sens « lexicalisé »), la prise en compte des données observées dans différentes langues d'une part, la mise en œuvre de critères formels, d'autre part, permettent à l'auteur de proposer un classement plus détaillé et opératoire. Ce classement est fondé sur le principe selon lequel *se* doit être analysé comme « marque d'opérations sur la valence verbale plutôt que comme affixe pronominal », ces opérations étant définies comme « détransitivation ».

Ci-dessous nous reprenons le classement tel qu'il est proposé par Creissels :

- | | |
|--|---|
| a) « Réfléchi proprement dit » | <i>Paul s'admire.</i> ('réfléchi de l'objet')
<i>Paul s'achète une bière.</i> ('réfléchi datif') |
| b) « Autocausatif » : | <i>Ils se promènent/ils se lèvent.</i> |
| c) « Réciproque strict » | <i>Jean et Paul se sont salués.</i>
<i>Les jours se suivent.</i> |
| d) « Réciproque étendu, ou 'coopératif' » | <i>Ils se marient/Ils se battent.</i> |

¹ Pour les autres approches de *se* comme marquant une opération unique, voir notamment Bernard (1987 ; 92), Rivière (1995), Saunier (1996).

² D. Creissels (2006) : *Syntaxe générale : une introduction typologique*, tome II, Paris : Hermès.

- e) « **Décausatif** » *Jean s'est blessé à la cuisse pour avoir trop forcé dans le 5000 mètres.*
Le vin blanc se boit tout seul.
- f) « **Autobénéfactif** » *Il s'est bu cinq pastis d'affilée.*
- g) « **Passif** » *Le vin blanc se boit frais.*
Dix milles exemplaires de ce livre se sont déjà vendus.
- h) « **Impersonnel** » *Il s'est écrit beaucoup de livres sur ce sujet.*
- i) « **Antipassif** » *Il s'est aperçu de ses péchés.*
Il s'est aperçu de son erreur.

Creissels fonde ce classement des verbes pronominaux en neuf emplois sur un certain nombre de critères formels ; notamment la différence de paraphrases auxquelles sont associés les énoncés de chaque rubrique permet de distinguer deux emplois en apparence très proches.

Ainsi, « réfléchi proprement dit » et « autocasatif », traités comme les cas de « réfléchi » dans les grammaires traditionnelles, se distinguent par deux types de paraphrases différentes : l'identification du premier emploi est fondé sur la paraphrase du type *N ne V que lui-même* (*Paul ne s'admire que lui-même*) ou *N ne V que pour lui-même* (*Paul n'achète un livre que pour lui-même*) ; alors que l'emploi « autocasatif » illustré par des verbes comme *se promener*, *s'asseoir*, *se lever* ne se laissent pas analyser à l'aide du même type de paraphrase (?? *il ne se promène que lui-même*) ; de plus, avec cet emploi, le passage au sujet pluriel n'entraîne pas naturellement l'interprétation réciproque (**ils se promènent les uns les autres*), à la différence de l'emploi réfléchi, où cette interprétation est tout à fait naturelle (*ils s'admirent les uns les autres*).

Un autre test permettant de distinguer ces deux emplois concerne la possibilité (ou non) de suppression de *se* dans la construction causative (comparer : *je le fait asseoir* vs *je le fait admirer* qui ne peut pas être analysé comme résultant de la causativisation de *il s'admire*).

Quant à la distinction entre le « décausatif » (*le vin blanc se boit tout seul*) et le « passif » (*le vin blanc se boit frais*), considérés comme relevant de la même rubrique du « passif » dans les grammaires, il est possible de les distinguer par le recours à la

paraphrase par la construction impersonnelle avec *on* : avec l'emploi « passif », on a comme synonyme : *on boit le vin blanc frais*, alors qu'avec l'emploi « décausatif », une telle paraphrase (*on boit le vin blanc tout seul*) n'est pas possible.

Pour rendre compte de cette variété des interprétations associées à *se*, qui relèvent de la notion générale de moyen, Creissels propose de considérer la réflexivité comme le sens de base :

« Dans la plupart des cas où il est possible de le reconstituer, le développement des formes verbales assumant une variété de significations relevant de la notion générale de moyen a pour point de départ des constructions exprimant la réflexivité, comme l'illustre l'évolution qui, à partir du pronom réfléchi *se* du latin, a abouti au marqueur *se* des langues romanes : d'un sens précis et concret de réflexivité on est passé à un sens plus abstrait et plus général de confusion de rôles. » (Creissels 2006 : 37)

Selon Creissels, « ce développement des voix moyennes peut s'expliquer par la tendance des humains à ramener les situations auxquelles ils sont confrontés et dont ils parlent au prototype de l'événement à deux participants, agent et patient ». (*Ibid.* : 37)

Sur la base de ces situations prototypiques, le sens réfléchi correspond à une situation où « l'unique participant cumule accidentellement deux rôles normalement distincts ».

Quant au sens réciproque, il est considéré comme « un cas particulier de la notion de réflexivité appliquée à un individu pluriel » :

« [...] reconnaître le cumul de deux rôles par un individu pluriel implique seulement que chacun des deux rôles en question soit assumé par une proportion significative des individus singuliers qui le constituent, soit par rapport à eux-mêmes, soit par rapport à d'autres membres du groupe » (Creissels 2006 : 37-38)

Cette description concerne l'emploi « réciproque strict ». L'autre emploi distingué (« réciproque étendu, ou 'coopératif' ») s'explique par un autre « scénario » qui met en œuvre la notion de « pluralité des participants » : il y a un passage à un moment donné d'une simple pluralité de participants ('faire quelque chose ensemble') à la réciprocité ('faire quelque chose les uns aux autres') :

« [...] la signification de réciprocité doit s'expliquer [...] par un processus de spécialisation à partir d'une signification originelle qui était de marquer seulement que l'événement concerne une pluralité de participants, en laissant largement ouverte la question de la façon précise dont chaque participant est impliqué. » (Creissels : 38)

Selon l'auteur, cette explication s'applique notamment aux langues bantoues et austronésiennes, où l'on a un procédé de dérivation produisant des formes verbales exprimant la réciprocité, mais qui n'expriment pas les autres emplois de « moyen ». Certains verbes pronominaux en français tels que *se marier* s'analysent de la même façon : le verbe *se marier* ne s'applique pas à la paraphrase caractéristique du « réciproque stricte » : *N1 et N2 se marient N1 marie N2 et N2 marie N1*, mais à la paraphrase du type : *N1 se-V avec N2/N2 se-V avec N1*³. Creissels caractérise les verbes de ce type comme exprimant une situation de « confusion de rôles » entre les membres du groupe auquel se réfère le sujet.

Sur la base de cette brève présentation du travail de Creissels, nous essaierons de montrer les deux points suivants :

- A la différence de la caractérisation de *se* comme renvoyant à une 'confusion de rôles' (agent, patient) intervenant au niveau de la relation prédicative proposée par Creissels, nous caractérisons *se* comme marquant une forme de « manque » qui découle de la mise en jeu des plans de la relation prédicative et de la FS verbale.
- Le sens réfléchi n'est pas un sens « prototypique » et à ce titre, le sens réciproque ne dérive pas du sens réfléchi : le réfléchi et le réciproque, même s'ils entretiennent un rapport étroit (nous y reviendrons), peuvent être distingués en tant que relevant de deux opérations distinctes.

1.2. Caractérisation de *se*

De notre point de vue, le pronom réfléchi *se* doit être décrit en articulant les trois plans que nous avons mis en place dans l'introduction :

³ Nous étudions ce verbe dans le chapitre III.

- Plan de la relation prédicative : < () r () > (A1, A2)
- Plan de la FS verbale : FS (V) (a, b, c)
- Plan du schéma syntaxique : Co V C1 C2...Cn

Compte tenu de la distinction de ces trois plans, nous avons été amené à caractériser *se* comme marquant une forme de « manque », qui découle de la mise en jeu du plan de la FS verbale et de celui de la relation prédicative : un des éléments de la FS verbale n'est pas « lexicalisé », au sens où il manque un N instanciant une des places d'argument de la relation prédicative ; en même temps, cet élément de la FS verbale, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, bien que non lexicalisé, est toujours pris en compte pour l'interprétation du verbe et à ce titre, il est posé comme étant « récupérable ».

Compte tenu de la discussion ci-dessus, nous formulons l'hypothèse suivante sur *se* :

Se est la marque du fait qu'un des éléments de la FS verbale n'est pas lexicalisé comme un N instanciant une des places d'argument de la relation prédicative, mais posé comme étant récupérable.

Sur la base de cette hypothèse sur *se*, nous considérons que les différentes interprétations associées à ce marqueur peuvent être décrites en tant que produit de l'opération consistant à combler (récupérer), à des degrés divers et par différents moyens, ce manque (l'un des éléments de la FS non lexicalisé).

Nous faisons l'hypothèse qu'il est possible de distinguer trois modes de récupération d'un élément de la FS verbale non lexicalisé :

(i) L'élément non-lexicalisé de la FS est récupéré à partir du N lexicalisant un autre élément de la FS :

(1) Paul et Marie *se* critiquent.

(ii) L'élément non-lexicalisé de la FS est récupéré à partir du N introduit par une préposition ;

(2) Paul *se* bat avec/contre Jacques.

(iii) L'élément non-lexicalisé de la FS n'est pas récupéré dans l'énoncé, mais reste récupérable situationnellement ou contextuellement ;

(3) Ce livre *se* vend bien.

(4) Les nourrissons *se* lavent tous les jours⁴.

1.3. Illustration

Pour l'instant nous traitons des cas (i) et (iii), en laissant de côté le cas (ii) sur lequel nous reviendrons lorsque nous étudierons l'intrication entre le verbe pronominal et un complément prépositionnel (section 4).

Faute d'une FS tant soit peu élaborée des verbes en question, nous faisons l'hypothèse qu'ils mettent en jeu un déclencheur d'un procès (**a**) et une entité (**b**) qui est affecté par le procès.

Dans l'exemple (1), auquel on associe la valeur « réciproque » (mais aussi « réfléchi »), l'élément **a** est lexicalisé par le N en position de Co (*Paul et Marie*), compte tenu des propriétés lexicales de ce N (/animé-humain/), celui-ci instancie A1 (« source », interprétable comme 'critiqueur') de la relation prédicative ; *se* marque que l'élément **b** n'est pas lexicalisé : il manque un N instanciant A2 (« but », interprétable comme 'critiqué') de la relation prédicative. Etant donné ce manque, nous dirons que cet élément **b** est récupéré « par défaut » à partir du N en position de Co (*Paul et Marie*) lexicalisant l'élément **a** de la FS verbale. Le N en position de Co est donc ce qui lexicalise l'élément **a** et l'élément **b** de la FS verbale.

Les exemples (3) et (4) sont associés à l'interprétation « passive ».

Dans l'exemple (3), le N en position de Co (*ce livre*), compte tenu de sa propriété lexicale (/inanimé/), ne peut pas être considéré comme lexicalisant l'élément **a** de la FS verbale, mais comme lexicalisant l'élément **b**. Il manque donc un N instanciant A1 de la relation prédicative, interprétable comme 'vendeur' ; en même temps, l'élément **a** n'est

⁴ L'exemple est emprunté à Rivière (1995).

pas récupérable à partir du N en position de Co. Nous dirons que dans ce cas, cet élément **a** ne peut être récupérable que « par inférence » : un N correspondant à ‘celui qui vend ce livre’. De ce point de vue, la présence de l’adverbe *bien* est cruciale pour l’interprétation de cet énoncé comme emploi « passif » : *bien*, comme *facilement* dans *ce livre se lit facilement*, spécifie le mode d’instanciation de l’élément **b** comme A2. Autrement dit, on focalise le mode d’implication de *ce livre* comme deuxième argument de *vendre*.

L’exemple (4) est comparable. Nous dirons qu’avec la présence de *se*, c’est l’élément **a** qui est posé comme n’étant pas lexicalisé (il manque un N instanciant A1 de la relation prédicative, interprétable comme ‘laveur’) et que le N en position de Co (*les nourrissons*) lexicalise l’élément **b** : compte tenu des propriétés lexicales de *les nourrissons*, bien qu’/animé/, ceux-ci ne sont pas *a priori* dotés d’une capacité de se soigner, y compris « se laver eux-mêmes », d’où la nécessité de récupérer l’élément **a** extérieur à *les nourrissons* « par inférence » : *les parents*, par exemple.

La discussion des exemples ci-dessus montre que la distinction des trois plans est cruciale pour rendre compte du fonctionnement de *se*⁵.

1.4. Constructions réfléchi et réciproque comme deux opérations distinctes

Nous partons de l’hypothèse que le réfléchi et le réciproque peuvent être distingués en tant que chacun marque une opération distincte et qu’à ce titre, leur différence n’est pas réductible à la mise en jeu de la pluralité des N en position de Co (cf. Creissels 2006).

Du point de vue de la distinction des trois plans que nous avons mis en jeu, la construction réfléchi et la construction réciproque partagent un point : un même N en position de Co lexicalise deux éléments de la FS verbale⁶. Ainsi, dans l’exemple (1), *Paul et Marie se critiquent*, *Paul et Marie* lexicalisent l’élément **a** et l’élément **b** de la FS.

⁵ Nous insistons sur le fait que la prise en compte de ces trois plans rend compte essentiellement d’une représentation de l’énoncé, mais qu’elle ne signifie en aucun cas que l’on part de la FS pour arriver à la syntaxe.

⁶ C’est ce qui distingue ces deux constructions de toutes les autres constructions.

Dans le cas du réfléchi, nous dirons que le N lexicalisant ces deux éléments de la FS verbale instancie A1 et est interprété « par défaut » comme permettant de récupérer A2 : la relation se ferme sur A1. Dans l'exemple ci-dessus, *Paul et Marie* instancient A1 (interprétable comme 'critiqueur') et, faute d'autre N instanciant A2, s'interprète comme instanciant A2.

Dans la construction réciproque, le mécanisme n'est pas le même. Dans l'introduction, nous sommes partis de l'hypothèse que la réciproque est une opération d'indifférenciation des N instanciant les places d'argument de la relation prédicative. Cela signifie que les N en jeu renvoient indistinctement à A1 et à A2 : à la différence de la construction réfléchi, on ne privilégie pas A1, au sens où l'on ne part pas de A1 pour interpréter le N en position de Co comme instanciant également A2 ; en d'autres termes, il n'y a pas de fermeture de la relation prédicative sur A1.

Si donc le réfléchi et le réciproque ont en commun le fait que par le biais de *se*, un même N en position de Co lexicalise deux éléments de la FS verbale, chacun renvoie à une opération distincte et à ce titre on ne saurait pas considérer le réfléchi comme « prototype » dont le réciproque serait le dérivé par le biais de la « confusion des rôles » dans le cas de pluralité des N. (cf. Creissels 2006)

2. Problèmes de *se battre*

Dans le cadre de l'analyse de la valeur réciproque mise en jeu par *se*, nous avons choisi d'étudier le cas de *se battre*. Ce choix n'est pas aléatoire : il soulève un certain nombre de problèmes syntactico-sémantiques et se distingue des autres verbes pronominaux.

2.1. Particularités de *se battre* face à ses « synonymes »

Considérons les énoncés suivants :

- (5) Paul et Jacques *se battent*.
- (6) Paul et Jacques *se frappent*.
- (7) Paul et Jacques *se cognent*.

(8) Paul et Jacques *se tapent*.

Parmi les verbes ci-dessus qui sont considérés comme des synonymes par les dictionnaires, le verbe pronominal *se battre* présente une particularité : l'exemple (5) où l'on a le verbe *se battre* s'interprète plus spontanément comme décrivant une 'bagarre' (ou une situation assimilée), en d'autres termes, le procès est appréhendé « globalement », plutôt qu'un 'échange de coups (de poings)', c'est-à-dire comme la somme de plusieurs événements individuels.

En revanche, une telle interprétation n'est pas associée aux autres verbes de la série. En effet, dans les exemples (6-8), l'interprétation des verbes pronominaux *se frapper*, *se cogner*, *se taper* qui semblent partager certaines propriétés sémantiques avec *se battre* (notamment l'idée de « donner des coups »), est *a priori* limitée à celle de « échange de coups » (celle de « bagarre » n'est pas attestée).

2.2. Problèmes de classement de *se battre*

Cette interprétation particulière associée à *se battre* a une conséquence sur la question de savoir dans quel emploi des verbes pronominaux, *se battre* doit être rangé.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, Creissels (2006) propose de classer *se battre* dans l'emploi réciproque « étendu » ou « coopératif » (comme le verbe *se marier*), mais non dans l'emploi réciproque « strict » (ex. *Jean et Paul se sont salués*.). Nous avons vu que cette classification est justifiée par le fait que la paraphrase « typique » qu'on utilise pour le « réciproque strict » (cf. *Jean et Paul se sont salués* <- *Jean a salué Paul + Paul a salué Jean*) ne s'applique pas au cas de *se battre* (*Jean et Paul se battent* <- **Jean bat Paul + Paul bat Jean*). La paraphrase possible est du type *Jean et Paul se battent* <- *Jean se bat avec Paul + Paul se bat avec Jean*, où l'on a la préposition *avec*.

A. Goosse (1980), quant à lui, refuse d'attribuer à *se battre* l'emploi réciproque : selon l'auteur, *se battre* relève de l'emploi « subjectif », qui correspond à une classe de verbes pronominaux qui ne se laissent pas analyser, selon lui, de façon compositionnelle (ex. *s'apercevoir*).

L'auteur avance quelques arguments en faveur de cette proposition :

- « Les moyens habituels » généralement utilisés pour renforcer la réciprocité sont bloqués (9-10) ; à leur place, on utilise des marqueurs qui « conviennent mal aux verbes pronominaux à base transitive (*entre eux*⁷, *ensemble*) » (11-12) ;

(9) * Paul et Jacques se sont *réciiproquement* battus.

(10) * Paul et Jacques se sont *mutuellement* battus.

(11) Ils se battent *entre eux*.

(12) Ils se battent *ensemble*.

- Les pronoms corrélatifs qui marquent la réciprocité n'ont pas la forme de l'objet direct (*l'un l'autre*), mais une forme prépositionnelle (*l'un contre l'autre*) :

(13) *Ils se battent *l'un l'autre*.

Ils se battent *l'un contre l'autre*.

La position de Rivière & Guentchéva (2007) est proche de celle de Goosse. Tout en rangeant *se battre* (mais aussi des verbes comme *s'engueuler*, *s'affronter*, *s'accrocher*, *s'empoigner*, qui décrivent une « confrontation » dans l'emploi réciproque), les auteures parlent de « lexicalisation » :

« The verbs [...] are lexicalized reciprocals non semantically related to the base verbs in a standard way, therefore they may be interpreted as a kind of semantic *reciproca tantum* [...] ». (Rivière & Guencheva 2007 : 583)

Considérer *se battre* comme un verbe « lexicalisé » revient à poser qu'il constitue un nouveau lexème, et qu'en même temps, il n'est plus analysable comme un produit de l'interaction entre le pronom *se* et le verbe *battre*⁸.

⁷ En fait, comme on le verra dans le chapitre IV, sous certaines conditions le syntagme prépositionnel *entre eux* convient aux verbes pronominaux à base transitive.

⁸ Pour ces auteures, *se battre* constitue en fait un verbe « légèrement lexicalisé » (cf. « slightly lexicalized ») par comparaison avec d'autres verbes tels que *s'entendre* (ex. *Nous nous entendons bien*) qui, selon elles, ne pourraient pas être sémantiquement mis en relation avec leurs formes transitives : (cf. *Je l'entends bien*).

2.3. *Se battre* et la « construction réciproque discontinue »

2.3.1. *Etudes de Dimitriadis (2008)*

Comme mentionné dans l'introduction, à côté de la construction réciproque simple qu'on vient de voir, le verbe pronominal *se battre*, tout comme *se marier*, *s'entendre*, est compatible avec un autre type de constructions, où le second argument de la construction réciproque est exprimé par le N introduit par la préposition *avec* :

- (14) a. Paul et Jacques *se sont battus*.
b. Paul *s'est battu avec* Jacques.
- (15) a. Paul et Anne *se sont mariés*.
b. Paul *s'est marié avec* Anne.
- (16) a. Paul et Jacques *s'entendent* bien.
b. Paul *s'entend bien avec* Jacques.

Ce type de constructions pronominales illustré par les exemples en (b) correspond à ce qu'on appelle la « construction réciproque discontinue » (« discontinuous reciprocal constructions »). Les travaux antérieurs montrent que cette construction est attestée dans différentes langues (cf. Maslova 2000 ; Dimitriadis 2008 ; Fanelli 2009).

A. Dimitriadis, dans son article consacré à l'étude de cette construction dans différentes langues dans une perspective typologique, définit la construction réciproque discontinue de la façon suivante :

« [...] the logical subject of a reciprocal verb appears to be split between the syntactic subject and a *comitative argument* » (Dimitriadis 2008: 387)

L'existence de cette construction pose la question de savoir quel est le rapport entre la construction réciproque simple et la construction réciproque discontinue.

Contrairement à l'idée partagée par certains linguistes (cf. notamment Siloni 2001) selon laquelle il y a un rapport d'équivalence d'interprétation entre la construction réciproque simple et la construction réciproque discontinue, Dimitriadis explique que la construction réciproque discontinue est plus « expressive » que l'autre construction,

dans la mesure où le sens de la construction réciproque discontinue est plus spécifique que l'autre construction. Ainsi, dans les exemples suivants du grec moderne, qui décrivent une situation de conflit, dans (17a), où l'on a la construction réciproque simple, il s'agit d'un conflit entre les trois personnages, où il n'y a pas de spécification concernant la question de savoir quelle partie est en conflit avec quelle autre partie, alors que (17b), construction réciproque discontinue, peut décrire un conflit entre *Yanis*, *Nikos* d'une part et *Maria* d'autre part :

- (17) a. *O Yanis, o Nikos kje i Maria tsakothikan.*
The John the Nick and the Maria argued.RECP.
'John, Nick and Maria argued'
- b. *O Yanis kje o Nikos tsakothikan me ti Maria.*
The John and the Nick argued.RECP. with the Maria
'John and Nick argued with Maria'

Dimitriadis considère que l'interprétation de l'exemple (17b) est indissociable du fait que la construction réciproque discontinue est analysée comme un « prédicat à deux places » (*Ibid.* : 390)⁹.

2.3.2. Etude de Fanelli (2009)

Fanelli (2009), de son côté, fait remarquer que, dans les exemples suivants de l'italien, la construction réciproque discontinue (18b) se distingue de la construction réciproque simple (18a) par le problème de l'« initiative » de l'action : la première permet de marquer que l'action est entamée par l'un des participants, alors qu'avec la seconde, l'action est accomplie simultanément :

- (18) a. Stefano e Lucia si baciavano.
b. Stefano si sta baciando con Lucia.

⁹ Nous reviendrons sur ce point lorsque nous étudions *se battre* en combinaison avec la préposition *avec*.

Selon Fanelli, la différence entre la construction réciproque simple et la construction réciproque discontinue réside dans la différence de « la réalisation de l'action de la part des deux participants » (Fanelli 2009 : 29).

Les remarques faites par les deux auteurs¹⁰ à propos de la différence entre les deux constructions se rejoignent sur le fait que la construction réciproque discontinue introduit une forme de différenciation entre les protagonistes du procès, comme en témoigne la construction syntaxique avec deux N qui occupent deux positions syntaxiques distinctes (Co et C2), alors qu'avec la construction réciproque simple, seul le N en position de (Co) est en jeu.

Cette opposition entre la différenciation des protagonistes du procès associé à la construction réciproque discontinue et la non différenciation associée à la construction réciproque simple semble pertinente également dans le cas du verbe pronominal *se battre* qui se combine avec le syntagme prépositionnel en *avec*.

2.3.3. Ambiguïté d'interprétations de *se battre avec*

La construction réciproque discontinue pose un autre problème : lorsque *se battre* se combine avec la préposition *avec*, il y a une ambiguïté d'interprétation concernant le terme en position de C2¹¹ (Borillo (1971), Rivière & Guentchéva (2007)).

En effet, l'exemple (14b) (*Paul s'est battu avec Jacques*), sous cette forme minimale, donne lieu à deux interprétations différentes du N en position de C2 (*Jacques*) : dans la première interprétation (celle que nous avons déjà mentionnée), *Jacques* est posé comme 'adversaire' de *Paul* 'combattant' et on a la valeur réciproque ; dans la seconde interprétation, *Jacques* est 'l'allié' de *Paul*, et à ce titre *Jacques* et *Paul* sont tous deux des 'combattants' et on a la valeur « comitative » (=ensemble).

Cette dernière interprétation est confirmée par la possibilité d'introduire 'leurs adversaires' par la préposition *contre* dans l'exemple suivant :

¹⁰ Pour A. Goosse (1980), cette construction est caractérisée par le « camouflage » d'un second acteur d'une action réciproque. Il écrit : « Il arrive aussi qu'une action logiquement réciproque, deux partenaires (ou plus) agissant l'un sur l'autre, soit vue du côté d'un seul acteur, l'être le plus intéressé à l'action. Un second acteur se camoufle sous les apparences d'un complément introduit par *avec* ». (p.105)

¹¹ Ce qui n'est pas le cas des autres verbes tels que *se marier* et *s'entendre*, bien que ceux-ci soient compatibles avec la construction réciproque discontinue.

(19) Paul s'est battu avec Jacques *contre* les Allemands.

Cette ambiguïté d'interprétation du N en position de C2 introduit par la préposition *avec* reflète la différence du statut syntaxique du complément prépositionnel : complément « circonstanciel » (« comitatif ») et complément « argumental » (« réciproque »).

Pour expliquer cette compatibilité de la préposition *avec* avec les deux statuts syntaxiques distincts du N en position de C2, il est nécessaire de mettre en évidence le rapport que la préposition entretient avec le verbe (cf. ci-dessous).

2.3.4. *Alternance se battre avec/se battre contre*

Lorsqu'on a des N du type /animé-humain/ en position de C2 (cf. *Paul s'est battu avec Jacques*), la préposition *avec* peut commuter avec la préposition *contre*, et cela avec une interprétation très proche :

(20) Paul s'est battu *contre* Jacques.

Cependant, lorsque le complément est réalisé par les N vérifiant la propriété autre que /animé-humain/, les prépositions ne peuvent plus commuter :

(21) a. Paul se bat *avec* cette serrure depuis ce matin¹².

b. ?? Paul se bat *contre* cette serrure depuis ce matin.

(22) a. ?? Paul se bat *avec* la maladie/la discrimination/les difficultés.

b. Paul se bat *contre* la maladie/la discrimination/les difficultés.

¹² Il est intéressant de noter que le verbe *lutter*, qui est en apparence proche de *se battre*, n'est pas possible dans ce type d'exemples. Dans son article consacré au verbe *lutter*, Péroz (2002) fait remarquer que les différences entre *lutter* et *se battre* résident dans une contextualisation particulière que chaque verbe met en jeu. Il considère que *se battre*, comme *lutter*, met en jeu un « contexte adversatif » mais de façons différentes : « il faudrait sans doute pour *se battre* formuler autrement la caractérisation du contexte adversatif ; on constate en effet qu'on peut se battre avec le magnétoscope (tout autre appareil ménager) et plus difficilement ? *lutter* avec le magnétoscope ». (Péroz 2002 : 52).

Ces exemples, où le N en position de C2 est réalisé par les N du type /inanimé/, ont été laissés de côté par les travaux antérieurs consacrés à la réciprocité. Cela tient, nous semble-t-il, au fait qu'il est difficile d'y associer la valeur réciproque : compte tenu des propriétés lexicales du N en position de C2, on ne peut pas parler d'une « bagarre ». Cette interprétation ne serait possible *a priori* que lorsque le N en position de Co et le N en position de C2 sont sur le même plan, comme dans le cas de deux individus.

Nous dirons que les exemples (21-22) sont associés à la valeur « conative », au sens où ils décrivent une situation, où le N en position de C2 se présente comme un 'obstacle' d'une part, le N en position de Co (*Paul*) s'efforce de surmonter cet obstacle, d'autre part.

On constate donc que la séquence *se battre avec/contre* est compatible à la fois avec l'interprétation réciproque et l'interprétation conative selon la propriété lexicale du N en position de C2 et qu'elle ne garantit à elle seule ni l'une ni l'autre interprétation.

2.4. Valeur réciproque et valeur conative

Le lien étroit qui existe entre ces deux valeurs est confirmé également par les exemples suivants où *se battre* (souvent au singulier) apparaît sans préposition :

- (23) Auxerre *s'est battu*, mais...(L'Equipe)
- (24) Super Nanny *s'est battue* jusqu'au bout. Cathy Sarrai était devenue une légende de la télévision. Une première fois, elle avait vaincu le cancer. Mais la « sale maladie » est revenue. Et malgré son combat, le destin a foudroyé cette femme hors du commun. (*Paris Match*)
- (25) David Servan-Schreiber *s'est battu* pendant 18 ans. [...] Comme David, beaucoup *se sont battus* et *se battent* au-delà de leurs forces et sans se plaindre. (*Le Nouvel Observateur*)

Il semble possible d'associer l'interprétation réciproque à l'exemple (23) : dans le cadre d'un match de foot, *Auxerre* est opposé à un adversaire, à savoir *Saint-Etienne*, identifiable dans la suite de l'article. En même temps, cet exemple semble décrire, non seulement la réciprocité (ou la dimension adversative), mais aussi la dimension conative,

dans la mesure où le N en position de Co (*Auxerre*) a déployé toutes ses forces pour battre son adversaire, mais en vain (cf. la présence de *mais* suivi de points de suspension).

De même, les exemples (24) et (25), qui évoquent une lutte contre le cancer, semblent insister sur le fait que les protagonistes ont tout fait pour contrer la maladie, mais en vain.

Les exemples ci-dessus montrent qu'il y a un lien étroit entre les valeurs réciproque et conative d'une part, qu'il est difficile de les distinguer de manière claire d'autre part.

2.5. Différences aspectuelles entre la forme pronominale et la forme transitive

Considérons les deux exemples suivants que nous avons mentionnés dans l'introduction :

(26) Paul **a battu** Jacques en duel.

(27) Paul **s'est battu** avec Jacques en duel.

La comparaison entre la forme transitive (26) et la forme pronominale (27) du verbe *battre* fait apparaître des différences concernant l'aspect, et celles concernant les types de N compatibles en position de complément (C1 pour la construction transitive, C2 pour la construction pronominale).

(i) Avec la forme transitive *battre*, l'exemple (26) renvoie à « l'état résultant », qui peut se traduire par une glose telle que 'Paul a vaincu Jacques' ('Jacques est battu'¹³). L'état résultant associé à cet exemple signifie donc que *Jacques*, qui était 'l'adversaire' de *Paul*, ne l'est plus, parce qu'il est passé au statut de 'vaincu'.

L'exemple (27), avec la forme pronominale *se battre*, combinée avec la préposition *avec*, renvoie à une situation tout à fait différente : il marque simplement qu'il y a eu un duel qui a opposé *Paul* à *Jacques*, sans que le résultat ne soit explicité. Autrement dit, *se*

¹³ Il faut préciser que cette interprétation est due non seulement à la forme transitive du verbe (au passé composé), mais aussi au syntagme prépositionnel *en duel*, qui implique *a priori* l'idée de la « fin ».

battre avec, à la différence de *battre*, est liée à l'indétermination du résultat du procès, au sens où l'on est en deçà de savoir lequel des deux protagonistes a gagné.

Cela explique la contrainte associée à la forme transitive dans la série d'exemples suivante :

- (28) a. Paul **a battu** Jacques en duel, et il a gagné.
b. *Paul **a battu** Jacques en duel, mais il a perdu.
- (29) a. Paul **s'est battu** avec Jacques en duel, et il a gagné.
b. Paul **s'est battu** avec Jacques en duel, mais (finalement) il a perdu.

Entre la construction transitive et la construction pronominale, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, il y a une autre différence qui nous semble importante. Elle concerne les types de N compatibles avec l'une et/ou l'autre construction.

Tout comme dans le cas de concurrence *se battre avec/se battre contre*, les types de N compatibles avec la position de complément (C1 pour la construction transitive, C2 pour la construction pronominale) ne sont pas les mêmes, sauf les cas où les N sont du type /humain/ (cf. (30)) :

- (30) a. Paul **a battu** Jacques en duel.
b. Paul **s'est battu** avec Jacques en duel.
- (31) a. Paul **a battu** le blé/le fer.
b. ?? Paul **s'est battu** avec le blé/le fer.
- (32) a. *Paul **bat** la serrure depuis ce matin.
b. Paul **se bat** avec la serrure depuis ce matin.

Dans les paragraphes qui suivent, nous reviendrons sur une partie des problèmes qui ont été soulevés ci-dessus.

3. Etude du verbe *battre* (transitif)

3.1. Inventaire des valeurs (TLF)

A notre connaissance, il n'existe pas d'étude systématique sur le verbe *battre*. Nous partons de l'inventaire des valeurs proposé par le *TLF*. Nous nous intéresserons uniquement à la construction transitive.

Dans ce dictionnaire, on trouve deux emplois principaux de la construction transitive du verbe *battre*, fondée sur la caractérisation générale selon laquelle « l'idée dominante est celle de coups donnés » :

i) « frapper des coups répétés » ;

ii) « atteindre par des coups répétés de manière à anéantir quelqu'un ou quelque chose ».

A chacune de ces valeurs, le dictionnaire associe une caractérisation d'ordre aspectuel : « imperfectif » (pour l'emploi (i)) et « perfectif » (pour l'emploi (ii)). Selon les propriétés lexicales du N en C1, plusieurs sous-cas sont distingués :

(i) Emploi « imperfectif »

(a) [Le N en position de C1 est du type /animé/]

battre un enfant, un animal; battre qqn jusqu'au sang ;

Il avait envie de la battre, de l'étrangler, de lui arracher les cheveux!

(b) [Le N en position de C1 est du type /inanimé/ (avec l'idée d'un instrument qui frappe)]

(b1) [Inanimé naturel] :

battre le blé (avec un fléau) ; battre les buissons ;

(b2) [Inanimé fabriqué] :

battre le tambour, la grosse caisse ; battre un tapis (avec une tapette) ; battre le fer (avec un marteau) ;

(ii) Emploi « perfectif »

(a) Battre qqn

battre l'adversaire, l'ennemi ;

battre qqn à la course ;

[...] je lancerai un défi à Lacordaire, et je le **battrai** aux échecs. Il déteste perdre ;

(b) Battre qqch

battre un record ; battre tous les records

L'examen de cet inventaire des emplois de *battre* proposé par *TLF* soulève un certain nombre de questions :

- En premier lieu, on peut se demander sur quels critères est fondée la distinction entre les emplois « imperfectif » et « perfectif » pour lesquels le dictionnaire ne donne pas de définition. S'il est possible d'associer l'aspect « perfectif » à *battre un adversaire* plus intuitivement qu'à *battre un enfant* (« imperfectif »)¹⁴, cette opposition n'est pas toujours évidente. Par exemple, *battre le blé* (classé dans l'emploi « imperfectif ») n'est guère interprétable que lorsqu'un certain état est visé, qui est normalement l'état où le grain est séparée de l'épi ; de même, *battre le fer* est nécessairement lié à l'état résultant qui correspond à l'état du métal travaillé, qui implique la transformation plus ou moins grande du métal¹⁵.

- De plus, l'idée générale de 'coups donnés' que propose le dictionnaire ne semble pas généralisable. Par exemple, il est difficile de reconnaître cette idée dans des exemples comme *battre le record/son propre record* (à moins que l'on n'ait recours à la « métaphore ») ; en revanche, ce qui est présent dans ces exemples, c'est une sorte de 'changement'/'renouvellement du record' : une fois que le *record est battu*, celui-ci n'est plus le même, dans la mesure où l'on est en présence d'un nouveau *record*.

Cette idée de transformation, ou, en d'autres termes, celle de la création d'un état nouveau se trouve également dans l'exemple de *battre des œufs*, souvent glosé comme 'mélanger, remuer'. Ici, il ne s'agit en fait pas simplement de mélanger des œufs, mais ce mélange est lié à la transformation de l'état des *œufs* : à l'issue de ce processus, *les*

¹⁴ Et cela à cause des propriétés lexicales que vérifie *adversaire*.

¹⁵ C'est probablement ce qui explique le fait qu'on peut *battre le fer* mais qu'on ne peut guère *battre l'acier*.

œufs passent d'un état initial, où le jaune et le blanc coexistent séparément, à un état nouveau, où on ne peut plus distinguer le jaune du blanc¹⁶.

3.2. FS de *battre*

Compte tenu de la discussion ci-dessus, nous proposons une FS minimale du verbe *battre* :

Battre signifie qu'une force (**a**) se manifeste en relation avec un site (**b**). La nature du site définit la forme spatio-temporelle (**c**) à travers laquelle se manifeste la force.

Commentaires :

- Cette FS articule la force (**a**) dans son état « potentiel » (dans la mesure où elle n'a pas de forme en soi) et son actualisation (manifestation) : c'est à travers un site (**b**) qu'elle acquiert une certaine forme spatio-temporelle (**c**)¹⁷. En d'autres termes, la force est « discrétisée » à travers un site sur lequel elle se manifeste.
- Du point de vue de cette FS, les valeurs qu'on a vues dans les exemples ci-dessus « l'idée de coups » (considérée par le *TLF* comme « idée générale ») ou la « transformation d'un état », etc. peuvent s'interpréter comme une manifestation particulière de la force.

3.3. Illustration

Afin d'illustrer et compléter la discussion de la FS de *battre*, nous reprenons une partie des données introduites ci-dessus.

3.3.1. *Emploi dit « imperfectif » de battre*

¹⁶ Un autre exemple *battre des cartes* semble représenter un cas similaire, dans la mesure où l'ordre dans lequel les cartes sont rangées change.

¹⁷ L'élément **c** qui désigne « la manifestation spatio-temporelle » n'est pas *a priori* lexicalisé.

Dans cet emploi, nous dirons que le N en position de C1 correspond au « site » (élément **b**) assimilé au « point d'impact » de la force (élément **a**). La forme spatio-temporelle (élément **c**) s'interprète comme 'coups'¹⁸, qui n'est pas lexicalisé. L'emploi imperfectif peut être illustré par les exemples suivants :

(33) Paul *bat* sa femme.

(34) Paul *bat* le tambour.

(35) Paul *bat* le blé.

Dans ces exemples, le N en Co (*Paul*) lexicalise l'élément **a**¹⁹ ; l'élément **b** est lexicalisé par le N en position de C1. L'interprétation de chaque énoncé dépend des propriétés lexicales de ce N qui détermine quelle forme spatio-temporelle prend l'élément **a** :

A l'exemple (33) on peut associer une glose comme *Paul a donné des coups (de poing) à sa femme*. L'interprétation de 'coups' comme forme spatio-temporelle que prend la force dont *Paul* est le porteur est inséparable du fait que *sa femme* les reçoit en tant que 'point d'impact'. Il faut insister sur le statut du N en position de Co : *Paul*, en tant que porteur de la force, n'est pas un 'individu' (à ce titre il n'est pas « agent » du procès), mais 'une force en action'.

De même, dans l'exemple (34), il s'agit de 'donner des coups'. Cependant, compte tenu de la propriété lexicale du *tambour*, pris comme « site » (**b**), la manifestation spatio-temporelle de la force est interprétée, non pas tant comme 'les coups' que *Paul* donne à l'instrument, mais comme 'la production des sons' qui en résulte. La manifestation de la force est d'ordre sonore.

Dans (35), la manifestation de la force s'appréhende comme la transformation du « site » (**b**) : comme on l'a vu plus haut, *le blé* (« site ») est associé à son état initial où

¹⁸ Sans pouvoir entrer dans une analyse détaillée du terme *coup*, une grande partie de ses emplois renvoie à l'idée de manifestation spatio-temporelle d'une force : cf. *coup d'œil*, *coup de téléphone*, *coup de couteau*, *coup de feu*, etc. Dans toutes ces expressions, il s'agit d'une manifestation « discrète » d'une force, le N introduit par la préposition *de* spécifiant 'l'instrument', 'le dispositif' ou encore 'l'organe' par lequel passe la force en question pour se manifester.

¹⁹ Plus précisément, *Paul* en tant que 'porteur de la force' dont l'actualisation est en attente.

le grain et l'épi sont inséparables. La transformation du site signifie que le blé passe à un autre état, où le grain est séparé de l'épi²⁰.

Pour insister sur le fait que les propriétés lexicales du N conditionnent ce qu'il faut entendre par « manifestation spatio-temporelle » de la force, nous prenons un exemple *battre la campagne*, considéré comme une expression idiomatique :

(36) Paul a *battu* la campagne.

Le N *campagne* désigne un espace : en tant que « site » (**b**), il n'est que l'espace où se manifeste « la force » (**a**), et ne saurait donc être affecté par la force. D'où l'interprétation de cet exemple comme signifiant la manifestation de la force comme 'en deçà de toute efficacité', et donc, à ce titre, infiniment répété²¹.

Concernant des exemples avec la construction intransitive comme :

(37) Son cœur/pouls *bat*.

Nous faisons l'hypothèse, sous réserve d'une étude plus approfondie, que les N en position de Co lexicalise non pas la « force » (**a**), mais le site d'une force identifiée (**b**), compte tenu des propriétés du site lui-même et dont les manifestations sont appréhendées par une activité de type « perception » ('toucher', 'écouter', etc.)

Cette discussion de quelques exemples imperfectifs de *battre* montre que l'on ne saurait considérer que « coups » est la seule forme de manifestation spatio-temporelle de la force en activité. Ce sont en premier lieu les propriétés du N lexicalisant « site » (**b**) qui conditionnent les différentes interprétations de *battre*.

²⁰ La comparaison entre *battre sa femme* et *battre le blé* montre que la dimension téléonomique de la force est plus grande avec un N du type /inanimé/. Dans ce cas, il s'agit de la transformation de ce qui correspond au « site » (élément **b**). Toutefois, avec certaines déterminations supplémentaires, un N du type /humain/ peut également être associé à la dimension téléonomique : *Paul a battu sa femme à mort*.

²¹ TLF distingue trois valeurs de *battre la campagne*, ainsi que celles de ses synonymes *battre la contrée*, *les champs*, *les bois*, *les buissons* : i) « les parcourir pour chasser » ; ii) « les explorer à la recherche d'une chose précise » ; iii) « divaguer ». On observe qu'aucune de ses trois valeurs n'est associée à la problématique de l'efficacité.

3.3.2. *Emploi dit « perfectif » de battre*

Quant aux deux types d'emplois dits « perfectifs » (ex. *battre l'adversaire*, *battre un record*), ils peuvent également être analysés en partant des propriétés du N pris comme « site ».

(38) Paul a *battu* son adversaire aux échecs.

(39) Paul a *battu* le record mondial.

Dans l'exemple (38), le N en position de C1 (*son adversaire*) est pris comme « site » s'interprète comme désignant une force comparable à celle que lexicalise le N en position de Co (*Paul*)²². D'où l'idée de 'confrontation', 'affrontement' ou encore 'bagarre'. La force correspondant au N en position de C1 s'interprète, du point de vue de la FS de *battre*, comme le « site » (b), où se manifeste la force du N en position de Co, et à ce titre, sa dimension de force est subordonnée à celle du N-Co, et par conséquent, présentée comme inférieure. De là vient l'idée de 'victoire' remportée pour N-Co sur N-C1.

Dans l'exemple (39), nous considérons que le N en position de C1 doit être décrit comme entretenant un rapport étroit avec la notion de force, mais cette force n'est pas *actualisée* : *record (mondial)* désigne une force qui à un moment donné, dans un champ donné, a été supérieure à toute autre force du champ (on retrouve ici l'idée de 'confrontation' / 'compétition' présente dans le cas précédent). En tant que N en position de C1 de *battre*, cette force cristallisée (fixée) comme maximale est représentée comme le site où se manifeste la force que lexicalise N en position de Co. Et comme dans le cas précédent, la manifestation spatio-temporelle de la force actualisée s'interprète comme « supériorité de la force de N-Co sur celle de N-C1 »²³.

Ici encore, pour les deux cas de *battre-perfectif*, la manifestation spatio-temporelle de la force doit être soigneusement distinguée de celle de « coups ». Comme on le verra, ce point est crucial pour l'analyse de *se battre*.

²² Ce que marque le fait que ces deux N désignent des entités ('individu', 'équipe' ou 'collectif d'individu', etc.).

²³ D'un certain point de vue, rien n'est dit sur la manifestation spatio-temporelle de la force, si ce n'est qu'elle a eu lieu en relation avec une autre force.

4. Forme pronominale *se battre*

4.1. Valeur réciproque et valeur conative

Sur la base de l'hypothèse sur *se* d'une part, de la FS de *battre* d'autre part, nous étudions la forme pronominale *se battre*.

Nous faisons l'hypothèse que *se* marque que c'est l'élément **b** (« site ») de la FS de *battre* qui n'est pas lexicalisé comme un N instanciant l'argument A2 de la relation prédicative.

Nous illustrons cette hypothèse par les deux exemples suivants, qui correspondent respectivement à la valeur « réciproque » et à la valeur « conative »²⁴ :

(41) Paul et Jacques *se sont battus* en duel.

(42) Paul et Jacques *se sont battus* pour la liberté.

Dans (41), *Paul et Jacques* lexicalisent l'élément **a** de la FS de *battre*²⁵ ; *se* marque que l'élément **b** n'est pas lexicalisé en tant que N instanciant A2 de la relation prédicative ; compte tenu de la présence du syntagme prépositionnel *en duel*, cet élément **b** non-lexicalisé est récupéré à partir du N en position de Co (*Paul et Jacques*) lexicalisant l'élément **a**. Cependant, récupérer l'élément **b** à partir de *Paul et Jacques* lexicalisant l'élément **a** ne signifie pas que l'élément **b** ait le statut de A2. La non lexicalisation de l'élément **b** comme un N instanciant A2 signifie donc que le « site » sur lequel se manifeste la force n'est identifiable qu'indirectement : comme on l'a vu ci-dessus, *Paul et Jacques* ne sont pas des « individus », mais des « forces ».

Il y a donc une manifestation de la force en relation avec *Paul et Jacques* récupéré comme « site » (**b**), mais la manifestation spatio-temporelle (**c**) n'a pas de forme (cf. l'absence de site autonome). D'où l'interprétation de cet énoncé comme « événement » (« il y a eu une 'bagarre' ») et non « achèvement » (ce qui supposerait une victoire de

²⁴ Dans la discussion sur *se battre*, la représentation est une représentation complexe articulant trois plans (FS/relation prédicative/schéma syntaxique). D'une certaine façon, on part de la forme syntaxique de l'énoncé pour convoquer la relation prédicative et FS en tant que nécessaires au calcul de l'interprétation de l'énoncé.

²⁵ Nous insistons encore une fois sur le fait que Paul et Jacques ne sont pas interprétés comme des « individus », mais comme des « forces » en attente de ses manifestations sur un site.

l'un des deux protagonistes) à la différence de la construction transitive (cf. *Paul a battu Jacques en duel*).

Dans (42), *Paul et Jacques* lexicalisent l'élément **a** (« force ») ; l'élément **b** non lexicalisé (cf. *se*) est récupérable, non pas à partir du N en position de Co (*Paul et Jacques*) lexicalisant l'élément **a**, mais du N correspondant à **Y** (*liberté*) introduit par la préposition *pour*.

Dans le cadre du schéma prépositionnel *X pour Y*, la récupération de l'élément **b** à partir du N correspondant à **Y** signifie que celui-ci spécifie le mode d'implication de **X** (*Paul et Jacques*) dans le procès (**Y** qualifie **X –P**). Mais cet élément **b** récupéré dans **Y** n'est pas affecté par la force en action : la manifestation spatio-temporelle (**c**) n'a pas de forme. D'où l'interprétation de cet énoncé comme décrivant une situation où l'un et l'autre protagoniste déploient leur énergie, ensemble ou individuellement, pour l'instauration de la liberté, sans qu'on puisse savoir si la liberté est effectivement instaurée.

Ces deux exemples montrent que la valeur réciproque et la valeur conative ont en commun le fait qu'en l'absence d'un site autonome (**b**) sur lequel se manifeste la force (**a**), la manifestation spatio-temporelle de la force n'a pas de forme (**c**), ce qui fait que le procès s'interprète comme un « événement », et non comme « achèvement ».

4.2. Interaction entre *se battre* et les prépositions

Maintenant nous étudions les cas où le verbe pronominal *se battre* se combine avec les prépositions *avec* et *contre*. Afin de comprendre comment ces deux prépositions interfèrent avec *se battre*, il nous faut une FS minimale de ces prépositions.

4.2.1. Préposition *avec*

4.2.1.1. Etude de Choi-Jonin (2006)

I. Choi-Jonin a consacré différents articles à l'étude de la préposition *avec* (Choi-Jonin 2002 ; 2006 ; 2007). Dans Choi-Jonin (2006), l'auteure montre qu'il est possible de

rendre compte de la diversité des valeurs associées à cette préposition sur la base d'un principe unitaire.

Partant de la définition de la préposition comme un relateur, elle propose une caractérisation générale d'ordre syntactico-sémantique : au niveau syntaxique, *avec* « a comme rôle d'intégrer son régime dans une structure syntaxique plus vaste » (p.102-103) ; elle précise que ce régime (constituant) « introduit par la préposition *avec*, [...] est conçu comme un élément extérieur au domaine dans lequel il est intégré ». (p.108)²⁶ :

- (43) Paul se dispute *avec* Marie.
- (44) Paul mange *avec* Marie/*avec* les doigts/*avec* voracité.
- (45) *Avec* une telle image de femme, comment voulez-vous qu'ils puissent imaginer que d'autres aient envie de se lancer dans la bataille ?
- (46) Il est toujours calme et amusé *avec* sa jambe qui ne marche pas.
- (47) *Avec* sa maigreur et sa grosse tête, il a l'air d'un lapin dépouillé...

Avec les exemples ci-dessus, I. Choi-Jonin illustre le fait que cette intégration syntaxique peut s'opérer à différents niveaux :

- au niveau du prédicat (cf. (43)), si la valence n'est pas saturée ;
- au niveau de la prédication en tant que différents compléments (« comitatif », « instrumental » ou « manière » (44) ;
- au niveau de l'énonciation : « conditionnel », « concessif » ou « causal » (45-47) :

Le cas de *se battre avec* que nous étudions correspond au premier cas d'intégration syntaxique, illustré par l'exemple (43), où la valence n'est pas saturée. De notre point de vue, cette non saturation de valence peut être interprétée comme le fait que la seconde place d'argument (A2) de la relation prédicative de *disputer* n'est pas instanciée : < (Paul) disputer () >. Autrement dit, si le régime introduit par *avec* est conçu un élément extérieur, cette extériorité s'interprète, dans le cas de *se disputer* ou de *se battre*, comme celle par rapport à la relation prédicative.

²⁶ Cette intégration syntaxique du régime prépositionnel se traduit, au niveau sémantique, par l'idée d'une « adjonction qualitative ». Il s'agit d'une opération d'adjonction d'une propriété à un ensemble ou à une entité. Autrement dit, « la préposition *avec* classe son régime [...] comme un élément adjoint qualitativement à un ensemble sans le modifier quantitativement » (p.105).

4.2.1.2. FS de la préposition *avec*

Nous formulons la FS de la préposition *avec* de la façon suivante :

Avec signifie que **Y**, élément ‘contingent’, en tant qu’extérieur à la relation prédicative, tire son statut de sa mise en relation avec **X-P** ; en retour, **Y** définit le mode d’être de **X** dans la relation prédicative (**P**).

Commentaires :

- **X** est repéré par **Y** au sens où **Y** est source de déterminations pour **X** ; **Y** correspond au « régime de la préposition *avec* » chez Choi-Jonin.
- **X** se présente comme un élément qui a son statut d’argument dans la relation prédicative (**X-P**) ; dans les cas des verbes pronominaux, nous faisons l’hypothèse qu’il instancie A1 de la relation prédicative.
- Par élément ‘contingent’ (**Y**), nous entendons un élément qui n’a pas de statut d’argument dans la relation prédicative (il n’instancie ni la place A1, ni la place A2).
- A travers la mise en relation avec **X**, cet élément (**Y**) contingent acquiert le statut de complément (« intégration syntaxique » chez Choi-Jonin). Le terme correspondant à **Y** définit la nature du complément.
- Dire que **Y** définit le mode d’être de **X** dans la relation prédicative signifie que **Y** spécifie le mode d’implication de **X** dans la relation prédicative.

4.2.1.3. Illustration

Compte tenu de la FS de la préposition *avec*, nous montrons ci-dessous comment elle se combine avec la FS de *battre*. Nous proposons d’analyser les deux types d’énoncés suivants que nous avons mentionnés ci-dessus :

- (48) Paul *s’est battu avec* Jacques.
- (49) Paul *se bat avec* la serrure depuis ce matin.

Dans (48), comme on l'a vu, on a deux interprétations possibles : *Jacques* est soit 'adversaire' (« valeur réciproque »), soit 'allié' de *Paul* (« valeur comitative »). Dans ces deux cas, *Paul* lexicalise l'élément **a** (« force »).

La possibilité de ces deux interprétations tient au fait qu'au départ, *Jacques* introduit par la préposition *avec* correspond à **Y**, défini comme élément contingent au sens où il n'a pas de statut *a priori* dans la relation prédicative ; intégré par sa mise en relation avec **X-P** (*Paul* est A1 de la relation prédicative de *battre*), *Jacques* s'interprète soit comme l'élément **b**, soit comme l'élément **a** de la FS de *battre*.

- Dans le cas où *Jacques* est interprété comme 'adversaire' de *Paul*, nous dirons que l'élément **b** de *battre* non lexicalisé (cf. *se*) est récupéré à partir de *Jacques* (**Y**) introduit par la préposition *avec* : *Jacques*, en tant que **Y** de *avec*, défini comme élément extérieur à la relation prédicative (il est hors du schéma prédicatif, et à ce titre il n'est pas A2), n'est que secondairement « site ». Autrement dit, compte tenu de ses propriétés, *Jacques* s'interprète non pas comme « individu », mais comme « force ». Ce qui fait qu'entre *Paul* (**a**) et *Jacques* (**b**), il y a interaction comme manifestation spatio-temporelle de la force, mais cette interaction ne peut pas s'interpréter comme une victoire de **a** sur **b** (contrairement à ce qu'on a dans la construction transitive), précisément **b** n'est secondairement que le site.

- Dans le cas où *Jacques* est interprété comme « allié » de *Paul*, nous faisons l'hypothèse qu'à la différence du cas précédent, l'élément **b** n'est pas récupéré à partir de *Jacques* (**Y**), mais qu'il n'est récupérable que contextuellement : un éventuel adversaire des deux protagonistes. Ce qui est confirmé, comme on l'a vu ci-dessus, par la possibilité d'introduire celui-ci par la préposition *contre* : *Paul s'est battu avec Jacques contre les Allemands*.

Cependant, si *Jacques* ne lexicalise pas l'élément **b**, il correspond à **Y** du schéma prépositionnel, et à ce titre, *Jacques* (**Y**) tire son statut, de sa mise en relation avec *Paul* (**X**), dans la relation prédicative, où *Paul* instancie A1. Cette mise en relation de *Jacques* avec *Paul* signifie que *Jacques* se voit conférer indirectement le statut de 'combattant' associé à *Paul*. A la différence du cas précédent, il n'y a pas d'interaction entre *Paul* (**a**) et *Jacques* (**a**).

On peut résumer la différence d'interprétation du terme en position de C2 (*Jacques*) :

- Dans le premier cas, *Paul* et *Jacques* ont chacun un double statut : ils correspondent respectivement à l'élément **a** et à l'élément **b** de la FS ; en même temps, l'un et l'autre terme ont respectivement le statut de **X** et de **Y** du schéma prépositionnel. Toutefois, *Jacques* n'est pas assigné à la place (n'instancie pas) A2. Ce point est crucial pour comprendre pourquoi cet énoncé peut exprimer une situation de « bagarre » : *Jacques* (**Y**) bien qu'il corresponde à l'élément **b**, n'a pas de rapport avec la place A2. Ce qui bloque la valeur résultative ('victoire').

- Dans le second cas, *Paul* a un double statut : celui de l'élément **a** de la FS qu'il lexicalise d'une part, celui de **X** du schéma prépositionnel ; quant à *Jacques*, il a le statut de **Y** ; et il s'interprète comme ayant à voir avec l'élément **a**, mais un **a** qui n'est pas A1²⁷ : il entre dans un rapport à *Paul* comme **X-P**.

Dans l'exemple (49), il s'agit d'une valeur « conative ». Ce type d'exemples est comparable avec l'exemple précédent *Paul s'est battu avec Jacques*, où celui-ci s'interprète comme l'adversaire de *Paul*, dans la mesure où l'élément **b** est récupéré à partir du N en position de C2 (*la serrure*). Cependant, compte tenu de sa propriété lexicale /inanimé/, *la serrure* ne peut pas s'interpréter comme une « force » et donc comme l'adversaire de *Paul*.

Cet exemple ne décrit donc pas une « bagarre », mais une difficulté à laquelle le protagoniste est confronté : *la serrure* ne fonctionne pas et *Paul* s'efforce de la faire fonctionner.

Tout comme dans l'exemple *Paul s'est battu avec Jacques* (où *Jacques* est interprété comme « adversaire »), *la serrure*, bien qu'elle récupère l'élément **b**, n'a pas de rapport avec la place d'argument A2. D'où l'interprétation de cet énoncé décrivant une situation où *Paul* s'efforce de faire fonctionner la serrure, sans qu'on puisse savoir sa réussite ou non²⁸. L'introduction d'une durée (cf. *depuis ce matin*) vient renforcer cet aspect conatif²⁹.

²⁷ En revanche, *Paul* est et **a** et A1.

²⁸ Nous avons vu que dans l'exemple (32), la construction transitive *battre la serrure* n'est pas possible. Cela tient au fait que *serrure* est un *mécanisme* dont la mise en action est régulée. Ce qui entre en contradiction avec l'interaction entre **a** et **b** d'où découle la manifestation spatio-temporelle de la force (**c**).

²⁹ Dans cet exemple, *la serrure* n'est pas simplement le « site » de la manifestation de la force de *Paul* : en tant que **Y** (du schéma prépositionnel de *avec*) elle spécifie le mode d'implication de *Paul* en tant que « force » dans le procès. Autrement dit, *serrure* en tant que **Y** discerne *Paul* (**X**) et donc spécifie en quoi il y a manifestation spatio-temporelle de cette force. Nous dirons

4.2.2. Préposition *contre*

4.2.2.1. Etude de Paillard (2003)

Pour la préposition *contre*, nous nous appuyons sur l'article de Paillard (2003) où il propose une caractérisation générale de cette préposition. Nous reprenons ci-dessous la FS de *contre* qu'il propose (Paillard 2003 : 250) :

FS de *contre*

Y spécifie l'orientation de **X** comme étant l'inverse de celle dont **Y** est le support

Ci-dessous nous reprenons les commentaires donnés par Paillard :

- **X** et **Y** sont des éléments 'orientés'. Par élément 'orienté', il faut entendre un élément dont la position (statique ou dynamique) est définie en relation avec un élément extérieur, pris comme « pôle d'orientation ».
- « Inverse » recouvre des interprétations fort différentes selon les emplois. Chaque emploi met en jeu une interprétation particulière de la notion de « inverse ».

En reprenant les étiquettes proposées par les dictionnaires, Paillard propose de distinguer les quatre valeurs suivantes de *contre* :

- (50) « hostilité » : Ils luttent *contre* les envahisseurs.
- (51) « proximité » : Le lit est *contre* le mur.
- (52) « équivalence » : Paul a échangé ses dollars *contre* des francs.
- (53) « proportion » : On trouve vingt films médiocres *contre* un bon.

Sur la base de l'hypothèse que cette polysémie associée à *contre* est un produit de l'interaction régulée entre *contre* et les termes qui lexicalisent les éléments **X** et **Y**, il propose de rendre compte de cette interaction de deux points de vue :

que ce qui est mis en avant, c'est l'élément **c** (manifestation spatio-temporelle de la force) de la FS de *battre*, précisément du fait que *serrure* (**Y**) n'est **b** qu'en tant que spécifiant le statut de *Paul* dans la relation prédicative (**X-P**).

- Du point de vue de la préposition (Configuration) : il s'agit de rendre compte du rapport qu'un verbe entretient avec la préposition, selon que les termes lexicalisant **X** et **Y** sont par ailleurs les éléments de la FS verbale³⁰.

- Du point des propriétés des termes qui lexicalisent les éléments **X** et **Y** (Modes d'instanciation) : il s'agit d'examiner dans quelle mesure les termes lexicaux, compte tenu de leurs propriétés, entretiennent un rapport avec la notion d'orientation mise en œuvre par *contre*³¹.

Sur la base d'une combinaison de deux points de vue sur l'interaction entre la préposition *contre* et les termes lexicaux, chaque emploi de *contre* peut être considéré comme « une réalisation particulière de la FS au sens où il relève d'une configuration d'une part, d'un mode d'instanciation d'autre part ». (Paillard 2003 : 254)

Par exemple, dans l'énoncé (50) : *Ils ont lutté contre les envahisseurs*, du point de vue du rapport que le verbe entretient avec la préposition, *ils* (**X**) et *les envahisseurs* (**Y**) sont par ailleurs les éléments de la FS du verbe *lutter* ; du point de vue du rapport que les termes lexicaux lexicalisant **X** et **Y** entretiennent avec la notion d'orientation, il y a une relation primitive du type « agentive » entre *ils* et *les envahisseurs*.

4.2.2.2. *se battre contre*

³⁰ Dans Paillard (2003), trois configurations **A**, **B**, **C** sont distingués :

- La configuration **A** concerne les cas où les termes lexicalisant **X** et **Y** ne sont pas les éléments de la FS d'un verbe. Ex. *seul contre tous*

-La configuration **B** concerne les cas où les termes lexicalisant **X** et **Y** sont tous deux les éléments de la FS d'un verbe. Les exemples (50), (51) et (52) correspondent à cette configuration.

-La configuration **C** concerne les cas où l'un des termes est pris dans un double rapport : d'un côté, **X** est l'élément de la FS d'un verbe, de l'autre il correspond à **X** dans la relation **X contre Y**.

³¹ Ici encore trois cas sont distingués :

-Les items lexicaux ne sont pas orientés en soi, mais ils entrent dans une relation primitive (ex. localisation, relation agentive, etc.) ex. (51)

-Les items lexicaux sont orientés en soi. Par ailleurs, ils entrent dans une relation primitive (ex. (50).

-Les items ne sont pas orientés. Il n'y a pas de relation primitive entre eux. La seule relation existant entre les items est celle que confère la préposition *contre*, en projetant sa sémantique sur les items (ex. *cinq contre un*)

Nous faisons l'hypothèse que *se battre contre* correspond au même type d'interaction que pour *lutter*. Nous distinguons deux cas selon les propriétés lexicales du N en position de C2 introduit par *contre*.

Ainsi, dans l'exemple suivant où l'on a un N /humain/ en position de C2 :

(54) Paul *s'est battu contre* Jacques.

Du point de vue du rapport entre la préposition et le verbe, *Paul* et *Jacques* qui correspondent respectivement à **X** et à **Y** du schéma prépositionnel sont par ailleurs les éléments de la FS de *battre* : *Paul* (**a**), *Jacques* (**b**) ; du point de vue du rapport des termes avec la notion d'orientation, il y a une relation primitive du type « agentive » entre **X** et **Y** doublement orientés : *contre* définit *Paul* (**X**) orienté comme ayant pour pôle d'orientation *Jacques* (**Y**) et son orientation est inverse de celle de ce dernier. Ici on retrouve la sémantique de 'l'affrontement' : *Jacques* (**Y-b**) s'interprète comme une « force » dont l'orientation est inverse de celle de *Paul* (**X-a**).

Dans l'exemple suivant où l'on a des N autres que /humain/ en position de C2 :

(55) Paul *s'est battu contre* la discrimination/l'injustice.

Comme dans l'exemple précédent, du point de vue du rapport entre la préposition et le verbe, *Paul* et *la discrimination/l'injustice* qui correspondent respectivement à **X** et à **Y** du schéma prépositionnel sont par ailleurs les éléments de la FS de *battre* : *Paul* (**a**), *la discrimination/l'injustice* (**b**) ; cependant, du point de vue du rapport des termes avec la notion d'orientation, si **Y** (*la discrimination/l'injustice*) a à voir la notion d'orientation, cela tient à la dimension négative/détrimentale du N.

A la différence du cas précédent, **b** (« site ») ne peut pas s'interpréter comme « force » (il n'y a donc pas d'affrontement).

Compte tenu de la sémantique de *contre*, **b** n'est pas un simple « site » : le terme (*la discrimination/l'injustice*) pris comme **Y** a un double rapport à *Paul* (**X**) : en tant que **Y**, il spécifie **X** dans le procès (*contre* porte sur **X-P**) ; en tant que N lexicalisant l'élément **b**, il est le site par rapport auquel se manifeste la force.

5. Synthèse

Dans ce chapitre, sur la base de la distinction des trois plans de la représentation du verbe (relation prédicative, FS et schéma syntaxique), nous avons caractérisé *se* comme la marque du fait qu'un des éléments de la FS verbale n'est pas associé à un N instanciant une des places d'argument. Nous avons montré que différentes valeurs (dont la valeur « réciproque ») associées à *se* peuvent être décrites selon les modes de récupération par différents moyens de cet élément non-lexicalisé que nous avons caractérisé comme « manque ».

Afin d'illustrer l'opération que marque *se*, nous avons étudié le cas de *se battre*. Partant d'une FS du verbe *battre*, qui articule trois éléments « force » (**a**), « site » (**b**) sur lequel se manifeste la force et la « manifestation spatio-temporelle de cette force » (**c**), nous avons essayé de mettre en évidence le mécanisme de pronominalisation de *battre*. En étudiant quelques cas où *se battre* se combine avec les prépositions *avec* et *contre*, nous avons montré comment le mécanisme complexe où interviennent *se*, la FS de *battre* et celle des prépositions permet de rendre compte des différentes valeurs : « réciproque », « conative » et « comitative ».

Sur la base de notre hypothèse sur *se*, nous avons également cherché à différencier la construction réfléchi et la construction réciproque comme marquant deux opérations distinctes.

Si les deux constructions ont en commun le fait que par le biais de *se*, le ou les N en position de Co sont indifférenciés, au sens où ils lexicalisent deux éléments de la FS verbale et qu'ils instancient A1 de la relation prédicative, la construction réfléchi ne saurait être considérée comme le « prototype » dont la construction réciproque serait la dérivée.

Dans la construction réfléchi, le et les N en question sont interprétés « par défaut » comme permettant de récupérer A2, alors que dans la construction réciproque, ils renvoient indistinctement à A1 et à A2. De ce point de vue, la construction réciproque renvoie à une double indifférenciation : indifférenciation des N en rapport avec les éléments de la FS verbale d'une part, indifférenciation en rapport avec l'instanciation des places d'argument, d'autre part.

Chapitre II

Etude des adverbes *réciroquement* et *mutuellement*

Dans le présent chapitre, partant d'une description détaillée des adjectifs *réciroque* et *mutuel*, nous étudions les adverbes *réciroquement* et *mutuellement*, que les grammaires de référence considèrent comme « marqueurs de réciprocité ».

L'objectif consiste à montrer que ces deux adjectifs/adverbes contribuent chacun à sa façon à donner une visibilité particulière à la réciprocité.

1. Place de *réciroque* et *mutuel* au sein des adjectifs

Les adjectifs *réciroque* et *mutuel* occupent une place particulière dans la classe des adjectifs, dans la mesure où ils ne se laissent pas classer dans les deux sous-classes d'adjectifs qu'on distingue traditionnellement : « adjectifs qualificatifs » et « adjectifs relationnels ».

C. Schnedecker (2002b) a consacré un article à l'étude de ces adjectifs du « troisième type », qu'elle appelle « situationnels », compte tenu du fait que les critères utilisés pour identifier les deux types traditionnels d'adjectifs ne permettent pas de décrire. Les adjectifs *réciroque* et *mutuel* qui nous intéressent figurent dans cette catégorie d'adjectifs.

Schnedecker distingue les deux sous-classes suivantes :

- a) les adjectifs indiquant une relation d'ordre : *aîné, cadet, favori, consécutif, subséquent, successif* ;
- b) les adjectifs impliquant une « comparaison », parmi lesquels elle distingue encore plusieurs séries d'adjectifs, selon qu'ils expriment telle ou telle notion :

- **Unité** : *unique* (lorsqu'il est antéposé), *seul* ;
- **Identité** : *analogue, comparable, convergent, égal, équivalent, identique, parallèle, similaire* ;
- **Altérité** : *contraire, différent* (antéposé), *distinct, divergent, divers* (antéposé) ;
- **Proximité** : *coextensif, coïncident, conjoint, connexe, coordonné, contigu* ;
- **Eloignement** : *disjoint, séparé* ;
- **Réciprocité** : *réciproque, mutuel*.

Sur la base de cette liste, Schnedecker tente de dégager successivement 1) les points de disparité entre eux ; 2) leurs points communs syntactico-sémantiques ; 3) leurs propriétés communes sur le plan étymologique, morphologique, syntaxique, et sémantique.

Dans les paragraphes qui suivent, en reprenant quelques-uns des tests que propose Schnedecker, nous essaierons de dégager les particularités de *réciproque* et de *mutuel*, ainsi que leurs différences de contrainte de distribution.

1.1. Points de disparités

Le premier point concerne les positions que ces adjectifs peuvent ou non occuper dans un syntagme nominal (antéposé ou postposé). Parmi les adjectifs compatibles avec les deux positions, certains sont liés à deux interprétations différentes selon les positions :

- (1) a. Rome, l'*unique* objet de mon ressentiment
- b. Le Talmud, ce livre *unique* (\approx irremplaçable, exceptionnel)

Concernant *réci-proque* et *mutuel*, si *a priori* (c'est-à-dire « hors contexte ») la postposition de ces adjectifs ne soulève pas de problèmes, l'antéposition de *réci-proque* est très contrainte, à la différence de *mutuel* qui apparaît souvent antéposé :

- (2) a. [...] de toute façon, ce fut une belle histoire d'amour *réci-proque/mutuel*. (FT)
- b. Ainsi, pendant les deux ans que ces images resteront online, Stéphanie et Charles pourront réentendre leur *mutuel/ ??réci-proque* « yes ». A moins qu'ils n'aient divorcé entre-temps. (*Libération*)
- c. Au bout de plusieurs années, je suis passionnément certain qu'au bout de plusieurs années ce coude à coude, cette *mutuelle / ??réci-proque étreinte*, cet ardent corps à corps deviennent si naturels qu'on n'a plus le sentiment de serrer de toutes ses forces, de toute sa volonté, mais d'être serré [...]. (FT)

Le deuxième point concerne la position d'attribut : certains adjectifs la refusent totalement (cf. (3)), d'autres la tolèrent à condition, soit qu'ils apparaissent avec un sujet pluriel (4c), soit qu'ils soient suivis d'un complément prépositionnel (4d) :

- (3) *Mon frère est *aîné/cadet/préféré/favori*.
- (4) a. *L'argument était *analogue/comparable*.
 b. Les arguments étaient *analogues/composables*.
 c. L'argument était *analogue* au précédent.

Sur ce point, les adjectifs *réci-proque* et *mutuel* présentent eux aussi une nette différence de distribution : *mutuel* est *a priori* bloqué en position d'attribut :

- (5) a. Il me hait, et c'est *réci-proque/ ?? mutuel*. (FT)
- b. A la fin du tournage, j'étais très amoureuse de lui. L'ennui, c'est que ce n'était pas *réci-proque / *mutuel*. Pour lui, je n'étais rien d'autre qu'une des nombreuses actrices avec qui il avait travaillé. (M.-S., Bertrand, *La véritable Ingrid Bergman*, 2002)
- c. - Je te méprise. – C'est *réci-proque/*mutuel* !

1.2. Points communs syntactico-sémantiques

Voici les trois propriétés communes dégagées par Schnedecker :

(a) Ces adjectifs ne se laissent pas coordonner avec un adjectif qualificatif :

(6) a. *Un point (*sérieux/intéressant*) et (*consécutif/analogue*)

b. *Un seul et sérieux point

Sur ce point, les adjectifs *réci-proque* et *mutuel* font exception : apparemment, il n'y a pas de contraintes pour ce qui est de la coordination entre ces adjectifs et les adjectifs qualificatifs comme le montrent les exemples suivants :

(7) De ce fait, le contrôle est moins assuré et moins direct, et "l'information *réci-proque et sincère* des employeurs et des salariés, tant à l'échelon de l'entreprise qu'à l'échelon professionnel "inscrite dans le texte de juin 1953, ne semble pas à la Cftc s'être réalisée. (FT)

(8) Ne devrait-ce point être une tâche agréable et digne, pour un homme d'état, d'avoir une vue d'ensemble sur l'influence *naturelle et réci-proque* de toutes les classes... ? (FT)

(9) Notre aventure a commencé par un béguin physique, *mutuel et spontané*, - et ça ne pouvait pas mieux commencer ! (FT)

(10) Dans cet événement exceptionnel, comment ne pas voir, tout d'abord, la preuve du *mutuel et ardent* intérêt que nos deux nations se portèrent au long des siècles ? (FT)

(b) Ils sont incompatibles avec la graduation : certains refusent à fois la forme comparative et superlative, d'autres refusent la première, mais sont compatibles avec la modification par *très* :

(11) *Ce point-ci est *plus analogue que* ce point-là.

(12) Un point *très analogue*

Si *réci-proque* et *mutuel* ne sont compatibles avec aucune de ces formes de graduation (ex. (13)-(14)), il n'en reste pas moins que *réci-proque* (et non *mutuel*) est compatible avec d'autres formes de graduation comme l'adverbe *parfaitement* ou l'expression adverbiale *tout à fait*¹:

- (13) C'est l'amour *très/*plus *réci-proque/mutuel*.
- (14) Infinie connivence aussi entre les deux artistes [=Moebius et Miyazaki] qui parlent d'égal à égal, avec une admiration *parfaitement réci-proque/*mutuelle*. (www.actuabd.com/Fabuleuse-rencontre-entre-Miyazaki-et-Moebius)
- (15) On peut dire que c'est une influence *tout à fait réci-proque/ *mutuelle*. Même si l'Opus Dei a moins d'importance dans les organes décisionnels du Vatican aujourd'hui que sous Jean Paul II. (*Le Monde*)

(c) Ils ne qualifient pas le terme auquel ils se rapportent, au sens où ils ne dénotent pas des caractéristiques essentielles (ex. (16a-b)) ni permanentes (17-18) :

- (16) a. Lucie est [*préférée, semblable*].
b. *Lucie a une caractéristique/qualité : elle est [*préférée, semblable*].
- (17) Lucie est {un être/quelqu'un de} *préférée, semblable, aînée, favorite* vs *gentil*.
- (18) *{quelque chose de} *favori/préféré/successif, réci-proque, mutuel, égal, parallèle, identique, contraire, distinct, divergent*.

2. Différences de distribution supplémentaires

Aux contraintes syntactico-sémantiques ci-dessus dégagés par Schnedecker pour les adjectifs « situationnels » en général, nous pouvons ajouter une série de contraintes de distribution concernant *réci-proque* et *mutuel*.

¹ Avec *tout à fait*, il nous semble plus juste de parler de « conformité » entre plusieurs termes, que de parler de « graduation ». Nous reviendrons sur ce point lorsque nous étudions cette contrainte.

(a) Avec des adverbes exprimant la négation tels que *non-*, *nullement*, seul *réciproque* est possible :

(19) Mais elle était là, toujours aussi superbe et dégoûtée. Sauf que moi, je savais. Et, je ne l'aimais plus. C'était la fin d'une grande passion. *Non réciproque* / **mutuelle*. (FT)

(20) Elle nous a repérés dans les couloirs. « Votre visage, toujours absorbé. C'est...c'est attirant ». Attirance *nullement réciproque* / **mutuelle* : sa maigreur, même sa curiosité. (FT)

(b) Dans un SN avec le déterminant *même*, seul *réciproque* est possible :

(21) Ils se retrouvaient toujours avec joie au Rosebud pour commenter leurs derniers écrits avec la *même* admiration *réciproque* / *??mutuelle*, un peu surfaite, toujours enjouée. (FT)

(22) L'équipe portugaise est d'une efficacité et d'une gentillesse remarquables, mais je suis content aussi de retrouver Raphaël, qui a fait l'image de tous mes films. Il y a toujours la même complicité et la *même* compréhension *réciproque* / *?? mutuelle*. (*Libération*)

(c) Avec un certain type de prédicats comme *attendre* qui envisagent une réaction, seul *réciproque* apparaît :

(23) J'*attends* d'elle l'amour *réciproque* / *??mutuel*, le rêve. (FT)

(24) Je *m'attendais*, de votre part, à un traitement *réciproque* / *??mutuel*, puisqu' il paraît que nous ne sommes ni l'un ni l'autre aveugles, mon pauvre ami. (FT)

(d) *Réciproque* et *mutuel* forment chacun quelques expressions (quasi-) figées² :

(25) (Société) d'assurance *mutuelle* / **réciproque*

(26) Crédit *mutuel* / **réciproque*

(27) Pari *mutuel* / **réciproque* urbain (=P.M.U.)

² Dans notre démarche, une expression figée n'est pas une donnée qui ne relèverait d'aucune explication, mais au contraire une donnée qui fait apparaître des contraintes cruciales.

- (28) Enseignement (*mutuel*/**récioproque*)
- (29) Traité de défense (*mutuelle* / ?*récioproque*)
- (30) Proposition (*récioproque*/**mutuelle*)³

(e) *Récioproque* et *mutuel* connaissent respectivement une forme substantivée (31-32), ainsi qu'une forme verbale (33-34) :

- (31) Freud détestait le cinéma, mais *la récioproque* /**la mutuelle* n'est pas vraie. Hollywood a adoré la psychanalyse et l'a pillée. (*Le Monde*)
- (32) L'adhésion à une *mutuelle*/**récioproque* santé est ouverte à tous.
- (33) –Je vous adresse mes meilleurs vœux. – Je vous les *récioproque*/**mutualise*. (*Grand Robert*)
- (34) Toujours le principe du capitalisme: privatiser les bénéfices, *mutualiser* les risques. (*Le Monde*)

Ces exemples montrent que chaque adjectif est associé à des contraintes de distribution complexes au sein des adjectifs « situationnels » renvoyant à « la réciprocité » dans la classification proposée par Schnedecker : l'idée même de la réciprocité apparaît comme hétérogène, et les deux adjectifs *récioproque* et *mutuel*, bien que regroupés sous l'étiquette de la réciprocité, semblent exprimer deux façons radicalement distinctes de renvoyer à cette notion.

3. Description des dictionnaires

A notre connaissance, il n'existe pas d'études systématiques sur les adjectifs *récioproque* et *mutuel* dans la littérature consacrée à l'étude de la réciprocité en français. En

³ Selon *Petit Robert*, une *proposition récioproque* correspond à deux propositions où le terme en position de sujet est commutable avec le terme en position d'attribut, telles que *L'homme est un animal raisonnable. L'animal raisonnable est l'homme ; L'Asie est la plus grande contrée de l'ancien monde. La plus grande contrée de l'ancien monde est l'Asie.*

revanche, on trouve la définition de ces adjectifs dans plusieurs dictionnaires et grammaires.

Dans les paragraphes qui suivent, nous examinons successivement la définition proposée par trois ouvrages : Littré (1994-99), Bénac (1956-82) et Hanse (1987). Ce choix n'est pas aléatoire : chaque auteur met en valeur un ou plusieurs aspects pertinents des adjectifs, ce qui nous permettra de mieux cerner des caractéristiques essentielles de *réci-proque* et *mutuel*.

3.1. Littré (1994-99)

Dans le *Dictionnaire de la langue française* d'E. Littré, on trouve la définition suivante des deux adjectifs :

« *mutuel* désigne l'échange ; *réci-proque* le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre ; le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit ». (Littré : 4066)

La définition des deux adjectifs que propose Littré apparaît en fait comme très proche de celle qu'on trouve dans leur étymologie :

- *Réci-proque* vient des deux morphèmes composés du latin : *reco-s* (>ré) et *procos* (>pro : pour, pro), signifiant que « qui va en arrière après avoir été en avant ». Y sont associées des valeurs telles que « alternant, renversé, répercuté ».

- *Mutuel* vient du mot latin *mutuus* auquel le dictionnaire attribue des valeurs « réci-proque, qui s'échange » ; le mot lui-même dérive du verbe *mutare* qui signifie « changer, échanger ». (*Le Dictionnaire étymologique de la langue française*)

Ce qui oppose *mutuel* et *réci-proque* pour Littré réside donc en ce que chaque adjectif privilégie telle ou telle composante de la réciprocité, prise au sens « anthropologique » du terme, un rapport mettant en jeu les trois composantes suivantes : « donner », « recevoir », « rendre ». Avec *mutuel* on a une focalisation sur les composantes *donner*

et *recevoir* (que Littré définit comme « échange »), alors que *récioproque* privilégie la composante *rendre* (« retour »). Pour illustrer cette définition, il ajoute encore un point :

« On dit que l'affection est *mutuelle*, pour signifier qu'on s'aime l'un l'autre ; on dit qu'elle est *récioproque*, pour marquer qu'on se rend sentiment pour sentiment. Le don est surtout *mutuel* quand il est le même ou du même genre de part et d'autre ; il n'est que *récioproque* s'il s'agit d'objets différents cédés en compensation. » (Littré : 4066)

L'opposition entre l'échange (*mutuel*) et le retour (*récioproque*)- qu'il n'explique pas- est ainsi transposée sur une opposition d'un autre ordre : l'homogénéité d'objets qui s'échangent entre deux ou plusieurs personnes pour *mutuel* et leur hétérogénéité pour *récioproque*⁴. Cette opposition semble découler du fait que *mutuel* focalise sur l'une et l'autre composante d'un « échange » entre plusieurs sujets, alors que *récioproque* met en valeur la deuxième composante qui correspond à « retour ».

3.2. Bénac (1956-82)

Dans son *Dictionnaire des synonymes*, Bénac propose la définition suivante des deux adjectifs :

« *Récioproque* fait penser à une sorte de va-et-vient tel que les deux termes agissent l'un sur l'autre, ou même l'un après l'autre, l'action de l'un provoquant chez l'autre une réaction égale, de même nature »

« *Mutuel* : qui s'échange entre deux ou plusieurs personnes ou choses. *Mutuel* représente une action multiple, simultanée, faite spontanément par chaque sujet, et correspondant à ce que fait l'autre, sans être forcément de même nature » (Bénac : 614)

⁴ Littré étend cette opposition à la description des adverbes *récioproquement* et *mutuellement* : « Un mari et une femme s'engagent *mutuellement* leur foi, et ils s'engagent *récioproquement* à des devoirs différents ». Nous reviendrons sur ce point dans la partie consacrée à l'étude de ces adverbes.

On retrouve ici une définition assez proche celle de Littré, dans la mesure où Bénac caractérise *réci-proque* comme « une sorte de va-et-vient », mais elle s'en distingue sur les deux points suivants :

- l'opposition homogénéité-hétérogénéité (plus précisément « pas nécessairement homogène ») qu'on retrouve également dans Littré, est respectivement associée, chez Bénac, à *réci-proque* et *mutuel*, ce qui s'avère comme l'opposé de la définition proposée par Littré qui associe *réci-proque* à l'hétérogénéité et *mutuel* à l'homogénéité ;
- la relation à laquelle renvoie *réci-proque* n'est pas seulement du type « action-réaction », mais aussi « successive » (cf. *l'un après l'autre*) ;

Outre ces divergences, *mutuel* est lié, chez Bénac, aux trois caractéristiques suivantes : « multiplicité », « simultanété » et « spontanété » d'actions qu'il tente d'illustrer partiellement dans les lignes suivantes :

« Les devoirs *mutuels* d'un père et d'un fils impliquent que, simultanément, le père et le fils doivent, chacun pour sa part, accomplir certaines obligations. Les devoirs *réci-proques* de l'amitié impliquent que deux amis se rendent, simultanément ou à la suite, sentiment pour sentiment, service pour service ». (Bénac : 614)

3.3. Hanse (1987)

Pour Hanse, la différence entre les deux adjectifs est plus tranchée : elle repose uniquement sur le nombre de termes que chaque adjectif met en jeu :

« Tandis que *mutuel* peut se dire quand deux ou plusieurs personnes sont en cause, *réci-proque* ne s'emploie que lorsqu'il y a deux personnes, deux groupes, deux propositions, etc. » (Hanse 1987 : 821)

Même si elle peut correspondre à notre intuition, une telle définition pose des problèmes dès lors qu'on rencontre des énoncés, où *réci-proque* apparaît indépendamment de cette restriction de nombre (ex. *histoire d'un amour réci-proque entre trois personnes*).

En résumé, les caractéristiques, parfois contradictoires, que chacun des trois auteurs associe à *récioproque* et *mutuel* nous semblent pertinentes dans une certaine mesure, mais elles ne sont pas généralisables. De notre point de vue, la caractérisation des deux adjectifs doit être envisagée autrement. Plus précisément, *récioproque* et *mutuel* doivent être décrits en tant que relevant de « deux modes de mise en relation d'un ensemble de termes avec les deux places d'argument de la relation prédicative ». Nous proposons ci-dessous une caractérisation de chaque adjectif qui permette de rendre compte des contraintes données ci-dessus et d'intégrer les caractéristiques dégagées par les trois auteurs.

4. Caractérisation de *récioproque* et *mutuel*

Nous considérons que *récioproque* et *mutuel*, en tant que relevant de la réciprocité, doivent être décrits en rapport avec une relation prédicative qui met en jeu deux places d'argument, ce qu'on propose de représenter comme suit : $\langle () r () \rangle$. Ci-dessous nous formulerons successivement une hypothèse sur *récioproque* et *mutuel*. Nous montrerons que la différence entre les deux adjectifs réside en ce que chaque adjectif met en jeu un mode d'instanciation particulier des termes lexicaux dans les deux places d'argument.

4.1. Hypothèse sur *récioproque*

Soit **X** et **Y**, termes lexicaux instanciant une place d'argument d'un prédicat **r** nous proposons l'hypothèse suivante sur *récioproque* :

Pour ce qui est de la relation prédicative $\langle () r () \rangle$, *récioproque* met en jeu deux occurrences de $\langle () r () \rangle$ et définit la deuxième occurrence de la relation $\langle (Y) r_2 (X) \rangle$ comme symétrisable avec la première occurrence de relation $\langle (X) r_1 (Y) \rangle$.

Commentaires :

- **X** et **Y** sont deux termes singuliers, séparable l'un de l'autre.
- Chaque terme instancie chaque place d'argument : l'instanciation des places d'argument est « nécessaire »⁵. L'événement se présente comme la somme de toutes les relations validées (instanciation effective de tous les termes dans les deux places)⁶.
- La deuxième occurrence de la relation (r2) est distincte de la première (r1), la différence se ramenant à une simple permutation des termes instanciant les places d'argument : $\langle (X) r (Y) \rangle$, $\langle (Y) r (X) \rangle$; *réciproque* définit la deuxième occurrence d'une relation comme « symétrisable » à la première⁷.
- Les énoncés comportant *réciproque* ont une dimension distributive.

4.2. Hypothèse sur *mutuel*

Pour ce qui est de la relation prédicative $\langle () r () \rangle$, *mutuel* signifie que les termes d'un ensemble sont définis comme instanciables dans les deux places d'argument.

Commentaires :

- L'instanciabilité signifie qu'on est en deçà de savoir que tel terme est effectivement assigné à telle place d'argument. Les termes peuvent *ne pas* instancier une place. Contrairement au cas de *réciproque*, l'instanciation est de l'ordre du « possible ».
- Les termes lexicaux sont sur le même plan (indifférenciés) : ils sont indiscernables les uns des autres, en tant que formant une classe d'instanciables.
- Les énoncés comportant *mutuel* se voient conférer une dimension « globalisante ».

⁵ Le nombre de termes mis en jeu dans la relation prédicative n'est pas limité à deux : indépendamment du nombre de termes, la validation (instanciation effective d'un terme dans une place) s'effectue couple par couple pour chaque terme dans chaque place d'argument du schéma $\langle () r () \rangle$.

⁶ Pour les termes X Y Z, par exemple, la validation de ces termes s'effectue de la manière suivante : $\langle (X) r1 (Y) \rangle$, $\langle (Y) r2 (X) \rangle$, $\langle (Y) r1 (Z) \rangle$, $\langle (Z) r2 (Y) \rangle$, $\langle (X) r1 (Z) \rangle$, $\langle (Z) r2 (X) \rangle$.

⁷ Nous insistons sur la définition du rapport de la deuxième occurrence d'une relation avec la première comme « symétrisable » et non comme « symétrique ». Cette définition en tant que « possibilité de symétrisation » intervient de façon cruciale dans la mesure où elle permet d'évaluer le degré de symétrie entre plusieurs occurrences. Nous y reviendrons.

4.3. Réinterprétation des trois définitions

L'hypothèse que nous venons de formuler sur *réciproque* et *mutuel* permet de préciser les principaux points qui ont été mis en avant dans les trois ouvrages discutés ci-dessus :

- La fréquence de *réciproque* avec les énoncés impliquant deux termes peut être mise en relation avec la distinguabilité que met en jeu ce nombre ;

- La description de *réciproque* comme désignant un mouvement « aller-retour » s'interprète comme résultant d'une instanciation successive des deux places d'argument par deux termes distincts ;

- « Spontanéité » des actions associée à *mutuel* peut s'interpréter comme le fait qu'en l'absence d'une instanciation successive des termes lexicaux dans chaque place d'argument, une occurrence de la relation n'est pas appréhendée comme une « réaction » à la précédente : en d'autres termes, l'instanciation de telle ou telle place d'argument par les termes lexicaux ne dépend pas de l'instanciation précédente (dans le cas de *réciproque*, une première occurrence de la relation suppose la seconde), mais elle est posée comme possible. Ce mode d'instanciation posé comme possible peut, dans certains cas, renvoyer à une action spontanée, au sens où elle n'est pas conditionnée par une quelconque action précédente : compte tenu de l'ensemble des termes la relation est susceptible d'être actualisée à n'importe quel moment.

- De notre point de vue, « simultanéité des actions » ne renvoie pas au fait qu'il se produit plusieurs actions en même temps, mais au fait qu'il n'est pas possible de distinguer une action d'une autre, tous les termes lexicaux étant sur le même plan en tant que formant un ensemble d'instanciables. Si la simultanéité chez Bénac est associée à la temporalité, nous la définissons comme étant *a-temporelle*.

5. Retour sur la distribution

Sur la base de la caractérisation que nous avons proposée, nous essaierons maintenant d'analyser les contraintes de distribution sur les deux adjectifs que nous avons données ci-dessus.

5.1. Contraintes sur les positions des deux adjectifs

Ci-dessus nous avons vu que *mutuel* peut apparaître aussi bien antéposé que postposé, alors que l'antéposition de *réciproque* est fortement contrainte ; en revanche, *mutuel* est *a priori* incompatible avec la position d'attribut. Pour rendre compte de cette contrainte de position, il faut se donner une hypothèse minimale sur ces deux positions syntaxiques des adjectifs.

5.1.1. Position antéposée

5.1.1.1. Etude sur l'antéposition de De Vogüé (2004)

De Vogüé (2004) caractérise l'opposition postposée/antéposée des adjectifs en termes de deux fonctions énonciatives que chacune des positions met en jeu : la postposition est associée à la fonction informative (et distinctive), dans la mesure où elle opère une restriction sur le GN ; alors que l'antéposition est « évocatrice », qui « mobilise des images susceptibles d'être associées au nom ». Ce qui montre la forte contrainte de l'antéposition dans l'exemple (35) :

(35) *La longue jupe se porte en hiver.

(36) Elle portera une longue jupe/une jupe longue.

De Vogüé rend compte de l'impossibilité de (35) par le fait que l'adjectif *long* antéposé est trop descriptif pour désigner une classe de jupes. En d'autres termes, l'adjectif postposé s'inscrit dans la logique d'une sélection dans un paradigme : parmi les propriétés possibles qu'on peut prédiquer d'un GN, la propriété sélectionnée s'oppose à toute autre propriété (non sélectionnée). De Vogüé reformule cette opposition en termes d'altérité p/p', où p correspond à la propriété sélectionnée. En revanche, l'adjectif antéposé relève d'un mécanisme tout à fait différent. Il ne s'inscrit pas dans la logique d'une sélection au sein des paradigmes, mais dans l'association syntagmatique : l'adjectif et le GN font un bloc, l'un ne s'interprétant pas sans l'autre.

De Vogüé met en relation cette opposition avec deux types de prédication : la postposition est associée à la « prédication catégorielle », qui consiste à attribuer une propriété distinctive à un GN pour l'inscrire dans quelque catégorie ; alors que la fonction de l'antéposition est celle de « prédication d'existence » : à la différence de la définition traditionnelle de la prédication d'existence selon laquelle on introduit un référent dans la scène référentielle de l'énoncé, il s'agit d'introduire une représentation du référent : « construction d'une représentation (grâce à la figure nominale) concrète et perceptible (grâce au trait adjectival) qui vient recouvrir le référent (et donc le rendre tout à la fois perceptible et signifiant) ».

5.1.1.2. Antéposition de *mutuel*

Nous considérons que la caractérisation de l'antéposition des adjectifs proposée par De Vogüé s'applique à l'antéposition de *mutuel*. Considérons les exemples suivants que nous reprenons :

- (37) Ainsi, pendant les deux ans que ces images resteront online, Stéphanie et Charles pourront réentendre leur *mutuel* « yes ». A moins qu'ils n'aient divorcé entre-temps. (*Libération*)
- (38) Au bout de plusieurs années, je suis passionnément certain qu'au bout de plusieurs années ce coude à coude, cette *mutuelle* / ??*réciproque étreinte*, cet ardent corps à corps deviennent si naturels qu'on n'a plus le sentiment de serrer de toutes ses forces, de toute sa volonté, mais d'être serré [...] (FT)

Dans (37), *mutuel yes* évoque une scène de mariage, où *a priori* il s'agit de deux *yes* distincts pris en charge par l'un et l'autre protagoniste ('époux' et 'épouse'). L'antéposition de *mutuel* signifie que dans la scène de mariage, « dire yes » et *mutuel* font un bloc, inséparable l'un de l'autre, dans la mesure où « dire yes » n'est interprétable que s'il est accompli par les deux protagonistes pris comme un ensemble. Dans cet exemple, le pronom possessif *leur* contribue à renforcer cette « association

syntagmatique », dans la mesure où avec ce pronom, on s'intéresse aux époux en tant qu'ensemble, plutôt qu'aux deux individus distincts ('époux' et 'épouse').

L'exemple (38), le terme *étreinte* met en jeu *a priori* deux individus, mais la présence de *mutuel* n'est nullement perçue comme redondant : l'adjectif souligne l'inséparabilité des deux corps, à tel point qu'*on* n'a que le sentiment d'être serré et non de *se* serrer (cf. *on n'a plus le sentiment de serrer de toutes ses forces....*). En même temps, l'antéposition de *mutuel* signifie que *cette étreinte* n'est concevable pour le narrateur que comme celle qui efface la singularité des corps.

5.1.2. Position d'attribut

5.1.2.1. Reprise anaphorique de la relation prédicative

Nous avons vu ci-dessus qu'en position d'attribut, *mutuel* est contraint :

- (39) a. Il me hait, et c'est *réci-proque*/?? *mutuel*. (frantext)
- (40) A la fin du tournage, j'étais très amoureuse de lui. L'ennui, c'est que ce n'était pas *réci-proque*/**mutuel*. Pour lui, je n'étais rien d'autre qu'une des nombreuses actrices avec qui il avait travaillé. (Meyer-Stabley, Bertrand, *La véritable Ingrid Bergman*, 2002)
- (41) - Je vous méprise. – C'est *réci-proque*/**mutuel* !

Ces énoncés ont en commun la reprise anaphorique introduite par *c'est*. Ils correspondent aux cas où étant donné l'instanciation d'une première occurrence de la relation prédicative, on valide l'instanciation de la deuxième occurrence de la relation. Dans (39), par exemple, étant donné l'instanciation de la première occurrence d'une relation prédicative < (lui) haïr (moi)>, la deuxième occurrence de la relation < (moi) haïr (lui) > est introduite et validée par *c'est réci-proque*.

La reprise d'une relation prédicative par *c'est* suppose la prise en compte de la première occurrence de la relation, par rapport à laquelle on envisage la symétrisabilité. D'où la compatibilité de *réci-proque*. En revanche, *mutuel* qui ne permet pas d'envisager deux occurrences distinctes de la relation est bloqué.

5.1.2.2. Conditions d'apparition de *mutuel* en position d'attribut

Toutefois, la possibilité de *mutuel* dans les exemples suivants suggère que la contrainte de *mutuel* tient à la reprise par *c'est* plutôt qu'à la position d'attribut elle-même :

- (42) - Les récentes discussions avec les organisations armées palestiniennes et avec l'Égypte, n'ont pas abouti. Qu'est-ce qui fait problème ?
- Ilan Halevi. Le problème c'est l'absence de toute réciprocité israélienne. Mais il y a un engagement de leur part. Si le cessez-le-feu est *mutuel*, ils le respecteront. Et s'ils s'engagent à un cessez-le-feu, nous les aiderons à le faire respecter. (*L'Humanité*)
- (43) Avec un entraîneur personnel, plus question de tricher. Ni sur ses motivations, ni sur les mouvements qu'on vous impose. Le prof a l'œil sur vous. Le contrat est *mutuel* et consenti. (*L'Humanité*)
- (44) Les nuages sont dispersés/Il y a une foule de soleils dans l'air/Et l'amour est *mutuel*/Et l'émotion est générale/Je ne me souviens pas /Du passé désolant. (FT)
- (45) Coup de foudre. Sur recommandation d'un musicologue australien, venu écouter son *Ring* en Europe, le Melbourne Symphony Orchestra l'invite à diriger, en 2001, la *Symphonie n° 6* de Chostakovitch. Le coup de foudre est *mutuel* entre les musiciens du jeune continent et l'homme de tradition qui parle cinq langues et envoie son propre matériel d'orchestre à l'avance «*pour pouvoir se consacrer à l'interprétation dès la première répétition*». (*Libération*)

Nous considérons que la possibilité de *mutuel* dans ces exemples tient à sa dimension « globalisante ».

Dans les exemples (42) et (43), *cessez-le-feu* et *contrat* sont des rapports qui impliquent *a priori* deux parties. Dire que *mutuel* met en valeur la dimension globalisante signifie qu'on ne s'intéresse pas à chacune des deux parties impliquées dans ces rapports, mais qu'on les appréhende comme formant un ensemble indifférencié.

Dans (44), c'est le mode de présence du N (*une foule de soleils*) qui met en valeur un ensemble. Cette focalisation sur l'ensemble est renforcée par l'adjectif *général* dans *Et l'émotion est générale*.

Dans (45), ici encore, la dimension « globalisante » de *mutuel* est en jeu, compte tenu du N pluriel *les musiciens du jeune continent* : on ne décrit pas les rapports de chaque musicien au chef d'orchestre, ni du *chef d'orchestre* à chaque musicien.

5.2. *Même*

Comme on l'a vu ci-dessus, le déterminant *même* est compatible avec *réciproque*, alors que *mutuel* est contraint :

- (46) Ils se retrouvaient toujours avec joie au Rosebud pour commenter leurs derniers écrits avec la même admiration *réciproque* / ?*mutuelle*, un peu surfaite, toujours enjouée (FT).
- (47) L'équipe portugaise est d'une efficacité et d'une gentillesse remarquables, mais je suis content aussi de retrouver Raphaël, qui a fait l'image de tous mes films. Il y a toujours la même complicité et la même compréhension *réciproque* / ? *mutuelle*. (Libération)

Afin de rendre compte de cette compatibilité de *réciproque* (et de la contrainte sur *mutuel*) avec *même*, il est nécessaire de formuler une hypothèse minimale sur *même*. Nous nous appuyons sur l'article de Culioli (2002) qui est consacré à une étude détaillée de ce marqueur.

5.2.1. Etude sur *même* de Culioli (2002)

A. Culioli caractérise *même* comme marquant la chaîne des opérations suivantes :

« *Même* indique donc que l'on ajoute à la simple mention de la valeur initiale des valeurs autres, qui se situent à la Frontière (« pas vraiment autre ») ou à l'Extérieur (« vraiment autre »), alors que la valeur initiale se situe à l'Intérieur du domaine ». (Culioli 2002 : 17)

Cette caractérisation de *même* est illustrée par les exemples suivants que nous reprenons de son article :

- (48) Nous nous rencontrerons aujourd'hui *même* et ici *même*.
- (49) C'est le genre *même* de bibelot que je déteste.

Dans (48), il s'agit d'opposer une (ou plusieurs) occurrence(s) d'instant(s) (*plus tard*, *demain*, etc. par rapport à *aujourd'hui*) et de lieu (*ailleurs*, *un peu loin*, par rapport à *ici*), mais ces valeurs autres étant écartées (non-validées), on retourne à la valeur initiale (*aujourd'hui*, *ici*).

Dans (49), il s'agit d'opposer tel genre de *bibelot* par rapport à d'autres que je supporterai d'avoir ou que j'aimerais posséder.

On voit donc que *même* articule trois phases : i) simple mention de la valeur initiale (correspondant à l'Intérieur) -> ii) non-validation des valeurs autres (correspondant soit à la Frontière, soit à l'Extérieur) -> iii) retour à la valeur initiale (Intérieur).

Culioli caractérise ce retour à la valeur initiale comme une « boucle d'identification », sans laquelle *même* ne peut pas apparaître. Ce qui explique l'impossibilité des séquences suivantes :

- (50) *demain *même* (cf. la possibilité d'aujourd'hui *même*)
- (51) *ailleurs *même* (cf. la possibilité d'ici *même*)

5.2.2. *Même et réciproque*

L'apparition de *même* est donc indissociable de la prise en compte d'une ou plusieurs occurrences « autres » susceptibles d'être validées, mais on écarte ces occurrences possibles par la suite. La compatibilité de *réciproque* (mais aussi la contrainte de *mutuel*) avec *même* semble pouvoir être expliquée de ce point de vue.

Rappelons que *réciproque* met en jeu deux occurrences distinctes d'une relation prédicative, dans laquelle la deuxième occurrence est posée comme symétrisable avec la première. Cette distinguabilité des deux occurrences d'une relation prédicative peut être

interprétée comme le fait qu'entre la première et la deuxième occurrence il est possible d'envisager des différences sur le plan qualitatif et/ou quantitatif.

Dans l'exemple (46), pour ce qui est de la relation prédicative que met en jeu *admirer*, rien n'empêche que la nature d'une seconde occurrence de la relation soit distincte, sur le plan qualitatif, de celle de la première occurrence. Il est donc possible d'opposer plusieurs occurrences du prédicat *admirer*, qu'il s'agisse de degrés d'*admiration*, ou encore de façons d'*admirer*, etc. *Même* signifie que ces différences possibles qui tiennent à la mise en jeu de deux termes distincts sont disqualifiées, ce qui signifie que la nature de *admiration* de l'un pour l'autre est identique.

L'exemple (47) avec la présence de l'adverbe *toujours* peut s'analyser comme combinant deux opérations complexes : d'un côté, *même*, combiné avec *réciproque* signifie qu'il n'y a pas de différence qualitative entre les deux occurrences de la relation *comprendre* instanciées par les deux N (*je* et *Raphaël*) ; de l'autre côté, *toujours* qui signifie, dans cet exemple, qu'on introduit de façon fictive une hétérogénéité qualitative pour ce qui est de la *compréhension réciproque* : il s'agit de vérifier si entre la compréhension que j'ai connue avant et celle que j'ai constatée cette fois il y a des différences qualitatives, avant de disqualifier cette hétérogénéité fictive⁸.

L'impossibilité de *mutuel* avec *même* s'explique par le fait que *mutuel* met en jeu un ensemble de termes instanciables (en tant que tels ils ne sont pas distinguables), ce qui entre en contradiction avec *même* qui suppose une différenciation actualisée (les termes en jeu sont distingués).

5.3. Dimension négative

On a vu qu'avec des marqueurs impliquant la négation tels que *non*, *nullement*, seul *réciproque* était possible :

- (52) Mais elle était là, toujours aussi superbe et dégoûtée. Sauf que moi, je savais. Et, je ne l'aimais plus. C'était la fin d'une grande passion. Non *réciproque* /**mutuelle*. (FT)

⁸ Cet adverbe sera analysé en relation avec le syntagme prépositionnel *entre eux* dans le chapitre IV.

- (53) Elle nous a repérés dans les couloirs. « Votre visage, toujours absorbé. C'est...c'est attirant ». Attirance nullement *récioproque*/ **mutuel* : sa maigreur, même sa curiosité. (FT)

La présence de *non* dans (52) et celle de *nullement* dans (53) signifient qu'aucune des deux places d'argument dans la deuxième occurrence du prédicat n'est instanciée : on ne peut pas construire, par rapport à la première occurrence de la relation prédicative $\langle (X) r (Y) \rangle$, une occurrence de relation $\langle (Y) r (X) \rangle$.

Ainsi dans (52), on n'a qu'une seule occurrence du prédicat *aimer* : $\langle (elle) \text{ aimer } (moi) \rangle$, la deuxième occurrence du verbe $\langle (moi) \text{ aimer } (elle) \rangle$ étant défini comme non-validée par la négation.

De même, dans (53), étant donné le prédicat *attirer*, seule la relation $\langle (je) \text{ attirer } (elle) \rangle$ est validée, la deuxième occurrence de la relation qu'on envisage avec *récioproque* est posée comme n'étant pas validée.

La possibilité de *récioproque* dans ces exemples tient à la distinguabilité des termes X et Y : avec *récioproque*, on envisage au départ l'instanciation successive des deux termes (X, Y) dans les deux places d'argument du prédicat ; les marqueurs de négation signifie que la deuxième occurrence de la relation prédicative, posée *a priori* comme validée, n'est en fait pas validée. D'où la construction d'une relation unilatérale.

Cette absence de la validation de la deuxième occurrence de la relation prédicative est indissociable de la prise en compte de la singularité des termes X et Y, ce qui explique l'incompatibilité de *mutuel* dans ces exemples : d'un côté, *mutuel* pose les termes lexicaux comme instanciables, en tant que tels indiscernables les uns des autres, de l'autre côté, avec la négation, on sépare les termes.

Par ailleurs, la contrainte de *mutuel* avec des verbes comme *attendre* s'explique de la même façon :

- (54) J'attends d'elle l'amour *récioproque* / ??*mutuel*, le rêve. (FT)
- (55) Je m'attendais, de votre part, à un traitement *récioproque*/ ??*mutuel*, puisqu' il paraît que nous ne sommes ni l'un ni l'autre aveugles, mon pauvre ami. (FT)

Ces exemples comportant *récioproque* renvoient aux cas où la première occurrence de la relation est validée : on est en attente de la validation d'une deuxième occurrence.

5.4. Degré de similitudes

Ci-dessus nous avons vu que des adverbes tels que *parfaitement* sont compatibles avec *réciroque*, mais non avec *mutuel* :

- (56) Infinie connivence aussi entre les deux artistes [=Moebus et Miyazaki] qui parlent d'égal à égal, avec une admiration parfaitement réciroque/ *mutuelle.

Les adverbes attestés avec *réciroque* ont en commun le fait de mettre en jeu une problématique de la « conformité » entre des termes pour ce qui est des « degrés » : partant de la propriété singulière de chaque occurrence de la relation prédicative, les adverbes signifient que l'éventuel décalage de degrés lié à la singularité des termes est neutralisé.

Ainsi, dans (56), *admiration parfaitement réciroque* signifie que pour ce qui est du degré d'*admiration* il n'y a aucun décalage entre les deux personnes. La présence de *d'égal à égal* renforce par ailleurs cette idée.

La neutralisation de l'éventuel décalage de degrés entre les deux occurrences de la relation prédicative passe nécessairement par une comparaison entre elles.

De l'autre côté, l'impossibilité pour *mutuel* d'avoir une relation par rapport à une autre ne permet pas la comparaison de la deuxième relation à la première, d'où l'incompatibilité de ce marqueur avec *parfaitement* ainsi que les autres marqueurs indiquant un même degré de similitude.

Les exemples suivants sont de même ordre :

- (57) Persuadé que la gauche a tout à perdre si elle n'évolue pas sur les questions d'ordre public, il affirme que «la sécurité est une valeur républicaine. Elle n'est ni de gauche ni de droite. C'est un droit ». Certains socialistes n'apprécient guère. Lui sait que « Lionel » approuve. Entre eux, la confiance est absolue et parfaitement réciroque. (*Libération*)
- (58) La rencontre s'est déroulée dans «une ambiance de confiance parfaitement réciroque», a assuré le député-maire de Neuilly à la sortie. (*Libération*)
- (59) C'est un sentiment absurde [=l'amour], jamais exactement réciroque /*mutuel : il y en a toujours un qui éprouve plus de sentiments que l'autre.

5.5. Expressions figées

Par expressions figée, nous entendons une association régulière des deux termes qui tendent à fonctionner en bloc. Nous reprenons les exemples que nous avons vus ci-dessus :

- (60) (Société) d'assurance *mutuelle* /**récioproque*
- (61) Crédit *mutuel* /**récioproque*
- (62) Pari *mutuel*/**récioproque* urbain (=P.M.U.)
- (63) Enseignement *mutuel*/**récioproque*
- (64) Traité de défense *mutuelle* / ?*récioproque*
- (65) Proposition *récioproque*/**mutuelle*

Nous avons indiqué ci-dessus que l'adjectif *mutuel* suppose un ensemble de termes instanciables. Dans les expressions figées construites avec *mutuel*, ce mécanisme joue à plein.

Ainsi, *pari mutuel*, en tant que jeu, met en scène deux types de joueurs : 'gagnants' d'une part, 'perdants', d'autre part. Le pari peut être assimilé à la relation prédicative mettant en jeu deux places d'argument, interprétables respectivement comme 'payant' (perdant) et 'payé' (gagnant). La présence de l'adjectif *mutuel* signifie qu'au départ (au moment du pari), les joueurs sont mis sur le même plan : on est en deçà de la distinction entre gagnants et perdants : tous les joueurs sont indifférenciés par rapport à la différenciation ultérieure.

De même, *assurance mutuelle* s'interprète de la façon similaire : dans ce cas, on peut dire qu'il y a indifférenciation entre ceux qui cotisent par rapport à une différenciation entre indemnisés et non indemnisés.

Selon *T.L.F.*, *enseignement mutuel* désigne une « méthode d'enseignement, en usage surtout au dix-neuvième siècle, dans laquelle les élèves les plus avancés étaient chargés d'instruire leurs camarades sous la direction de l'instituteur ». La relation prédicative met donc en jeu 'enseignants' et 'élèves', qu'on interprète comme instanciant respectivement la place gauche et la place droite du prédicat *enseigner*. Ce qui distingue cet exemple des précédents est le fait qu'il y a une forte dissymétrie entre enseignants et enseignés qui *a priori* n'instancient qu'une place ('enseignant' n'est pas *a priori*

‘enseigné’, et vice versa). La présence de *mutuel*, et non celle de *récioproque* rend possible d’envisager les cas où enseignants et enseignés occupent à la fois les deux places (c’est le cas des élèves brillants), précisément parce que *mutuel* permet d’indifférencier la distinction entre enseignants et enseignés⁹.

6. Adverbes *récioproquement* et *mutuellement*

Dans le prolongement de l’analyse des adjectifs *récioproque* et *mutuel*, cette section est consacrée à l’étude contrastive des adverbes *récioproquement* et *mutuellement*, qui sont considérés comme des marqueurs de réciprocité, notamment par les grammaires de référence.

6.1. Hypothèse sur *récioproquement* et *mutuellement*

Sauf erreur de notre part, Rivière & Guentcheva (2007) est la seule étude qui est consacrée à la description des adverbes *récioproquement* et *mutuellement*. Nous reprenons ci-dessous la caractérisation des deux adverbes que proposent les auteures :

« This adverb [=récioproquement] insists on the strict equivalence between what is done et what is returned : the act of giving implies the act of receiving. Unlike *mutuellement*, the reciprocity expressed by *récioproquement* should be absolutely symmetrical » (Rivière & Guentcheva 2007 : 588)

On voit que pour Rivière & Guentcheva, les deux adverbes se distinguent sur un point : la présence ou non de la « symétrie » entre « ce qui est fait » et « ce qui est rendu » ;

⁹ Littré explique la présence de *mutuel* dans cette expression de la façon suivante : « L’enseignement mutuel est *mutuel* et non pas *récioproque* : car si A instruit B, B n’instruit pas A récioproquement ; mais il rendra à C ce qu’il a reçu de A, et C à son tour rendra à D et ainsi de suite » (Littré : 4066). De notre point de vue, *enseignement mutuel* ne renvoie pas directement à ce type de relation « transitive » (au sens logique du terme) ; nous considérons au contraire qu’une telle relation transitive n’est qu’un des cas possibles qui découlent de l’indifférenciation des deux protagonistes (enseignants et enseignés).

récioproquement impliquerait cette symétrie, alors que *mutuellement* ne l'impliquerait pas nécessairement.

Pour notre part, nous partons de l'hypothèse que par delà la différence catégorielle, l'hypothèse que nous avons proposée sur les adjectifs *récioproque* et *mutuel* vaut également pour ces adverbes :

Hypothèse sur récioproquement :

Pour ce qui est de la relation prédicative $\langle () r () \rangle$, *récioproquement* met en jeu deux occurrences de $\langle () r () \rangle$ et définit la deuxième occurrence de la relation $\langle (Y) r_2 (X) \rangle$ comme symétrisable avec la première occurrence de la relation $\langle (X) r_1 (Y) \rangle$.

Hypothèse sur mutuellement :

Pour ce qui est de la relation prédicative $\langle () r () \rangle$, *mutuellement* signifie que les termes d'un ensemble sont définis comme instanciables dans les deux places d'argument.

Comme dans les cas de *récioproque* et *mutuel*, ce qui distingue les deux adverbes est donc le mode d'instanciation des termes lexicaux de l'ensemble dans la relation prédicative : *récioproquement* marque l'instanciation distributive des termes de l'ensemble, elle s'opère terme par terme, alors qu'avec *mutuellement*, les termes d'un ensemble sont posés comme étant instanciables. En d'autres termes, alors qu'avec *mutuellement*, l'ensemble indifférencié des N est premier, avec *récioproquement* il est mis en place par le biais des deux occurrences de la relation prédicative présentées comme symétrisables.

Notre hypothèse sur *récioproquement* est donc proche de celle proposée par Rivière & Guentcheva, à ceci près que leur caractérisation est centrée sur les occurrences de la relation prédicative et non, ce qui est pour nous cruciale, le fait que *récioproquement* spécifie le statut de l'ensemble indifférencié des N ; en revanche, notre hypothèse sur

mutuellement s'en distingue, dans la mesure où elle ne relève pas de la non-symétrie, mais qu'elle se caractérise par une indétermination de l'instanciation, ce qui confère à ce marqueur une dimension « globalisante ».

Dans le chapitre I, à propos de la distinction réfléchi/réciproque, nous avons vu que ce qui caractérisait la valeur réciproque était que les N instanciant les places d'argument de la relation prédicative formaient un ensemble indifférencié, dans la mesure où ils renvoient indistinctement à A1 et à A2.

Nous dirons que *réciroquement* et *mutuellement* spécifie chacun à sa manière le mode de prise en compte de cet ensemble indifférencié de N. Alors que *mutuellement* le donne comme premier et ne spécifie pas le nombre d'occurrences de la relation prédicative, *réciroquement* présente cet ensemble comme différencié au départ (via les deux occurrences successives de la relation prédicative) et l'ensemble indifférencié des N instanciant les places d'argument est le produit de la prise en compte de ces deux occurrences de la relation prédicative.

6.2. Différences de distribution

6.2.1. Liste de Rivière & Guentcheva (2007)

Rivière & Guentcheva (2007 : 587-590) mentionnent les différences de distribution entre trois marqueurs de réciprocité *l'un l'autre*, *réciroquement* et *mutuellement*. Ci-dessous, nous reprenons la liste de distribution établie par les auteures en nous concentrant sur les deux adverbes qui nous intéressent ici¹⁰.

Dans cette liste, deux cas sont distingués : (I) cas où les deux adverbes sont interchangeables ; (II) seul *mutuellement* est possible ;

(I) *Réciroquement* et *mutuellement* sont interchangeables.

A l'intérieur de ce cas, sont encore distingués trois sous-cas (i-iii)

¹⁰ Sur la différence de distribution entre ces deux adverbes d'un côté et *l'un l'autre* de l'autre, nous reviendrons brièvement dans le chapitre suivant, lorsque nous étudions *l'un l'autre*.

(i) Les constructions réciproques « canoniques », où le sens lexical de base verbale n'entraîne pas d'ambiguïté d'interprétation réfléchi-réciproque :

- (66) a. Ils se supportent *réciproquement/mutuellement*.
b. Ils se sont engueulés *réciproquement/mutuellement*.
c. Ils se dévisagent *réciproquement/mutuellement*.

(ii) Certains nombres de constructions canoniques, où la présence de ces marqueurs permet de lever l'ambiguïté d'interprétation réfléchi-réciproque :

- (67) a. Ils se vantent *réciproquement/mutuellement*.
b. Ils s'accusent *réciproquement/mutuellement*.

(iii) Certaines constructions réciproques « indirectes » :

- (68) a. Ils se sont légué leurs biens *réciproquement/mutuellement*.
b. Ils se sont alloué une indemnité *réciproquement/mutuellement*.
c. Ils se sont promis une récompense *réciproquement/mutuellement*.

(II) Seul *mutuellement* est possible :

(i) Certaines constructions réciproques « canoniques » :

- (69) a. Ils se sont choisis **réciproquement/mutuellement*.
b. Ils s'estiment **réciproquement/mutuellement*.
c. Ils s'acceptent **réciproquement/mutuellement*.

(ii) Constructions réciproques « possessives » :

- (70) a. Elles se sont **réciproquement/mutuellement* teints les cheveux.
b. Ils se sont **réciproquement/mutuellement* massés les pieds.

Cette liste de distribution montre que les contraintes associées aux deux adverbes sont complexes, comme c'était le cas avec les adjectifs *réci-proque* et *mutuel*. Cependant, ces contraintes de distribution sont jugées uniquement dans une phrase hors contexte, ce qui fait que la possibilité (ou non) de chaque adverbe est entièrement fonction des propriétés lexicales des verbes avec lesquels ils se combinent.

En fait, pour ne prendre que quelques exemples, nous pouvons montrer que la condition d'apparition de chacun des adverbes est plus complexe : elle ne dépend pas uniquement des propriétés lexicales d'un verbe avec lequel ils se combinent, mais aussi, et surtout, des types de contextes où ils sont insérés. Autrement dit, il n'est pas possible de déterminer la compatibilité (ou non) stricte entre l'un des adverbes et tel verbe.

Si donc le verbe pronominal *s'accuser* (67b) semble *a priori* compatible avec l'un et l'autre adverbe, on peut observer que l'un des deux apparaît de façon privilégiée selon les contextes. Ainsi, dans les exemples (71) et (72), on a *mutuellement*, dans l'exemple (73), *réci-proquement* :

- (71) Gouvernement et rebelles [en Côte d'Ivoire] s'accusent ***mutuellement*** d'avoir violé à plusieurs reprises la trêve signée en octobre. (*Le Nouvel Observateur*)
- (72) La situation économique devrait d'ailleurs peser dans le choix des citoyens américains lors des prochaines élections à mi-mandat de mardi prochain. Démocrates et Républicains s'accusent ***mutuellement*** des faiblesses de l'économie et des suppressions d'emplois dans leur campagne pour la course au Congrès. (*Le Nouvel Observateur*)
- (73) Et ce trio-là valait le déplacement, si l'on ose dire. Mirobolants du temps de leur splendeur, se goinfrant sans compter, distribuant en parrains un argent qui n'était pas le leur, ils ont été, à leur procès, piteux et pitoyables. De petits garçons s'accusent ***réci-proquement*** pour espérer s'en tirer. Ils avaient sacrifié leur honneur de dirigeants, ils ont abandonné toute dignité à l'heure des comptes. Des bandits de grands chemins, mais de petite stature. (*Le Nouvel Observateur*)

Dans (71) et (72), c'est le mode de présence du sujet qui semble jouer un rôle essentiel pour le choix de *mutuellement* : deux N reliés sans article par le coordonnant *et* tendent

à former un ensemble « complémentaire », ce qui est compatible avec le mécanisme mis en jeu par *mutuellement* : celui-ci définit les termes d'un ensemble comme instanciables dans les places d'argument d'un prédicat, sans préciser le mode d'instanciation des termes dans les places d'argument.

Dans (73), en revanche, c'est la séquence qui suit *récioproquement* (cf. *pour espérer s'en tirer*) qui nous semble cruciale pour le choix de cet adverbe, car elle met en avant la singularité des individus et par là même l'instanciation distributive des places d'argument.

On peut montrer également que les verbes pronominaux qui, selon Rivière & Guentcheva, sont incompatibles avec l'un des adverbes, deviennent possibles selon les contextes.

Ainsi, le verbe *s'accepter* (69c) est compatible avec *récioproquement* dans l'exemple suivant, où la locution *l'un...l'autre* sert à souligner la singularité des individus.

- (74) [...] Phileas Fogg et Passepartout s'acceptent *récioproquement*, l'un comme maître, l'autre comme domestique. (FT)

Ce qui précède montre que la possibilité des deux adverbes *récioproquement* et *mutuellement* n'est pas conditionnée uniquement par les propriétés sémantiques des verbes, mais aussi, et surtout, par des éléments du contexte dans lequel les deux adverbes apparaissent. Une étude systématique de chaque verbe et des contextes où il apparaît serait donc nécessaire pour comprendre les conditions d'apparition de *récioproquement* et *mutuellement*, mais une telle entreprise n'est pas possible ici.

Ci-dessous nous limitons notre analyse aux énoncés où seul l'un des deux adverbes est possible. Cela permettra de dégager de façon maximale leurs différences.

6.2.2. Dimension « distributive »

Dans les exemples ci-dessous, seul *récioproquement* est possible. La contrainte sur *mutuellement* découle de la dimension distributive forte imposée par les propriétés des N en position de Co :

- (75) Par ailleurs, « voulez-vous connaître l'homme ? étudiez la société ; voulez-vous connaître la société ? étudiez l'homme. L'homme et la société se servent *réciiproquement/ ?? mutuellement* de sujet et d'objet ; [...]. (FT)
- (76) Au sein de la Sfiio, les pacifistes et leurs adversaires, qui se traitaient *réciiproquement/ ?? mutuellement* de jusqu'aboutistes et de défaitistes, s'affrontaient violemment. (FT)

Ces exemples avec *réciiproquement* se présentent comme une « distributivité croisée », ce que souligne la nature du terme en position de Co formé de deux N distincts ayant chacun sa visibilité propre, supportée par le caractère antonymique des deux N ou SN en position de complément : *de sujet et d'objet ; de jusqu'aboutistes et de défaitistes*. *Réciiproquement* signifie que cette antonymie redéfinit le terme en position de Co comme un ensemble de deux termes complémentaires. On notera que contextuellement chaque N est pris en compte séparément (75) ou dans une relation conflictuelle (cf. *s'affrontaient violemment*) dans (76)¹¹.

6.2.3. Dimension « globalisante »

- (77) Les époux se doivent *mutuellement/*réciiproquement* fidélité.
- (78) De l'autre côté des voies, un employé tirait un chariot à bagages. - Faut y aller, dit Carento. Ils s'aidèrent *mutuellement/*réciiproquement* à charger et boucler leur équipement. (FT)
- (79) Alors, j'ai fait rechercher leurs cadavres au milieu des autres. On les a retrouvés embrassés, pour la première fois de leur vie, sans doute. Ils s'étaient embrochés *mutuellement/*réciiproquement* et puis la charge de la cavalerie argyenne leur avait passé dessus. (FT)

Dans ces exemples, l'impossibilité de *réciiproquement* tient à ce que le contenu du verbe (cf. *s'aider, s'embrocher*) et/ou du terme de la relation prédicative autre que le Co (cf.

¹¹ Cette dimension distributive liée à *réciiproquement* est ce qui probablement explique un emploi « non-réciiproque » de cet adverbe qui sert simplement à permuter deux termes : « *Penser global, agir local* »...**et réciiproquement ! Mais pourquoi faire ?** (www.iep.univ-vezanne.fr/.../Certificat_Management_interculturel.pdf)

fidélité) ne favorise pas la construction de deux occurrences distinctes du prédicat. En même temps, un verbe comme *s'aider* est compatible avec *récioproquement* à condition d'explicitement contextuellement chaque occurrence du prédicat :

- (80) Paul et Marie s'aident *récioproquement* : lui à faire ses devoirs, elle à faire la cuisine.

6.3. Emploi inter-phrastique de *récioproquement*

Entre les deux adverbes, on observe une différence syntaxique qui nous semble importante : *récioproquement* fonctionne comme adverbe inter-phrastique¹², alors que *mutuellement* est bloqué. Dans ce type d'emploi, *récioproquement* apparaît souvent précédé d'un coordonnant comme le montrent les exemples suivants (*et* dans (81) et (82) ; *ou* dans (83)) :

- (81) Les Parisiens commencent à lire Saltzman ? Tant mieux, il n'a rien à leur dire de plus, mais il estime beaucoup Olga, *et récioproquement*, il l'espère.
(FT)
- (82) Rivka A. écrit à Régine Robin *et récioproquement*. Rivka A. écrira quand elle sera à Paris et Régine Robin lui répondra quand elle sera à Montréal.
(FT)
- (83) A défaut d'un code de la route européen qui, seul, permettrait aux autorités allemandes de retirer des points à un chauffard français *ou récioproquement*, l'Union harmonise au moins la présentation des permis de conduire.
(Libération)

Dans les exemples (81) et (82), *récioproquement* construit une deuxième occurrence du prédicat (< (Olga) estimer (lui) > dans (81) ; < (Régine Robin) écrire à (Rivka A) >

¹² En fait, la recherche dans *Frantext* révèle que la grande majorité des occurrences de *récioproquement* concernent cet emploi.

(82), sur la base de la première : (< (lui) estimer (Olga) >) ; < (Rivka A.) écrire à (Régine Robin) >)¹³.

Dans l'exemple (83), le mécanisme est le même, à ceci près que la présence du coordonnant *ou* signifie que la deuxième occurrence symétrisable n'est qu'envisageable.

La construction de la deuxième occurrence du prédicat en tant que distincte de la première signifie que chaque occurrence garde sa singularité. D'où l'impossibilité de *mutuellement* qui suppose un ensemble de termes instanciables et donc ne dit rien des occurrences de la relation prédicative en jeu.

Il existe un autre type de données qui relèvent de l'emploi inter-phrastique de *réciiproquement* :

(83) - Je vous souhaite de bonnes vacances ! – ***Et réciiproquement*** !

Cet emploi de *réciiproquement* est comparable à celui des exemples précédents, mais s'en distingue par son statut tout à fait particulier : d'une part, il représente le cas où *réciiproquement* se présente comme une réplique de S1 à celle de So dans le cadre d'un dialogue, limité quasi exclusivement aux formules de politesse qui, par ailleurs, relèvent du registre « soutenu » ; d'autre part, la présence du coordonnant et est obligatoire :

(83') - Je vous souhaite de bonnes vacances ! - ?? *Réciiproquement* !

Dans ce type d'exemples, *réciiproquement* n'est pas le seul marqueur possible. De fait, d'autres expressions sont également envisageables en tant que répliques de S1 à So :

(83'') - Je vous souhaite de bonnes vacances !

- *Vous aussi ; A vous de même ; A vous également ; Pareillement ; Pareil*¹⁴.

¹³ Sans pouvoir analyser, il est intéressant de noter que *réciiproquement* n'est pas possible avec la forme pronominale *s'écrire* (ex. **Paul et Jacques se sont réciiproquement écrit*).

¹⁴ Nous reviendrons sur cet emploi de *pareil* dans le chapitre VII, lorsque nous étudions cet adjectif.

Ces marqueurs, sous leur forme « tronquée », contribuent à constituer la réponse de S1 à So¹⁵. Compte tenu de ces contraintes, cet emploi de *récioproquement* est de type discursif au sens où ce sont les deux locuteurs So et S1 qui, avec la réplique de S1, constituent avec So l'ensemble indifférencié que marque *récioproquement*. Cet ensemble se constitue autour de deux direns successifs ayant le même contenu propositionnel – ce que confirme le fait que *récioproquement* est dans un emploi absolu : sa portée est l'énoncé de So.

7. Synthèse

Dans ce chapitre, partant de l'analyse des adjectifs *récioproque* et *mutuel*, nous avons cherché à dégager l'apport spécifique de *récioproquement* et de *mutuellement* à la notion de réciprocité. Nous avons montré que ces deux adverbes contribuent à donner une visibilité particulière à l'ensemble indifférencié des N instanciant les places d'argument de la relation prédicative.

Dans le cas de *récioproquement*, l'interprétation du terme en position de Co comme un ensemble indifférencié est le résultat de la prise en compte de deux occurrences distinctes de la relation prédicative, chaque occurrence ayant une visibilité propre. Cette visibilité tient à la présence de déterminations propres à chaque occurrence. En d'autres termes, le terme en position de Co en tant qu'ensemble indifférencié est présenté comme la somme distributive de deux occurrences distinctes du verbe (cette distinguabilité postulée peut ou non être explicitée).

Dans le cas de *mutuellement*, l'ensemble indifférencié des N (instanciant les places d'argument) est présenté comme en deçà de la prise compte de façon explicite de deux (ou plusieurs) occurrences du verbe. Cet *en deçà* peut être interprété comme impossibilité ou encore un refus d'entrer dans le détail des occurrences en jeu : leur

¹⁵ Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, *et récioproquement* est quasiment limité aux cas d'échanges de politesse. Dans les autres cas, c'est l'adjectif *récioproque* qui apparaît : - *Je vous méprise/ Je ne vous supporte plus. - ?? Et récioproquement/ C'est récioproque*. Sans pouvoir analyser en détail la concurrence *et récioproquement/c'est récioproque*, nous pouvons dire que ces contraintes montrent que la séquence *et récioproquement* du type « réplique » n'apparaît pas dans n'importe quel type de réplique : il ne s'agit que de certains types de réplique qui mettent en jeu les locuteurs.

distinguabilité est présentée comme « sans importance », « sans enjeu », ou encore « inaccessible ».

En résumé, avec *réciroquement*, l'indifférenciation suppose une différenciation première, alors qu'avec *mutuellement* l'indifférenciation est donnée comme point de départ.

Chapitre III

Etude de *l'un l'autre* : une autre forme d'indifférenciation

Ce chapitre est consacré à l'étude du marqueur *l'un l'autre*¹, ainsi que d'un cas de combinaison avec la préposition *avec* (*l'un avec l'autre*), qui peuvent être illustrés par les exemples suivants :

- (1) Ils s'aiment *l'un l'autre*.
- (2) Les deux dames se sont complimentées *l'une l'autre*.
- (3) Ils se sont mariés *l'un avec l'autre*.²

Tout comme *réciiproquement* et *mutuellement* que nous avons étudiés dans le chapitre précédent, *l'un l'autre* (mais aussi *l'un avec l'autre*) est considéré comme un marqueur de réciprocité.

¹ La forme plurielle *les uns les autres* (ex. *Aimez-vous les uns les autres*) ne sera pas étudiée dans ce chapitre.

² Comme on le verra, *l'un avec l'autre* est contraint *en tant que tel* dans cet exemple.

1. Statut particulier de *l'un l'autre* par rapport aux autres marqueurs de réciprocité

A la différence de *réciiproquement* et *mutuellement*, *l'un l'autre* présente certaines particularités et se distingue de ces adverbes sur plusieurs points :

1.1. Aucun indice formel

En premier lieu, si les adverbes *réciiproquement* et *mutuellement* concernent à priori la réciprocité, le rapport que *l'un l'autre* entretient avec la réciprocité est « indirect » : du point de vue de la forme « composée » (cf. *compound pronoun* cf. Rivière & Guentcheva 2007) que constituent les éléments de ce marqueur : *le* (article défini) + *un* (article indéfini) + *autre* (déterminant), il n'y a a priori aucun indice formel permettant de considérer *l'un l'autre* comme exprimant la réciprocité.

1.2. Compatibilité avec une grande majorité des verbes pronominaux à valeur réciiproque

En deuxième lieu, *l'un l'autre* est caractérisé par sa compatibilité avec une grande majorité des verbes pronominaux à valeur réciiproque.

Ci-dessous nous reprenons la liste des verbes que proposent Rivière & Guentcheva (2007) : il s'agit des verbes qui peuvent uniquement se combiner avec *l'un l'autre*, ou avec sa forme combinée à différentes prépositions ; en revanche, *réciiproquement* et *mutuellement* sont bloqués avec ces verbes :

- (a) « Some canonical subject-oriented constructions from transitives »

*Ils se complètent l'un l'autre/*mutuellement/*réciiproquement.*

*Ils se sont connus l'un l'autre/*mutuellement/*réciiproquement.*

*Ils se sont embrassés l'un l'autre /*mutuellement/*réciiproquement.*

- (b) « The vast majority of *verba dicendi* »

*Ils se communiquent les nouvelles l'un l'autre/*mutuellement/*réciproquement.*

- (c) « Some anticausatives derived from lexical reciprocals denoting connecting or disconnecting »

*Ils se sont mélangés l'un l'autre/*mutuellement/*réciproquement.*

*Ils se sont séparés l'un de l'autre/*mutuellement/*réciproquement.*

- (d) « *Reflexiva tantum s'entre-* verbs expressing subjective-oriented reciprocity »

*Ils s'entraident les uns les autres/*mutuellement/*réciproquement.*

- (e) « Two-place intransitive constructions »

1. « Constructions with *reflexiva tantum* » : *s'amouracher, s'engouer, s'enamourer, s'éprendre, se méfier, se souvenir l'un de l'autre ; se fier l'un à l'autre ; se rebeller, se rebiffer l'un contre l'autre ; *réciproquement/*mutuellement*

2. « Constructions with reflexive derivatives » : *se précipiter l'un vers l'autre ; *réciproquement/*mutuellement*

- (f) « Constructions with two-place intransitive non-reflexive verbs »

1. « Constructions with verbs of motion » : *avancer, courir, marcher l'un vers l'autre ; foncer l'un sur l'autre ; *réciproquement/*mutuellement*

2. « Constructions with other verbs » :
*compter l'un sur l'autre ; dépendre, profiter, raffoler l'un de l'autre ; parler, penser, recourir, renoncer, rêver l'un à l'autre ; *réciproquement/*mutuellement*

1.3. *l'un l'autre* : synonyme de *réciiproquement* et *mutuellement* ?

Rivière & Guentcheva (2007) font remarquer qu'il y a une proximité entre *l'un l'autre* et *mutuellement*. Avec certains nombres de verbes classés dans « canonical subject-oriented constructions derived from transitives » en (4) et avec les verbes classés dans « possessive reciprocals expressing body-care » (5) et (6), *l'un l'autre* et *mutuellement* (mais non *réciiproquement*) peuvent commuter :

- (4) a. Ils se sont choisis *l'un l'autre/mutuellement/*réciiproquement*.
- b. Ils s'estiment *l'un l'autre/mutuellement/*réciiproquement*.
- c. Ils s'acceptent *l'un l'autre/mutuellement/*réciiproquement*.
- (5) a. Elles se sont teint les cheveux *l'une l'autre*.
- b. Elles se sont *mutuellement/*réciiproquement* teint les cheveux.
- (6) a. Ils se sont massé les pieds *l'un l'autre*.
- b. Ils se sont *mutuellement/*réciiproquement* massé les pieds.

Cependant, le fait que *l'un l'autre* puisse se combiner avec *réciiproquement* ou *mutuellement* dans les exemples suivants remet en cause la synonymie entre *l'un l'autre* et ces adverbes :

- (7) Ces deux équations s'associent *réciiproquement l'une à l'autre*. (Rivière & Guentcheva 2007)
- (8) Un même terme peut être imaginaire si on le considère absolument, et symbolique si on le comprend comme valeur différentielle corrélative d'autres termes de même ordre qui se limitent *réciiproquement l'un l'autre*. (FT)
- (9) Ces deux sont relatifs, se regardent, requièrent, engendrent, et conservent *mutuellement l'un l'autre*, et sont pareillement requis en toute assemblée et communauté, mais qui sont obligés à une naturelle envie, contestation et mesdisance ou plainte perpétuelle. (FT)
- (10) Car c'est sa volonté éternelle et immuable, qu'il soit honoré de nous tous, et que nous nous aimions *mutuellement l'un l'autre*. (FT)

Cette possibilité de combinaison de *l'un l'autre* avec l'un des deux adverbes montre que ceux-ci ne sont pas des synonymes de *l'un l'autre*, mais qu'il y a une complémentarité entre ce marqueur et les deux adverbes. Si chacun des marqueurs participe à la construction d'un type particulier de réciprocité, celle-ci doit être décrite comme un cas complexe.

1.4. Emploi non réciproque de *l'un l'autre*

Il est bien connu qu'à côté de son emploi réciproque, *l'un l'autre* a un autre type d'emploi, où *l'un* et *l'autre* apparaissent séparément (*l'un...l'autre*). Milner (1984 : 38) appelle l'emploi « oppositif » :

- (11) Ils vont *l'un* à Paris, *l'autre* à Lyon.
- (12) Ils vont *l'un* à Paris et *l'autre* idiot à Lyon.
- (13) *L'une* chante, *l'autre* pas.
- (14) *L'une* chante, une autre danse, une autre enfin ne fait rien.
- (15) Ils vont *l'un* et *l'autre* à Paris.

2. Caractérisation de *l'un l'autre* comme marqueur de réciprocité

2.1. Etude de Schnedecker (2006)

C. Schnedecker (2006) a consacré un ouvrage à l'étude de *l'un...l'autre*. Il constitue avant tout une étude systématique et très détaillée de cette construction. De plus, la comparaison entre *l'un...l'autre* et *le premier...le second* permet de mettre en évidence les différences importantes entre ces deux constructions, notamment sur le plan sémantico-référentiel.

Dans cet ouvrage, l'auteure propose une analyse de *l'un...l'autre* en prenant en compte chaque élément qui constitue cette expression : *un, le, autre* :

- *un* marque une « extraction aléatoire » : « *un* indique la partie de E qui est sélectionnée se réduit à une unité [...]. Autrement dit le sous-ensemble e ainsi constitué est un ensemble singleton » (*Ibid.* : 46)

- « *l'* indique que l'élément qu'il détermine est unique dans son ensemble d'origine » (*Ibid.* 48)

- *l'un* : « En tant qu'expression partitive, *l'un* désigne [...] un référent qui appartient à un ensemble E . En même temps, il « isole » ce référent de son ensemble d'origine, construit, autrement dit, un sous-ensemble ($=e$). » (*Ibid.* : 46)

Elle précise que « *l'un* donne une double série d'instructions, les unes relatives à l'opération de prélèvement/extraction préalable à la constitution de e et d'autres qui indiquent les modalités suivant lesquelles E et/ou e sont le cas échéant structuré ». (*Ibid.* 46)

Quant à *l'autre* elle propose l'analyse suivante :

« il [= *l'autre*] saisit son référent E_a dans la relation qui l'unit à son référent-repère (E_r) et par rapport auquel il est appréhendé primordialement comme « étant non E_r » et secondairement comme appartenant à la même classe que E_r ; métaphoriquement, on dira que E_a est le négatif de E_r [...]. *L'autre* ne dit pour ainsi dire rien du référent, si ce n'est la relation de non-identité qui le distingue de E_r ». (*Ibid.* : 175)

Cette définition de *l'autre* comme ne définissant pas son référent (E_a) autrement qu'il est distinct de son référent repère (E_r) nous semble pertinente.

Pour notre part, nous faisons l'hypothèse que, dans le cas de la forme composée *l'un l'autre*, *l'un* peut être analysée de la même façon (il n'est défini que négativement) et cela, à cause de la fonction de *l'*. Ci-dessous nous montrons ce point.

2.2. Caractérisation de *l'un l'autre* comme produit de trois éléments

Suivant Schnedecker (2006), nous caractérisons *l'un l'autre* comme un *construit* résultant de la combinaison de chacun des éléments qui le constituent : *un*, *autre*, *le*.

Ci-dessous nous donnons une caractérisation provisoire et (très) rudimentaire de chaque marqueur, l'objectif consistant seulement à montrer comment les trois éléments se combinent pour donner ensemble l'interprétation telle que l'on a :

- *un* marque la construction d'une occurrence.
- *autre* pose une occurrence 'autre' par rapport à une première occurrence.
- *le* marque une identification différentielle et s'applique et à *un* et à *autre*.

L'« identification différentielle » que met en œuvre l'article défini *le* peut être illustrée par les exemples suivants :

- (16) a. Il y a un livre sur la table. ? **Le** livre est à moi.
 b. Il y a un livre sur la table. **Ce** livre est à moi.
- (17) a. Il y a un livre et un cahier sur la table. **Le** livre est à moi. Et **le** cahier, c'est à qui ?
 b. Il y a un livre et un cahier sur la table. ?? **Ce** livre est à moi. Et **ce** cahier, c'est à qui ?

La comparaison entre (16a) et (17a) fait apparaître que l'article défini apparaît lorsqu'*un livre* est pris dans un contraste avec un autre terme (*un cahier*), à la différence du démonstratif dont la fonction peut être définie comme celle du « fléchage » et par là même, on construit un « boucle d'identification » (Culioli 1985) au sens où il n'y a pas d'autre terme en dehors du terme dont il s'agit.

En tant que produit de la combinaison de ces trois éléments, nous dirons que *l'un l'autre* signifie qu'une occurrence (**X**) (cf. *un*) ne peut être définie (cf. *le*) que par rapport à une occurrence autre (**Y**) (cf. *autre*), et par là même, ils forment un ensemble 'solidaire'.

2.3. Hypothèse sur *l'un l'autre*

Sur la base de cette brève discussion, nous proposons de caractériser *l'un l'autre* comme suit :

L'un l'autre pose un ensemble constitué de deux termes **X** et **Y**, tel que **Y** n'est défini que par le fait qu'il est « autre que » **X**, et que **X** n'a d'autre statut que d'être le terme dont **Y** est « autre » (distinct).

Commentaires :

- Les termes **X** et **Y** sont définis comme ayant un double statut : d'un côté, **X** et **Y** sont définis comme étant 'inséparables' en tant que formant un ensemble ; de l'autre, **X** et **Y** sont posés comme étant 'distincts' précisément par le fait que chaque terme n'est défini que par différence avec l'autre.

- Ce double mode de prise en compte de **X** et de **Y** confère à ce marqueur une 'double visibilité' $\boxed{\mathbf{X|Y}}$: on a à la fois un point de vue sur l'ensemble $\boxed{\mathbf{XY}}$ et un point de vue sur l'altérité : $\mathbf{X|Y}$;

- on a un point de vue sur l'ensemble $\boxed{\mathbf{XY}}$ où l'on a pondération sur l'indifférenciation des deux termes, en tant que formant l'ensemble ;

- on a un point de vue sur l'altérité $\mathbf{X|Y}$ où l'on a pondération sur la distinguabilité des deux termes.

C'est cette coexistence en apparence paradoxale des deux points de vue qui fonde la caractéristique du marqueur *l'un l'autre*³.

Ci-dessous nous comparons *l'un l'autre* avec les deux adverbes déjà étudiés afin de mettre en évidence les similitudes et les différences pour ce qui est de la nature de l'ensemble et celle de l'altérité que chaque marqueur met en œuvre.

3. Différences entre *l'un l'autre* et les adverbes *réciroquement* et *mutuellement*

³ Pour Milner (1984), *l'un l'autre* définit une « réciprocité vague » (=non symétrique) : « Dans la réciprocité vague, il s'agit seulement d'affirmer que chaque élément de l'ensemble E (désigné par deux désignations différentes, mais coréférentielles collectivement) entretient distributivement une relation R avec un ou plusieurs éléments du même ensemble » (*Ibid.* : 63). Cela découle de la définition suivante de chaque composante : « En bref, *l'un* impose une lecture distributive de la relation prédicative ; *l'autre* impose une lecture par coréférence collective ». (*Ibid.*)

3.1. Ensemble ‘nécessaire’

Dire qu’avec *l’un l’autre*, **X** et **Y** sont inséparables implique que **X** et **Y** sont deux termes en rapport d’‘interdépendance’ ; autrement dit, aucun des deux termes n’a d’autonomie en soi⁴ : ‘l’identité’ de chaque terme n’est définissable que dans ce rapport d’interdépendance dans le cadre de l’ensemble qu’ils forment.

Ce point est important pour comprendre la spécificité de la nature de l’ensemble posé par *l’un l’autre* par rapport à l’ensemble posé par les adverbes *réciiproquement* et *mutuellement*.

Avec ces adverbes, l’ensemble de termes se présente comme ‘contingent’, au sens où les termes en position de Co ne forment un ensemble que dans la mesure où l’on prédique de chaque terme un même verbe et qu’à ce titre ils deviennent des arguments d’une relation prédicative.

Former un ensemble ‘contingent’ ne signifie pas pour autant que la singularité de chaque terme soit remise en cause : les adverbes n’affectent pas l’autonomie de chaque terme.

Ainsi, dans les exemples suivants, les termes en position de Co (*Moscou* et *Kiev* dans (18) ; *le président* et *le premier ministre* dans (19)) ne forment un ensemble que pour ce qui est d’être les arguments du prédicat *s’accuser*, mais ils ont chacun une autonomie en dehors de l’accusation.

(18) A peine relancé hier matin après une semaine d'interruption, le transit du gaz russe via l'Ukraine s'est de nouveau arrêté, Moscou et Kiev s'accusant *réciiproquement* d'en être responsable. (*Libération*)

(19) Le Président et le Premier ministre s'accusent *mutuellement* de magouilles. (*Libération*)

Par contre, *l’un l’autre* définit **X** et **Y** comme n’ayant pas d’identité en dehors de l’ensemble qu’ils constituent : c’est un ensemble ‘nécessaire’, au sens où c’est

⁴ C’est là ce qui distingue *l’un l’autre* de *réciiproquement*, qui, lui, met en jeu deux termes singuliers et autonomes. Ce qui explique la possibilité d’introduire un second terme avec *réciiproquement* : - Bonnes vacances ! – Et *réciiproquement* !

l'appartenance à l'ensemble qui fonde l'identité de chaque terme. Les exemples suivants illustrent ce point ⁵ :

- (20) Selon la théorie classique, acheteur et vendeur parviennent à se trouver ***l'un l'autre*** immédiatement, sans coût. Et en disposant d'une information pertinente sur les prix de tous les biens et services. (*Libération*)
- (21) Le monde a évolué. Avant, il y avait deux blocs, socialiste et capitaliste, qui se disciplinaient ***l'un l'autre***. Depuis que l'un de ces blocs a disparu, il n'y a plus de discipline non plus. (*Libération*)

Dans (20), les termes en Co (*acheteur et vendeur*) sont par définition ceux qui sont associés à la réciprocité : il n'y a pas d'acheteur sans vendeur, et vice versa ; en d'autres termes, l'acheteur n'est défini que par rapport au vendeur⁶.

Dans (21), *deux blocs* se présentent comme éléments d'un ensemble qu'on peut identifier comme 'le monde'. *L'un l'autre* signifie que l'identité de *le bloc capitaliste* ne peut être définie que par rapport au *bloc socialiste*, et vice versa. La deuxième partie de cet énoncé (*Depuis que...*) met en valeur l'inséparabilité des deux termes pour ce qui est de *discipliner*.

3.2. Altérité 'interne'

Nous avons expliqué que *l'un l'autre* pose une altérité. Ce qui caractérise *l'un l'autre* et le distingue des deux adverbess est que l'altérité posée par *l'un l'autre* est à la fois 'autonome' et 'interne' à l'ensemble :

- elle est 'autonome' dans la mesure où elle ne dépend pas de l'altérité que posent les deux places distinctes d'une relation prédicative $\langle () r () \rangle$, ce qui est, par contre, le cas des adverbess *réciiproquement* et *mutuellement* ;

⁵ Pour l'instant nous laissons de côté le rapport que *l'un l'autre* entretient avec le verbe.

⁶ Dans cet exemple, le mode de donation des termes en Co (deux termes reliés par le coordonnant *et* sans article) exprime une forme de complémentarité (cf. absence d'article). Celle-ci met en valeur le fait que deux éléments sont pris en bloc de façon inséparable. Il y a donc une affinité entre ce mode de donation des termes et *l'un l'autre*.

- elle est 'interne' au sens où elle découle de la distinguabilité d'un ensemble défini comme étant constitué de **X** et **Y** de façon solidaire. Autrement dit, l'altérité posée par *l'un l'autre* est définie non pas sur la base de l'altérité des places de A1 et de A2, mais vient de la distinguabilité même des termes de l'ensemble.

Cette nature de l'altérité que met en jeu *l'un l'autre* explique par ailleurs sa compatibilité avec certains types de verbes qui ne sont pas compatibles avec les adverbes *réciiproquement* et *mutuellement*.

Il s'agit notamment des verbes pronominaux « lexicalement » réciproques : *se rencontrer* (22), *se tenir par les bras* (23), et des verbes pronominaux qui, construits avec un sujet pluriel, n'acceptent *a priori* qu'une interprétation réciproque à cause de leurs propriétés lexicales : *s'embrasser* (24), *se connaître* (25) :

- (22) Généralement, les "*business angels*" opèrent en dehors de toute publicité médiatique et ne cherchent guère à être intégrés dans un système trop formel, dans des bases de données ou des réseaux, de sorte que les entrepreneurs ayant besoin de financement ont des difficultés à entrer en contact avec eux. Toute la difficulté consiste à permettre à l'investisseur et à l'entrepreneur de se rencontrer *l'un l'autre*, et c'est pour cette raison qu'un réseau de "*business angels*" a été mis en place en 2000. (www.docstoc.com › Legal › Government › European Union)
- (23) Un homme va à la rencontre de Bruno. L'enlace. Ils sont face à face, se tiennent *l'un l'autre* par les bras. Ils se tapotent, se consolent, ont l'air de pleurer tous les deux. (*Libération*)
- (24) [Titre : Etre un compagnon et un père] Avec un bébé constamment en demande, votre compagne et vous-même avez tout intérêt à garder du temps l'un pour l'autre. Votre nouveau statut de parents confèrera une nouvelle dimension à votre relation, il ne la remplacera pas. Même si vos nuits sont consacrées plus au bébé qu'à la romance, prenez le temps de vous câliner et de vous embrasser *l'un l'autre*, tout comme le bébé. (www.enfamil.fr › Outils et astuces › Conseils)
- (25) Le Brésil est visiblement le nouveau centre d'intérêt de Marco Müller, le directeur de la Mostra : pas un jour pour l'instant sans qu'un film s'y réfère. La terre indienne offrant même à la Mostra un film italien enfin satisfaisant :

Birdwatchers, la terra degli uomini rossi, de Marco Bechis, Milanais élevé entre São Paulo et Buenos Aires. Ou comment indiens et propriétaires terriens continuent de ne pas réussir à s'entendre. En dépit d'un désir flou de se connaître *l'un l'autre*, vite rattrapé par les lois du Talion. (*Libération*)

Ces verbes ont en commun le fait de poser *a priori* une seule occurrence du prédicat : ainsi, *se rencontrer* suppose qu'il y a une rencontre ; *se connaître* une connaissance réciproque. Par là même, les adverbes *réciproquement* et *mutuellement* deviennent incompatibles puisque l'un et l'autre adverbe supposent plusieurs occurrences d'un prédicat (nous y reviendrons ci-dessous).

L'un l'autre, en revanche, n'est pas contraint par l'unicité d'occurrence associée à certains types de prédicat et, est compatible avec ces verbes, précisément parce que l'altérité qu'il met en œuvre découle non pas de celle des places d'argument, mais directement de celle d'un ensemble en termes de la distinguabilité de cet ensemble. Dans (22), par exemple, c'est sur la distinguabilité entre *l'investisseur* et *l'entrepreneur* que *l'un l'autre* travaille⁷.

3.3. Instanciation 'par défaut'

Maintenant nous examinons la différence entre *l'un l'autre* et les adverbes *réciproquement* et *mutuellement* du point de vue de l'instanciation des places d'argument d'une relation prédicative.

Dans le chapitre précédent, nous avons expliqué que les adverbes *réciproquement* et *mutuellement* caractérisent la réciprocité en définissant le mode d'instanciation des termes d'un ensemble et que chaque adverbe définit ce mode d'instanciation d'une façon particulière :

Avec *réciproquement*, nous avons montré qu'il définit l'instanciation des termes dans les places d'argument comme « distributive » : chacun des termes d'un ensemble est instancié dans chaque place d'argument, ce qui entraîne la construction de deux occurrences distinctes du prédicat : $\langle (X) r_1 (Y) \rangle$ et $\langle (Y) r_2 (X) \rangle$;

⁷ Cette distinguabilité est renforcée par 'la difficulté de se rencontrer'. Cf. *Toute la difficulté consiste à...*

Avec *mutuellement*, l'instanciation des termes d'un ensemble a été définie comme « possible », dans la mesure où l'on est en deçà du fait de savoir quel terme instancie effectivement quelle place d'argument, ce qui permet à tout terme d'instancier toute place. D'où la multiplicité d'occurrences possibles d'un prédicat dont il n'est pas possible de distinguer une occurrence d'une autre.

Ce qui distingue *l'un l'autre* des deux adverbes est que celui-ci ne travaille pas directement sur le mode d'instanciation des termes d'un ensemble dans les places d'argument : il est simplement posé comme compatible avec une telle instanciation. Cette compatibilité signifie : i) les termes **X** et **Y** d'un ensemble s'interprètent comme ayant un rapport avec les deux places d'arguments d'un prédicat d'une part, ii) l'inséparabilité des termes **X** et **Y** fait que la mise en relation de **X** avec une des places d'argument entraîne, par là même, celle de **Y** avec l'autre place d'argument, d'autre part. Ainsi, dans l'exemple (22), que nous reprenons ci-dessous :

- (22) Le monde a évolué. Avant, il y avait deux blocs, socialiste et capitaliste, qui se disciplinaient *l'un l'autre*. Depuis que l'un de ces blocs a disparu, il n'y a plus de discipline non plus. (*Libération*)

pour ce qui est du prédicat *discipliner*, la mise en relation de **X** (*bloc socialiste*) avec A1 est inséparable de celle de **Y** (*bloc capitaliste*) avec A2 ; le même type de mise en relation se rejoue avec **Y** comme instanciant A1, et **X**, A2.

De ce point de vue, on peut dire que *l'un l'autre* définit une instanciation des termes 'par défaut'.

Cette définition du mode d'instanciation comme instanciation 'par défaut' a une conséquence sur la construction d'occurrences d'un prédicat.

Nous avons expliqué qu'avec *réciroquement*, l'instanciation d'un terme dans une place d'argument est directement associée à la construction d'une occurrence du prédicat ; avec *mutuellement*, compte tenu de l'instanciation des termes comme possible, la construction d'occurrences du prédicat reste indéterminée. Ce qui explique l'impossibilité de ces adverbes avec les verbes pronominaux lexicalement réciproques et les verbes assimilés (cf. *s'embrasser* dans (24), *se connaître* dans (25)).

On s'aperçoit que *l'un l'autre*, concernant la question de la construction d'occurrences du prédicat, constitue un cas intermédiaire entre *réciiproquement* et *mutuellement* : d'un côté, comme *réciiproquement*, la distinguabilité entre les deux termes **X** et **Y** entraîne l'instanciation distributive ; de l'autre, comme *mutuellement*, on ne peut pas distinguer une occurrence d'une autre puisque, compte tenu de l'inséparabilité entre **X** et **Y**, l'instanciation s'effectue 'en bloc'.

4. Analyse des exemples

Ci-dessous sur la base de l'hypothèse que nous avons formulée sur *l'un l'autre*, nous analyserons quelques exemples. Etant donné deux points de vue (distinguabilité des termes **X** et **Y**, inséparabilité des termes d'un ensemble **X|Y**) que confère ce marqueur, nous distinguons deux cas selon la primauté au départ de l'un des deux points de vue.

4.1. La distinguabilité **X|Y** est première

- (26) Loin de s'opposer, comme le voulait Bergson, le clos et l'ouvert se supposent *l'un l'autre*, la cohésion *interne* s'obtenant par référence *externe*. (FT)
- (27) Entre Yigal et Lina, une lente passion, deux solitudes de milieux très différents qui se croisent. Ils vont s'apprendre *l'un l'autre*. « Ils sont tous les deux coincés dans leur ville, ils n'avancent plus et n'ont personne pour les soutenir. » (*Le Figaro*)
- (28) Pendant toutes ces années, tous les matins, Yolanda s'est levée à 4 h 30 pour joindre par téléphone la station de radio qui émet dans la jungle. Parfois, la ligne est surchargée parce que les proches des otages tentent au même moment leur chance, et Yolanda pleure. Elle ne pourra peut-être pas lire son message à Ingrid. Elle l'imagine ouvrant son poste. Supportable ? Rien n'est supportable depuis six ans pour Yolanda. Mais elle sait que, pour sa fille aussi, il s'agit d'un calvaire. Partager. Se soutenir *l'une l'autre*, à distance. (*Le Figaro*)

Dans (26), le terme en position de Co (*deux solitudes de milieux très différents*) met en valeur le fait qu'il s'agit de deux individus singuliers (**X** et **Y**). Ils forment un ensemble à travers 'l'apprentissage mutuel'.

Dans (27), *le clos* (**X**) et *l'ouvert* (**Y**) sont *a priori* dans un rapport d'altérité radicale. Le verbe pronominal *se supposer* signifie que les deux notions sont dans un rapport d'interdépendance, et qu'à ce titre, inséparables. En dehors de cet ensemble, ni *le clos* ni *l'ouvert* ne peut être définie. La séquence qui commence par *la cohésion*....souligne le fait que **X** ne peut être appréhendé sans **Y**, et réciproquement.

Le rattachement de l'exemple (28) à ce cas est justifié par le fait que les deux protagonistes en question sont séparés. *Partager, se soutenir* sont ce qui permet de les appréhender comme formant un ensemble, tout en étant à *distance*.

4.2. L'inséparabilité XY est première

- (29) Il a opposé cette vision à celle du 20^e siècle dans laquelle "les Etats-Unis et la Russie (étaient) voués à être des antagonistes", ou celle du 19^e siècle dans laquelle ils étaient condamnés "à rivaliser pour des sphères d'influence et où les grandes puissances (devaient) forger des blocs concurrents pour se contre-balancer l'un l'autre". (*Le Figaro*)
- (30) [...] il n'y a qu'une suite d'engouements se détruisant *l'un l'autre*, comme une onde de la mer effaçant l'onde qui la précède. (FT)
- (31) [TITRE : Tandem : Ils travaillent ensemble et sont inséparables. Portraits croisés Annie Lennox, 45 ans, et Dave Stewart, 47 ans, sortent un album et reforment Eurythmics, après dix ans de séparation.] « Comme Gilbert and George, comme Bono et Edge de U2, Annie et moi poursuivons chacun un objet différent, et le mélange est détonant, je retouche ses paroles, elle ajoute quelque chose aux arrangements. On sait que c'est bon lorsque c'est l'escalade.» L'escalade est certainement leur façon de faire à deux. Annie et Dave sont un peu comme un quatre-mains qui, au lieu de fusionner, formerait, comme ce jeu d'enfant où les mains se chevauchent l'une l'autre, un échafaudage. (*Libération*)

Dans (29), au départ on a un point de vue sur l'ensemble désigné par *des blocs concurrents* (en tant que *blocs concurrents*, on ne peut pas différencier un bloc d'un autre). *Se contre-balancer* mettant en jeu un rapport antagonistique donne la visibilité à chaque terme (**X** et **Y**).

Dans (30), le mode de donation du N en question est ce qui permet de définir un ensemble : *une suite d'engouements* (**XY**) posée comme indifférenciée, au sens où un engouement ne peut pas se distinguer d'un autre dans le cadre de cette suite. *Se détruire* réactualise une distinguabilité dans le cadre d'interaction.

Dans (31), *un quatre-main* se présente comme la façon de désigner les deux protagonistes et définit ceux-ci comme formant un ensemble inséparable. En même temps, le verbe *se chevaucher* confère une visibilité à chaque main (**X** et **Y**).

5. L'un avec l'autre

Nous étudions maintenant *l'un avec l'autre*, cas de combinaison de *l'un l'autre* avec la préposition *avec*. Nous examinerons la cooccurrence de cette expression avec des verbes. L'objectif consiste à mettre en évidence la condition d'apparition de cette expression qui est soumise à des contraintes particulières.

5.1. Verbes compatibles avec la préposition avec

On trouve dans Schnedecker (2002b ; 2006) une liste des verbes que l'auteure caractérise comme exprimant « des formes d'interaction sociale ». A l'intérieur de ces verbes, elle distingue plusieurs cas spécifiques selon leur sémantisme :

- « Interaction langagière » : *parler, bavarder, discuter, parlementer, s'entretenir*, etc.
- « Interaction à caractère contractualisant » : *(se) marier/fiancer, commercer, négocier, pactiser*, etc.
- « Interaction physique » : *toquer, trinquer, flirter, baiser, forniquer, coïter, copuler*, etc.
- « Interaction « psychologique » » : *sympathiser, fraterniser*, etc.
- « Interaction à caractère antagoniste » : *(se) battre, lutter, guerroyer, rivaliser, se mesurer, bridger*, etc.

- « Échange » : *échanger, permuter, commuter, parier*, etc.

La plupart des verbes qui figurent dans cette liste correspondent à ce que Borillo (1971) appelle « verbes symétriques ». Schnedecker (2006 : 224) reprend les trois propriétés syntactico-sémantiques suivantes que propose Borillo (1971) :

- Les verbes symétriques impliquent nécessairement la pluralité des participants, ce qui fait qu'employés avec un sujet singulier, ils ne sont pas bien formés (32a):

- (32) a. ?Paul flirte.
b. Paul travaille.

- Corollairement, les verbes symétriques impliquent « la conjonction des participants » et marquent que « les participants agissent ensemble » (33a), ce qui n'est pas le cas des verbes non symétriques (33b) ; ces derniers nécessitent des précisions pour avoir cette interprétation (34b) :

- (33) a. Jules et Lucie flirtent.
b. Jules et Lucie travaillent.
(34) a. ? Jules et Lucie flirtent *ensemble/l'un avec l'autre*.
b. Jules et Lucie travaillent *ensemble/l'un avec l'autre*.

- Enfin, les verbes symétriques nécessitent « l'appartenance des actants à une même classe » :

- (35) a. Paul alterne avec Marie.
b. Le beau temps alterne avec les pluies torrentielles.
c. *Paul alterne avec les pluies torrentielles.

Nous nous intéressons à la deuxième propriété des verbes symétriques. Plus précisément, la nécessité de « précisions » qu'apporteraient des expressions telles que *ensemble* et *l'un avec l'autre*.

On voit que Borillo (1971) considère *l'un avec l'autre* comme étant contraint dans (34a), mais non dans (34b). La contrainte de (34a) semblerait découler de la redondance de cette expression : étant donné la « conjonction des participants » inscrite déjà dans le verbe symétrique (cf. *flirter*), l'ajout de *l'un avec l'autre* serait superflu.

Or, le problème est que cette expression n'est pas moins contrainte avec les verbes non symétriques (cf. *travailler*). De fait, (34b) s'avère peu naturel *en tant que tel* (c'est-à-dire sous cette forme minimale sans contextes⁸). En d'autres termes, *l'un avec l'autre*, de notre point de vue, ne peut apparaître que dans des conditions particulières, et cela quelle que soit la nature des verbes (symétriques ou non).

La comparaison entre les exemples (contraints) en (a) et les exemples (bien formés) en (b) montre que *l'un avec l'autre* ne peut apparaître qu'avec des déterminations supplémentaires de différentes natures :

- (36) a. ? Paul et Anne s'entendent bien *l'un avec l'autre*.
b. Paul et Anne ne s'entendent plus *l'un avec l'autre*.
- (37) a. ? Paul et Anne se sont mariés *l'un avec l'autre*.
b. Paul et Anne n'ont jamais osé penser se marier *l'un avec l'autre*.
- (38) a. ? Paul et Anne ont travaillé *l'un avec l'autre*.
b. Paul et Anne ont été obligés de travailler *l'un avec l'autre*⁹.
- (39) a. ? Depuis des années, Paul et Anne vivent *l'un avec l'autre*.
b. Depuis des années, Paul et Anne ne vivent *l'un avec l'autre* que quelques jours par an.

5.2. Caractérisation de *l'un avec l'autre*

Dans les paragraphes qui suivent, nous montrerons que les contraintes sur *l'un avec l'autre* que nous avons mentionnées ci-dessus doivent être expliquées en termes de contradiction entre le mécanisme que *l'un avec l'autre* met en œuvre et les propriétés des verbes symétriques ou non symétriques.

⁸ En revanche, l'adverbe *ensemble* est tout à fait possible dans les deux exemples.

⁹ Il nous semble que l'adverbe de temps *longtemps* permet aussi de lever la contrainte : *Paul et Anne ont longtemps travaillé l'un avec l'autre*.

Pour la caractérisation de *l'un avec l'autre*, il faut prendre en compte *l'un l'autre* d'une part, la préposition *avec* d'autre part : l'enjeu consiste à mettre en évidence comment *l'un l'autre* s'interprète dans le schéma prépositionnel (**XRY**) de *avec*.

Pour ce faire, nous rappelons la FS de la préposition *avec* que nous avons proposée dans le chapitre I :

« *avec* signifie que **Y**, élément 'contingent', en tant qu'extérieur à la relation prédicative, tire son statut de sa mise en relation avec **X** ; en même temps, **Y** définit le mode d'être de **X** dans la relation prédicative ».

Compte tenu de cette FS de *avec*, *l'un avec l'autre* peut s'analyser de la façon suivante : *l'autre* correspondant à **Y**, élément contingent, en tant qu'extérieur à la relation prédicative ; il tire son statut de sa mise en relation avec *l'un* correspondant à **X**.

On note une différence importante entre *l'un l'autre* et *l'un avec l'autre* pour ce qui est du mode de constitution de l'ensemble : nous avons caractérisé le premier comme conférant une double visibilité à l'ensemble qu'il pose comme constitué de **X** et de **Y** (la distinguabilité et l'indifférenciation de **X** et de **Y**), alors qu'avec le second, **X** et **Y** ne forment pas un ensemble *au départ* (**X** et **Y** sont séparés), précisément parce que la préposition *avec* définit **Y** (*l'autre*) comme étant extérieur à la relation prédicative ; mais l'ensemble est *construit*, dans la mesure où **Y** discerne **X** en tant que *l'un* (**X**) dont **Y** est *l'autre*.

La discussion ci-dessus permet de caractériser *l'un avec l'autre* de la façon suivante :

L'un avec l'autre signifie qu'étant donné la séparation première des termes **X|Y**, l'ensemble est construit par le fait que **Y** discerne **X** en tant que *l'un* dont **Y** est *l'autre*.

Commentaires :

- Cette caractérisation prend en compte un 'passage' que *l'un avec l'autre* met en œuvre : on passe de la séparation des termes (**X|Y**) donnée contextuellement, à l'inséparabilité des termes en tant qu'ensemble ; à la différence de *l'un l'autre*, *l'un avec l'autre* définit l'altérité comme « séparation » première, un ensemble comme « construction » (il n'est pas donné au départ).

- Compte tenu de cette caractérisation, on peut rendre compte des contraintes sur la combinaison de *l'un avec l'autre* avec certains types de prédicats en termes d'absence de la séparation première : les verbes symétriques (cf. *flirter*), précisément par leur propriété de la « conjonction des participants », remettent en cause la séparation première entre **X** et **Y** ; les verbes non symétriques (cf. *travailler*) n'ont pas *a priori* à voir avec cette séparation.

- De ce point de vue, l'apparition de *l'un avec l'autre* est conditionnée par certaines déterminations qui interviennent de façon à réactualiser cette séparation première.

Pour montrer la nature des déterminations qui fondent l'apparition de *l'un avec l'autre*, en nous limitant aux verbes symétriques, nous étudions le cas du verbe *se marier* que nous jugeons représentatif des verbes symétriques.

5.3. Etude du verbe *se marier*

5.3.1. FS de *marier*

Pour étudier la combinaison de *se marier* avec *l'un avec l'autre*, il faut un minimum de discussion sur ce verbe.

Faute d'une FS tant soit peu stabilisée de *marier*, nous faisons l'hypothèse que *marier* articule deux entités : **a** (« mariant ») et **b** (« marié »)¹⁰.

(40) Paul a *marié* sa fille à un médecin.

(41) Cet abbé a *mariés* Paul et Anne.

(42) Paul veut *marier* ses deux filles le plutôt possible.

Dans ces exemples, le terme en position de Co lexicalisent l'élément **a**, le terme en position de C1, l'élément **b**. Cependant, le verbe *marier* a une particularité : chaque terme est associé à une occurrence du verbe, ce qui entraîne une ambiguïté

¹⁰ Sans pouvoir entrer dans une discussion détaillée, nous précisons simplement que le verbe (*se*) *marier* connaît d'autres valeurs que 's'unir par le mariage' dont il s'agit ici : 'se combiner' (*ces coloris se marient ensemble*), 's'harmoniser' (*le vert se marie à/avec le rouge*). Dans ces trois valeurs, on retrouve l'idée de la construction d'un ensemble à partir de deux éléments singuliers.

d'interprétation : si dans l'exemple (40), *sa fille* forme un couple avec *un médecin* (il y a donc une seule occurrence de mariage), ce n'est pas forcément le cas (en tout cas logiquement) pour les deux autres exemples : dans l'exemple (41), *Paul et Anne* peuvent être associés, soit à une occurrence de mariage ('Paul et Anne forment un couple'), soit à deux occurrences distinctes de mariage ('il y a eu deux mariages : celui de Paul et celui de Anne' : ils ne forment pas un couple) ; dans l'exemple (42) compte tenu des propriétés lexicales de *ses deux filles* (normalement elles ne forment pas un couple), la seule interprétation est possible : chacune des deux filles va se marier avec un homme différent.

5.3.2. *se marier*

Compte tenu de l'hypothèse sur *se*, nous faisons l'hypothèse qu'avec *se marier*, c'est l'élément **a** (« mariant ») qui n'est pas lexicalisé et que, dans la plupart des cas, il n'est récupérable que par inférence (cf. 'l'abbé', 'le maire d'une ville' en cas de mariage civile, etc.) :

(43) L'année dernière, Paul et Anne *se sont mariés*.

Dans (43), l'élément **a** (« mariant ») n'est pas lexicalisé, mais se récupère par inférence. *Paul et Anne* lexicalisent l'élément **b** (« marié »), mais, comme dans le cas précédent, rien est dit de leur rapport ('ils forment un couple' ou 'ils ont deux mariages distincts'¹¹). Dans une interprétation ('Paul et Anne forment un couple'), nous faisons l'hypothèse que *Paul et Anne* lexicalisent l'élément **b** (« marié ») et qu'on interprète *Paul et Anne* lexicalisant l'élément **b** dans le cadre d'une seule occurrence du verbe : 'il y a eu un seul mariage entre les deux protagonistes'.

¹¹ C'est là une différence importante qui distingue *se marier* de *s'épouser* : ce dernier, quelle que soit sa construction, ne suppose *a priori* qu'une seule occurrence de mariage : *L'année dernière, Paul et Marie se sont épousés*, ne s'interprète que comme signifiant qu'il y a eu un seul mariage. Par ailleurs, à la différence de *se marier*, *s'épouser* ne connaît pas la construction réciproque discontinue : * *Paul s'est épousé avec Marie*. Ce verbe peut être considéré comme un verbe « lexicalement réciproque » (cf. *Paul a épousé Marie* est l'équivalent de *Paul et Marie se sont épousés*), comme le cas de *se rencontrer*.

Dans l'autre interprétation ('Il y a eu deux mariages distincts : celui de Paul et celui de Marie'), nous faisons l'hypothèse que *Paul et Anne* lexicalisent l'élément **b**, mais qu'on interprète Paul et Anne lexicalisant l'élément **b** dans le cadre de deux occurrences distinctes du verbe.

La possibilité des exemples suivants confirme ce point : les expressions combinant plusieurs prépositions interviennent pour remettre en cause le fait qu'il s'agit d'un mariage entre *Paul et Anne* :

- (44) a. L'année dernière, Paul et Anne se sont mariés *l'un et l'autre*.
b. L'année dernière, Paul et Anne se sont mariés *l'un après l'autre*¹².
c. L'année dernière, Paul et Anne se sont mariés *l'un à l'insu de l'autre*.
d. L'année dernière, Paul et Anne se sont mariés *l'un en même temps que l'autre*.

5.3.3. *se marier avec*

Dans l'exemple suivant, qui met en jeu *se marier avec* (« construction réciproque discontinue »), la seule interprétation est possible : 'il y a eu un seul mariage entre Paul et Anne' :

- (45) L'année dernière, Paul *s'est marié avec* Anne.

Cette interprétation tient à la fonction de la préposition *avec* : conformément à la FS de cette préposition, *Paul* qui lexicalise l'élément **b**, est pris comme **X** du schéma prépositionnel (il a donc un double statut) ; *Anne*, pris comme **Y** du schéma prépositionnel, est posé comme étant extérieur à la relation prédicative et tire son statut de sa mise en relation avec *Paul* (**X-P** : *Paul* instance A2 de la relation prédicative) : *Anne* s'interprète donc comme lexicalisant l'élément **b** de la FS par le biais de sa mise en relation avec *Paul* (**b**) et définit le mode d'implication de *Paul* dans le procès.

¹² Il est intéressant de noter que *l'un avant l'autre* est *a priori* très contraint : ? *L'année dernière, Paul et Anne se sont mariés l'un avant l'autre*. Toutefois, l'introduction d'un contexte du type concurrentiel permet d'améliorer l'acceptabilité : *L'année dernière, Paul et Anne voulaient absolument se marier l'un avant l'autre*.

Dans cet exemple, *Paul*, en tant que terme singulier, est associé à une occurrence du mariage. Dire que *Anne* lexicalise l'élément **b** au même titre que *Paul* (**b**) associé à une occurrence du verbe signifie que *Paul et Anne* forment un couple.

5.3.4. *se marier l'un avec l'autre*

Maintenant nous examinons le cas de *se marier l'un avec l'autre*. Nous avons vu ci-dessus que l'exemple suivant est contraint :

(46) ? L'année dernière, Paul et Anne se sont mariés *l'un avec l'autre*.

Bien que syntaxiquement bien formé, la présence de *l'un avec l'autre* est perçue *a priori* comme redondante. Nous dirons que cette redondance tient à une contradiction entre le mécanisme mis en œuvre par *l'un avec l'autre* d'un côté, et le mode de présence de *Paul et Anne* dans cet énoncé : alors que *l'un avec l'autre* relève de la sémantique du « passage » (on passe de la séparation première à la construction d'un ensemble comme remise en cause de cette séparation première), la séparation première de *Paul et Anne* n'est pas visible. En effet, dans cet énoncé, on interprète *Paul et Anne a priori* comme formant un ensemble (une occurrence du verbe en jeu : 'il y a un mariage entre Paul et Marie'), bien qu'on ne puisse pas exclure la séparation première (deux occurrences du verbe en jeu : deux mariages distincts). Pour que *l'un avec l'autre* apparaisse, il faut donc un mode de donation du terme en position de Co qui rende visible cette séparation première.

Ce que confirme la meilleure acceptabilité des exemples suivants, où chaque élément contextuel met en évidence la séparation première :

- (47) a. L'année dernière, Paul et Anne ont fini par se marier *l'un avec l'autre*.
b. Paul et Anne se sont mariés trois fois *l'un avec l'autre*.
c. L'année dernière, mes deux cousins, Paul et Anne se sont mariés *l'un avec l'autre*.

Dans (47a), l'expression *finir par*, qui traduit l'hésitation des protagonistes en laissant supposer qu'*a priori* ils n'avaient pas l'intention de former un couple (même s'ils l'ont fait finalement) : *l'un avec l'autre* remet en cause la possibilité pour chaque terme d'être associé à une occurrence singulière du prédicat débouchant sur deux mariages distincts. *Paul* et *Anne* sont présentés dans le cadre du procès comme formant un ensemble (X-Y), construit à partir de deux termes *a priori* distincts.

Dans (47b), la séparation de *Paul* et *Anne* tient à *trois fois*, dans la mesure où cette expression de fréquence ouvre la possibilité pour chaque protagoniste de se marier avec un partenaire différent, de telle manière que *Paul* et *Anne* ne forment pas un couple (*a priori* on ne se marie qu'une seule fois avec la même personne). *L'un avec l'autre* indique que ces trois occurrences du prédicat *marier* concernent bien l'ensemble construit par *Paul* et *Anne*.

Dans (47c), c'est la propriété lexicale du terme *cousin* qui est une source de la séparation : la propriété 'être cousin' est celle qui empêche *a priori* le mariage entre les personnes vérifiant cette propriété (*a priori* on ne se marie pas avec une personne de sa famille). La présence de *l'un avec l'autre* signifie que les deux cousins ont formé un couple en défiant le tabou social.

Prenons encore un exemple attesté :

- (48) Liat Dror et Nir Ben Gal. [...] Nés dans un kibboutz, ils ont été élevés ensemble, ont fait leur service militaire de concert et se sont mariés *l'un avec l'autre*. [...] Les nationalistes vont grincer des dents : ils ont imaginé un amour interdit entre une Palestinienne et un Israélien [...]. (*L'Express*)

Ici encore, la séparation première est présentée sous la forme d'une incompatibilité entre les deux protagonistes qui vérifient respectivement la propriété 'être Palestinien(ne)' et celle de 'être Israélien', deux peuples considérés comme des ennemis. C'est ce qui *a priori* empêche leur mariage. *L'un avec l'autre* intervient pour souligner le fait qu'ils ont défié l'interdit, ce qui provoque la colère parmi les nationalistes (cf. la deuxième phrase).

5.3.5. être mariés l'un avec l'autre

Quoiqu'extrêmement rares, il existe des cas où le prédicat *être mariés* se combine avec *l'un avec l'autre*. Mais sa condition d'apparition repose sur le même principe :

- (49) Un enfant naturel est un enfant né de parents qui ne sont pas mariés *l'un avec l'autre*. La légitimation donne à l'enfant le statut d'enfant légitime, c'est-à-dire d'enfant né de parents qui sont mariés *l'un avec l'autre*. (www.colombes.fr/fr/faq/administration-generale/...dun.../index.html)
- (50) Il a invité sa femme et son ami dans sa propre chambre, devant le Nouveau Testament, et il a dit : « soyez mariés solennellement *l'un avec l'autre* devant Dieu, par moi-même ». (FT)

Dans l'exemple (49), on a deux occurrences de *l'un avec l'autre*, mais le mode de présence de la séparation première dans le cadre du procès n'est pas le même. La première occurrence de *l'un avec l'autre* joue sur une contradiction concernant l'interprétation de *parents* dont les éléments constitutifs **X** et **Y** ont un double statut : d'un côté, **X** et **Y** forment un ensemble inséparable : 'parents', interprétable respectivement comme 'père' et 'mère' ; de l'autre, **X** et **Y** ne forment pas un ensemble en tant que 'couple' ('mari'|'épouse') : c'est la négation (cf. *ne sont pas mariés*) qui actualise la séparation première. La deuxième occurrence de *l'un avec l'autre* confère à 'parents mariés' le statut légitime (« vraiment parents ») en remettant en cause la séparation qui était associée à 'parents non mariés' (« pas vraiment parents »).

Dans (50), où l'on a un contexte tout à fait inhabituel, *sa femme* est pris dans un double rapport : d'un côté, *sa femme* forme un ensemble (en tant que 'couple') avec la personne désignée par *il* ; de l'autre, *son ami* intervient de telle manière que celui-ci forme un couple avec *sa femme* (déjà en couple avec son mari), ce qui signifie que *sa femme* quitte le rapport avec *il* (séparation) pour *son ami* : coup de force pour définir *sa femme/son ami* comme ensemble dans le cadre du prédicat.

6. Synthèse

Dans ce chapitre, nous avons voulu montrer qu'à la différence des adverbes *réciiproquement* et *mutuellement* que nous avons étudiés au chapitre II, *l'un l'autre* ne travaille pas directement sur la relation prédicative (il est 'extérieur' à la relation prédicative), mais qu'il travaille directement sur le terme en position de Co en définissant celui-ci comme étant à la fois « différencié » (en termes de distinguabilité des deux termes $X|Y$) et « indifférencié » (en tant qu'ils forment un ensemble \boxed{XY}).

C'est cette extériorité à la relation prédicative qui explique la compatibilité de *l'un l'autre* non seulement avec les verbes pronominaux lexicalement réciproques (car il ne dépend pas du nombre d'occurrences que posent les verbes), mais aussi avec les constructions à préposition ou encore avec les verbes intransitifs.

De ce point de vue on peut dire que *l'un l'autre* caractérise la réciprocité à la fois « indifférenciée » et « différenciée », mais de façon extérieure (il ne définit pas la réciprocité du point de vue du mode d'instanciation des places d'argument de la relation prédicative cf. instanciation « par défaut »).

Nous avons également montré que la forme combinée *l'un avec l'autre* est soumise à des contraintes fortes pour apparaître. Et cela indépendamment des types de prédicats, que ce soit les verbes symétriques ou non. Nous avons voulu mettre en évidence la condition d'apparition de ce marqueur : *l'un avec l'autre* marque le passage de la séparation première des deux termes à la construction d'un ensemble. Nous avons essayé de décrire ce mécanisme en tant qu'opération complexe que mettent en jeu *l'un l'autre* et la préposition *avec*.

Chapitre IV

La préposition *entre* : la réciprocité comme « fermeture »

Dans ce chapitre, nous abordons la question de la réciprocité en relation avec la préposition *entre*. Plus précisément, en étudiant certaines classes d'énoncés, où cette préposition forme un syntagme prépositionnel avec un pronom au pluriel (*eux, elles, vous, nous*), ou un nom au pluriel (ex. *amis, collègues, Français, etc.*), notre objectif consiste à mettre en évidence le lien qui existe entre ce syntagme prépositionnel (désormais *entre eux*¹) et la réciprocité.

La valeur réciproque associée à *entre eux* peut être illustrée par les exemples suivants, où il se combine avec des verbes pronominaux :

- (1) Ils s'invitent toujours *entre eux*.
- (2) Les loups ne se mangent pas *entre eux*.
- (3) On ne se tue pas *entre poètes*.
- (4) *Entre voisins*, on s'aide.

A propos de ces énoncés, on peut dégager quelques propriétés formelles qui les caractérisent :

¹ Dans la suite du texte, *entre eux* désigne non seulement un pronom, mais aussi un N au pluriel.

- En premier lieu, on observe qu'il y a coréférence entre le terme en position de Co et le terme en position de C2 introduit par la préposition *entre* dans les exemples (1) et (2)² ; dans les exemples (3) et (4), quant à eux, même si l'on ne peut pas parler de coréférence au sens strict, il y a un mécanisme comparable, dans la mesure où le terme en position de C2 reprend le terme en position de Co. Dans ce cas aussi, nous parlerons de coréférence au sens large.

La préposition *entre* n'est donc possible que s'il y a coréférence entre le terme en position de Co et le terme en position de C2 introduit par *entre*. En effet, avec certains verbes (ex. *se battre*), lorsqu'il n'y a pas coréférence, on a des prépositions autres que *entre*, comme le montre le contraste entre l'exemple (5) et (6), (7) :

- (5) Ils n'arrêtent pas de se battre ***entre*** eux.
- (6) Ils n'arrêtent pas de se battre ***avec*** les flics.
- (7) Ils n'arrêtent pas de se battre ***contre*** les flics³.

- En deuxième lieu, *entre eux* est contraint, lorsque le terme en position de Co se présente comme deux N reliés par le coordonnant *et* (*N1 et N2*) :

- (8) ?? Jean et Paul s'invitent toujours ***entre eux***.
- (9) ?? Caïn et Abel se sont tués ***entre eux***⁴.

- En troisième lieu, lorsque le terme en position de C2 est réalisé par un N (commun), celui-ci apparaît sans déterminant (cf. *entre poètes*, *entre voisins*). Tout déterminant est bloqué :

² Il existe des cas où il y a coréférence entre le terme en position de C1 et le terme en position de C2 : *Paul compare ses photos entre elles* (cf. *Paul compare ses photos avec celles de Marie*). Dans ce chapitre, nous n'étudions pas ce cas.

³ Les exemples (6) et (7) correspondent à ce qu'on appelle la « construction réciproque discontinue » que nous avons étudiée dans le chapitre I.

⁴ On serait tenté de penser que la contrainte portant sur cet énoncé est due, non pas au mode de donation du sujet syntaxique, mais à la propriété lexicale du verbe *tuer*, qui, à cause de sa forte dissymétrie, est *a priori* incompatible avec la réciprocité (cf. *Paul a tué Marie* bloque *a priori Marie a tué Paul*). Mais ce n'en est pas le cas, puisque, comme on le verra dans le chapitre suivant, le verbe préfixé *s'entre-tuer* ne connaît pas cette contrainte. Cf. *Caïn et Abel se sont entre-tués*.

- (10) *On ne se tue pas *entre* les/des poètes.
(11) **Entre* les/des voisins, on s'aide.

1. Problématique

En plus de ces propriétés formelles qui caractérisent les énoncés avec *entre eux* que nous venons d'examiner, l'étude de ce syntagme prépositionnel soulève une série de questions concernant son rapport avec la réciprocité.

1.1. Rapport entre *entre eux* et la réciprocité

La première question concerne le rapport de *entre eux* avec la réciprocité. Aussi bien dans les grammaires de référence que dans les études consacrées à ce sujet (Benetti & Heyna 2006 ; Rivière & Guentcheva 2007 ; Van Goethem 2009), *entre eux* est considéré comme exprimant la réciprocité.

Cependant, comme l'indiquent à juste titre Rivière et Guentcheva (2007), le rapport de ce syntagme prépositionnel avec la réciprocité n'est pas direct. Ceci est confirmé par les points suivants :

- Dans les exemples (1-4), la réciprocité est déjà exprimée par les verbes pronominaux eux-mêmes. De ce point de vue, on peut dire que la fonction de *entre eux* est limitée à apporter des déterminations supplémentaires à la réciprocité ;
- De plus, *entre eux* peut apparaître même avec les verbes pronominaux « lexicalement réciproques », tels que *se rencontrer* ou *se ressembler* :

- (12) Il faudrait malgré tout que les jeunes puissent se rencontrer *entre eux*, travailler *entre eux*. Ils ont quelque chose à apporter à la société et ils ne peuvent le transmettre qu'à travers des structures qui leur soient propres. (FT)
- (13) Un tonneau dans sa cave, en même temps la grange pleine, cinq ou six bêtes à l'écurie : ils sont ainsi trois cents, et se ressemblent tous *entre eux*. Ils ont le teint rouge, avec des moustaches, [...]. (FT)

- *entre eux* peut apparaître avec les verbes qui ne concernent pas la réciprocité : dans les exemples suivants, bien qu'il y ait coréférence entre le terme en position de Co et le terme en position de C2, les verbes intransitifs des exemples (14-16), ou encore un verbe transitif comme en (17), ne peuvent pas être considérés comme exprimant la réciprocité⁵ :

- (14) Les femmes sortent souvent *entre elles*.
- (15) Nous préférons rester *entre nous*.
- (16) Ce soir, on dîne *entre copains*.
- (17) Décidez-le *entre vous* et vous me le dites. (FT)

1.2. Conditions d'apparition de *entre eux*

La deuxième question concerne les conditions d'apparition de *entre eux*. En fait, pour que ce syntagme apparaisse, il ne suffit pas que les énoncés soient syntaxiquement bien formés, mais il faut en plus et surtout un contexte particulier.

Dans la série d'exemples suivante, la comparaison entre les exemples en (a) qui sont contraints et les exemples en (b) (c) qui sont bien formés montrent ce point :

- (18) a. ? Ils se battent *entre eux*.
b. Ils n'arrêtent pas de se battre *entre eux*.
c. Devant les ennemis Allemands, les Français se battent *entre eux*.
- (19) a. ? Ils se saluent/s'invitent *entre eux*.
b. Ils ne se saluent/s'invitent qu'*entre eux*.
c. Ils se saluent/s'invitent toujours *entre eux*.

On voit que dans les exemples en (b) et en (c), il y a des éléments contextuels qui rendent possible l'apparition d'*entre eux* : *ne pas arrêter* (18b), *devant les ennemis Allemands* (18c) ; le marqueur de restriction *ne...que* (19b), l'adverbe *toujours* (19c).

⁵ *Entre eux* apparaît également avec certains types d'adjectifs : *Une remarque : les enfants, si bavards entre eux, ont peu de mots au service des grandes personnes [...] (FT) ; Ces procédés sont analogues entre eux.*

La question se pose donc de savoir quel est le point commun de ces éléments qui conditionnent l'apparition de ce syntagme prépositionnel.

1.3. Etude de Rivière & Guentcheva (2007)

Rivière & Guentcheva (2007) proposent de caractériser *entre eux* comme suit :

« It [=entre eux] does not express a reciprocal meaning on its own, but often limits or emphasizes the group of persons involved in a reciprocal, or non-reciprocal situation, by sometimes opposing them to other people or presenting the action as a characteristic of these people ». (Rivière & Guentcheva 2007 : 591)

Cette caractérisation de *entre eux* en termes de « délimitation de groupe d'individus », ou encore en termes d'« opposition » nous semble pertinente. Cependant, la question de savoir d'où proviennent ces effets de sens associés à ce syntagme prépositionnel n'est pas posée.

Dans les paragraphes suivants, nous essaierons de rendre compte d'une opération qui préside à l'émergence de ces effets de sens. Nous montrerons que l'opération que met en jeu *entre eux* en interaction avec des éléments contextuels peut être caractérisée comme une forme particulière d'indifférenciation.

Décrire le rapport de *entre eux* avec la réciprocité revient donc à prendre en compte une double indifférenciation : l'indifférenciation des N instanciant les places d'argument du prédicat qu'est la réciprocité et celle que marque *entre eux* d'une façon particulière.

La mise en évidence de ce rapport complexe permettra de comprendre pourquoi ce syntagme prépositionnel nécessite un certain type de contextualisations.

2. Etude de la préposition *entre* de Franckel & Paillard (2007)

Pour comprendre le fonctionnement du syntagme prépositionnel *entre eux* et son rapport avec la réciprocité, il faut se donner une hypothèse sur la préposition *entre*.

Ci-dessous nous présentons la caractérisation de cette préposition que propose l'étude de Franckel & Paillard (2007), sur laquelle nous nous appuyons.

Comme les autres prépositions étudiées dans leur ouvrage (*sous, sur, dans, avant et après*), *entre* fait partie d'une classe de prépositions que les auteurs appellent de « division » ou de « zonage ».

Franckel & Paillard proposent la définition suivante de ce type de prépositions :

« *Zonage* signifie que la préposition associe au terme qui suit (noté **Y**) un domaine sur lequel elle distingue une ou des « zones ». Chacune de ces prépositions structure et « divise » à sa façon le domaine sur lequel elle configure une zone particulière⁶ ». (Franckel & Paillard 2007 : 8)

2.1. FS de *entre*

Sur la base de cette caractérisation générale des prépositions de « division », les auteurs proposent une FS de la préposition *entre*, que nous résumons de la façon suivante :

FS de *entre*

- **X** est repéré par **Y** ;
- Etant donné l'altérité première entre deux zones **I** et **E** (noté **I | E**) sur le domaine associé à **Y**, cette altérité est neutralisée (mise en jeu d'une zone **I-E**) ;
- Cette neutralisation de l'altérité première s'interprète comme « indifférenciation » de l'altérité qui caractérise les zones **I | E** ;
- La zone **I-E** est à ce titre indifférenciée.

Franckel & Paillard montrent que selon son mode de constitution, cette indifférenciation peut être interprétée de trois façons différentes : (a) **I ou E** ; (b) **ni I ni E** ; (c) **et I et E**. Ci-dessous, nous reprenons et explicitons ces trois cas avec quelques exemples.

⁶ Nous proposons de compléter cette caractérisation en ajoutant la phrase suivante : [et **X** est associé par la préposition à une zone du domaine de **Y**].

2.2. Trois interprétations différentes de « l'indifférenciation »

2.2.1. Indifférenciation (I-E) comme I ou E (ou « indétermination d'une valeur »)

Cette forme d'indifférenciation se traduit par le fait qu'on est en attente d'une telle valeur. L'exemple suivant illustre ce cas :

(20) Il devra choisir *entre* plusieurs solutions.

Dans cet exemple, *plusieurs solutions* correspond à **Y** ; **X**, quant à lui, n'est pas lexicalisé (c'est-à-dire il n'a pas de correspondant lexical), mais interprétable comme 'une solution à sélectionner' ou 'une solution qui va être sélectionnée'⁷. L'altérité première **I | E** peut donc s'interpréter comme celle entre 'une solution (effectivement) sélectionnée' (**I**) et 'les autres solutions qui ne sont pas sélectionnées' (**E**). Cette altérité est d'ordre virtuel, dans la mesure où l'on est en deçà de savoir quelle solution va être effectivement sélectionnée.

L'indifférenciation **I-E** signifie donc qu'on ne peut pas encore distinguer le sélectionné (**I**) du non sélectionné (**E**) : les solutions relevant respectivement de **I** et de **E** sont sur le même plan, en tant que « sélectionnables ».

2.2.2. Indifférenciation comme ni I ni E

Dans ce cas de figure, illustré par l'exemple suivant, l'altérité première **I|E** s'interprète comme celle que fondent deux positions distinctes, soit **I** et **E**, pour ce qui est de la localisation de **X** :

(21) Marie est assise *entre* Paul et Jacques.

⁷ Cette reconstitution de **X** comme 'une solution à sélectionner' est justifiée par la FS du verbe *choisir* proposée par les auteurs : « [*choisir* signifie] une sélection d'un terme dans un ensemble ». (*Ibid.* : 43)

Dans cet exemple, **Y** correspond à *Paul et Jacques*. Dans le cadre de la localisation de *Marie* (**X**), *Paul* et *Jacques* sont interprétables respectivement comme **I** et **E**, deux positions distinctes qui sont, chacune, susceptibles de localiser *Marie* ('Marie est à côté de Paul (**I**)' ou 'Marie est à côté de Jacques (**E**)').

Dire qu'il y a indifférenciation de ces deux positions (**I-E**) signifie que pour ce qui est de la localisation de *Marie*, ni *Paul* ni *Jacques* ne sont le localisateur de *Marie* ; autrement dit, *Marie* n'est ni dans l'espace de *Paul* ni dans l'espace de *Jacques*. D'où l'interprétation de « position intermédiaire », souvent associée à la préposition *entre*.

2.2.3. Indifférenciation comme et I et E

Dans ce cas de figure, l'altérité première (**I|E**) est fondée sur la distinction de deux éléments de la FS verbale (**a** et **b**). Le syntagme prépositionnel *entre eux* que nous étudions concerne ce cas :

(22) Ils se battent *entre eux*⁸.

Dans cet exemple, **Y** correspond au terme en position de C2 (*eux*) ; l'altérité première **I | E** renvoie à une partition des termes désignés par *eux* en relation avec le terme en position de Co (nous reviendrons sur ce point). **X** correspond au terme en position de Co (*ils*).

Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, les exemples qui relèvent de ce cas de figure ont comme caractéristique le fait qu'il y a coréférence entre le terme en position de Co correspondant à **X** et à celui en position de C2 correspondant à **Y**. Cela signifie que ces deux termes ne désignent pas deux ensembles distincts, mais un seul et même ensemble. De ce point de vue, l'indifférenciation correspondant à la zone (**I-E**) s'interprète comme un espace partagé⁹.

⁸ Comme l'on a vu, cet énoncé n'est pas bien formé en tant que tel.

⁹ Nous insistons encore une fois sur le fait que lorsque les termes correspondant respectivement à **X** et à **Y** ne désignent pas le même ensemble, on utilise des prépositions autres que *entre*.

3. *Entre eux* : indifférenciation comme négation d'une différenciation première ou comme « fermeture »

Ci-dessous, en reprenant l'exemple de *battre*, nous essaierons de mettre en évidence un type particulier d'indifférenciation associé à *entre eux*.

Dans le chapitre I, nous avons fait l'hypothèse que la FS du verbe *battre* met en jeu l'élément **a** correspondant à la « force », l'élément **b** correspondant à un « site » sur lequel se manifeste cette force¹⁰. Cette manifestation spatio-temporelle de la force dans le cadre de son interaction avec le site est l'élément **c** de la FS de *battre*.

- (23) Ils n'arrêtent pas de se battre *entre eux*.
- (24) Ils n'arrêtent pas de se battre *avec* les flics.
- (25) Ils n'arrêtent pas de se battre *contre* les flics.

Dans ces exemples que nous reprenons, la comparaison entre l'exemple (23) d'une part et les exemples (24) et (25), d'autre part, permet de comprendre dans quelles conditions *entre eux* peut apparaître : dans (24) et (25), où l'on a des prépositions autres que *entre*, le terme en position de C2 (*les flics*) à partir duquel l'élément **b** est récupéré (cf. *se*) est distinct du terme en position de Co (*ils*) lexicalisant l'élément **a**, alors que dans (23), le terme en position de Co et le terme en position de C2 sont formellement confondus (cf. coréférence) ; autrement dit, le terme posé *a priori* comme permettant de récupérer l'élément **b** coïncide avec le terme lexicalisant l'élément **a**.

Compte tenu de la discussion ci-dessus, on peut faire l'hypothèse que l'apparition de *entre eux* passe par les deux étapes suivantes :

- Le terme à partir duquel l'élément **b** est récupéré est posé *a priori* comme étant distinct de celui lexicalisant l'élément **a** ;
- Cette distinction des deux termes en tant que lexicalisant respectivement l'élément **a** et l'élément **b** de la FS est neutralisée, dans la mesure où le terme lexicalisant l'élément **b**

¹⁰ Nous faisons l'hypothèse que l'élément **c** (« manifestation spatio-temporelle de la force sur un site ») n'est pas lexicalisé dans les exemples. Mais rappelons que bien que non lexicalisé, il participe à l'interprétation du verbe.

est posé comme n'étant pas distinct du terme lexicalisant l'élément **a**. Autrement dit, il y a identité entre ces deux termes. La coréférence entre le terme en position de Co et le terme en position de C2 peut donc être considérée comme la trace de cette neutralisation. *Eux*, du fait de la coréférence avec le terme en position de Co, s'interprète comme renvoyant et à l'élément **a** et à l'élément **b** : *eux* est donc le lieu de l'altérité première **I** | **E** définie par la préposition *entre*. En même temps, *eux* marque la résorption de cette altérité première et renvoie à la zone **I-E**, construite à partir de **I** (=a de la FS de *battre*) et **E** (=b de la FS de *battre*).

De ce point de vue, l'indifférenciation mise en œuvre par *entre eux* est donc interprétable comme la négation de la différenciation du terme lexicalisant **a** et du terme lexicalisant **b** (cf. in-différenciation), dans la mesure où la négation en tant qu'opération « seconde »¹¹ suppose une différenciation première.

C'est donc i) la différenciation première et ii) la remise en cause de celle-ci qui fondent l'apparition de *entre eux*. En l'absence de différenciation première, ce syntagme ne peut pas apparaître, ou il est contraint.

Nous caractérisons cette indifférenciation mise en jeu par *entre eux* comme « fermeture » de la relation prédicative sur le terme en position de Co, au sens où il n'y a pas de terme autre que celui en position de Co instanciant une place d'argument du prédicat.

4. Analyse des exemples

Ci-dessous nous analysons plusieurs classes d'énoncés mettant en jeu des verbes pronominaux ou non pronominaux (intransitifs). Selon l'interprétation de la « fermeture » de la relation prédicative, nous distinguons quatre grands cas : i) fermeture comme « exclusion » ou « non prise en compte » ; ii) fermeture « par défaut » ; iii) fermeture « intentionnelle » ; iv) fermeture comme propriété différentielle.

¹¹ Sur ce point, voir l'article de A. Culioli (1999) : « Existe-t-il une unité de la négation ? ».

4.1. Fermeture comme exclusion ou non prise en compte

4.1.1. « Coexistence »

- (26) Mais l'inquiétude grandissait toujours, dans les bruits du campement, dans les cris des bêtes qui s'impatientaient, dans le bruit des pas des nouveaux voyageurs qui arrivaient du sud, dans les paroles dures que les hommes se jetaient *entre eux* ou contre leurs enfants¹². (FT)
- (27) On se donne rendez-vous dans le jardin, sous la lune, dans les roseraies du parc. Il y a des excités qui jouent de la trompette. On aperçoit des enfants en train de se disputer *entre eux* ou avec les garnements descendus du village. (FT)

Dans ces deux exemples, on observe une forme de coexistence entre *eux* et le terme introduit par une autre préposition : *eux* vs *leurs enfants* dans (26), *eux* vs *les garnements* dans (27). Cela confirme que *entre* exige la coréférence Co/C2 (ou C1/C2 dans (27)). Si Co et C2 (ou C1 et C2) sont deux termes distincts, on a soit *avec* soit *contre*.

4.1.2. « Exclusion »

- (28) C'étaient des hommes du pays, pauvrement vêtus et parlant avec l'accent montagnard ; ils se connaissaient *entre eux*, et à cause de cela Roger se sentait, encore une fois, désespérément seul. (FT)
- (29) C'est des vraies lois de Nuremberg. Tu ne connais pas ça, tu es trop jeune.
- J'ai jamais été trop jeune pour rien, Madame Rosa.
- Le docteur Katz va me dénoncer à l'hôpital et ils vont venir me chercher. J'ai rien dit. Si les Juifs commençaient à se dénoncer *entre eux*, moi j'allais pas m'en mêler. (FT)
- (30) Je demande : « Ils fusillaient ? » Les deux jeunes gens se regardaient, ils ne répondent pas tout de suite. « C'est-à-dire...ils avaient cessé de fusiller » D. prend la parole : « C'est sûr ? » C'est Perrotti qui répond : « Le jour où l'on est

¹² Dans cet exemple, on note un changement de construction après *ou* : *jetaient* et non *se jetaient*.

partis, ça faisait deux jours qu'ils avaient cessé de fusiller » Les deux déportés parlent *entre eux*. Le jeune demande : « Comment le sais-tu ? – C'est le kapo russe qui me l'a dit » Moi : « Qu'est-ce qu'il vous a dit ? » - Il m'a dit qu'ils avaient reçu l'ordre de ne plus fusiller. » (M. Duras, *La douleur*)

Dans ces exemples, on retrouve, sous une forme différente, un contraste entre *eux* et un autre terme susceptible d'instancier une place d'argument du prédicat.

Si, dans les exemples en 4.1.1., il y a une forme de coexistence entre *eux* et l'autre terme, ici la présence de *eux* signifie l'exclusion de l'autre terme de la relation prédicative. Cette exclusion associée à *entre eux* met en jeu une construction distincte de celle où le terme exclu serait un argument (très souvent le verbe n'est pas le même cf. *se sentir* dans (28) ; *se mêler* dans (29)). Selon le contexte, l'exclusion prend des formes différentes.

Dans (28), *Roger* est posé comme exclu de l'ensemble désigné par *ils* en position de Co qui est dans un rapport de connaissance mutuelle ; la séquence *Roger se sentait, encore une fois, désespérément seul*, met en valeur la solitude du protagoniste.

Dans (29), à la différence du cas précédent, l'exclusion de *je* du procès est un acte volontaire de sa part : la séquence *moi, j'allais pas m'en mêler* souligne le fait que *je* se maintient à l'extérieur du procès désigné par (*se*) *dénoncer*.

Dans (30), l'exclusion tient au fait qu'on passe d'un dialogue entre le locuteur (*je* et/ou *D*) et *les deux jeunes gens* à un dialogue limité à ces derniers.

4.1.3. Préposition *sans...* et la « non prise en compte » d'une tierce personne

- (31) Pour manier mieux ses ouvriers, il a étudié le provençal et l'italien. Il parle aujourd'hui ces deux langues, avec de l'accent, mais assez couramment pour qu'aucun mot ne lui échappe, quand il parcourt ses champs et que deux de ses hommes bavardent *entre eux* sans voir le patron. (FT)
- (32) Autour de moi ils continuent à vociférer *entre eux*, sans que je puisse rien comprendre à leur jargon yiddish. (FT)
- (33) Et elles miment tous les appels à tous les embarquements, devant trente mâles qui causent *entre eux* sans les regarder, [...]. (FT)

Dans les exemples ci-dessus, les termes : *il* dans (31), *je* dans (32), *elles* dans (33) sont extérieurs aux procès. *Sans* (ou *sans que*) signifie que le procès avec *entre eux* se déroule sans que la présence (dans la situation) d'une tierce personne ne soit prise en compte, ou encore, elle est ignorée.

4.1.4. Tierce personne comme un simple témoin du procès

Dans les exemples suivants le dispositif est comparable : la tierce personne, présente dans la situation, est le simple témoin du procès :

- (34) L'humidité de la mousse pénétrait le dos. Les SS parlaient *entre eux*. Entrer dans leurs conversation, leur dire : « La guerre est finie, vous pouvez vous arrêter...Nous, on s'en va. » Nous ne pouvions pas dire la vérité. On ne pourrait jamais nous croire. (R. Antelme, *L'Espèce humaine*)
- (35) Il suivit l'allée, monta lentement les marches de la villa, ouvrit sa sacoche, en retira brusquement une mitraillette et fit feu presque à bout portant sur les soldats qui plaisantaient *entre eux* sur la terrasse, en attendant leur tour. (R. Gary, *Education européenne*)
- (36) Janek arriva à Wilno à midi. Il pleuvait. Devant la maison de panna Jadwiga, deux gibets avaient été dressés : les gens passaient à côté, rapidement, sans regarder ; quelques-uns se signaient. Jablonski et sa maîtresse pendaient au bout des cordes. Deux soldats montaient la garde : ils discutaient *entre eux*, riaient, l'un sortit une enveloppe de sa poche et montra à l'autre des photographies. (R. Gary, *Education européenne*)

4.1.5. Effets de sens « scandale » ou « ironie »

- (37) Devant les ennemis Allemands, les Français se battent *entre eux*. (FT)
- (38) Car il ne suffit pas aux SS d'avoir rasé et déguisé les détenus. Pour que leur mépris soit totalement justifié, il faut que les détenus se battent *entre eux*

pour manger, qu'ils pourrissent devant la nourriture. Les SS font ce qu'il faut pour cela. (R. Antelme, *L'Espèce humaine*)

Ces exemples mettent en scène deux ensembles conflictuels : *les ennemis Allemands et les Français* dans (37), *les SS et les détenus* dans (38).

La présence du verbe *se battre* signifie que les deux ensembles en question sont *a priori* posés comme étant dans un rapport d'hostilité : dans (37), *les Allemands* en tant qu'*ennemis* confèrent aux *Français* le statut de 'combattants' ; dans (38), qui décrit une scène de camps de concentration, *les SS* sont normalement des adversaires des *détenus*. Du point de vue de la FS de *battre*, *les Français* et *les détenus* sont des termes lexicalisant l'élément **a** ; *les ennemis Allemands* et *les SS* sont des termes à partir desquels l'élément **b** non lexicalisé (cf. *se*) est *a priori* récupérable.

Cependant, la présence de *entre eux* remet en cause ce schéma conflictuel entre les deux ensembles de protagonistes : *les Allemands* et *les SS* n'ont pas le statut des 'ennemis/adversaires' (soit **b** de la FS de *battre*). Cela signifie qu'il n'y a pas de termes extérieurs à celui qui est en position de Co (**a** de la FS) qui lexicalise cet élément.

Cette remise en cause de l'altérité (différenciation) première s'interprète comme une intériorisation du procès, à savoir une bataille interne aux protagonistes qui sont *a priori* posés comme des 'alliés'.

Si dans ces exemples il y a un effet de sens « négatif » ('scandale' dans (37) ; 'ironie' dans (38)), cela tient au fait que le schéma conflictuel traditionnel est remis en cause par *entre eux* : alors même que les alliés devraient se battre contre leurs adversaires, il n'y a pas d'adversaires extérieurs à eux-mêmes...

Dans les exemples ci-dessus, la présence de *entre eux* est liée à la prise en compte, par différents biais, d'un terme autre que celui en position de Co, qui entre dans un rapport contrastif avec le terme en position de Co (et repris par *eux*).

Dans certains cas, ce terme autre s'interprète comme susceptible de lexicaliser l'élément **b** de la FS du verbe (le terme en position de Co renvoyant à l'élément **a**) ; dans d'autres cas, ce terme autre est présent dans la situation où se déroule le procès, mais la fermeture du procès sur le terme en position de Co par le biais de *entre eux* signifie l'exclusion, l'ignorance ou encore une simple non prise en compte du terme autre.

4.2. Fermeture « par défaut »

A la différence des cas analysés ci-dessus, dans les exemples que nous étudions maintenant, il n'y a pas de prise en compte effective d'un terme autre que celui en position de Co. La fermeture de la relation prédicative n'est pas le résultat d'une exclusion d'un autre terme : elle est présentée comme une fermeture « par défaut », faute d'un terme autre.

4.2.1. Rôles de *ne...que* et *toujours*

Nous avons vu que dans les exemples suivants, la présence de *ne...que* et celle de *toujours* rend possible l'apparition de *entre eux*, qui, sans ces marqueurs, est contrainte :

- (39) a. ? Ils se saluent entre eux.
b. Ils *ne* se saluent *qu'*entre eux.
- (40) a. ? Ils s'invitent entre eux.
b. Ils s'invitent *toujours entre eux*.

L'un comme l'autre signifie qu'*a priori* la fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co n'est pas donnée au départ : *ne...que* et *toujours* ont en commun le fait de convoquer, sur un mode virtuel, d'autres configurations possibles, mais non réalisés.

4.2.1.1. *ne...que*

Afin de rendre compte du rôle de *ne...que* dans l'apparition de *entre eux*, il nous faut une hypothèse minimale sur ce marqueur. En nous appuyant sur l'étude de Paillard (1992), nous formulons l'hypothèse suivante sur *ne...que* :

Ne...que signifie qu'étant donné une classe de termes, celle-ci est réduite à un terme.

Cette hypothèse peut être illustrée par les exemples suivants :

(41) Je *ne* prends *que* le plat du jour.

(42) Je *ne* fais *que* passer.

Dans l'exemple (41), *ne...que* pose au départ une classe de *plats* que *je* est susceptible de prendre : 'hors d'œuvre', 'plat du jour', 'dessert', etc. ; cette classe de plats possibles est par la suite réduite au seul terme explicité dans l'énoncé, en l'occurrence *le plat du jour*.

Dans l'exemple (42), la classe de termes possibles introduite par *ne...que* est celle des prédicats que *je* est susceptible de vérifier (en particulier du point de vue de mon interlocuteur) ; cette classe de prédicats possibles est par la suite réduite à *passer*.

Ces deux exemples montrent que le mécanisme de réduction de la classe à un élément, mis en œuvre par *ne...que*, passe par la prise en compte de l'appartenance du terme sélectionné à une classe de termes possibles. Les autres termes de la classe en tant que 'non sélectionnés' constituent un pôle d'altérité faible¹³.

Compte tenu de cette brève discussion sur *ne...que*, nous pouvons maintenant expliquer pourquoi l'exemple (39b) (*ils ne se saluent qu'entre eux*) est bien formé avec la présence de ce marqueur : d'un côté, le marqueur *ne...que* introduit une classe de termes susceptibles de lexicaliser l'élément **b** (*Marie, les autres, etc.*) et de l'autre, il ramène cette classe au seul terme *eux*. Cela revient à poser qu'il n'y a pas de terme extérieur à *eux* lexicalisant l'élément **b**, et donc au terme en position de Co auquel renvoie *eux*.

4.2.1.2. *toujours*

Nous étudions maintenant comment l'adverbe *toujours*, de façon analogue au marqueur de restriction *ne...que*, permet de débloquent la contrainte qui pèse sur l'exemple (40a) (*? ils s'invitent entre eux*).

Pour la caractérisation de *toujours*, nous nous appuyons sur l'hypothèse proposée par Franckel (1989) :

¹³ C'est là une différence essentielle entre *ne...que* et *seulement* qui suppose une altérité forte entre le terme sélectionné et les autres termes. Sur ce point, voir Paillard (1992).

Etant donné une relation **X-P** (**P** : propriété/prédicat vérifié(e) par le terme **X**), *toujours* disqualifie les sources d'altérité susceptibles d'entraîner la rupture de cette relation, en tant qu'aucune ne l'entraîne effectivement.

Cette hypothèse peut être illustrée par les deux exemples suivants :

- (43) Il est *toujours* là.
(44) C'est *toujours* une solution.

Dans (43), la relation **X-P** s'interprète comme une relation de localisation : *il* est localisé par rapport au localisateur spatial *là*, ce qu'on peut noter : < lui-être là >. Cette relation est associée par ailleurs à un repère temporel **To**. La relation de localisation autre (**X-P'**) est interprétable comme le cas où il est localisé par rapport à un localisateur autre que *là*, par exemple *ailleurs*, ce qu'on peut noter : < lui-être ailleurs >. Cette relation de localisation autre est associée à un repère temporel autre que **To** : **Ti**. Poser que l'adverbe *toujours* vient disqualifier la relation **X-P'** signifie que la relation de localisation initiale **X-P** (< lui-être là >) est maintenue, malgré la mise en jeu d'un repère temporel **Ti**, distinct de **To** localisant **X-P**. **Ti** étant *a priori* susceptible de localiser **X-P'**, *toujours* remet en cause le rapport de **Ti** à **X-P'** : en **Ti**, on a **X-P** (tout comme en **To**).

Dans (44), à la différence de l'exemple précédent, la relation **X-P** s'interprète comme une prédication d'une propriété : *être une solution*, ce qu'on peut noter : < cela-être une solution >. Ce qui fonde cette relation est, non pas un repère temporel, mais un repère subjectif : **X-P** est validé pour l'énonciateur (cf. 'pour moi, c'est une solution'). La relation autre (**X-P'**) est interprétable comme le cas, où pour un repère subjectif autre que l'énonciateur, **X-P** n'est pas validée : pour *Paul*, par exemple, cela pourrait ne pas être une solution (< cela-ne pas être une solution >). Ceci peut être interprété comme une contestation susceptible de remettre en cause la validité de la relation **X-P**. La présence de *toujours* signifie que quelle que soit la contestation, pour l'énonciateur, la relation **X-P** est dans tous les cas validée.

Ces deux exemples montrent que l'adverbe *toujours*, comme dans le cas de *ne...que*, met en jeu une dimension fictive (cf. relation **X-P'**) : partant d'une altérité entre la relation de référence **X-P** et une relation autre (**X-P'**) en tant que deux repères distincts, *toujours* remet en cause cette altérité par la disqualification du repère en tant que construisant la relation autre.

Ce mouvement qui part de la construction d'une altérité pour la disqualifier est ce qui explique pourquoi dans l'exemple (40b) (*ils s'invitent toujours entre eux*), la présence de *toujours* rend possible l'apparition de *entre eux*. *Toujours* signifie la prise en compte d'un repère temporel autre que celui construisant l'occurrence actualisée de (*se*) *saluer*, ce repère construisant une autre occurrence de *saluer* avec des termes lexicalisant l'élément **b** de la FS verbale, *a priori* autres (mais non explicites).

Toujours signifie que l'existence d'un tel repère n'est pas vérifiée : le seul cas validé est celui où le terme correspondant à l'élément **b** est présenté comme identique au terme en position de Co lexicalisant l'élément **a**.

4.2.2. « par défaut » comme « manque »

- (45) Sur les étals du marché, il n'y avait rien, presque rien. Les mêmes ombres continuaient d'errer dans les allées, mais à présent les épluchures et les racines moisies se vendaient. Dans les jardins, les chats errants se mangeaient *entre eux*. Les pigeons avaient disparus, et les pièges que Justine disposait sur la gouttière ne servaient plus qu'à attirer des rats.
(J.M.G. Le Clézio, *Ritournelle de la faim*)

Comme les exemples précédents, l'exemple ci-dessus illustre le cas où la fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co est présentée comme « par défaut ». Mais ici « par défaut » s'interprète comme « manque » : compte tenu du contexte qui décrit une situation de pénurie pendant la période de la guerre, le terme susceptible de lexicaliser l'élément **b** de *manger*, interprétable comme le 'mangeable' des chats errants (pigeons, souris, etc.) est absent. Faute de mangeables d'habitude, le terme en position de Co lexicalise à la fois **a** et **b**...

4.3. Fermeture « intentionnelle »

Dans les exemples suivants, il s'agit d'un autre type de fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co :

- (46) Les séquestrés disposent de lumières spéciales qui leur permettent de se reconnaître *entre eux*. (FT)
- (47) Les premiers chrétiens se reconnaissaient *entre eux* par le symbole et par le nom grec du poisson Ixtus, mot formé par les initiales de la phrase grecque qui signifie « Jésus-Christ, fils de Dieu sauveur ». (FT)

Dans ces exemples, le mécanisme qui conditionne l'apparition de *entre eux* ne repose pas sur la prise en compte d'un terme autre en relation au procès, qu'il soit actualisé (« fermeture comme exclusion ») ou simplement introduit sur un mode virtuel (« fermeture présentée comme « par défaut » »).

La fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co est présentée comme le résultat d'une visée du terme en position de Co : *lumières spéciales* dans (46) et *par le nom grec du poisson Ixtus...* dans (47) désignent les moyens choisis par le terme en position de Co pour permettre cette fermeture de la relation prédicative sur lui-même : dans les deux exemples, il est question de communautés cherchant à se protéger ou encore s'isoler de l'extérieur.

4.4. Fermeture comme « propriété différentielle »

- (48) Les loups ne se mangent pas *entre eux*.
- (49) Si les Atrides ne se massacrent plus *entre eux*, ce ne sont plus les Atrides. (J.-L. Godard, *Les Années Karina 1960 à 1967*)
- (50) L'idée que tous les peuples du monde forment une seule humanité n'est pas, il est vrai, consubstantielle au genre humain. Ce qui a même longtemps distingué les hommes de la plupart des autres espèces animales, c'est précisément qu'ils ne se reconnaissaient pas *entre eux*. (A. Finkielkraut, *L'humanité perdue*)

Les exemples (48)-(50) présentent chacun une négation signifiant que le procès en jeu n'est pas/n'est plus validé. Par ailleurs, dans ces trois exemples, les prédicats ont une dimension « définitoire » : ils confèrent sur un mode négatif une propriété au terme en position de Co ; qui, compte tenu de la négation, est présenté comme une propriété « différentielle » (on retrouve ici la dimension contrastive mise en évidence dans les cas précédents). Pour ce qui est du procès, on ne s'intéresse qu'à ce qu'il exprime du terme en Co.

Dans (48), soit il s'agit d'opposer *les loups* à d'autres animaux, ou encore aux humains (en fait, dans ce proverbe, les loups sont une manière de désigner un type d'hommes¹⁴), soit de récuser une idée reçue (cf. *Les loups se mangent entre eux, c'est bien connu !*).

Dans (49), la dimension définitoire est explicite : la lignée des *Atrides* est connue par ses combats fratricides ('ils s'entre-tuent') et la négation est là pour renforcer le fait que *se massacrer (entre eux)* est une propriété définissant l'essence même des *Atrides*.

Dans (50), la référence à la notion d'*humanité* dans le contexte gauche signifie qu'à un moment donné, l'appartenance de tous les hommes à une même communauté en tant que dépassement des différences (races, peuples, sexes) s'est imposée ('tout homme, quel que soit sa race, son ethnie, etc. voit, dans tout autre homme, un homme'). La séquence *ils ne se reconnaissent pas entre eux* (comme des hommes) par contraste avec ce que recouvre la notion d'*humanité* signifie que cette reconnaissance n'a pas été toujours le cas.

6. Synthèse

Dans ce chapitre, nous avons cherché à montrer que la présence de *entre eux* dans une construction réciproque confère à la réciprocité une dimension « négative », au sens où elle se présente comme une « fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co ». Cette fermeture est la conséquence de la présence de *entre eux* qui signifie, par le biais de la co-référence entre **Y** (terme introduit par *entre*) et le terme en position de Co, que deux éléments distincts de la FS du verbe sont lexicalisés par un

¹⁴ Selon *Petit Robert*, ce proverbe signifie : « les méchants, les gens malhonnêtes ne se nuisent pas entre eux ».

seul et même terme¹⁵. Cela résulte de la sémantique de la préposition *entre*, telle que nous l'avons rappelée ci-dessus.

Cette dimension négative conférée à la réciprocité revient à poser que la réciprocité, en tant qu'indifférenciation des N lexicalisant les éléments de la FS n'est pas acquise, l'indifférenciation signifie que le même terme lexicalise les deux éléments de la FS verbale. De là découle la dimension « contrastive » que confère *entre eux* à la construction réciproque. Nous avons mis en évidence quatre grands cas :

- la réciprocité/fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co signifie l'exclusion ou encore la non prise en compte de terme(s) actualisé(s) autre(s) que le terme en position de Co pour ce qui est du procès.
- la réciprocité/fermeture « par défaut », faute de pouvoir identifier un terme autre le terme en position de Co ;
- la réciprocité/fermeture « intentionnelle » en tant que visée du terme en position de Co ;
- la réciprocité/fermeture comme renvoyant à une propriété différentielle du terme en position de Co (le terme « différentielle » signifie qu'il pourrait en être autrement ou qu'il en a été autrement).

La sémantique de l'indifférenciation que supporte *entre* redéfinit le statut de l'indifférenciation des places d'argument, constitutive de la notion même de réciprocité.

¹⁵ Cette fonction de *entre eux*, rappelons-le, n'est pas limitée aux énoncés à valeur réciproque (cf. *ils restent entre eux/avec Paul ; ils mangent entre eux/avec des amis*). L'alternance *entre/autre* préposition est aussi à l'œuvre.

Chapitre V

***Entre-* préfixe : la réciprocité comme « procès sans fin »**

Dans le prolongement de l'étude de *entre* en tant que préposition dans le chapitre IV, le présent chapitre est consacré à l'étude de *entre-* en tant que préfixe. Plus précisément, nous étudions deux verbes préfixés en *entre-* : *s'entre-tuer* et (*s'*) *entretenir*, considérés comme exprimant la réciprocité. Le choix de ces verbes n'est pas aléatoire : chaque verbe préfixé a son enjeu propre.

Avec *s'entre-tuer*, nous nous intéresserons tout particulièrement à la différence entre la construction préfixale (*s'entre-tuer*) et la construction prépositionnelle (*se tuer entre eux*) que nous avons étudiée au chapitre précédent, deux constructions généralement considérées comme des équivalentes (Benetti & Heyna (2006) ; Van Goethem (2009)). Nous montrerons que ces deux constructions peuvent être distinguées sur la base de leurs fonctionnements liés à leurs statuts : préfixe et préposition.

Avec (*s'*) *entretenir* nous nous posons la question de savoir quel est le mécanisme qui préside à l'émergence de la valeur réciproque, à travers la préfixation de *tenir*, en combinaison de *se*, au lieu de considérer ce cas comme un sens « lexicalisé » (l'emploi réciproque de *s'entretenir* est analysé comme un sens « lexicalisé » et « non compositionnel ») (Van Goethem 2009).

Partant de l'examen de l'ouvrage de K. Van Goethem (2009) sur la préfixation *entre-*, nous montrerons que l'un et l'autre verbe mettent en jeu une forme particulière de l'indifférenciation qui caractérise la réciprocité comme « procès sans fin ».

1. *L'emploi préverbal des prépositions en français de K. Van Goethem (2009)*

Cet ouvrage de K. Van Goethem constitue l'étude la plus récente sur la question de la préfixation en français ; elle est consacrée à trois préfixes *sur-*, *contre-* et *entre-*.

L'auteure considère le préfixe (ou « préverbe » dans sa terminologie) comme « un emploi de la préposition » (cf. le titre de son ouvrage). L'objectif de son ouvrage, dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, consiste à « étudier les préverbes dans leurs différents degrés de préfixation » pour examiner « comment les prépositions sont susceptibles de subir un processus de grammaticalisation et de se transformer en « véritables préfixes » ».

Cette démarche met en jeu différents paramètres morpho-syntaxiques et sémantiques.

- Le paramètre morpho-syntaxique permet de distinguer trois grandes classes de constructions préverbales sur la base de l'incidence d'une préposition sur deux objets syntaxiques : « cible » et « site », terminologie que l'auteure emprunte à l'étude de Vandeloise (1995) sur les prépositions du français :

- (i) Constructions « relationnelles » : le préverbe a un fonctionnement analogue à celui de la préposition correspondante ;
- (ii) Constructions « préfixales » : le préverbe s'éloigne de son origine prépositionnelle et se comporte comme un préfixe incident à sa base ;
- (iii) Constructions « lexicalisés » : le rapport entre le préverbe et la préposition n'est pas transparent.

Ces trois classes de constructions sont illustrées respectivement par les trois exemples suivants qui mettent en jeu le préverbe *sur-* :

- (1) L'avion *survole* les îles Baléares.
- (2) Il a *surestimé* ses capacités.

(3) *surjaler*¹

Dans (1), le préverbe *sur-* porte sur le groupe nominal *les îles Baléares* (« site ») ; *l'avion* (« cible ») est mis en relation avec *les îles Baléares* par le biais du préverbe *sur-*.

Dans (2), en revanche, l'auteure considère le préverbe *sur-*, « plus grammaticalisé », comme n'ayant pas de portée syntaxique, mais comme étant incident à la base (*estimer*), en indiquant « l'excès de confiance en soi ».

Dans (3), le verbe *surjaler* correspond au cas où il n'y a pas de rapport transparent entre le préverbe et sa portée.

Quant au préverbe *entre-* que nous étudions, Van Goethem fait l'hypothèse qu'il relève principalement des constructions préverbales relationnelles (cf. (i)), où le préverbe, comme son pendant prépositionnel, se combine avec une base verbale et porte sur un objet nominal, souvent implicite. Selon l'auteure, près de 60 % des emplois du préverbe *entre-* correspond à cette construction. Deux sous-groupes sont distingués.

Le premier sous-groupe concerne « la relation de réciprocité entre les participants », où le préverbe *entre-* se combine avec les verbes pronominaux :

- (4) Elle était contente que Gaspard fût là, lui, la meilleure tête de la famille. Quand ils *s'entre-regardaient*, elle éprouvait que l'amitié demeurerait et malgré tout une confiance. (*TLF*, cité par Van Goethem 2010 :145)

Selon Van Goethem, le préverbe *entre-* dans cet exemple se rapporte au pronom *se* dont le référent peut être explicité. Ce qui conduit l'auteure à considérer l'exemple (4') ci-dessous comme la paraphrase de l'exemple (4) :

- (4') [...] Quand ils *se regardaient entre eux* elle éprouvait que l'amitié demeurerait et malgré tout une confiance.

¹ Selon *TLFi*, ce verbe signifie : « être engagé sous le jas et faire un tour par-dessus (en parlant de la chaîne de l'ancre) ».

Le deuxième sous-groupe, illustré par l'exemple (5), concerne les cas où le préverbe *entre-* forme des verbes non pronominaux exprimant « l'interruption (multiple) du référent de l'objet » :

- (5) De grands sanglots *entrecoupaient* ses phrases. (TLF, cité par V. Goethem 2009: 146)

Dans cet exemple, le préverbe *entre-* indique, selon l'auteure, qu'un élément (« le site ») rendu par l'objet direct est interrompu à plusieurs reprises par un autre élément (« la cible »), ici par le sujet.

- Le deuxième paramètre (« paramètre sémantique ») se présente comme l'autre façon de mesurer le degré de grammaticalisation de *entre-*. Celui-ci est envisagé selon que le préfixe partage ou non ses « emplois » avec ceux de la préposition.

Les emplois du préfixe *entre-* sont décrits sur la base d'une combinaison des trois traits sémantiques suivants : [intermédiaire], [bipolaire], et [réciproque], les mêmes traits qui caractérisent *entre* préposition. C'est la présence ou l'absence de ces traits (marqués respectivement par + et -) qui détermine chaque emploi.

Trois grandes classes d'emplois sont distinguées : (i) « emplois spatiaux » ; (ii) « emploi aspectuels » ; (iii) « emplois notionnels » :

- (i) *entretoiser, entrecouper* [+intermédiaire, +bipolaire, -réciproque]
(ii) *(s') entrouvrir, (s') entretenir* [+intermédiaire, +bipolaire, -réciproque]
(iii) *s'entretenir* [-intermédiaire, +/- bipolaire, +réciproque]

2. Problématique

L'examen de l'étude de Van Goethem nous a amené à formuler trois types de questions que nous examinerons successivement :

- si la construction prépositionnelle (ex. *ils se regardaient entre eux*) et la construction préfixale (ex. *ils s'entre-regardaient*) ont toutes les deux à voir avec la réciprocité, quelle est la différence concernant l'émergence de cette valeur ? (2.1.)
- ces deux constructions sont-elles équivalentes ? (2.2.)
- quel est le rapport entre le verbe préfixé et le verbe simple ? autrement dit, quel type de modifications le préfixe apporte-t-il à la base ? (2.3.)

2.1. Rapports entre la préposition et le préfixe *entre(-)* concernant la réciprocité

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que la construction prépositionnelle mettant en jeu *entre eux* caractérise la réciprocité en termes de « fermeture » de la relation prédicative sur le terme en position de Co. Cela découle d'une forme d'« indifférenciation » mise en œuvre par *entre*, en tant que préposition. Nous avons expliqué que cette indifférenciation s'interprète comme l'identification du terme lexicalisant l'élément **b** de la FS verbale avec le terme (en position de Co) lexicalisant l'élément **a**. La trace de cette indifférenciation est la coréférence entre le terme en position de Co et celui en position de C2.

Il s'agit à présent de savoir en quoi *entre-*, en tant que préfixe, caractérise ou spécifie la réciprocité.

Dans la perspective de la grammaticalisation qu'adopte Van Goethem, qui considère que le préfixe *entre-* partage son emploi « relationnel » avec la préposition, cette question sur les statuts de *entre(-)*, préposition ou préfixe, ne se pose pas véritablement, car, de son point de vue, ses emplois prépositionnel et préfixal sont mis sur le même plan concernant la valeur réciproque, définie dans les deux cas, comme « une localisation d'une activité bidirectionnelle entre plusieurs participants »².

² « Tout comme dans la chaîne sémantique de la préposition *entre*, l'emploi de « réciprocité » peut être lié à l'idée d'un intervalle entre des notions abstraites : il situe une activité (bidirectionnelle) dans l'espace abstrait intermédiaire entre (au moins) deux participants ». (Van Goethem 2009 :157).

Pour notre part, à la différence de Van Goethem, nous défendons l'idée que le préfixe *entre-* ne construit pas la valeur réciproque de la même façon que la préposition : la construction de la valeur réciproque à travers la préfixation en *entre-* de certains verbes relève d'une opération différente, opération propre à son statut de préfixe. Nous montrerons qu'*entre-*, *en tant que préfixe*, met en œuvre une autre forme d'indifférenciation qui est l'origine de la valeur réciproque.

2.2. Construction préfixale et construction prépositionnelle

2.2.1. Différences de distribution entre les deux constructions

Considérons les deux séries d'énoncés suivantes :

- (6) a. Ils *s'entre-regardaient*.
- b. Ils *se regardaient entre eux*.
- (7) a. Ils *s'entre-tuent*.
- b. Ils *se tuent entre eux*.

Les travaux consacrés à l'unité *entre*, aussi bien Van Goethem (2009), que d'autres travaux (Benetti & Heyna (2006) ; Rivière & Guentcheva (2007)) voient un rapport d'équivalence entre ces deux types de constructions³.

Toutefois, l'examen des contraintes de distribution associées à chacune des constructions nous a conduit à remettre en cause, en tout cas partiellement, cette prétendue équivalence.

A titre d'exemple, nous examinons la construction préfixale et la construction prépositionnelle avec le verbe pronominal *se tuer*, que nous avons volontairement laissés de côté dans le chapitre précédent.

³ Van Goethem (2009 : 69) mentionne d'autres exemples de la concurrence construction préfixale/construction prépositionnelle. Ainsi, *surveiller un malade* et *parcourir les champs* seraient respectivement les paraphrases des deux séquences suivantes : *veiller sur un malade* et *courir par les champs*. Selon l'auteure, ce type de paraphrases est bloqué « dès que le verbe prend un sens plus lexicalisé (notamment métaphorique) par rapport à son sens constructionnel ». cf. *surveiller les casseroles* -> **veiller sur les casseroles* ; *parcourir les journaux* -> **courir par les journaux*.

On peut montrer que la construction prépositionnelle avec ce verbe (*se tuer entre eux*) est associée à des contraintes syntaxiques plus fortes que la construction préfixale (*s'entre-tuer*), notamment pour ce qui est de la nature du terme en position de Co :

(a) Avec la construction prépositionnelle, on ne peut pas avoir, en position de Co, des unités désignant une « totalité » au sens large du terme, telles que *tous* (8), *le monde* (9), *tout le monde* (10), ou encore un indéfini tel que *on* (11) :

(8) Le retentissement de ce discours dans chaque cantonnement de repos, dans chaque abri de tranchée ! Tous, si las de *s'entre-tuer* /?? *se tuer entre eux* depuis quatre ans ! de *s'entre-tuer* /?? *se tuer entre eux* depuis des siècles, sur l'ordre des dirigeants... (FT)

(9) Mais vous, Jammes, vous êtes ma certitude, vous, du très petit nombre de ceux qui ne nous auront pas trompés. Même dans ces heures où nous sommes condamnés à vivre, vous nous arrachez ce cri que jetais Rimbaud entre deux blasphèmes : « le monde est bon ! Je bénirai le vie... « oui, le monde est bon, bien qu'il *s'entre-tue* /* *se tue entre eux* ! Oui, nous aurons la force de bénir cette vie, même suspendue à l'humeur, au bon plaisir d'une poignée d'assassins. (FT)

(10) Naturellement, chacun d'entre nous a voulu la bague pour lui, et bientôt tout le monde était prêt à *s'entre-tuer* /* *se tuer entre eux*. (FT)

(11) Il le regardait et dit : « Demain, on va *s'entre-tuer* /* *se tuer entre eux* ». (FT)

(b) Dans les énoncés où le sujet grammatical est absent, seule la construction préfixale est possible :

(12) Je me sens l'âme de saint Jean Bouche D'Or. – est-ce par jalousie, alors, que les turcs vous massacrent de temps en temps ? Elle répliqua, sans l'ombre d'un embarras ? – non...c'est par instinct de conservation. La loi de Darwin, tout bonnement. S'ils ne nous assommaient pas quelquefois, nous les ferions mourir de faim. Nous sommes trop modernes, et eux pas assez. Il n'y a pas

de notre faute, ni de la leur. Et ce n'est pas gai, cette nécessité de *s'entre-tuer.../*de se tuer entre eux* elle songe une minute. (FT)

(c) La construction prépositionnelle est contrainte, lorsque le terme en position de Co est désigné par deux N, singuliers ou pluriels, reliés par le coordonnant *et* (N1 et N2) :

(13) Plus tard, les deux frères, Abel et Caïn, *s'entre-tuent* /?? *se tuent entre eux*.
L'un est éleveur, l'autre est cultivateur. (*L'Humanité*)

(14) Suivant les consignes, ils ne doivent « pas intervenir à chaud sur les Postiches » afin de ne pas provoquer de grabuge avec les otages, mais les prendre en filature et les arrêter plus tard. Las, l'impulsif commissaire Raymond Mertz, patron de la BRB, fait feu, ce qui déclenche une fusillade : un gangster et un policier *s'entre-tuent* / ?? *se tuent entre eux*. Deux braqueurs s'enfuient avec des flics en otages. (*Libération*)

(15) Palestiniens et Israéliens sont deux frères siamois qui *s'entre-tuent* /?? *se tuent entre eux*. (Benetti & Heyna 2006 : 618)

(16) Catholiques et Protestants *s'entre-tuent* /?? *se tuent entre eux* depuis plusieurs décennies⁴. (*L'Humanité*)

Les exemples ci-dessus confirment que la construction prépositionnelle est soumise à des contraintes fortes concernant le mode de donation du terme en position de Co, tandis que la construction préfixale ne connaît pas *a priori* ces contraintes, ce qui remet en cause l'équivalence de ces deux constructions.

De ce point de vue, l'analyse de Van Goethem selon laquelle le pronom *eux* dans la construction prépositionnelle (*se tuer entre eux*) sert à expliciter l'argument implicite dans la construction préfixale (*s'entre-tuer*) en termes d'« incidence » (cf. ci-dessus, « paramètre morpho-syntaxique ») nous semble problématique.

⁴ Dans les exemples (15) et (16), on note un type particulier de coordination de deux N, à savoir deux N reliés par *et* sans article. Il est connu que ce type de coordination n'est possible que lorsque les deux N sont posés comme « complémentaires » (ex. *professeurs et étudiants*). Comme on le verra, cette idée de « complémentarité » ou encore « solidarité » va de paire avec une forme particulière d'indifférenciation prise en charge par le préfixe *entre-*.

Nous considérons au contraire que c'est l'absence même de « coréférence » entre deux termes occupant les deux positions syntaxiques distinctes qui est cruciale, et qui doit être expliquées sur la base de l'opération d'indifférenciation mise en jeu par la préfixation en *entre-*.

2.2.2. Différences d'interprétation

En plus des différences distributionnelles entre les deux constructions, on peut observer également des différences concernant l'interprétation des énoncés :

- Les énoncés à construction prépositionnelle sont souvent associés à la dimension effective d'un procès : on a focalisation sur la validation d'une relation prédicative, alors que ce n'est pas le cas pour les énoncés à construction préfixale.

Pour reprendre le cas de concurrence *s'entre-tuer* et *se tuer entre eux*, on observe que la construction préfixale met en suspens la problématique de l'effectivité d'un procès (en l'occurrence « la mort de quelqu'un »). Autrement dit, l'issue du procès est, d'une certaine manière, reléguée au second plan. Les exemples suivants illustrent ce point :

(17) Ils se querellaient, se battaient, se volaient et *s'entre-tuaient* avec frénésie.
(FT)

(18) Il semblerait [...] que l'homme n'ait toujours rien de mieux à faire sur terre que de *s'entre-tuer* ou de manger ! (FT)

- Corollairement, la construction préfixale, à la différence de la construction prépositionnelle, permet d'associer une dimension « métaphorique » à l'interprétation des énoncés :

(19) Ce jour-là, Britney Spears vient à Paris assurer la promo de son premier «film», *Crossroads*. Elle est arrivée la veille au soir et repart le lendemain. [...] Après le *photo call* anglicisme désignant une meute de photographes qui *s'entre-tuent* /?? *se tuent entre eux* pour shooter l'artiste à tir tendu pendant une poignée de minutes, vient la conférence de presse, permettant

de convoquer un maximum de médias (150 environ), généralement soumis, puis l'avant-première de son film, le soir au Grand Rex. (*Libération*)

- (20) La première chose à noter, c'est qu'il n'y a pas d'édition d'Angoulême sans scandale, arias comminatoires ou, plus généralement, chantage affectif. Les critiques, auteurs et éditeurs *s'entre-tuent* /?? *se tuent entre eux* généralement sur la sélection, jugée tour à tour trop grand public ou trop pointue. (*Libération*)

Ces deux exemples montrent que le procès désigné par *s'entre-tuer* ne renvoie pas littéralement à la « mort (ou état assimilé) de quelqu'un », mais qu'il met en scène une situation de conflit violent entre les protagonistes. Cette interprétation figurative est *a priori* bloquée avec la construction prépositionnelle.

En résumé, les différences de contraintes de distribution et celles d'interprétation entre la construction prépositionnelle et la construction préfixale semblent remettre en cause, du point de vue synchronique du moins, l'équivalence que postulent les études qui leur sont consacrées.

Notre objectif est de rendre compte de leurs différences syntactico-sémantiques, non en termes de « grammaticalisation », mais en montrant que les deux constructions relèvent de deux opérations foncièrement différentes. Cela suppose qu'on puisse différencier l'emploi prépositionnel et l'emploi préfixal de l'unité *entre(-)*.

Cette tentative de différenciation des deux emplois de *entre* ne signifie toutefois pas qu'on remette en cause l'identité sémantique de cette unité ; cela consiste au contraire à montrer que tout en conservant son identité sémantique, l'unité *entre* est prise dans deux enchaînements d'opérations distinctes selon son statut, préposition ou préfixe. En d'autres termes, le rapport de *entre* préposition et *entre-* préfixe au verbe n'est pas le même. En tant que préfixe, il est une composante du verbe et à ce titre agit directement sur son interprétation. Comme on le verra ci-dessous, *entre-* préfixe est un « prédicat » et à ce titre, peut être décrit comme combinatoire de deux prédicats (préfixe et verbe) ; tandis qu'*entre* préposition est un « relateur » et à ce titre, porte sur les arguments du prédicat.

2.3. Rapport entre le verbe préfixé et le verbe simple

2.3.1. Préfixation en *entre-* : « désambiguïisation » ?

Cette troisième question consiste à examiner quel est l'apport du préfixe par rapport au verbe simple.

A côté des cas où la préfixation en *entre-* de certains verbes fait apparaître la valeur réciproque, il y a également des cas où la fonction du préfixe *entre-* ne semble pas être celle de « construire » cette valeur, mais plutôt de la « spécifier » : dans les cas où, avec certains verbes pronominaux préfixés en *entre-*, la valeur réciproque est déjà présente compte tenu de leurs propriétés sémantiques, le préfixe *entre-* contribue alors à apporter des déterminations supplémentaires aux énoncés.

Il s'agit donc de rendre compte de quel(s) type(s) de déterminations le préfixe *entre-* apporte aux verbes qui s'interprète *a priori* comme réciproques.

A ce propos, Van Goethem attribue au préfixe *entre-* la fonction de « désambiguïisation ». Elle note :

« En réalité, la plupart des verbes pronominaux qui se combinent avec un sujet au pluriel admettent une interprétation réciproque sans l'ajout de *entre-* (cf. *les loups se dévorent*) : *entre-* permet toutefois de désambiguïser l'interprétation en excluant une lecture réfléchi. Autrement dit, il met en évidence l'interprétation réciproque et assume de cette façon la même fonction que les adverbes *mutuellement*, *réciroquement* ou les pronoms *l'un l'autre*. Cependant, là où la valeur de « réciprocité » se manifeste dans un verbe non pronominal (cf. *entrechoquer*, *entrecroiser*, *entrelacer*, *entremêler*), c'est le préverbe *entre-*, en combinaison avec le sémantisme de la base verbale, qui est responsable de cette interprétation » (Van Goethem 2009 : 157)

Cette idée de « désambiguïisation » semble venir du fait que Van Goethem ne reconnaît qu'une seule forme de « réciprocité », définie comme une action bidirectionnelle entre plusieurs participants.

S'il est juste de considérer qu'il y a des cas où certains verbes expriment la valeur réciproque sans passer par la préfixation en *entre-*, cela ne remet pas en cause le fait que les verbes préfixés en *entre-* puissent spécifier la réciprocité exprimée par les verbes (pronominaux) simples.

2.3.2. Verbe préfixé comme « prédicat complexe »

A la suite d'une série de travaux de D. Paillard (2004 ; 2006b ; 2007) consacrés à l'étude des verbes préfixés en russe et en français, nous considérons qu'un verbe préfixé peut être décrit comme un « prédicat complexe », produit de la combinatoire de deux prédicats : le verbe correspondant à la base d'une part, le préfixe assimilé à un prédicat **R** mettant en relation deux termes **X** et **Y**, d'autre part.

Ci-dessous nous reprenons les points principaux qui ont été avancés dans Paillard (2007 :140) :

- La combinatoire en question suppose que le verbe simple et le préfixé soient représentés de façon analogue ;
- Leur représentation articule deux niveaux : un niveau où est formulée leur identité sémantique par une forme schématique (FS) ; un niveau où ils sont représentés l'un et l'autre comme un prédicat avec ses arguments ;
- Verbe et préfixe participent à la combinatoire par leur FS et par leur schéma prédicatif, ce qui peut se noter de la façon suivante :

FS (verbe) : a, b, c **FS (préfixe) : X –Y**

ε

< () r () >

< ()x R ()y>

Ce schéma appelle quelques commentaires :

- **a, b, c** notent les éléments d'une FS donnée ;
- Il n'y a pas de correspondance simple entre l'élément de la FS et la place d'argument ;
- La combinatoire base-préfixe repose sur une relation de repérage (marqué par l'opérateur ε) entre le verbe, élément repéré, et le préfixe, élément repère ;

- Cette opération de repérage s'interprète comme la reconstruction d'un élément **a** de la FS verbale dans l'espace du préfixe ;
- Cette reconstruction signifie de façon régulière que l'élément **a** de la FS verbale est pris comme **X** dans l'espace du préfixe. A ce titre, **a-X** reçoit les déterminations dont **Y** est la source.

3. Etude de *s'entre-tuer*

A propos du verbe préfixé *s'entre-tuer*, il faut noter d'abord que celui-ci ne connaît pas la forme non pronominale (cf. **entre-tuer* n'est pas attesté). Cela signifie que la description de ce verbe consiste à rendre compte de ce qu'apporte le préfixe *entre-* au verbe pronominal *se tuer* en bloc.

Ci-dessous nous étudions successivement le verbe *tuer* (3.1.), sa forme pronominale *se tuer* (3.2.) et *s'entre-tuer* (3.3.).

3.1. A propos du verbe *tuer*

Nous proposons la FS du verbe *tuer* de la façon suivante :

Tuer marque qu'une entité (**b**) est prise dans le passage d'un état initial (noté **E1**) à un état autre (noté **E2**), qui est, à des degrés divers, la négation de **E1**. Le déclencheur (**a**) est à l'origine de ce passage.

Commentaires :

- La notion de « mort » que les dictionnaires considèrent comme un élément constitutif de la définition de ce verbe n'est, au point de vue de la FS ci-dessus, que l'une des interprétations possibles de **E2** « un état autre » ;

- Il y a une forte altérité entre **E1** et **E2**, dans la mesure où le passage de **E1** à **E2** est présenté comme irréversible⁵.

Nous illustrons cette FS par les exemples suivants, où les différentes valeurs associées à *tuer* varient selon l'interprétation de ces états (**E1** et **E2**) :

- (21) Paul a *tué* sa femme.
- (22) Paul flâne pour *tuer* le temps.
- (23) Tu me *tues* !

Dans (21), *tuer* marque que *sa femme* (**b**) passe de **E1** (interprétable dans ce cas comme 'être en vie'), à **E2** ('être morte'), dont l'origine est *Paul* (**a**), interprétable comme 'agent'.

Dans (22), *le temps* (**b**) que *Paul* (**a**) doit passer (ou faire passer), est associé à un état de référence **E1** ('l'existence du temps', au sens où 'Paul a le temps') ; **E2** (état autre) peut s'interpréter comme 'la disparition du temps'.

L'exemple (23) signifie, dans un contexte de travail, que le locuteur (*me*=**b**) associé à un état initial, interprétable comme 'être en forme' (**E1**), risque de passer à un état autre (« état d'épuisement » (**E2**)). *Tu* lexicalise l'élément **a** (« déclencheur » de ce passage).

3.2. *Se tuer*

Avant de décrire la forme pronominale *se tuer*, rappelons l'hypothèse que nous avons formulée à propos de *se* :

Se est la marque du fait qu'un des éléments de la FS verbale n'est pas lexicalisé comme un N instanciant une des places d'argument de la relation prédicative, mais posé comme étant récupérable.

L'élément de la FS de *tuer* non lexicalisé dépend des contextes où *se* apparaît :

⁵ Le caractère fortement « résultatif » qu'on associe à ce verbe dans certains contextes semble découler de cette irréversibilité.

- (24) Paul *s'est tué* d'une balle de revolver.
 (25) Paul *s'est tué* dans un accident de voiture.
 (26) Paul *se tue* au travail.

Dans (24), c'est l'élément **b** (« entité ») qui n'est pas lexicalisé, mais récupérable à partir du terme en position de Co (*Paul*) qui lexicalise l'élément **a** (« déclencheur ») : *Paul* est donc posé comme lexicalisant à la fois « déclencheur » et indirectement comme « entité ». L'interprétation de cet énoncé comme 'un suicide' tient au fait que *Paul* utilise un instrument, ce qui lui confère un statut d' « agent » intentionnel du procès⁶.

Dans (25), nous faisons l'hypothèse que *Paul* lexicalise l'élément **b** et que c'est l'élément **a** (« déclencheur ») qui n'est pas lexicalisé, mais qu'il est récupérable à partir du syntagme prépositionnel *dans un accident de voiture*⁷; plus précisément, *Paul* en tant qu'étant impliqué *dans un accident de voiture*⁸ :

Dans (26), bien que *tuer* semble fonctionner métaphoriquement, le mécanisme est comparable. L'élément **a** non lexicalisé peut être récupéré à partir de *Paul* qui lexicalise l'élément **b**. Comme dans l'exemple précédent, ce n'est pas le *travail* lui-même, mais *Paul en tant que travaillant* qui lexicalise l'élément **a** (« déclencheur »), qu'on peut considérer comme étant la cause du passage d'un état normal de *Paul* (**E1**) à son état autre (« épuisement/dégradation de son état de santé à force de travailler ») (**E2**).

3.3. *s'entre-tuer*

3.3.1. *se tuer* avec un sujet pluriel

Avant d'entrer dans l'analyse du verbe préfixé *s'entre-tuer*, il faut insister sur une particularité du verbe pronominal *se tuer* : à la différence des autres verbes

⁶ Toutefois, la présence du terme désignant un instrument ne garantit pas toujours l'interprétation du terme en position de Co comme agent intentionnel : *Dupont avait pensé d'abord à simuler l'accident : « En nettoyant un vieux revolver, le professeur se tue d'une balle en plein cœur ».* (FT)

⁷ Cette récupération de l'élément **a** par le biais du syntagme prépositionnel est justifié par le fait que cet exemple correspond au cas où **X** et **Y** du schéma prépositionnel de *dans* correspondent tous deux aux éléments de la FS verbale.

⁸ *Accident de voiture* étant un événement, il n'est pas *stricto sensu* l'« agent » qui a causé la mort.

pronominaux (cf. *se battre*), *se tuer*, lorsqu'il apparaît avec un sujet pluriel, ne s'interprète *a priori* que comme « réfléchi », l'interprétation « réciproque » étant fortement contrainte. Ce que confirment les exemples suivants qui renvoient tous au cas de « suicide » :

- (27) Stefan Zweig et sa femme *se sont tués*, l'autre jour, à Petropolis, au Brésil. (FT)
- (28) Les uns ont tout perdu au jeu, ou à la bourse, et *se sont tués*. (FT)
- (29) « L'hérédité !... Vous le savez bien pourtant qu'un de ses cousins au moins et son oncle *se sont tués* et de la même manière ». (FT)

Pour que les énoncés soient interprétés comme « réciproques », une contextualisation du type « conflictuel » est nécessaire, comme le montrent les exemples ci-dessous :

- (30) Dans les camps de concentration, des hommes *se sont tués* pour un morceau de pain. (FT)
- (31) A deux, on se gêne, à trois, on *se tue*. (FT)

Cette contrainte sur l'interprétation réciproque associée au verbe pronominal *se tuer* peut être mise en relation, nous semble-t-il, avec l'altérité qu'il met en jeu : l'élément **b** (« entité ») de la FS de *tuer* est prise dans le passage de **E1** à **E2**, ce dernier étant défini comme irréversible.

Ce point nous semble important, puisque le verbe préfixé *s'entre-tuer* renvoie en revanche uniquement à l'interprétation réciproque, éliminant l'interprétation réfléchi :

- (32) Ils se querellaient, se battaient, se volaient et *s'entre-tuaient* avec frénésie. (FT)
- (33) Il semblerait [...] que l'homme n'ait toujours rien de mieux à faire sur terre que de *s'entre-tuer* ou de manger ! (FT)

La possibilité pour le verbe préfixé *s'entre-tuer* d'avoir l'interprétation réciproque signifie donc que la forte altérité qui bloquait cette interprétation avec le verbe simple

ne joue plus ; autrement dit, cette altérité est d'une certaine façon mise en suspens par la préfixation.

Nous considérons que cette mise en suspens de l'altérité forte tient à une forme particulière d'indifférenciation que met en œuvre *entre-* en tant que préfixe.

Les paragraphes qui suivent sont consacrés à la mise en évidence des opérations d'indifférenciation respectivement prises en charge par *entre* en tant que préposition et *entre-* en tant que préfixe.

3.3.2. Mise en évidence de deux opérations distinctes d'indifférenciation : étude contrastive de la construction prépositionnelle et de la construction préfixale

Nous rappelons ci-dessous la FS de la préposition *entre* que nous avons formulée sur la base de l'étude de Franckel & Paillard (2007) :

FS de *entre*

- **X** est repéré par **Y** ;
- Etant donné l'altérité première entre deux zones **I** et **E** (noté **I | E**) sur le domaine associé à **Y**, cette altérité est neutralisée (mise en jeu d'une zone **I-E**) ;
- Cette neutralisation de l'altérité première s'interprète comme « indifférenciation » de l'altérité qui caractérise les zones **I | E** ;
- La zone **I-E** est à ce titre indifférenciée.

3.3.2.1. *Se tuer entre eux*

Ci-dessous en prenant quelques exemples qui mettent en jeu le syntagme prépositionnel *entre eux* combiné avec le verbe *se tuer* (construction prépositionnelle), nous décrivons l'opération d'indifférenciation marquée par *entre* en tant que préposition :

- (34) Dans la ville de banlieue de Little Stempington, les femmes au foyer ne tuent pas le temps, *elles se tuent entre elles*. (*Libération*)

- (35) Le narcotrafic a gagné des batailles culturelles et médiatiques dans une société qui s'est protégée du problème en ayant recours au déni : « *Les tueurs se tuent entre eux* ». (*Courrier International*)
- (36) Lorsque les chasseurs *se tuent entre eux*, je ne verse pas de larmes, car 1 ce sont les assassins d'animaux, 2 ils tuent tout ce qui se trouve aussi au hasard.

Au chapitre précédent, nous avons caractérisé la construction prépositionnelle *entre eux* comme la fermeture de la relation prédicative sur le terme en position de Co, au sens où le terme a priori lexicalisant l'élément **b** de la FS verbale coïncide avec le terme en position de Co lexicalisant l'élément **a**. La trace en est la coréférence entre le terme en position de Co et le terme en position de C2.

Autrement dit, la condition d'apparition de *entre eux* est fondée sur la prise en compte sur un mode effectif ou fictif du terme posé comme a priori lexicalisant l'élément **b**.

Ainsi, dans (34), étant donné l'altérité première entre le terme en position de Co (*les femmes au foyer*) lexicalisant l'élément **a** (« déclencheur ») et le terme (*le temps*) posé a priori lexicalisant l'élément **b** (« entité ») (cf. 'les femmes tuent le temps'), cette altérité première est remise en cause (cf. la présence d'une négation) : *entre elles* signifie qu'il n'y a pas de terme autre que celui en position de Co qui lexicalise l'élément **b** : le procès désigné par (*se*) *tuer* ne concerne que *les femmes au foyer*.

L'exemple (35) peut apparaître à première vue comme un contre-exemple, dans la mesure où la séquence *les tueurs se tuent entre eux* se présente comme une proposition tautologique qui indique que le procès est a priori limité à *les tueurs* et qu'à ce titre, on ne peut pas fonder l'altérité entre l'élément **a** et l'élément **b**, condition nécessaire pour avoir la construction prépositionnelle. Cependant, l'apparition de *entre eux* tient à ce que la séquence en question se présente comme résultant d'une négation d'une proposition implicite du type 'les tueurs ne nous tuent pas' (cf. *une société qui s'est protégée du problème en ayant recours au déni*). C'est ce *nous* implicite en tant que « autres que *les tueurs* », qui est posé comme un candidat possible pour l'élément **b** (« entité ») et qui, à ce titre, rend possible la construction prépositionnelle à *entre eux*.

Dans (36), le mécanisme est tout à fait comparable. Ici il est possible de reconstruire le terme lexicalisant l'élément **b** comme du gibier (cerf, lapin, etc.) qui a priori fait l'objet de la chasse des chasseurs (terme lexicalisant l'élément **a**). L'interprétation de cet

énoncé comme renvoyant à un ‘accident’ tient précisément à ce que le terme *a priori* lexicalisant l’élément **b** coïncide avec le terme lexicalisant l’élément **a** (*les chasseurs*).

Dans les trois exemples ci-dessus, on observe une dimension effective du procès : il y a une mort : la récupération de l’élément **b** dans **Y** de la préposition *entre*, lexicalisé par *eux* signifie qu’il est pris dans le passage de **E1** à **E2**, en l’occurrence, il passe de vie à trépas. C’est le fait que l’élément **b** soit lexicalisé en **Y** (*eux*) qui fonde ce passage. Nous insistons sur ce point, car c’est précisément ce qui confère à la construction prépositionnelle à *entre eux* une dimension effective du procès et ce qui n’est pas le cas avec la construction préfixale.

En résumé, dans ces trois exemples à construction prépositionnelle, les pronoms personnels au pluriel (*elles* ou *eux*) lexicalisant **Y** du schéma prépositionnel (**X R Y**) se présentent comme une zone où l’altérité première entre **a** et **b** est formellement niée, tout en gardant l’autonomie de chacun⁹.

Avec *entre*-préposition, l’opération de l’indifférenciation s’interprète comme la remise en cause de la différenciation première (altérité première) et cette indifférenciation prend la forme d’une identification/coïncidence de l’élément **b** avec l’élément **a**.

3.3.2.2. *S’entre-tuer*

Nous examinons maintenant l’opération d’indifférenciation, telle qu’elle est mise en œuvre par *entre*- en tant que préfixe.

Nous avons vu ci-dessus que le verbe préfixé peut être décrit comme un prédicat complexe, combinatoire d’un verbe d’une part, d’un préfixe, d’autre part, ce qui signifie que l’élément **a** de la FS verbale, pris comme **X** dans le schéma préfixal, fait l’objet des déterminations dont **Y** est la source.

Compte tenu de ce mécanisme, nous considérons que ce qui caractérise l’opération d’indifférenciation est le fait que **Y**, défini par *entre*- comme une zone d’indifférenciation (**a-b**), **n’a pas de réalisation lexicale**, à la différence de la

⁹ Ce point peut paraître contradictoire, mais ce n’est pas le cas : bien que dans les énoncés, les deux éléments de la FS sont formellement confondus dans **Y** (cf. le pronom personnel au pluriel), au niveau de la FS du verbe *tuer*, l’élément **a** et l’élément **b** sont *a priori* deux éléments irréductiblement singuliers, qui ne se ramènent jamais l’un à l’autre.

construction prépositionnelle où **Y** correspond dans la plupart des cas à un pronom ou un nom au pluriel.

Cela a une conséquence importante concernant le statut de l'élément **b** : l'absence de **Y** lexicalisé signifie que cet élément, qui est présenté comme n'étant pas distinct de l'élément **a** avec la construction prépositionnelle (cf. coréférence), n'est pas identifiable dans la construction préfixale.

Nous considérons que cette impossibilité d'identifier l'élément **b** confère, par là même, un degré d'indifférenciation plus élevé au verbe préfixé *s'entre-tuer* qu'au verbe *se tuer* combiné avec le syntagme prépositionnel *entre+N* : il n'y a pas d'entité (**b**) lexicalisée telle qu'elle fait l'objet d'un passage à **E2**. Ce qui revient à dire qu'avec *s'entre-tuer*, la fin du procès est mise en suspens ; en d'autres termes, le procès a lieu, sans que son issue soit explicitée.

En résumé, on peut distinguer deux types d'opération d'indifférenciation mise en œuvre par l'unité *entre(-)* :

- Avec la construction prépositionnelle (*se tuer entre eux*), l'indifférenciation s'interprète comme la négation /la remise en cause de la différenciation première, dans la mesure où l'élément **b**, posé *a priori* comme étant distinct de l'élément **a**, coïncide avec ce dernier (identification de l'élément **b** à l'élément **a**). Le fait que l'élément **b** soit lexicalisé par **Y** de la préposition (*eux*) signifie que cette entité (**b**) qui fait l'objet du passage de **E1** à **E2**.

- Avec la construction préfixale (*s'entre-tuer*), en revanche, l'indifférenciation s'interprète comme l'impossibilité de la différenciation, dans la mesure où l'élément **b** est absent, au sens où celui-ci n'a pas de correspondant lexical. En même temps, le terme en position de Co lexicalise l'élément **a** (« déclencheur »). C'est précisément en raison de cette absence de l'élément **b** (et la présence de l'élément **a** en position de Co) que *s'entre-tuer* s'interprète comme un procès sans issue : en l'absence de l'entité **b** interprétable comme 'tué' le procès tourne en rond (il n'y a pas d'issue au sens où **E2** serait actualisé).

3.4. Retour sur les différences syntactico-sémantiques entre la construction prépositionnelle et la construction préfixale

La différence des opérations d'indifférenciation entre les deux constructions permet de rendre compte des différences de contraintes de distribution, d'une part, d'interprétation, d'autre part.

3.4.1. L'emploi « métaphorique » de *s'entre-tuer*

En 2.2., on a vu que le verbe préfixé *s'entre-tuer* (et non *se tuer entre eux*) peut avoir un emploi « métaphorique »¹⁰. Compte tenu de la discussion ci-dessus, nous pouvons expliquer pourquoi seul la construction préfixale peut avoir cette interprétation : avec *s'entre-tuer*, en l'absence de l'élément **b**, on pose qu'il y a une interaction définie par le verbe *tuer*, peu importe son issue. Autrement dit, poser l'existence d'une interaction sans efficacité est compatible avec cet effet de sens métaphorique.

Ainsi, dans les exemples suivants que nous reprenons, on décrit non pas la 'tuerie' elle-même, mais une scène de batailles virulentes entre les protagonistes (*une meute de photographes* en (37), les critiques, auteurs et éditeurs en (38)), comparables à une tuerie :

- (37) Ce jour-là, Britney Spears vient à Paris assurer la promo de son premier «film», *Crossroads*. Elle est arrivée la veille au soir et repart le lendemain. [...] Après le *photo call* anglicisme désignant une meute de photographes qui *s'entre-tuent* /**se tuent entre eux* pour shooter l'artiste à tir tendu pendant une poignée de minutes, vient la conférence de presse, permettant de convoquer un maximum de médias (150 environ), généralement soumis, puis l'avant-première de son film, le soir au Grand Rex. (*Libération*)
- (38) La première chose à noter, c'est qu'il n'y a pas d'édition d'Angoulême sans scandale, arias comminatoires ou, plus généralement, chantage affectif. Les

¹⁰ Par « métaphore », nous entendons le fait qu'on construit un état de chose comparable à un procès défini par le verbe (*se*) *tuer*, sans qu'il n'importe de savoir si cet état de chose a eu lieu effectivement ou non.

critiques, auteurs et éditeurs *s'entre-tuent* /**se tuent entre eux* généralement sur la sélection, jugée tour à tour trop grand public ou trop pointue. (*Libération*)

3.4.2. Contraintes sur la nature du sujet

En 2.2., nous avons dégagé trois types de contraintes sur la nature du sujet. Ci-dessous en reprenant quelques-uns des exemples, nous montrons comment la différence entre la construction prépositionnelle et la construction préfixale permet de rendre compte de ces contraintes.

(i) L'impossibilité pour la construction prépositionnelle d'avoir des SN exprimant la « totalité » tels que *tous*, *tout le monde*, *le monde*, ou des SN indéfinis tels que le sujet impersonnel *on* :

(39) Le retentissement de ce discours dans chaque cantonnement de repos, dans chaque abri de tranchée ! Tous, si las de *s'entre-tuer* / ?? *se tuer entre eux* depuis quatre ans ! (de *s'entre-tuer* / ?? *se tuer entre eux* depuis des siècles, sur l'ordre des dirigeants...) (FT)

(40) Il le regardait et dit : « Demain, on va *s'entre-tuer* /**se tuer entre eux*. (FT)

Dans (39), l'impossibilité d'avoir la construction prépositionnelle découle d'une contradiction : d'une part, *tous*, par sa sémantique même, exclut toute forme d'altérité (aucun terme extérieur n'est envisageable) d'une part, c'est l'altérité première qui fonde l'apparition du syntagme prépositionnel dont la coréférence est la trace, d'autre part.

Dans (40), où l'on a un indéfini *on*, le mécanisme est comparable : *on* signifie qu'il est impossible de distinguer un terme sur un ensemble d'individus (*il* et *le*), ce qui revient à dire que cette indéfinitude bloque toute différenciation, donc toute altérité possible.

Toutefois, sous certaines conditions, il est possible d'avoir *on* en position de Co avec la construction prépositionnelle. Ce que montre l'exemple suivant que nous avons mentionné au chapitre précédent, sans l'expliquer :

- (41) La seconde entrevue fut plus orageuse. Tchervenko avait fait des études poussées, lui aussi, ce qui ne l'avait pas empêché de partager les aspirations des travailleurs, tandis que mon père se prélassait dans les salons et lisait les poètes étrangers qui, au lieu du marteau, de l'enclume, de la serpillière et de la faucille, décrivaient les petits oiseaux et les fleurs idiotes. Il était lui-même poète, et Armand se souvenait certainement de ses écrits : désormais, fini, la révolution d'abord ! Tu eus une idée de génie : *entre poètes* on ne *se tue pas* ; cela ne s'était jamais vu dans l'histoire. (FT)

Dans cet exemple, c'est la nature du terme en position de C2 (*poètes*) qui fonde l'apparition de ce syntagme prépositionnel : le terme *poètes*, par le fait même qu'il renvoie à un groupe professionnel, permet de récupérer l'altérité qui était bloquée avec le pronom indéfini *on*. En d'autres termes, *poètes*, en tant que groupe, est pris dans un rapport d'altérité avec un autre groupe contextuellement récupérable comme « révolutionnaires » qui se présentent comme étant caractérisé par le fait de *se tuer* (*entre eux*). Cela est marqué par l'antéposition de *entre poètes* : de *entre poète* (thème) on prédique *on ne se tue pas*.

(ii) La contrainte qui pèse sur la construction prépositionnelle, lorsque le terme en position de Co est désigné par deux N, singuliers ou pluriels, reliés par le coordonnant *et* (*N1 et N2*) :

- (42) Suivant les consignes, ils ne doivent « pas intervenir à chaud sur les Postiches » afin de ne pas provoquer de grabuge avec les otages, mais les prendre en filature et les arrêter plus tard. Las, l'impulsif commissaire Raymond Mertz, patron de la BRB, fait feu, ce qui déclenche une fusillade : un gangster et un policier *s'entre-tuent* / ?? *se tuent entre eux*). Deux braqueurs s'enfuient avec des flics en otages. (*Libération*)
- (43) Palestiniens et Israéliens sont deux frères siamois qui *s'entre-tuent* / ?? *se tuent entre eux*). (Benetti & Heyna 2006 : 618)

Dans ces exemples, l'élément **a** (« déclencheur ») de la FS du verbe *tuer* est lexicalisé par le terme en position de Co (*un gangster et un policier* dans (42) ; *deux frères siamois* qui reprennent *Palestiniens et Israéliens* dans (43)).

La contrainte sur la construction prépositionnelle découle, comme dans le cas précédent, de l'absence de l'altérité première, mais celle-ci est mise en jeu de façon particulière dans chacun des deux exemples.

L'exemple (42) met en scène deux groupes d'individus : *gangsters* et *policiers*. La présence de l'article *un* renvoie à l'extraction d'un individu de chaque groupe. A l'issue de cette extraction, il n'y a *a priori* que deux individus qui sont impliqués dans le procès défini par *se tuer* et en même temps, les autres individus de chaque groupe sont exclus de ce procès. Ce qui signifie qu'aucun autre terme susceptible de lexicaliser l'élément **b** n'est possible. C'est ce qui bloque l'apparition de *entre eux*.

Dans (43), la contrainte de la construction prépositionnelle découle du mode de présence même de SN *deux frères siamois*. C'est cette solidarité /inséparabilité du SN (*siamois*) qui bloque tout autre terme susceptible de lexicaliser l'élément **b**.

Dans ces exemples, *s'entre-tuer* est tout à fait possible : le mode de présence de *deux frères siamois* (l'élément **a**) ne fait pas obstacle. L'absence de l'élément **b** dans l'énoncé fait partie du mécanisme du préfixe *entre-* (cf. absence de coréférence) : étant donné l'élément **a** (« déclencheur ») en l'absence de l'élément **b**, le procès désigné par (*se*) *tuer* est posé comme un procès qui « tourne en rond » : sans qu'on puisse identifier qui sont les victimes, on pose simplement qu'il y a une interaction définie par *tuer*.

(iii) Dans les énoncés où le sujet grammatical est absent, seule la construction préfixale est possible :

- (44) Je me sens l'âme de saint Jean Bouche D'Or. –est-ce par jalousie, alors, que les turcs vous massacrent de temps en temps ? Elle répliqua, sans l'ombre d'un embarras ? –non...c'est par instinct de conservation. La loi de Darwin, tout bonnement. S'ils ne nous assommaient pas quelquefois, nous les ferions mourir de faim. Nous sommes trop modernes, et eux pas assez. Il n'y a pas de notre faute, ni de la leur. Et ce n'est pas gai, cette nécessité de *s'entre-tuer/*entre eux*...elle songe une minute. (FT)

Dans cet exemple, bien qu'il n'y ait pas de sujet syntaxique dans la phrase où l'on a *s'entre-tuer*, il est possible de le reconstituer comme *nous* et *eux* (présents dans le contexte gauche). L'impossibilité de la construction prépositionnelle découle du même principe : compte tenu de la situation où s'opposent deux groupes d'individus désignés par *nous* et *eux* reconstitués, aucun terme extérieur lexicalisant l'élément **b** n'est envisageable.

3.5. Résumé

Dans le cas de *s'entre-tuer*, nous avons montré que l'interprétation réciproque est directement liée à la sémantique de l'indifférenciation qui caractérise l'unité *entre(-)* (préposition et préfixe).

L'émergence de cette valeur réciproque est liée au fait que *se* marque que l'élément **b** de la FS de *tuer* n'est pas lexicalisé, et qu'à la différence de ce que l'on observe dans le cas de *se tuer entre eux*, il n'est pas récupérable autrement qu'en référence au terme en position de Co (=élément **a**) de la FS de *tuer*.

Ce mécanisme explique que le verbe *tuer* soit, dans sa combinaison avec *entre-*, privé de sa transitivité forte : *s'entre-tuer* désigne un événement en dehors de cette télicité : *s'entre-tuer* en tant que tel ne signifie pas que des sujets soient passés de vie à trépas ; ce qui ne signifie pas pour autant que contextuellement ou situationnellement, il ne soit pas fait référence à des cadavres. D'une certaine façon, *s'entre-tuer* est en amont, comme le montre l'exemple suivant :

- (45) Un gradé de la police entrant dans une pièce où deux ou plusieurs personnes gisent mortes sur le sol, déclare : « ils *se sont entre-tués* ».
- (46) Laissons-les *s'entre-tuer* /? *se tuer entre eux*.

4. A propos de (s') *entretenir*

Nous étudions maintenant la préfixation en *entre-* du verbe *tenir* dans ses formes non pronominales et pronominales : *entretenir* et *s'entretenir*.

Van Goethem (2009) associe à ce verbe deux valeurs principales : valeur « aspectuelle » (« durative ») et une valeur « réciproque » ; l'auteure considère cette dernière valeur comme un cas de « lexicalisation » (nous y reviendrons).

Voici quelques exemples qui illustrent les deux valeurs (« aspectuelle » (47)-(49), « réciproque » (50)-(52)) :

- (47) L'été, les ombrages ***entretiennent*** la fraîcheur. (*TLF*, cité par Van Goethem)
- (48) Je veillerai pour ***entretenir*** le feu auprès duquel dormira la petite. (FT)
- (49) Les petits cadeaux ***entretiennent*** l'amitié.
- (50) Ils ***s'entretiennent*** au téléphone depuis une heure.
- (51) Il ***s'entretenait*** avec elle.
- (52) Ils s'embrassèrent et ***s'entretinrent*** de théologie, en souffrant. (FT)

Décrire *entretenir* comme un verbe préfixé en *entre-* soulève plusieurs enjeux théoriques et méthodologiques.

4.1. Problématique

Ici encore nous prenons comme point de départ l'ouvrage de Van Goethem (2009) qui constitue la seule étude qui traite de ce verbe¹¹. L'examen critique de son étude nous permettra de formuler un certain nombre de questions.

- A la différence de *s'entre-tuer*, on constate une diversité des emplois et des valeurs du verbe (*s'*) *entretenir*. Van Goethem (2009 : 148) propose quatre cas de figure en s'appuyant sur la description du *TLF* que nous reprenons ci-dessous :

- ***entretenir* I** : « tenir dans le même état, faire durer, faire persévérer -> maintenir, prolonger ; *entretenir* (*qqn*) *dans* : maintenir (*qqn*) dans (un état affectif ou psychologique) :

¹¹ Dans Rivière & Guentcheva (2007), il ne figure pas dans la liste des verbes préfixés en *entre-*.

entretenir qqn dans une idée, une erreur ; faire durer (un état moral) en soi-même, chez un autre »

- **entretenir 2** : « parler avec (qqn) ; *entretenir (qqn) de (qqch)* : parler à (qqn) de (qqch) »

- **s'entretenir 3** : « avoir une conversation -> causer, conférer, converser, deviser, parler »

- **s'entretenir 4** : « fournir ce qui est nécessaire à la dépense, à la subsistance de (qqn) -> se charger (de), nourrir »

Parmi ces quatre emplois, Van Goethem considère le premier comme un emploi « aspectuel ». A ce propos, Van Goethem écrit :

« L'emploi duratif peut être mis en rapport avec l'idée d'un intervalle temporel : *entretenir* [...] implique que la durée du processus décrit dans la phrase [= *L'été, les ombrages entretiennent la fraîcheur*] se prolonge au-delà de la borne finale attendue (verbe atélique). Le préverbe *entre-* renforce donc l'aspect duratif qui est déjà contenu dans le sens de la base *tenir* ». (Van Goethem 2009 : 158)

Cette description de l'emploi aspectuel que l'auteure associe à *entretenir1* soulève un certain nombre de questions :

- Pour Van Goethem, la préfixation en *entre-* du verbe *tenir* a pour fonction, avec *entretenir 1*, de « renforcer » l'aspect duratif que le verbe de base *tenir* contient déjà (cf. la dernière ligne de la citation).

Cependant, on peut se demander, si l'on admet que le verbe de base *tenir* contient déjà « l'aspect duratif », pour quelle raison ce verbe n'est guère possible dans l'énoncé ? :

(47') * L'été, les ombrages **tiennent** la fraîcheur.

Nous pouvons donner d'autres exemples qui semblent correspondre à l'emploi dit « aspectuel » de *entretenir 1* :

- Seul le verbe préfixé est possible à côté du verbe simple qui est très contraint :

- (53) a. Maintenant je sais qu'il se demande si ça vaut encore la peine d'*entretenir* l'espoir. (FT)
 b. ?? Maintenant je sais qu'il se demande si ça vaut encore la peine de *tenir* l'espoir.
- (54) a. Un petit cadeau *entretient* l'amitié.
 b. ?? Un petit cadeau *tient* l'amitié.

- On observe une différence considérable d'interprétation entre le verbe préfixé et le verbe simple :

- (55) a. Paul *tient* le volant.
 b. Paul *entretient* le volant.

Dans les exemples où le verbe simple apparaît, on tend à interpréter le verbe simple comme la localisation d'un objet (« localisé ») par le sujet (« localisateur ») dont on peut donner la glose : « ne pas lâcher afin qu'il ne tombe pas »¹².

Cette contrainte associée au verbe simple amène à poser la question de savoir pourquoi le passage du verbe simple (*tenir*) au verbe préfixé (*entretenir*) permet d'avoir différents types de compléments d'objet (53-54) et comment, dans les cas où on peut avoir le même type de complément d'objet, la préfixation change le rapport entre le sujet et le complément d'objet (55).

- Si l'on admet, suivant Van Goethem, l'aspect « atélique » qu'on associe à *entretenir 1*, cela ne nous paraît pas devoir être mis en relation avec le fait que « la durée du processus [...] se prolonge au-delà de la borne finale attendue » (cf. la citation ci-dessus).

Nous considérons qu'il y a un mécanisme autre que celui d'un « prolongement » qui est mis en œuvre par le préfixe *entre-* et qui confère à *entretenir* cette dimension « atélique ». Dans les paragraphes qui suivent, nous essaierons de montrer que cette dimension « atélique » découle, non pas d'un simple prolongement d'un processus, mais d'une forme d'« instabilité » entre un état de référence et un état « autre », que le

¹² Nous reviendrons sur ce point lorsque nous étudierons le verbe *tenir*.

préfixe *entre-* met en œuvre, ce qui permet de rendre compte de l'idée même de « durée » qui se construit à partir de cette instabilité d'une part, et de l'impossibilité pour le verbe simple *tenir* de commuter avec *entretenir* dans l'exemple (47'), d'autre part.

- Quant aux emplois 2-4 de *entretenir* (cf. ci-dessus), Van Goethem les classe comme emplois « lexicalisés » : « le sens du verbe n'est pas compositionnel » (Van Goethem 2009 : 161), ce qui la conduit à abandonner la démarche qu'elle adopte pour *entretenir 1*.

Rappelons que la description de ces emplois de *entretenir*, pronominal ou non pronominal, en termes de « lexicalisation » découle du fait que « le rapport entre le préverbe et sa base ou les arguments syntaxiques n'est plus transparent ».

Pour notre part, nous montrerons au contraire que, par souci de cohérence de la démarche que nous avons adoptée jusqu'ici, il n'y a pas lieu d'isoler ces emplois de *entretenir*, mais qu'ils peuvent être décrits, au même titre que son emploi « aspectuel », du moins du point de vue synchronique, en termes d'une combinatoire entre le préfixe d'une part, la base d'autre part.

Cela revient à dire, comme nous l'avons montré avec *s'entre-tuer* et (*s'*) *entrechoquer*, qu'il faut dépasser les critères qui se situent au niveau des arguments¹³ d'une part et procéder à une description détaillée du verbe *tenir* d'autre part.

Aux deux problèmes que nous venons de mentionner, nous pouvons en ajouter encore deux autres pour ce qui est de la forme pronominale du verbe préfixé (*s'entretenir*) en relation avec la forme correspondante du verbe simple (*se tenir*), qui tous les deux expriment la réciprocité¹⁴ selon les dictionnaires :

¹³ Cela ne veut pas dire que nous ne prenons pas en compte ces critères. Dans notre démarche, ces critères n'interviennent pas en tant qu'ils permettent d'établir un lien entre le préfixe et la base en fonction de ses incidences syntaxiques, mais ils interviennent notamment dans les cas de concurrence entre le verbe simple et le verbe préfixé pour ce qui est de la nature de complément d'objet direct que l'un et l'autre peuvent (ou non) sélectionner respectivement.

¹⁴ Précisons que si *s'entretenir* ne connaît que la valeur réciproque, *se tenir* peut renvoyer également à des cas non réciproques (ex. *Ils se tiennent debout devant la porte*).

- A la différence du verbe préfixé *s'entre-tuer* précédemment étudié, on note une différence plus ou moins nette, tout au moins en apparence, entre le verbe simple (pronominal) *se tenir* et son équivalent préfixé *s'entretenir* pour ce qui est de l'interprétation des énoncés.

La comparaison entre les exemples avec le verbe simple et ceux avec le verbe préfixé fait apparaître cette différence d'interprétation :

- (56) a. Ils ***se tuent*** (*entre eux*)
b. Ils ***s'entre-tuent***.
- (57) a. Ils ***se tiennent*** (*par la main*)
b. Ils ***s'entretiennent*** (*par téléphone*)

S'il est possible d'interpréter les exemples en (56) comme un cas de « tuerie », ce n'est pas le cas pour les exemples (57) : bien que relevant du cas de « réciprocité » selon les dictionnaires, le verbe de base *se tenir*, sous cette forme minimale (c'est-à-dire « hors contexte »), ne renvoie qu'à un « contact physique »¹⁵, alors que le verbe préfixé *s'entretenir* désigne, comme on l'a vu ci-dessus, une « conversation ».

Nous considérons que cet écart d'interprétation plus ou moins grand entre les formes pronominales du verbe préfixé et celles du verbe simple doit être décrit, non pas en termes de « lexicalisation » (donc, avec un figement du sens), mais comme une transformation de l'élément **a** de la FS de *tenir* liée à la préfixation en *entre-*.

- Avec *s'entretenir*, on a deux constructions syntaxiques possibles : l'une met en jeu un sujet pluriel avec le verbe préfixé (*SN pluriel* ou *SN1+SN2 s'entretiennent*) (cf. (58)); l'autre se construit avec un sujet (singulier ou pluriel) avec la préposition *avec* (*SN1 s'entretient avec SN2*), alors que cette alternance est bloquée avec le verbe simple *se tenir*¹⁶ (59) :

¹⁵ Il peut exprimer également une « proximité » : *Les deux candidats/opinions se tiennent, ce qui rend difficile le choix.* (*Le Petit Robert*)

¹⁶ Plus précisément, la construction avec la préposition *avec* est possible avec le verbe simple, mais elle ne participe pas à la rection verbale.

- (58) a. Paul et Jacques *s'entretiennent* par téléphone.
 b. Paul *s'entretient avec* Jacques par téléphone.
- (59) a. Paul et Marie *se tiennent* par la main.
 b. *Paul *se tient* la main *avec* Marie.
 c. Paul *tient* la main de/à Marie.

Dans les paragraphes qui suivent nous essaierons de mettre en évidence le mécanisme de la combinatoire par lequel le préfixe *entre-* transforme le verbe simple *tenir* à partir d'un des éléments de sa FS. Cela permettra de rendre compte des contraintes syntactico-sémantiques que nous avons dégagées ci-dessus.

4.2. Etude de *tenir* de Saunier (1996)

Pour le verbe *tenir*, nous nous appuyons sur l'étude de E. Saunier (1996). Dans sa thèse de doctorat, E. Saunier a consacré une étude très détaillée au verbe *tenir*. Ci-dessous nous reprenons la FS de *tenir* proposée par Saunier (1996 : 304) :

Tenir marque qu'étant données une relation de référence (**R**) et une instabilité (**R**, **R'**) telle que « autre que **R** » est envisageable, un terme est source de la validation de **R**.

Cette FS peut être illustrée par l'exemple suivant :

- (60) Claude *tient* le capot pendant que son cousin jette un coup d'œil.

Ci-dessous nous résumons les commentaires que donne Saunier à propos de cet exemple :

- **R** (« une relation de référence ») correspond à une certaine position de *capot*, plutôt verticale, actualisée par sa localisation par *Claude* ;
- **R'** (« une relation autre que **R** ») s'interprète comme une position différente de *capot*, *a priori* position horizontale, étant donné son état ordinaire d'être fermé et les lois de la pesanteur ;

- Le fait qu'à côté de **R** actualisé, **R'** ne soit pas totalement exclu revient à poser une instabilité notée (**R**, **R'**) ;

- A travers l'agentivité de *Claude*, la relation **R** demeure actualisée : « *Claude* est source de la pérennité de la validation de **R**, et cela confirme la validité de **R** préconstruite ».

Saunier distingue trois configurations, selon la pondération sur l'un des éléments :

(i) Pondération sur (**R**, **R'**)

Dans cette configuration, on a pondération sur l'instabilité (**R**, **R'**) :

(61) Quand ça vous *tient* !

« Ce à quoi renvoie *ça* n'est pas a priori localisable, c'est plutôt détrimental pour le localisateur : besoin de fumer, passion dévorante... ». (Saunier 2006 : 305)

(ii) Pondération sur (**R** <--> **R**)

Dans cette configuration, on a pondération sur l'identité de **R** validée à **R** préconstruite notée (**R** <--> **R**). Saunier reformule cette identité en termes de « homogénéité sur le plan temporel » ou de « conformité par rapport à l'état de référence ». Cette configuration est illustrée par l'exemple suivant :

(62) Ma mère et mon frère cadet *tenaient* la boulangerie.

La validation de **R** dans cet exemple peut s'interpréter comme le fait que *Ma mère et mon frère* font « ce qu'il faut pour que *la boulangerie* ait les propriétés de *boulangerie* », en d'autres termes, ils font ce qu'il faut pour qu'elle « fonctionne »¹⁷.

¹⁷ Saunier insiste sur le fait que la présence de **R'** (dysfonctionnement), quoique très faible dans cet exemple, est nécessaire. Ce qui explique la contrainte de l'exemple suivant : ? *Le Père Bonnart tient une petite église dans le 9^e arrondissement*, où l'église n'a pas à voir avec la problématique du fonctionnement : « elle n'a vocation qu'à être là ». (Saunier 1996 : 305)

(iii) Equipondération

Dans cette configuration, on a pondération à la fois sur l'instabilité (**R**, **R'**) et sur la conformité (**R** ↔ **R'**) :

(63) La police *tient* un coupable.

Il y a instabilité (**R**, **R'**) fondée sur la concurrence de deux points de vue : le point de vue de *la police* pour qui la relation de référence correspond à une relation de localisation du type < coupable être enfermé > (**R**) et le point de vue du *coupable* (**R'**), *a priori* inverse de celui de *la police*.

En même temps, il y a conformité (**R** ↔ **R**), dans la mesure où *le coupable*, le localisé, est *a priori* localisable (par prison, poste de police)¹⁸.

Compte tenu de la description de *tenir* proposée par Saunier, nous examinons quel type de modifications le préfixe *entre-* apporte à ce verbe.

4.3. *Entretenir* comme combinatoire de *entre-* et *tenir*

4.3.1. Opération d'indifférenciation

Afin de décrire *entretenir* comme combinatoire du préfixe d'une part, de la base verbale d'autre part, il est nécessaire d'identifier l'élément **a** de la FS verbale qui fait l'objet de déterminations dont **Y** est la source.

Nous faisons l'hypothèse que dans la FS telle qu'elle est proposée par Saunier, l'élément **a** correspond au terme associé à la relation de référence (**R**) ; et que l'élément **b** correspond au terme source de la validation de **R** (ou « valideur » de **R**)¹⁹.

¹⁸ Selon Saunier, le fait que *le coupable* soit *a priori* localisable (par prison, poste de police) est crucial. Ce qui explique la contrainte de *tenir* dans l'exemple ? *La police tient un innocent*.

¹⁹ Dans la construction transitive, l'élément **a** correspond au terme en position de C1, l'élément **b** au terme en position de Co.

Dire que l'élément **a** est pris comme **X** dans le schéma préfixal (**X R Y**) et qu'il fait l'objet de déterminations dont **Y** est la source, signifie que **a-X** est rattaché à la zone d'indifférenciation **I-E** auquel **Y** est associé (cf. FS de *entre*) et que compte tenu de la FS de tenir, cette zone indifférenciée **I-E** peut s'interpréter comme une instabilité **R-R'**. Nous interprétons cette zone indifférenciée comme une zone où l'on est en deçà de rattacher **a-X** à l'une des deux valeurs : la question de savoir si **a-X** est rattaché à **I** (**R** : « relation de référence ») ou à **E** (**R'** : « relation autre ») est en suspens.

Compte tenu de la discussion ci-dessus nous essaierons de rendre compte de la valeur aspectuelle (4.3.2.) et de la valeur réciproque (4.3.3.) que l'on associe à *entretenir*.

4.3.2. Valeur « aspectuelle »

Il s'agit ici de rendre compte de l'émergence de la valeur dite « aspectuelle » associée à *entretenir*.

- (64) Toute la nuit, le docteur *entretint* le feu.
- (65) L'été, les ombrages *entretiennent* la fraîcheur.
- (66) Mon père a évidemment trouvé à s'occuper honnêtement en *entretenant* le jardin de la propriétaire. (FT)

Dans (64), *le feu* lexicalise l'élément **a** ; celui-ci est associé, par le biais du préfixe *entre-*, à la zone d'indifférenciation (**Y** de *entre-*) : **R** ('être allumé') et **R'** ('être éteint'), sans que le valideur (*le docteur*, élément **b**) stabilise **R** état de référence. Etant donné que le risque que le feu s'éteigne est toujours présent, le procès est présenté sous l'angle de l'instabilité **R, R'**, c'est ce qui confère une valeur aspectuelle à cet énoncé.

Dans (65), *la fraîcheur* lexicalise l'élément **a** (*la fraîcheur*) ; la zone d'indifférenciation à laquelle l'élément **a** est associé peut s'interpréter comme une zone constituée de **R** (être frais) et de **R'** (ne plus être frais) ; *les ombrages* lexicalisent l'élément **b** (valideur), qui se présentent comme un pôle de stabilisation de **R**, sans qu'on puisse éliminer **R'**.

Dans (66), *le jardin* lexicalise l'élément **a** ; **R** et **R'** peuvent s'interpréter respectivement comme « jardin en bon état » et comme « le jardin en mauvais état » (le jardin, par la

dynamique de la végétale, échappant à cet état). *Entretenir* laisse supposer que malgré la tentative de stabilisation de l'état de référence dont mon père est la source, on ne peut pas exclure un état autre dont la force est inhérente à la propriété même du *jardin*.

4.3.3. Résumé

Entretenir signifie que l'élément **a** de la FS de *tenir*, en tant que **X** du schéma préfixal, est associé à une zone définie à partir de deux états concurrents (**R** et **R'** de la FS de *tenir*). Ces deux états sont inférables du terme correspondant à l'élément **a**, l'un des états étant positif, l'autre à polarité négative : **R** est actualisé, compte tenu de **R'** également actualisé (à ce titre, il y a indifférenciation).

Cette valeur du préfixe *entre-* se retrouve dans une série d'autres verbes préfixés avec *entre-* : cf. *entrouvrir*, *entrapercevoir*, etc.

4.4. *S'entretenir* et la valeur « réciproque »

Nous étudions maintenant la valeur « réciproque » associée à la forme pronominale *s'entretenir*, glosée par le *TLF* comme « avoir une conversation » (cf. *entretenir* 3). Etudier la valeur réciproque comme « conversation » implique donc de mettre en évidence comment *entretenir* construit un espace discursif, qui n'a pas *a priori* à voir avec la base *tenir*.

Ci-dessous nous montrerons que cet espace discursif construit par *s'entretenir* n'est pas réductible à une simple conversation en tant que « échange de paroles ».

A la différence de Van Goethem (2009) qui considère cet emploi comme un cas de « lexicalisation » (« le sens du verbe préfixé n'est pas compositionnel »), nous montrerons qu'il est possible de rendre compte de l'émergence de la valeur réciproque à partir de l'opération d'indifférenciation que marque le préfixe *entre-*, en combinaison avec la base *tenir* d'une part, avec le pronom réfléchi *se* d'autre part.

Avant d'entrer dans l'analyse de la forme pronominale, nous proposons d'examiner la construction syntaxique du type *entretenir qqn de qqch*, qui se glose souvent comme « parler à qqn de qqch ».

4.4.1. *Entretenir qqn de qqch*

Ci-dessous nous donnons quelques exemples qui relèvent de cette construction :

- (67) Le président a *entretenu* les journalistes de sa politique extérieure. (DFC)
- (68) Il m'a longuement *entretenu* de ses intentions. (DFC)
- (69) Le conférencier a *entretenu* l'assistance de ses voyages à l'étranger. (DFC)

Dans ces exemples, la présence de la préposition *de* est cruciale, dans la mesure où c'est en combinaison avec celle-ci que le verbe préfixé *entretenir* acquiert une interprétation « discursive » ; en effet, une telle interprétation n'est possible avec aucune autre construction compatible avec *entretenir*.

Il est donc nécessaire de prendre en compte ce qu'apporte la préposition *de* à cette interprétation et, en même temps, de mettre en évidence la façon dont cette préposition interfère avec *entretenir*.

Faute d'une hypothèse tant soit peu stabilisée sur cette préposition, nous nous contentons de faire l'hypothèse minimale que dans ces exemples, la préposition *de* signifie que « le terme **Y** (**X de Y**) désigne une entité dont l'existence est préconstruite pour ce qui est de la relation prédicative en jeu » ; en d'autres termes, cette préposition définit **Y** comme « ce à partir de quoi se construit l'état de choses correspondant à la relation prédicative ».

Sur la base du rôle de la préposition *de*, d'une part, de l'hypothèse sur *entretenir*, d'autre part, nous proposons de décrire l'exemple (67) de la façon suivante :

- La préposition *de* définit *sa politique extérieure* comme ce à partir de quoi *le président* construit la relation aux journalistes. Nous interprétons *sa politique extérieure* comme le

« sujet » dont *le président* parle ; celui-ci lexicalise l'élément **b** de la FS de *tenir*, valideur de **R** (état de référence).

- *les journalistes* lexicalise l'élément **a** de la FS de *tenir*. Conformément à l'opération de l'indifférenciation marquée par le préfixe *entre-*, cet élément **a** est pris comme **a-X** dans le schéma préfixal (**X R Y**), où **X** est rattaché à une zone indifférenciée (**I-E**), associée à **Y**. Ce qui signifie que l'élément **a** est associé à la fois à **I** et à **E**, interprétables respectivement comme **R** et **R'** de la FS de *tenir*.

- Le fait que l'élément **a** (*les journalistes*) soit associé à la zone **I (R) - E (R')**, d'une part, et que l'élément **b** (*le président*) est valideur de **R** entraîne une forme d'instabilité : d'un côté, *le président* cherche à valider **R**, état de référence qui, de son point de vue, correspond au fait qu'il maintient *les journalistes* dans son espace discursif ; de l'autre côté, il ne peut pas éliminer un état « autre » **R'**, où *les journalistes* peuvent, à tout moment du discours du président, cesser d'être l'audience ou abandonner cet espace discursif²⁰ (*le président* est le seul maître de la durée de son dire).

Ce qui précède montre que la valeur discursive n'est pas inhérente à *entretenir* lui-même, mais qu'elle devient compatible avec celui-ci : c'est par le biais du complément (*sa politique extérieure*) introduit par la préposition *de* d'une part, la prise en compte des éléments contextuels (*le président, les journalistes*) d'autre part, qu'on interprète ce complément comme le sujet du discours.

Il faut insister sur le fait que, si dans les exemples ci-dessus *entretenir* peut commuter avec *parler de* ou *faire part de*, cela ne signifie en aucun cas qu'il y ait une équivalence entre ces expressions. En effet, les exemples suivants montrent que *entretenir* est associé à des contraintes syntactico-sémantiques auxquelles *parler de* est indifférent :

- (70) a. *Parlons de* notre avenir !
b. **Entretenons de* notre avenir!
- (71) a. Il t'a *parlé de* quoi ?
b. ? Il t'a *entretenu de* quoi ?
- (72) a. Il ne m'a *parlé de* rien.
b. ? Il ne m'a *entretenu de* rien.
- (73) a. Il m'a longuement/rapidement *parlé de* son travail.

²⁰ C'est cette impossibilité d'éliminer **R'** qui différencie *entretenir* et *tenir*.

b. Il m'a longuement/ ? rapidement *entretenu de* son travail.

Dans (70), c'est l'absence du terme **a** qui devrait être associé à la fois à **R** et à **R'**, qui bloque cet énoncé²¹.

Dans (71) et (72), c'est l'absence de toute détermination possible (cf. *quoi* dans (71)) ou l'absence même (cf. *rien* dans (72)) de ce qui est défini comme ce à partir de quoi on construit un espace discursif qui bloque *entretenir*²² ; en d'autres termes, en l'absence de « sujet du discours » (ce dont il s'agit), le valideur (*il*) ne peut pas construire un état de référence (le fait que je (cf. *me*) sois pris dans son espace discursif)²³.

Dans (73), il y a une contradiction entre la quantité non importante de temps (cf. *rapidement*) qui anticipe la fin du procès et la « durée » du procès que construit *entretenir* à partir de l'instabilité **R, R'**.

En plus de ces contraintes de distribution, il y a une autre différence entre *entretenir* et *parler* : on note un effet de sens négatif souvent associé à *entretenir de* (et non à *parler de*) : le locuteur qui produit un discours monopolise l'espace discursif, ne permettant pas au terme lexicalisant l'élément **a** de se constituer comme son « interlocuteur » ; par conséquent, on interprète le discours comme étant adressé unilatéralement à un public donné, celui-ci étant réduit à une sorte de « cible » du discours du locuteur. Les exemples suivants montrent ce point :

(74) Maman n'écoutait pas, nous *entretenant de* Wladimir. (FT)

(75) Et surtout, il me rappelle des souvenirs odieux, oui, odieux ! Je souhaite de le voir, de lui parler le moins possible. J'irai plus loin : j'exige qu'on ne *m'entretienne* plus de lui. Tu entends, Marianne ? Nous finirons bien par trouver un autre sujet de conversation, toi et moi. (FT)

²¹ En effet, l'introduction du terme **a** par la pronominalisation du verbe (nous y reviendrons en détail ci-dessous), rend cet énoncé possible : *Entretenons-nous de notre avenir*. Il est intéressant de noter qu'avec la même forme, *parler* quant à lui devient impossible : **Parlons-nous de notre avenir*.

²² Toutefois on peut avoir « de quoi » qui renvoie non pas à la demande d'identification du « sujet de discours », mais au « moyen » qui permet d'*entretenir* un état de chose. Ex. *Il y eut des feuilles aux arbres et des moineaux sur le balcon, juste de quoi entretenir mes rêves*. (FT)

²³ On lève cette contrainte avec un ajout du type : *Il ne m'a entretenu de rien d'autre que de lui-même*. Par ailleurs, *parler*, à la différence de *entretenir* ne met pas forcément en œuvre l'intersubjectivité : *Il parle tout seul. Il parle français*.

- (76) Mais comme certains jours elle paraissait vivre de ma seule présence, sans porter la moindre attention à mes paroles, ni même, lorsqu' elle *m'entretenait* de choses indifférentes ou se taisait, prendre garde le moins du monde à mon ennui, [...]. (FT).

Cet effet de sens négatif nous paraît découler du fait que le terme **b** valideur (*Maman* dans (74), *on* dans (75) et *elle* dans (76)) *maintient* le terme **a** (*nous* dans (74), *me* dans (75) et (76)) dans son espace discursif.

4.4.2. Forme pronominale *s'entretenir*

Maintenant, nous étudions la forme pronominale *s'entretenir*. On peut distinguer trois types de valeurs auxquelles est associé *s'entretenir* : « réfléchi » (77), « passive » (78) et « réciproque » (79) et (78) :

- (77) Il *s'entretient* de chimères.
(78) Cette voiture *s'entretient* facilement.
(79) Paul et Marie *se sont entretenus* longtemps de ce sujet.
(80) Je *me suis entretenu avec* elle de l'architecture japonaise.

Avant d'analyser ces exemples nous rappelons notre hypothèse sur *se* : « *se* signifie qu'un des éléments de la FS verbale n'est pas lexicalisé comme un N instanciant une des places d'argument de la relation prédicative, mais posé comme étant récupérable ».

Dans (77), *Il* correspond à l'élément **a** pris dans deux pôles **R** (*chimères*) et **R'** (*sortie de ces chimères*) ; être dans **R** se présente comme un état provisoire par la nature même de *chimères* : celles-ci vont vers la disparition ; en même temps, on récupère l'élément **b** (valideur de **R**) non lexicalisé à partir de *il* qui lexicalise **a** ; ainsi, on interprète l'énoncé comme le fait que *il*, pris dans l'instabilité **R**, **R'**, tente de valider **R** ('avoir l'illusion') sans pour autant éliminer **R'**.

Dans (78), *cette voiture* lexicalise l'élément **a** pris dans l'instabilité **R** (conservation de l'état de fonctionnement de *cette voiture*) et **R'** (dégradation de son état) ; l'élément non

lexicalisé correspond à l'élément **b** (valideur de **R**) qui ne peut être récupéré que par inférence : 'celui qui entretient cette voiture'.

Dans les exemples (79) et (80) qui représentent la valeur réciproque, nous faisons l'hypothèse que c'est l'élément **a** (terme associé à une zone indifférenciée **R-R'**) qui n'est pas lexicalisé, d'une part, et que cet élément est posé comme récupérable à partir du terme en position de Co qui lexicalise l'élément **b** (valideur de **R**), d'autre part.

Dans (79), *Paul et Marie* lexicalise en bloc l'élément **b** (valideur de **R**). **R** (relation ou état de référence) s'interprète comme le fait que *Paul et Marie* sont impliqués dans l'espace discursif défini par *ce sujet*, introduit par la préposition *de*. **R'** (relation ou état « autre ») s'interprète alors comme le fait que les deux protagonistes abandonnent cet espace discursif. L'élément **a** non lexicalisé (le terme associé à la zone indifférenciée **R-R'**) est récupérable à partir du terme lexicalisant **b** : *Paul et Marie*. *Paul et Marie* ont un double statut : d'un côté, ils lexicalisent l'élément **b** (valideur de **R**) ; de l'autre, ils définissent par défaut l'élément **a** associé à la zone indifférenciée **R-R'** ;

Ainsi, à la différence de la construction *entretenir SN1 de SN2*, où *SN1* correspond à la « cible » du discours, *Paul et Marie* s'interprètent à la fois et à tour de rôles comme locuteur et cible du discours. D'où la valeur réciproque interprétable comme une conversation, dont la fin n'est pas prise en compte.

Avant d'étudier l'exemple (80), nous rappelons la FS de cette préposition : « *avec* signifie que **Y**, élément « contingent », en tant qu'extérieur à la relation prédicative, tire son statut de sa mise en relation avec **X-P** ; en retour **Y** définit le statut de **X** dans la relation prédicative ».

Cet exemple peut s'analyser de la façon suivante :

- **R, R'** s'interprète comme « le sujet du discours (conversation) » introduit par la préposition *de* (*l'architecture japonaise*) ;
- *Je* lexicalise l'élément **b** (valideur de **R**) ;
- *se* signifie que l'élément **a** n'est pas lexicalisé par un argument du prédicat < (b) entretenir ()>, mais qu'il est récupérable à partir du terme **Y** correspondant au schéma prépositionnel de *avec* ;
- **Y** discerne **X** (=il) en tant que **b** de *tenir* ;

4.4.5. Résumé

La différence d'interprétation de *s'entretenir* par rapport à *entretenir* découle de la présence de *se* en tant que marquant la non lexicalisation d'un élément de la FS de *tenir*, à savoir l'élément **a**, un terme argumental de la relation prédicative. Les deux constructions de *s'entretenir* tiennent à deux modes de récupération de **a** :

- En rapport avec le terme lexicalisant l'élément **b** en position de Co de la relation prédicative : (79)
- En rapport avec le **Y** introduit par la préposition *avec* : (80)

5. Synthèse

Dans ce chapitre consacré à *entre-* préfixe, nous avons cherché à montrer que l'indifférenciation que nous considérons comme étant centrale pour définir la réciprocité est supportée par le préfixe *entre-* qui pose une zone d'indifférenciation **Y** construite à partir de deux repères dans un rapport d'altérité.

Chapitre VI

Etude du verbe *se partager* : la réciprocité comme « fermeture »

Dans ce chapitre, nous abordons la question de la réciprocité à travers l'analyse de la forme pronominale *se partager*. Plus précisément, nous essaierons de montrer comment la pronominalisation du verbe *partager* construit la valeur réciproque.

Le verbe pronominal *se partager* est généralement considéré, notamment par les dictionnaires, comme exprimant la réciprocité. Ainsi, dans *TLF*, le verbe pronominal *se partager* est répertorié dans la rubrique « réciproque indirect » (ex. *se partager le butin ; un héritage ; les responsabilités*).

Cependant, dans la littérature consacrée à l'étude de la réciprocité, le verbe *se partager* n'a que fort peu attiré l'attention. Sauf erreur de notre part, il n'existe pas d'étude systématique sur ce verbe ; même dans les deux études qui y font référence (cf. Gaatone (1975) ; Rivière & Guentcheva (2007)), nous y reviendrons, ce verbe occupe une place très marginale.

Nous voulons combler cette lacune, en montrant un intérêt non négligeable qu'une telle étude peut apporter à la description de la notion de réciprocité.

1. Problématique

Ci-dessous nous présentons plusieurs problèmes que soulève l'étude du verbe (*se*) *partager* sur le plan syntactico-sémantique.

1.1. Polysémie du verbe *partager*

Le verbe *partager* apparaît comme fortement « polysémique ». Les exemples ci-dessous, où l'on a la construction transitive, illustrent le fait que l'interprétation du verbe est fonction de celle du terme en position de C1 :

- (1) Paul et Marie ont *partagé* un gâteau.
- (2) Paul et Marie *partagent* cette idée.
- (3) Paul et Marie ont toujours *partagé* la joie et la tristesse.
- (4) Paul et Marie *partagent* un appartement.
- (5) Paul et Marie ont été invités à *partager* le dîner de leur professeur.
- (6) Paul et Marie ont *partagé* la dernière cigarette.

La glose qu'on peut associer à chacun des exemples ci-dessus montre la diversité d'interprétation que le verbe *partager* peut supporter¹.

Dans (1), *Paul et Marie* 'divisent' un gâteau et, éventuellement, s'approprient leur part ; dans (2), *Paul et Marie* s'interprètent comme ceux qui 'ont' tous les deux une même idée ; dans (3), *Paul et Marie* sont ceux qui 'éprouvent' ces sentiments ; dans (4), *Paul et Marie* sont posés comme ceux qui 'habitent' dans un même appartement ; dans (5), *Paul et Marie* sont ceux qui 'dînent' avec leur professeur ou passent leur temps avec leur professeur en dînant ; dans (6), *Paul et Marie* sont ceux qui 'fument' une seule et même cigarette.

1.2. Trois valeurs de *partager* : « division », « empathie » et « co-bénéfice »

¹ Le dictionnaire des synonymes du CRISCO (<http://www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes/>) propose 48 synonymes du verbe *partager*, parmi lesquels on trouve *diviser*, *morceler*, *donner*, *séparer*, *répartir*, *distribuer*, *sectionner*, *participer*, *fractionner*.

Les exemples ci-dessus montrent que la description du verbe *partager* est inséparable de la prise en compte des propriétés lexicales du terme en position de C1 (ou N en position de C1). Selon le rapport que celui-ci entretient avec le N en position de Co, on peut distinguer trois valeurs du verbe *partager*.

Dans l'exemple (1), le N en position de C1 est « morcelé » : un 'tout' qui correspond à *un gâteau* est morcelé en 'morceaux'.

En revanche, dans les exemples (2-3), compte tenu de leurs propriétés lexicales, les N en position de C1 (*cette idée* et *la joie et la tristesse*) ne sont pas morcelables : les N en position de Co sont posés comme 'supports' à ces N en position de C1 (ils leur confèrent une visibilité) qui en tant que tels, ne peuvent pas s'appréhender, dans la mesure où ils n'ont pas de forme spatio-temporelle.

Nous appelons « division » la valeur supportée par l'exemple (1) et « empathie » celle supportée par les exemples (2-3).

Les exemples (4-6) renvoient encore à un autre cas. En apparence, ils sont proches des exemples (2) et (3) et se distinguent de l'exemple (1), par le fait qu'il n'y a pas de problématique de « division » ou de « morcellement » ; mais à la différence de (2) et (3), les N en position de C1 renvoient à ce dont les N en position de Co peuvent 'profiter' ou 'se servir'. En d'autres termes, ils peuvent être considérés comme des « bénéficiaires » de ce qu'apporte le N en position de C1. Selon les contextes, ce dont les N en position de Co bénéficient est variable selon les propriétés lexicales du N en position de C1 : un 'espace' dans (4), une 'occasion' (5) ou encore 'un objet' (6). Nous appelons « co-bénéfice » la valeur supportée par les exemples (4-6).

En résumé, il est possible d'associer au verbe *partager* trois valeurs : « division », « empathie » et « co-bénéfice ».

Dans les paragraphes qui suivent, nous essaierons de rendre compte d'un principe organisateur qui réunit ces trois valeurs que supporte le verbe *partager*, en montrant la variabilité du rapport que le N en position de C1 ou, dans certains cas, le N introduit par la préposition *avec*, peut entretenir avec le N en position de Co.

1.3. Diversité des constructions syntaxiques

Nous avons jusqu'ici examiné des exemples avec la construction transitive du verbe. En fait, la syntaxe du verbe *partager* s'avère fort variable. Il est également compatible avec la construction intransitive (7-8) ; avec la construction pronominale (9-11) ou encore avec la construction passive (12-14) :

- (7) Paul, c'est un égoïste : il n'aime pas *partager*.
- (8) Pour exister, le PCF devra *partager*. (*Libération*)
- (9) Les enfants *se sont partagé* le travail : l'un a lavé la vaisselle, l'autre l'a essuyée. (*Dictionnaire du français langue étrangère Niveau 2*)
- (10) Paul et Marie *se sont partagé* l'héritage (entre eux).
- (11) Ce gâteau peut *se partager* facilement.
- (12) Les avis *sont* très *partagés* sur cette question : il n'est pas sûr que la loi soit votée.
- (13) Finalement, à la mort de leur père, le terrain *a été partagé* entre les deux enfants.
- (14) Je *suis partagé* entre le désir de respecter ma vieille habitude et le goût du changement. (*FT*)

Le verbe *partager* connaît par ailleurs un emploi adjectival avec le participe passé (*partagé*) ; dans certains cas, celui-ci apparaît comme très proche des adjectifs *réciproque* et/ou *mutuel* (cf. (16) et (17)) :

- (15) « La sécurité à l'école : une responsabilité *partagée* » (*Libération*)
- (16) amour *partagé* / amour *réciproque* / amour *mutuel*
- (17) torts *partagés* / torts *mutuels*

Dans le cadre de ce travail, nous limitons notre étude aux constructions transitive et pronominale.

1.4. Combinaison avec des prépositions

1.4.1. Construction transitive

La construction transitive du verbe *partager* peut se combiner avec plusieurs prépositions. La possibilité de combinaison varie selon la propriété lexicale du N en position de C1. On peut distinguer trois types de N : (a) N morcelable ; (b) N abstrait ; (c) N désignant un espace ou un événement.

(a) N morcelable

Avec un N morcelable (ex. *gâteau*), *partager* est compatible avec au moins trois prépositions : *en*, *avec* et *entre*. Chacune de ces prépositions vient spécifier le mode de morcellement du N en position de C1 :

- (18) a. Paul et Marie ont *partagé* le gâteau.
b. Paul et Marie ont *partagé* le gâteau *en* deux.
c. Paul et Marie ont *partagé* le gâteau *avec* Jacques.
d. Paul et Marie ont *partagé* le gâteau *entre* leurs enfants.

En revanche, avec un N abstrait (ex. *cette idée*) ainsi qu'avec un N désignant un espace (ex. *bureau*) ou un événement (ex. *dîner*), seule *avec* est possible :

(b) N abstrait

- (19) a. Paul et Marie *partagent* cette idée.
b. Paul et Marie *partagent* cette idée *avec* Jacques.
c. *Paul et Marie *partagent* cette idée *entre* leurs enfants.

(c) N exprimant un espace ou un événement

- (20) a. Paul et Marie *partagent* le bureau/le dîner.
b. Paul et Marie *partagent* le bureau/le dîner *avec* Jacques.

c. *Paul et Marie *partagent* le bureau/(*)le dîner *entre* leurs enfants².

1.4.2. Construction pronominale

Parmi les trois valeurs évoquées ci-dessus, la construction pronominale est compatible avec le N du type « morcelable » (21) ; en revanche, elle est bloquée avec le N abstrait (22) ; quant au N désignant un « espace » ou un « événement » dont on tire profit est tantôt compatible (23a), tantôt non (23b) :

- (21) Paul et Marie *se sont partagé* le gâteau.
- (22) *Paul et Marie *se partagent* cette idée.
- (23) a. Paul et Marie *se partagent* le bureau 401.
b. (*) Paul et Marie *se partagent* le repas.

Quant à la possibilité de combinaison avec les prépositions, la forme pronominale *se partager* est très contrainte : seule la préposition *entre* est possible, lorsqu'il y a coréférence entre le N en position de Co et le N introduit par la préposition ; en l'absence de cette coréférence, la préposition est impossible :

- (24) a. Paul et Marie *se sont partagé* le gâteau.
b. *Paul et Marie *se sont partagé* le gâteau *en* cinq parts égales.
c. *Paul et Marie *se sont partagé* le gâteau *avec* Jacques.
d. Paul et Marie *se sont partagé* le gâteau *entre* eux/*leurs enfants.

1. 5. Compatibilité avec les marqueurs de réciprocité

Enfin, la forme pronominale *se partager* pose un problème intéressant, en relation avec la compatibilité de ce verbe avec les marqueurs de réciprocité que nous avons étudiés jusqu'ici. Il s'avère que le syntagme prépositionnel *entre eux* est le seul marqueur

² Il faut préciser que *partager le dîner* est possible si *dîner* réfère à « un ensemble de plats » et non à un « repas-événement ».

possible avec ce verbe, à l'exclusion de tous les autres marqueurs : *récioproquement*, *mutuellement*, *l'un avec l'autre* :

- (25) a. *Paul et Marie se sont *récioproquement* partagé l'héritage.
b. *Paul et Marie se sont *mutuellement* partagé l'héritage.
c. *Paul et Marie se sont partagé l'héritage *l'un avec l'autre*.
d. Paul et Marie se sont partagé l'héritage *entre eux*.

Cette contrainte a été soulevée par Gaatone (1975) et a été reprise par Rivière & Guentcheva (2007), sans qu'une solution ne soit proposée.

Cette contrainte de distribution, notamment l'impossibilité de *l'un avec l'autre* apparaît d'autant plus surprenante (et intéressante), qu'employée seule la préposition *avec* est tout à fait compatible avec le verbe *partager* :

- (26) a. Paul a *partagé* l'héritage avec Marie.
b. Marie a *partagé* l'héritage avec Paul.
(27) *Paul et Marie *se sont partagé* l'héritage l'un avec l'autre.
(28) *Paul et Marie ont *partagé* l'héritage l'un avec l'autre.

L'ensemble des problèmes que nous avons posés ci-dessus doit être expliqué en se fondant sur une hypothèse concernant la sémantique de *(se) partager*. Dans les paragraphes qui suivent, nous étudions successivement la construction transitive et la construction pronominale.

2. Etude de *partager* forme transitive

2.1. FS de *partager*

La discussion des emplois et valeurs de *(se) partager* a permis de mettre en évidence un point important : une entité est considérée à la fois comme un *tout* et comme *morcelée*

en parts, *partager* signifiant que l'entité *tout* est transformée en *parts*. Cela nous amène à caractériser que sémantiquement, la FS de *partager* comporte trois éléments :

Partager signifie qu'un déclencheur (**a**) fait qu'une entité (**b**) prise comme un « tout » est mise en relation avec un ensemble de localisateurs (**c**) : chaque localisateur donne à cette entité une visibilité en termes de « part »³.

Commentaires :

- L'élément **b** (« une entité prise comme un tout ») est mis en relation à la fois avec l'élément **a** et avec l'élément **c** : avec l'élément **a** (« déclencheur »⁴), lorsque **b** est un « tout » : « déclencheur » est associé à l'acte de « morceler » ou « diviser » cette entité ; **b** est mis en relation avec **c** (« ensemble de localisateurs ») lorsque **b** est morcelé. Autrement dit, ce verbe relève d'une sémantique de la « transformation » : l'entité **b** passe d'un état E1 (**b** comme « tout ») à un état E2 (**b** comme « parts »).
- La notion de « part » est inséparable de la prise en compte d'un ensemble de localisateurs à laquelle elle est assignée ou destinée.
- Le statut de cet ensemble de localisateurs est variable selon les propriétés lexicales du terme correspondant à l'élément **b** (« entité prise comme un tout »). Nous en distinguons deux : « localisateurs-bénéficiaires » et « localisateurs-supports ». Chaque statut associé aux localisateurs détermine en retour la nature des 'parts' qui sont assignées.
- Les localisateurs forment un ensemble, au sens où il est défini par la propriété d'être associé à l'un des deux statuts mentionnés ci-dessus. Ce qui a comme conséquence le fait qu'il n'est pas possible de distinguer un localisateur d'un autre et par là même qu'il

³ Cette FS prend en compte l'étymologie de *part* dont *partager* est le dérivé. Dans *Petit Robert*, on trouve la description suivante de *part* : « Ce mot [=part] est issu du latin *pars, partis* « partie, part, portion » [...], fait sur les formes conjuguées de *parere* « produire » [...] et *parare* « préparer » [...]. La famille s'organise autour de l'idée de « portion d'un tout » : *partie* [...], *particule* [...] *particulier*, *partiel*, *partitif*, *champart*. D'où l'idée de « division » : *partir* à l'origine de *partage* (qui donne *partager* et *départager*) et *répartir*, *impartir*, *partiaire*, *partiteur*, *partition* [...], *compartiment* [...], *département* ».

⁴ Nous utilisons le terme *déclencheur* et non *agent*, car celui-ci est généralement identifié comme un argument de la relation prédicative. Il nous paraît important de distinguer (y compris sur le plan terminologique) le plan de la FS de celui de la relation prédicative.

Il y a une indétermination sur l'assignation des « parts » : on est en deçà de savoir quelle « part » est assignée à quel localisateur⁵.

- Les trois valeurs du verbe *partager* que nous avons distinguées (« division », « empathie » et « co-bénéfice ») peuvent être décrites comme privilégiant soit la relation **a-b** (« division »), soit la relation **b-c** (« empathie » et « co-bénéfice »).

2.2. Description des trois valeurs

Sur la base de la FS du verbe *partager*, nous examinerons les trois valeurs en dégagant des particularités liées à chaque valeur.

2.2.1. « Division »

Reprenons l'exemple suivant qui illustre cette valeur :

(29) [=18] Paul et Marie ont *partagé* le gâteau.

Dans (29), du point de vue de la FS, la première place d'argument (A1) de la relation prédicative est instanciée par le N lexicalisant l'élément **a** (« déclencheur ») (*Paul et Marie*), la seconde (A2) par le N lexicalisant l'élément **b** (« entité ») (*gâteau*). En revanche, l'élément **c** n'est pas lexicalisé⁶.

Avec la valeur « division », le verbe *partager* entre dans un rapport de synonymie partielle avec d'autres verbes :

(30) Paul et Marie ont *divisé* le gâteau.

(31) Paul et Marie ont *découpé* le gâteau.

⁵ Cela signifie que le verbe lui-même pose tout simplement que l'entité **b** est redéfinie comme un ensemble de « parts » à assigner à un ensemble de localisateurs. Ce n'est qu'avec des éléments du contexte que la « part » assignée est susceptible d'être explicitée.

⁶ Cela ne signifie pas que cet élément ne soit pas pris en compte.

Dans ces exemples, les verbes *diviser* et *découper* apparaissent comme très proches de *partager*, dans la mesure où les deux verbes en question renvoient comme *partager* à la transformation du *gâteau*, mais, et c'est là une différence essentielle avec *partager*, ils ne disent rien des « parts » associées à des localisateurs.

En d'autres termes, à la différence de *découper* et *diviser*, *partager* a une dimension « téléonomique » liée à l'assignation des parts à des localisateurs⁷. La contrainte de *partager* dans la série d'exemples suivants confirme ce point :

- (32) a. Paul et Marie ont *divisé* le gâteau pour voir ce qu'il y a dedans.
b. Paul et Marie ont *découpé* le gâteau pour voir ce qu'il y a dedans.
c. ? Paul et Marie ont *partagé* le gâteau pour voir ce qu'il y a dedans.

En même temps, l'assignation des « parts » suppose une pluralité de localisateurs. Les exemples suivants montrent que le verbe *partager* est contraint avec un sujet singulier :

- (33) a. Paul a *divisé* le gâteau#.
b. Paul a *découpé* le gâteau#.
c. ? Paul a *partagé* le gâteau#.

Cette contrainte est levée si l'on explicite contextuellement l'assignation des parts :

- (33) d. Paul a *partagé* le gâteau et en a donné un morceau à chaque enfant.

Cette contrainte est également levée, lorsque, comme dans (33e), la présence du syntagme prépositionnel *en deux*, qui focalise sur le gâteau comme parts, renforce la prise en compte de l'élément **c** (ensemble de localisateurs) même s'il n'est pas lexicalisé ; ou encore que, comme dans (33f), la préposition *entre* pose *leurs enfants* comme ceux qui prennent les parts du gâteau (*leurs enfants* sont les 'bénéficiaires/destinataires' du gâteau et à ce titre ils correspondent à l'élément **c** ; quant à *Paul et Marie*, ils lexicalisent l'élément **a**) :

⁷ De ce point de vue, on peut faire l'hypothèse qu'il n'y a pas d'élément **c** (ensemble de localisateurs) dans la FS de *diviser* et de *découper*.

- (33) e. Paul a *partagé* le gâteau en deux.
 (33) f. Paul et Marie ont *partagé* le gâteau entre leurs enfants.

L'exemple suivant fait apparaître un point intéressant :

- (34) Paul a *partagé* le gâteau avec Marie.

Le syntagme prépositionnel *avec Marie* illustre la valeur comitative de *avec* déjà analysée dans le chapitre I, à propos de *Paul se bat avec Jacques* : alors qu'*avec se battre*, comme on l'a vu, deux interprétations étaient possibles : a) *Jacques* est « l'allié » de *Paul* ('Paul et Jacques se battent ensemble contre un même adversaire') ; b) *Jacques* est « l'adversaire » de *Paul*, dans l'exemple (34), l'interprétation de *Marie* comme « co-déclencheur » du partage nous paraît très difficile. En revanche, *Marie* s'interprète comme « bénéficiaire » du partage, ce qui revient à considérer que, compte tenu de son mode d'introduction par la préposition *avec*, *Marie* lexicalise l'élément **c** de la FS de *partager*⁸.

2.2.2. « Empathie »

Dans cette seconde valeur, le N en position de Co lexicalise l'élément **c** de la FS de *partager* et le N en position de C1 se présente comme n'étant pas morcelable. Selon les propriétés lexicales des N, on peut distinguer plusieurs cas : 'sentiments' (35)-(37) ; 'pensée' (38-40) ; 'états' (41) :

- (35) Croyez bien que je *partage* votre douleur, mais il faut continuer de vivre.
 (36) [A propos du décès de Pierre Rebière] La direction du journal *l'Humanité*, dont Pierre était un fidèle lecteur, *partage* la tristesse de tous ses amis.
 (*L'Humanité*)

⁸ Sur ce point, il est intéressant de comparer *partager* avec *répartir*, qui semble sémantiquement proche du premier. Gaatone (1975 : 220) note à juste titre que dans *Pierre a réparti le travail avec Paul*, « *Pierre et Paul* ne sont interprétés ici que comme agents, non comme bénéficiaires ».

- (37) [A propos de la mort du leader d'Al-Qaeda] Interrogé par BFM TV, Alain Juppé a dit « *partager la joie du peuple américain* ». (*Libération*)
- (38) Je *partage l'avis* de Dany Cohn-Bendit : tel qu'il est, ce texte n'est pas inutile. (*Libération*)
- (39) Il *partage la conviction*, courante ici, que « ceux d'en haut » ne veulent pas que les pauvres s'en sortent. (*Libération*)
- (40) Ce qui est neuf, c'est qu'aujourd'hui une partie de la gauche *partage une idée* bien de droite, celle qu'un « étranger » ne soit plus jugé sur ses actes, mais pour ses origines. (*Libération*)
- (41) Louis Aliot, 41 ans, a l'allure lisse du gendre parfait. Pratique : son beau-père, dont il dirigea le cabinet, s'appelle Jean-Marie. Louis Aliot *partage* la vie de Marine Le Pen, sans être marié ni dire depuis quand. (*L'Humanité*)

Dans tous ces exemples, le N correspondant à l'élément **b** a un premier support (lexicalisé de façon variable, mais le plus souvent par un génitif). Le N en position de Co se constitue comme Co-support de ce qui est présenté comme ayant au départ un seul support : l'élément **b** comme « tout » est associé au support de départ, *partager* introduit un nouveau support, ce qui revient à « morceler » l'entité (**b**) (même si les 'parts' n'ont pas par définition de visibilité).

Comme nous l'avons souligné à propos de la FS de *partager*, ce verbe relève d'une sémantique de la transformation : l'entité **b** passe d'un état E1 (**b** comme un tout) à un état E2 (**b** comme parts), d'où une présence forte de ces deux états, et donc, à ce titre, de **a** et de **c** dans toutes les constructions, quel que soit le mode de présence de **a** et de **c**. Dans la mesure où il y a transformation de **b**, dans le cas d' « empathie » (mais aussi de « co-bénéfice ») l'élément **c** se constitue comme le co-support de **b** (on garde l'idée d'un événement).

Ce qui vient d'être dit est confirmé par la différence d'acceptabilité entre (42a) et (42b) :

- (42) a. Paul et Marie ont toujours *partagé* la joie et la tristesse.
 b. ? Paul et Marie ont toujours *partagé* la joie.

Ici encore, **b** (dédoublé en *joie* et *tristesse*) met en avant le fait qu’au départ, *la joie* (ou *la tristesse*) est celle de *Paul* (ou de *Marie*), l’autre se constituant, par le biais de *partager*, comme co-support.

Dans (42a), le N en position de C1 (*la joie et la tristesse*) s’interprète comme des sentiments qui se manifestent sur les localisateurs-supports (**c**) lexicalisés par *Paul et Marie*. En d’autres termes, *partager* signifie que *Paul et Marie* sont ‘solidaires’ pour ce qui est d’éprouver *la joie et la tristesse*.

Cette solidarité entre les termes correspondant aux « supports » peut également concerner des cas où les individus ne sont pas censés être le siège de la manifestation du N abstrait :

- (43) Ethel imaginait Laurent jeune homme, vivait seul à Londres, sans vraie famille, elle imaginait qu’il aurait pu être son frère, qu’elle aurait admiré, soutenu, il lui aurait raconté sa vie, elle aurait **partagé** sa solitude. (J.-M.-G., *Le Clézio, Ritournelle de la faim*)
- (44) J’étais prêt à **partager** toutes ses vues afin d’augmenter mes chances de passer ne serait-ce qu’une nuit avec elle. (V. Alexakis, *Ap. J.-C.*)
- (45) J’ai admiré les huit très hautes colonnes qui soutiennent le portique du bâtiment et lu la phrase d’Isocrate qui se trouve gravée juste au-dessus : *Sont appelés Grecs ceux qui **partagent** notre culture.* (V. Alexakis, *Ap. J.-C.*)

C’est cette solidarité entre les individus qui caractérise la valeur « empathie » du verbe *partager* et qui en même temps le distingue d’autres verbes tels que *éprouver*, *vivre* qui sont également compatibles avec les N abstraits :

- (46) Paul et Marie *éprouvent* de la tristesse suite à la mort de leur fils.

L’exemple (46) renvoie au simple fait de prédiquer de *Paul et Marie* la propriété *éprouver la tristesse*, sans que rien ne soit dit du rapport entre *Paul et Marie* : à la différence de *partager*, *éprouver* ne suppose pas de support premier.

2.2.3. « Co-bénéfice »

Dans cette troisième valeur, comme dans la valeur « empathie », le N en position de Co lexicalise l'élément **c** (« ensemble de localisateurs ») de la FS de *partager*, mais ici cet ensemble de localisateurs s'interprète comme celui de « bénéficiaires ». Cette interprétation tient aux propriétés lexicales du N en position de C1 qui se présente comme « ce dont on tire profit » et il correspond à différents types de N : un « espace » (47), un « événement » (48) ou encore à d'autres types de N qui sont *a priori* non morcelables (49), (50) :

- (47) Paul *partage* le bureau de Marie.
- (48) Paul a été invité à *partager* le dîner de son professeur.
- (49) Je n'ai pas envie de fumer une cigarette entière. Tu veux qu'on la *partage* ?
- (50) Paul et Marie *partagent* plusieurs photos sur leurs sites personnels.

Dans ces exemples, on privilégie la relation **b-c**, mais le N lexicalisant l'élément **b** (« entité prise comme un tout ») a une visibilité variable :

- soit, comme dans la valeur « empathie », il a un premier bénéficiaire par le biais d'un génitif : (cf. (47), (48)) ;
- soit il se présente comme 'entité unique' (cf. (49)), ce qui tend à supposer un seul bénéficiaire (cf. *cigarette*) ;
- soit il se présente comme entité plurielle, mais prise comme « tout » : dans (50), *Paul et Marie* sont posés comme localisateurs-bénéficiaires des *photos* l'un de l'autre. Les photos ne sont plus uniquement les photos de *Paul* ou de *Marie*, mais elles deviennent les photos « en commun ». Etre « bénéficiaire » dans ce cas s'interprète comme le fait que chacun peut consulter/avoir accès à plusieurs photos de l'autre.

En résumé, les trois valeurs « division », « empathie » et « co-bénéfice » associées au verbe *partager* peuvent être décrites comme trois variations du rapport qu'entretiennent les éléments de la FS :

- « Division » : **b** (« entité » correspondant au N morcelable) ; **a** (« déclencheur ») ;

- « Empathie » : **b** (« entité » correspondant au N non morcelable (N abstrait)) ; **c** (« ensemble de localisateurs-supports ») ;
- « Co-bénéfice » : **b** (« entité correspondant au N non morcelable » (N désignant un « espace », un « événement » ou encore un « objet ») ; **c** (ensemble de localisateurs-bénéficiaires).

3. Etude de la forme pronominale *se partager*

3.1. Pronominalisation de *partager*

Conformément à notre hypothèse sur *se*, l'étude de la forme pronominale *se partager* consiste à identifier l'élément non lexicalisé de la FS du verbe *partager* en relation avec les places d'argument de la relation prédicative.

Nous faisons l'hypothèse qu'avec la valeur réciproque de *partager*, c'est l'élément **c** (« ensemble de localisateurs »), qui n'est pas lexicalisé, mais est posé comme étant récupérable⁹ ; et que dans le cas de *se partager* c'est toujours à partir du terme en position de Co qu'on récupère cet élément.

Cette récupération de l'élément **c** à partir du terme en position de Co lexicalisant l'élément **a** signifie que le terme en position de Co se voit conférer un double statut : il lexicalise **a** et, secondairement **c** (récupéré). La comparaison entre la forme non pronominale et la forme pronominale permet de comprendre ce point :

- (51) a. Paul et Marie ont partagé le gâteau.
 b. Paul et Marie *se sont partagé* le gâteau.

⁹ Le verbe pronominal *se partager* connaît l'emploi « passif », comme dans l'exemple : *Ce gâteau se partage en quatre*. Dans ce cas, nous faisons l'hypothèse que c'est l'élément **a** (« déclencheur ») qui n'est pas lexicalisé et qu'il n'est pas récupérable à partir des éléments de l'énoncé : ce n'est que « par inférence » qu'on peut récupérer cet élément (ex. 'celui qui partage ce gâteau').

Dans ces exemples, *Paul et Marie* correspond à l'élément **a** (« déclencheur »), associé au premier argument (A1) ; *le gâteau* correspond à l'élément **b** (« entité ») de la FS de *partager*, associé au second argument de la relation prédicative (A2).

Dans (51b), par le biais de *se*, l'élément **c** (« ensemble de localisateurs ») est posé comme n'étant pas lexicalisé, mais comme récupérable. Compte tenu de la propriété morcelable de l'élément **b**, le statut récupérable de **c** est celui des 'bénéficiaires', individus à qui les parts sont assignées. C'est à partir du N en position de Co (*Paul et Marie*) et lexicalisant l'élément **a** (« déclencheur ») qu'on récupère l'élément **c** : ce N a donc un double statut : celui de déclencheurs (interprétables comme agents) et de bénéficiaires ; alors qu'avec l'exemple (51a), *Paul et Marie* n'est associé qu'à un seul statut, celui de 'déclencheurs' (**a**).

Par conséquent, avec la construction pronominale, l'introduction du statut de 'bénéficiaire' par *se* permet d'interpréter les N en position de Co à la fois comme ceux qui déclenchent le morcellement du *gâteau* et ceux qui en bénéficient, ce qui signifie qu'il n'y a pas de bénéficiaires extérieurs aux termes en position de Co.

En d'autres termes, dans (51b), les parts du *gâteau* ne sont assignées qu'à *Paul et Marie*, alors que dans l'exemple (51a), l'assignation des parts à *Paul et Marie*, nous l'avons vu, n'est déterminée que « par défaut » et que l'interprétation de termes extérieurs à *Paul et Marie* comme des bénéficiaires reste possible (cf. *Paul et Marie ont partagé le gâteau entre leurs enfants*).

Ce qui précède permet de rendre compte des contraintes que nous avons mentionnées en 1.4.2, à savoir les contraintes de la forme pronominale avec les N non morcelables d'une part, le blocage de la forme pronominale avec certaines prépositions d'autre part :

(52) **Paul et Marie se partagent* cette idée.

L'impossibilité de la forme pronominale dans l'exemple (52) tient au fait que *se* n'est pas interprétable comme marquant la non lexicalisation d'un élément de la FS de *partager* : l'élément **c** (« ensemble de localisateurs-supports ») est déjà lexicalisé par le N en position de Co.

Ci-dessous nous reprenons les contraintes qui pèsent sur la combinaison de *se partager* avec les prépositions :

- (53) a. *Paul et Marie se sont partagé le gâteau *avec* Jacques.
 b. ?? Paul et Marie se sont partagé le gâteau *en deux*.
 b'. Paul et Marie se sont partagé le gâteau en deux grandes parts qu'ils ont dévorées avec jubilation.
 c. *Paul et Marie se sont partagé le gâteau entre leurs enfants.
 c'. Paul et Marie se sont partagé le gâteau *entre eux*.

La contrainte de *se* avec les prépositions ci-dessus découle d'une contradiction : d'une part, *se* pose qu'il n'y a pas de bénéficiaires extérieurs au N en position de Co lexicalisant l'élément **a** (« déclencheur »), d'autre part, chaque préposition introduit chacune à sa façon un terme associé au statut de bénéficiaire : dans (53a), *avec* pose Jacques comme co-bénéficiaire de *Paul et Marie* ; dans (53b), la présence de *en deux* focalise le résultat du partage, ce qui tend à bloquer la réinterprétation de *Paul et Marie* comme non seulement déclencheurs, mais aussi comme bénéficiaires ; en revanche, la possibilité de (53b') tient à ce qu'on précise que *Paul et Marie* ont mangé chacun une part (cf. *ils ont dévoré avec jubilation*), ce qui leur confère le statut de bénéficiaires ; quant à la préposition *entre*, *se* est bloqué dans (53c), où la préposition introduit un ensemble de bénéficiaires extérieures, alors que dans (53c'), où il y a coréférence entre le N en position de Co et le N introduit par la préposition, la contradiction ne joue pas : cette coréférence signifie que *eux* reprend *Paul et Marie* qui ont le statut de bénéficiaires.

3.2. Alternance forme pronominale /forme non pronominale

La discussion ci-dessus montre qu'avec la construction pronominale, le double statut qu'acquiert le N en position de Co a comme conséquence le fait que l'assignation des 'parts' devient 'effective'. Ce qui explique que la présence de *se* est même obligatoire dans les contextes qui signifient que l'assignation est effective.

3.2.1. N inséparable de l'assignation des parts

Dans les exemples suivants où l'assignation du N aux bénéficiaires est *a priori* envisagée ('une somme d'argent' (54) (55); 'rôles' (56) (57); 'tâche' (58)), la construction transitive semble contrainte :

- (54) « Nous vivons des situations injustes et inégalitaires. La concentration de la richesse est indécente. En 2008, les cent Français les plus riches *se sont partagé/ ?? ont partagé* 2,8 milliards d'euros ! Supprimer l'ISF, c'est faire toujours plus de cadeaux aux amis de Nicolas Sarkozy. (*L'Humanité*)
- (55) « Les actionnaires *se sont partagé / ?? ont partagé* 50 millions d'euros » (*L'Humanité*)
- (56) Comme au commissariat, les orateurs *se sont partagé / ?? ont partagé* les rôles des gentils et des méchants. (*Le Monde*)
- (57) Jean-Marie et Marine Le Pen *se sont partagé/ ?? ont partagé* les rôles pour faire revenir le parti d'extrême droite au premier plan. (*Le Monde*)
- (58) Amertume. Mardi, elles [=les femmes Kurdes] étaient une cinquantaine à monter à Paris avec leurs enfants. Là, elles *se sont partagé/ ?? ont partagé* le travail. Les unes sont allées à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides). D'autres à la Commission des recours. Puis direction, l'Assemblée nationale, pour rencontrer les politiques de tous bords, qui les ont reçues. (*Libération*)

3.2.2. Validation/non validation d'un procès

L'alternance forme pronominale/forme non pronominale peut être également déterminée par d'autres facteurs contextuels.

L'effectivité de l'assignation que met en œuvre la forme pronominale est étroitement liée aux contextes qui renvoient à la validation du procès (cf. le passé composé dans les exemples ci-dessus) ; en revanche, dans les contextes où l'on a des marqueurs remettant en cause la validation du procès, c'est la forme transitive qui apparaît.

Dans les exemples suivants où l'on a en position de C1 les N correspondant à la nourriture ou à la boisson, on a la forme pronominale dans les exemples (59-60) où l'on a le passé simple, tandis que la forme transitive semble associée à la non validation du procès ; en d'autres termes, on est en deçà du morcellement et de l'assignation effectifs (cf. le conditionnel dans (61) ; le présent dans (62) ; l'expression 'avant de' dans (63)) :

- (59) Ils mangèrent les poissons et *se partagèrent*/ ? *partagèrent* le bifteck, mais, à la fin, comme il en restait un morceau, Paul disait : à moi, papa ! (FT)
- (60) Deux personnages peu définis entrèrent et *se partagèrent*/ ?*partagèrent* une chopine en discutant le coup, et sans paraître remarquer la table de Pierrot. (FT)
- (61) Le serveur revenait, poser entre eux le plat de hors d'œuvre qu'ils *partageraient*/ ?*se partageraient*. (E. Bernheim, *Vendredi soir*)
- (62) Les parents *partagent*/ ?*se partagent* le couscous autour d'une longue table. « C'est un moment agréable », commente Kamel. Il raconte qu'il avait la nationalité française à la naissance, puisqu'il a vu le jour en Algérie avant 1962. (*L'Humanité*)
- (63) Michael Jones, le sélectionneur samoan, champion du monde avec la Nouvelle-Zélande en 1987, en livre l'explication : « Je crois surtout qu'au moment de *partager*/ ??*se partager* le gâteau personne n'a envie de le couper en six parts, au lieu de trois. » En rugby aussi, les bons sentiments s'arrêtent au pied du mur de l'argent. (*L'Humanité*)

3.2.3. Morcellement des N non morcelables

Dans 1.4.1., nous avons vu que la forme pronominale est contrainte avec les N qui marquent la valeur « empathie » ou la valeur « co-bénéfice » :

- (64) a. Paul et Marie *ont partagé* l'appartement.
b. ?? Paul et Marie *se sont partagé* l'appartement.
- (65) a. Paul et Marie ont partagé le repas.
b. (??) Paul et Marie se sont partagé le repas.
- (66) a. Paul et Marie *ont partagé* ces moments difficiles.

- b. ?? Paul et Marie *se sont partagé* ces moments difficiles.
- (67) a. Nous *avons partagé* une soirée agréable.
 b. ?? Nous *nous sommes partagé* une soirée agréable.
- (68) Je me levais pour prendre mon petit déjeuner avec lui. Nous ne partageons pas mon lit, il dormait dans la chambre d'amis. Mais *nous partageons/ ?? nous nous partageons* ce moment-là. (FT)

Nous avons expliqué que cette contrainte tient au fait que le N en position de Co renvoie à l'élément **c** et non à l'élément **a** : il se constitue comme co-support/co-bénéficiaire.

Cependant, la forme pronominale peut apparaître sous certaines conditions : le N en position de Co lexicalise l'élément **a** de la FS de *partager*, c'est-à-dire qu'il ait le statut de « déclencheur » :

- (69) JAZZ IN MARCIAC. Peterson, le Canadien, et Lafitte, de Saint-Gaudens, *se sont partagé / ?? ont partagé* une soirée consacrée à la révision des classiques. (*Libération*)

Dans cet exemple, *une soirée* devient « morcelable » : celle-ci est interprétée non pas comme les 'moments' qu'on passe ensemble (cf. 67), mais comme le 'programme' d'un concert que les musiciens s'attribuent.

Par ailleurs, certaines déterminations supplémentaires sur le N en position de C1 permettent d'appréhender l'objet comme morcelable et par là même d'introduire *se* :

- (70) Nous *nous partageâmes le territoire de* l'appartement, elle prit la salle à manger, le salon et la chambre d'amis, je pris le bureau. (FT)

Dans cet exemple, où les protagonistes sont des 'chats', la présence de *le territoire de* signifie que l'appartement n'est plus défini comme un 'espace' dont on tire profit en y habitant (« co-bénéfice »), mais il est redéfini comme un 'ensemble' à morceler pour

que chacun prenne « sa part » (cf. la deuxième partie de l'énoncé¹⁰). En d'autres termes, *se* définit *nous* à la fois comme « déclencheur » et « bénéficiaire ».

De même, on note que l'exemple (65b) où l'on a *le repas* en position de C1, est plus acceptable que les autres exemples. Cela tient à l'ambiguïté d'interprétation de ce terme : dans (65b) si l'on interprète *le repas* comme une 'occasion', en d'autres termes comme un ensemble de moments qu'on passe ensemble, c'est plutôt la forme transitive qui apparaît (interprétation « temporelle » ou « événementielle » du *repas*¹¹) ; mais dans l'exemple suivant, où avec la présence de *les restes de*, qui redéfinit *le repas* comme la nourriture qu'on mange, donc comme un ensemble morcelable, c'est la forme pronominale qui est adéquate et la forme transitive devient contrainte :

- (71) Tu n'as pas encore mangé ? moi, j'étais en train de manger, donc si tu veux, viens chez moi, *nous nous partagerons/ ?? nous partagerons* les restes du repas.

3.3. Effets de sens particuliers de *se partager*

Le double statut du N en position de Co que confère le pronom réfléchi *se* a une autre conséquence : ce N devient un espace à la fois hétérogène et confondu : 'hétérogène' parce que le terme en position de Co apparaît comme un ensemble où coexistent déclencheurs-agents et localisateurs-bénéficiaires, en d'autres termes, ceux qui divisent un objet et ceux qui se l'approprient ; 'confondu' parce qu'on est en deçà de l'attribution d'un statut particulier à tel ou tel terme.

De cet espace hétérogène où les statuts d'agents et de bénéficiaires sont confondus résultent plusieurs effets de sens auxquels seule la forme pronominale peut être associée. Nous distinguons deux cas : 'concurrence' et 'alternance'.

3.3.1. « Concurrence »

¹⁰ Comme on le sait, tout chat délimite son territoire...

¹¹ C'est ce que montre le syntagme prépositionnel : *pendant le repas*. Par ailleurs, les autres mots sémantiquement proches, *dîner*, *déjeuner* semblent partager cette double interprétation.

Les exemples ci-dessous renvoient à une forme de concurrence. La valeur de concurrence tient au fait qu'étant donné un N en position de C1 à s'approprier, en d'autres termes, pour ce qui est de l'assignation des parts de ce N, tous les individus ne peuvent pas se constituer comme bénéficiaires : les gagnants sont ceux qui parviennent à s'approprier une part. En d'autres termes, on ne peut pas exclure des termes qui ne soient pas bénéficiaires (ce sont les perdants) :

- (72) Les vivants se réjouissaient. Ils auraient plus de place. Des volontaires se mirent au travail. Ils tâtaient ceux qui étaient restés accroupis. – En voilà un ! Prenez-le ! On le déshabillait et les survivants *se partageaient* avidement ses vêtements, puis deux « fossoyeurs » le prenaient par la tête et les pieds et le jetaient hors du wagon, tel un sac de farine. (E. Wiesel, *La nuit*)
- (73) – Et dire que devant lui [=Lénine] tremblait toute la Russie, soupira-t-il. Pourquoi veut-on garder ce vieux machin [=la momie de Lénine] ?
– Pour la même raison que les chrétiens *se partageaient* le corps de leurs saints après leur mort, je pense....(C. Clément, *Le voyage de Théo*)

Dans ces exemples, le terme en position de sujet *les survivants* dans (72) et *les chrétiens* dans (73) apparaît comme un ensemble hétérogène où agents et bénéficiaires coexistent, sans qu'on puisse distinguer les gagnants des perdants.

Cependant, il existe des cas rares où les N en position de Co sont tous les bénéficiaires. Il s'agit des contextes de compétition sportive ou artistique :

- (74) [Titre de l'article : EX AEQUO] L'Italie 1 (Guenther Huber-Antonio Tartaglia) et le Canada 1 (Pierre Lueders David MacEachern) *se sont partagé* la médaille d'or de l'épreuve de bob à 2, hier, en terminant dans le même temps (3'37"24) à l'issue des quatre manches. La médaille de bronze est revenue à l'Allemagne 1 (Christoph Langen-Markus Zimmermann), à 65 centièmes. C'est la cinquième fois qu'une épreuve attribue deux médailles d'or depuis les premiers Jeux d'hiver à Chamonix en 1924. (*L'Humanité*)
- (75) *Cinéma Paradiso*, de Giuseppe Tornatore, et *Trop belle pour toi*, de Bertrand Blier, *se sont partagé* le Grand Prix spécial du jury. (*Le Monde*)

- (76) La Française Carole Montillet et l'Allemande Maria Riesch *se sont partagé* la victoire dimanche dans le super-G de Haus comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin, à l'issue de la course la plus serrée de la saison. (*Le Nouvel Observateur*)

3.3.2. « Alternance »

La valeur alternance découle du fait que tous les individus ne peuvent pas être associés en même temps au statut de bénéficiaires.

Dans les exemples suivants, l'interprétation des énoncés comme marquant l'alternance est fondée sur l'unicité du N en position de C1 : en tant qu'unique, ce N empêche les déclencheurs d'en être simultanément les bénéficiaires. Cette unicité du N en position de C1 est déterminée par *même* (77-78) ou contextuellement (79-80) :

- (77) Il fut un temps où Shazia Mirza, une comique britannique d'origine pakistanaise et de confession musulmane, jouait un personnage portant un hidjab. Elle ne le fait plus. Mais elle a toujours une bonne réplique à propos du voile intégral. "Toutes mes cousines en France portent la burqa. C'est formidable. Ça leur permet de *se partager la même* carte d'abonnement pour le bus." (*Courrier international*)
- (78) C'est ici que Mick Jagger a épousé Bianca Perez, que Michel Polnareff et Eddy Mitchell *se sont partagé le même* piano, l'un répétant le matin, l'autre l'après-midi. (*Le Figaro*)
- (79) Lors d'un séjour en Israël – quand les Palestiniens pouvaient encore sortir de la bande de Gaza –, Mohammed a découvert une planche d'occasion dans un magasin de sport de Tel-Aviv. Il a longtemps réfléchi avant de déboursier 30 euros pour ce morceau de plastique. Bon nombre d'habitants de la bande de Gaza ne gagnent pas cette somme en un mois ! Mohammed et Ahmed *se sont partagé cette* planche pendant des années et en ont été longtemps les heureux et uniques propriétaires. (*Courrier International*)
- (80) Pour célébrer le 35e anniversaire du déclenchement de la guerre civile au Liban, le Premier ministre Saad Hariri et onze autres ministres, ainsi que vingt-cinq députés, majorité et opposition confondues, *se sont partagé le*

ballon rond dans le stade Camille Chamoun. "A part les officiels et les journalistes, il n'y avait pas de spectateurs au stade pour des raisons de sécurité, mais le match a été retransmis en direct à la télévision", explique le quotidien *L'Orient-Le Jour*, qui consacre une large place dans ses pages à cette initiative baptisée "Nous appartenons tous à une même équipe".
(*Courrier international*)

Dans (77), *la (même) carte d'abonnement* est appréhendée en relation avec son utilisation ; plus précisément en relation avec un ensemble d'occasions où les protagonistes de l'énoncé (*toutes mes cousines portant la burqa*) utilisent cette carte en fonction de leur besoin. C'est à travers cet ensemble de moments qu'on associe à la carte que celle-ci devient compatible avec la notion de parts. De ce point de vue, la part assignée à chacun des protagonistes est interprétable comme une occasion où l'une d'entre elles peut utiliser cette même carte, ce qui exclut en même temps l'utilisation de cette carte par les autres protagonistes.

Dans (78), *le (même) piano* est défini par le fait que quelqu'un en joue. Etant donné deux personnes pour un seul piano, il n'est pas possible que ces deux soient en même temps celui qui en joue. La part assignée est interprétable comme une fraction du temps dont chacun dispose pour le jouer. Cette fraction du temps est par ailleurs explicitée dans l'énoncé (cf. *le matin, l'après-midi*).

Dans (79), *cette planche* est contextuellement posée comme l'objet unique ; comme dans le cas précédent, la part assignée à chacun des deux protagonistes (*Mohammed et Ahmed*) s'interprète comme une fraction du temps dont chacun dispose pour l'utiliser.

Dans (80), c'est le contexte décrivant un match de foot qui définit la singularité de l'objet correspondant au *ballon rond* (*a priori* on joue avec un seul ballon). Celui-ci est appréhendé par sa localisation, en d'autres termes, par sa possession par un joueur au cours du match, sans que le ballon puisse être localisé (possédé) par deux joueurs en même temps. La part assignée s'interprète comme la durée au cours de laquelle le ballon est en possession d'un joueur (bénéficiaire). C'est ce qui, d'ailleurs, permet la mobilité du ballon dans le match de foot.

Dans les exemples ci-dessus, le N en position de C1 lexicalisant l'élément **b** est du type /inanimée/. Mais il existe des cas, quoique rares, où **b** est lexicalisé par un N du type /animé/ :

- (81) Mon père avait trente ans de plus que ma mère, il lui a rendu sa « liberté » en lui versant une bonne pension. En échange, ils **se sont partagé leur fils**. J'avais 7 ans. Je passais les quatre premiers jours de la semaine chez ma mère, qui vivait à la campagne, dans un univers très « bio ». Le jeudi mon père venait me chercher à la sortie de l'école dans sa grosse voiture, et je passais ensuite le week-end chez lui. (*Libération*)

Dans cet exemple, *leur fils* devient compatible avec la notion de *parts* et ses assignations à travers la mise en relation avec un ensemble de moments que 'sa mère' et 'son père' peuvent passer avec lui (ce sont les *parents* qui décident). La quantité du temps qui est assignée à chacun des protagonistes est précisée par le contexte (cf. *les quatre premiers jours de la semaine chez ma mère ; le week-end chez lui*).

Il y a des cas où certains marqueurs permettent d'introduire explicitement la non simultanée qui fonde la valeur « alternance ». Dans les exemples suivants, l'adverbe *successivement* (cf. (82)), les locutions *en alternance* (cf. (83)) ou *tour à tour* (cf. (84)) servent à remettre en cause la simultanée :

- (82) Là encore, ils ne se résolvaient pas à choisir : le meilleur grimpeur et l'invincible sprinter **se partageaient successivement** leurs faveurs. (FT)
- (83) Après la "révolution des œillets", le PS et le PSD **se sont partagé le pouvoir en alternance**. Jamais leurs leaders n'avaient été aussi polarisés. (*Courrier international*)
- (84) Je ne vous dirai pas mon chiffre d'affaires mais il y a des jours où nous voyons cent mille visiteurs. Vingt attractions **se les partagent tour à tour**, et je ne compte pas les loteries, les jeux d'adresse et les tirs [...]. (FT)

4. Synthèse

La spécificité de *se partager* concernant l'interprétation réciproque découle directement de son identité sémantique, c'est-à-dire de la caractérisation des trois éléments en jeu.

Les éléments **a** (« déclencheur ») et **c** (« ensemble de localisateurs ») qui sont chacun associés à un état de l'entité (élément **b**) : **b** comme un tout pour **a** (E1), **b** comme morcelé pour **c** (E2) avec un ordre : on passe de E1 à E2 (E1 et E2 sont nécessairement pris en compte), ce qui signifie que **a** et **c** sont nécessairement *activés* dans le cadre d'une seule et même occurrence du procès.

Cela explique l'incompatibilité mentionnée (en 1.5.) avec *réciroquement* et *mutuellement* qui, chacun à sa manière, suppose nécessairement plusieurs occurrences du procès (l'indifférenciation de l'ensemble des N qu'ils marquent l'exige).

Le mode de prise en compte de l'ensemble de N que marque *l'un avec l'autre* est également incompatible avec l'indifférenciation que marque *se partager* : **c** (non lexicalisé) est récupéré à partir du N lexicalisant **a**.

La réciprocité que marque *se partager* est une réciprocité de la *fermeture* de la relation prédicative sur le terme en position de Co, une forme de réciprocité que nous avons déjà rencontrée au chapitre IV consacré à *entre eux*, mais avec *se partager*, cette fermeture ne passe pas par l'exclusion.

Chapitre VII

***Pareil et égal* comme marqueurs d'indifférenciation hors du domaine verbal**

Les marqueurs que nous avons étudiés dans les chapitres précédents (*se*, *réciiproquement*, *mutuellement*, *l'un l'autre*, et *entre(-)* préposition et préfixe, *se partager*) sont généralement considérés comme des marqueurs exprimant la réciprocité. Ce n'est pas le cas pour les adjectifs *pareil* et *égal*, auxquels ce dernier chapitre est consacré.

De fait, ni les dictionnaires, ni les grammaires ne les répertorient dans la rubrique de la réciprocité. L'exclusion de ces adjectifs de la catégorie de la réciprocité tient principalement, nous semble-t-il, au fait que cette notion est généralement abordée dans le domaine verbal, en premier lieu en relation avec les verbes pronominaux.

Il existe toutefois des études qui considèrent l'adjectif *pareil* comme exprimant une forme de réciprocité. Ainsi, dans une série d'études de Van Peteghem (2002) et Corteel (2006 ; 2009) consacrées à un certain nombre d'adjectifs du français exprimant 'l'identité' (*même*, *identique*, *pareil*) et 'l'altérité' (*différent*, *autre*), les auteures caractérisent l'un des emplois de *pareil* comme « réciproque » ((i) et (ii)), où « ses arguments sont exprimés ensemble dans un seul SN morphologiquement ou sémantiquement pluriel » (Van Peteghem 2002 : 65) ; l'adjectif *égal*, qui, à notre connaissance, n'a pas fait l'objet d'étude jusqu'ici, a un emploi comparable ((iii), (iv)) :

- (i) Jean et Pierre sont *pareils*.
- (ii) Tous les hommes sont *pareils*.
- (iii) Le capitaine et le soldat sont *égaux* en la nation. (FT)
- (iv) Tous les hommes sont *égaux* devant la loi.

Dans ce chapitre, à travers l'étude de ces deux adjectifs, nous essaierons de montrer que si les deux adjectifs ont à voir avec la réciprocité, c'est parce que *pareil* et *égal* construisent, chacun à sa façon, une forme particulière d'indifférenciation, en termes de primauté du *même* sur le *différent*.

1. Caractérisation de *pareil* et *égal* comme formes particulières d'indifférenciation

Tout comme *similaire*, *identique*, *analogue*, *équivalent*, *semblable*, *même*, etc. *pareil* et *égal* expriment un rapport d'identité plus ou moins strict entre plusieurs termes. Nous définissons le rapport d'identité de la façon suivante :

« *Un rapport d'identité désigne un rapport variable entre deux ou plusieurs termes, où étant donné les deux composantes constitutives de ce rapport « le même » et « le différent », le premier l'emporte sur ou est privilégié par rapport au second* ».

Cette définition signifie qu'un rapport d'identité n'est pas un rapport préétabli, mais qu'il est *construit*. A ce titre, on peut considérer que les adjectifs *pareil* et *égal*, mais aussi les autres adjectifs cités ci-dessus participent, chacun à sa façon, à la construction de la primauté de la composante *même* sur la composante *différent*.

Nous interprétons cette construction de la primauté du *même* comme une forme d'indifférenciation, au sens où la composante *différent* est, à degré divers et de façon variable, remise en cause. Autrement dit, avec ces adjectifs, l'indifférenciation se présente comme la négation plus ou moins forte de la composante *différent* (indifférenciation). De ce point de vue, on peut réinterpréter le rapport d'identité comme une forme d'indifférenciation mise en œuvre par les adjectifs en question.

Cela signifie en même temps que chaque adjectif détermine chacun à sa façon ce qui correspond aux deux composantes : ce que recouvrent *le même* et *le différent* n'a pas le même statut selon les adjectifs, il est variable.

C'est dans cette perspective que nous essaierons de mettre en évidence les différences entre *pareil* et *égal*.

2. Diversité des valeurs de *pareil* et *égal*

Malgré les apparences, ces deux adjectifs apparaissent chacun comme fortement polysémiques. Ci-dessous nous dressons un inventaire des valeurs associées à chaque adjectif, fondé sur les effets de sens qu'il véhicule en interaction avec les contextes. Nous proposons d'ajouter à cet inventaire des expressions qu'on considère comme « idiomatiques » ou « figées » et qui n'ont pas été étudiées par Van Peteghem et Corteel. On verra que l'étude de ces expressions s'avère éclairante, car elles permettent de dégager des différences entre les deux adjectifs.

2.1. Valeurs de *pareil*

Selon les contextes, on peut associer à l'adjectif *pareil* les valeurs suivantes : i) « typique » ; ii) « singularité » ; iii) « ressemblance » ; iv) « réaction ».

(i) « Typique »

- (1) Dans un cas *pareil*, il faut insister (lourdement si nécessaire).
- (2) Paul est minable. Je ne comprends pas pourquoi Marie a épousé un homme *pareil*.

(ii) « Singularité »

- (3) A-t-on jamais vu un scandale *pareil* ?

- (4) Pas deux fois, une chance *pareille* !

Sur ces exemples, nous pouvons faire une première série de remarques :

- Les deux valeurs correspondent à ce que Van Peteghem et Corteel appellent l'« emploi anaphorique » (« un des arguments de *pareil* peut figurer dans le contexte gauche » (Van Peteghem 2002 : 65)). Il est intéressant de remarquer que, du point de vue sémantique, ces deux valeurs apparaissent comme diamétralement opposées. Par « typique » nous entendons le fait que le terme qui précède *pareil* (*un cas* (1) ; *un homme* (2)) est posé comme 'caractéristique', 'banal' ou encore 'fréquent' ; par « singularité » nous insistons sur l'absence ou la rareté d'une autre occurrence du terme (*un scandale* (3)) ; autrement dit, c'est la première fois qu'on assiste à 'un tel scandale' ; dans l'exemple (4), l'existence d'une telle occurrence de *chance* est rare. On peut se demander pourquoi avec *pareil* ces deux valeurs opposées sont possibles.
- Il est possible de remplacer *pareil* par des expressions telles que comme *celui-ci*, *comme ça*, *de ce type*, etc. (Van Peteghem 2002 ; Corteel 2006) :

- (1') Dans un cas *comme celui-ci*, il faut insister.
- (2') Je ne comprends pas pourquoi Marie a épousé un homme *comme ça*.
- (3') A-t-on jamais vu un scandale *comme celui-ci* ?
- (4') Pas deux fois, une chance *comme ça* !

- *pareil* est contraint avec une assertion stricte (Corteel 2006) :

- (1'') ?? Dans un cas *pareil*, il a insisté.
- (2'') ?? Marie a épousé un homme *pareil*.
- (3'') ?? J'ai vu un scandale *pareil*.
- (4'') ?? Il y a une chance *pareille*.

Cependant, comme on le verra, certains types de déterminations permettent de débloquent la situation :

- (5) a. ?? Marie a épousé un homme *pareil*.
- b. Marie, avoir épousé un homme *pareil* !? Elle est folle !

- c. Je me demande pourquoi Marie a épousé un homme *pareil*...
- d. Marie a épousé un homme *pareil*...je m'en moque !
- e. Tu dis que Marie a épousé un homme *pareil*...mais tu en es sûr ?

- Il existe plusieurs expressions dites « idiomatiques » avec *pareil*. On peut rattacher les expressions *sans pareil* (cf. (6)-(7)), *à nul autre pareil* (cf. (8)-(9)) à la valeur « singularité ». Ces deux expressions renvoient à la non-existence du terme qui précède *pareil* :

- (6) La Grèce, un pays *sans pareil*.
- (7) Voici ce que la France produit de plus raffiné. C'est un bistrot unique au monde, *sans pareil*, vous n'avez pas ça à Londres. (FT)
- (8) Le voyage devait durer deux nuits et près de deux jours. Quarante heures d'euphorie et d'observation passionnée dans un univers *à nul autre pareil*. (FT)
- (9) Assez, mon ami, ne développe plus, on a compris. Amour de ma mère, *à nul autre pareil*. Elle perdait tout jugement quand il s'agissait de son fils. (FT)

Dans ces exemples, *sans pareil* et *à nul autre pareil* se laissent paraphraser par des adjectifs tels que *unique* ou *incomparable*¹:

- (6') La Grèce, un pays *unique/incomparable*
- (9') amour de ma mère *unique/incomparable*

(iii) « Ressemblance »

Cette valeur concerne les énoncés où *pareil* exprime une forme de ressemblance entre deux termes ; autrement dit, les deux termes partagent certaines propriétés communes qui relèvent de différents ordres : 'forme', 'tissu' 'couleur' etc. (10), 'apparence physique', 'caractères', etc. (11), 'goût' (12).

¹ Nous verrons ci-dessous que *sans pareil* est commutable avec *sans égal* dans certains contextes.

- (10) Elles ont des robes *pareilles*.
- (11) Ces jumeaux ne sont pas *pareils*.
- (12) Pierre n'aime pas les épinards. Paul, c'est *pareil*². (Van Peteghem 2002 : 66)

Dans Van Peteghem (2002), *pareil* dans les exemples (10) et (11) correspond à l'emploi « réciproque » ; dans l'exemple (12) *pareil* correspond à l'emploi « anaphorique ».

Cependant, dans (10), à la différence de (11), il y a une ambiguïté pour ce qui est des deux lectures possibles de *pareil* (« anaphorique » ou « réciproque ») (cf. Van Peteghem 2002) : sous cette forme minimale, on ne peut pas exclure la lecture anaphorique où *pareil* met en relation *des robes* avec l'antécédent dans un contexte gauche du type (13) ; en revanche, comme le montre Van Peteghem, avec la substitution de l'article indéfini *des* par le cardinal *deux*, seule la lecture réciproque est possible (14):

- (13) Marie a une jolie robe. Elles ont des robes *pareilles*.
- (14) Elles ont deux robes *pareilles*.

Dans ces exemples, le degré de similitudes entre les deux termes peut être précisé par un certain nombre d'adverbes ou de locutions adverbiales qui renvoient à l'exactitude (*exactement, tout à fait* cf. (15a)) ; à l'approximation (*à peu près, presque* cf. (15b)) ; en revanche, l'adverbe *très* est bloqué (cf. (15c) (Van Peteghem (2002) ; Corteel (2006)):

- (15) a. Elles ont deux robes *exactement/tout à fait pareilles*.
- b. Elles ont deux robes *à peu près/presque pareilles*.
- c. *Elles ont deux robes *très pareilles*.

Par ailleurs, l'expression « figée » *du pareil au même* peut être rattachée à cette valeur , dans la mesure où elle renvoie au degré de similitudes maximal entre les deux termes en question (*les uns et les autres* (cf. (16)) ; *deux côtés* (cf. (17))) :

² A propos de cet exemple, Van Peteghem (2002) fait remarquer à juste titre que « *pareil* ne compare pas les deux personnes elles-mêmes, mais uniquement un certain aspect les concernant, en l'occurrence, leurs aversions culinaires ». (*Ibid.* : 66)

- (16) La seule différence entre les uns et les autres, c'était qu'il y avait des visions licites et des illicites. Mais, dans le fond, c'était *du pareil au même*. La même salacité. Le même sadisme. (FT)
- (17) Misère. Voilà la guerre ; barbarie des deux côtés. Qu'on la fasse pour Pierre ou Paul, c'est *du pareil au même*. Une bombe, c'est toujours une bombe, qu'elle soit lancée ou non pour la liberté. (FT)

(iv) « Réaction »

Cette valeur est limitée aux cas où le substantif (féminin) *pareille* forme une expression idiomatique *rendre la pareille*. Celle-ci sert à exprimer, entre deux protagonistes d'un énoncé, une forme de réaction de la part de l'un à un procès préalablement validé par l'autre. Selon les types de cette réaction, on peut distinguer deux interprétations possibles :

- l'interprétation « négative » où souvent la réaction est présentée comme un acte de « vengeance » (18) ;
- l'interprétation « positive », moins fréquente que la première, qui consiste à compenser un service rendu (19) :

- (18) Elle était heureuse de le faire souffrir, de lui *rendre la pareille*, une fois au moins. (FT)
- (19) Parfois, quand elle arrivait directement de chez elle, Xénia apportait du thé dans une bouteille enveloppée dans un chiffon de laine, et deux gobelets d'argent. [...] Pour *rendre la pareille*, Ethel est venue un jour avec sa théière, dans le coffret chinois pour pique-nique [...]. (Le Clézio, *Ritournelle de la faim*)

Par ailleurs, *pareil* connaît un emploi « adverbial », tel qu'on a dans l'énoncé suivant :

- (20) – Bonnes fêtes !
– *Pareil*³!

³ *Pareil* connaît un autre type d'emploi « adverbial » : *je préfère que tout le monde mange pareil*. Nous étudions cet emploi dans 5.1.3.

Dans ce cas, *pareil* peut commuter avec l'adverbe *pareillement* :

- (21) – Bonne fêtes !
– *Pareillement*⁴ !

Nous proposons de rattacher ces deux cas à la valeur « réaction ».

2.2. Valeurs de *égal*

On peut associer à l'adjectif *égal* une grande diversité de valeurs. Ci-dessous nous proposons de distinguer les six valeurs suivantes de *égal* : i) « indifférence » ; ii) « concession » ; iii) « homogénéité » ; iv) « équivalence » ; v) « conformité » ; vi) « symétrisation » :

(i) « Indifférence »

Avec cette valeur, *égal* entre dans deux types de constructions :

- soit, *ça m'est égal* qui apparaît souvent comme une réplique dans un dialogue ;
- soit *ça m'est égal de* + infinitif.

Dans ces deux constructions, *égal* exprime « l'indifférence », au sens où il n'y a pas de préférence pour ce qui est de choisir entre plusieurs possibilités :

- (22) – Tu viens jeudi ou tu préfères vendredi ?
– Ça m'est *égal*.
- (23) Ça m'est *égal* de mourir....le malheur, c'est qu'il faut que je me nourrisse bien et qu'ici on ne pourra plus [...]. (FT)

Avec cette valeur, il est possible d'associer des gloses telles que *c'est la même chose* (22') ou *je m'en fous* (23') :

⁴ Cet emploi de *pareillement* est proche de l'emploi « interphrastique » de *réciroquement* que nous avons étudié au chapitre II. (- *Je vous souhaite de bonnes vacances ! – Et réciroquement ! / (Et) pareillement !*).

- (22') – Tu viens jeudi ou tu préfères vendredi ?
 – *(Pour moi) c'est la même chose.*
- (23') *Je m'en fous* de mourir....le malheur, c'est qu'il faut que je me nourrisse bien et qu'ici on ne pourra plus [...]. (FT)

(ii) « Concession »

La valeur « concession » est exprimée par la forme *c'est égal*. Cette valeur apparaît très proche de la valeur « indifférence », mais elle s'en distingue par le fait que l'on n'a pas le pronom personnel datif (*me, te, nous, vous, leur*) :

- (24) Il pleut bien fort en ce moment, j'ai une fièvre ardente, c'est *égal*, je sortirai.
 (FT)
- (25) Il était trop fatigué pour venir, mais c'est *égal*, il aurait pu me prévenir.

Dans ce cas, *c'est égal* peut être glosé soit par des expressions telles que *je m'en fous, peu importe* ; soit par d'autres expressions exprimant la concession telles que *bien que..., s'il est vrai que..., quand même* :

- (24') a. Il pleut bien fort en ce moment, j'ai une fièvre ardente, *peu importe/je m'en fous*, je sortirai.
 b. Bien qu'il pleuve bien fort en ce moment et que j'aie une fièvre ardente, je sortirai.
- (25') a. *S'il est vrai qu'*il était trop fatigué pour venir, il aurait pu me prévenir.
 b. Il était trop fatigué pour venir, mais il aurait pu *quand même* me prévenir.

(iii) « Homogénéité »

Avec cette valeur, la glose qu'on peut associer à *égal* est fort variable selon la nature du N sur lequel il porte : 'plat' (26) ; 'régulier' (27) ; 'monotone' , 'monocorde' (28) ;

- (26) un chemin, un terrain *égal* ;

- (27) un pouls, une respiration *égal(e)* ;
- (28) parler d'une voix *égale* ;

(iv) « Equivalence »

Avec cette valeur, *égal* établit un rapport d'équivalence entre deux termes : les deux termes sont présentés comme « interchangeables » ayant une même valeur :

- (29) [brochure d'une bibliothèque] Une suspension de prêt *égal* au nombre de jours de retard est appliquée.
- (30) Un plus un est *égal* à deux.
- (31) C'était un souvenir *égal à* un autre, par exemple à celui que m'aurait évoqué le nom de Brunoy où habitait une amie perdue de vue. (FT)
- (32) Le capitaine et le soldat sont *égaux* en la nation. (FT)
- (33) Les hommes sont tous *égaux* devant la loi.

La locution idiomatique *d'égal à égal* peut également être rattachée à cette valeur :

- (34) Je crois qu'elle n'avait aucunement le sentiment d'être supérieure aux bêtes. Elle les traitait *d'égal à égal*. (FT)
- (35) De la désinvolture en résultait forcément, et le disciple finissait par s'imaginer qu'il pouvait traiter *d'égal à égal* avec l'ancien. (FT)
- (36) Dans un article publié par *L'Express* le 8 octobre 1955, intitulé « Les grèves de l'Ouest », Pierre Mendès France en tire la conclusion qu'il faut former une élite ouvrière, capable de négocier *d'égal à égal* avec le patronat. (FT)

(v) « Conformité »

Avec cette valeur, *égal* se construit avec la préposition *à*. Le terme introduit par la préposition se présente comme un repère, par rapport auquel le terme qui précède *égal* est mis en relation :

- (37) Tu sais ce qui se passe quand on crie au loup ?
 - Le loup arrive.
 - Voilà. Et il se montre *égal à* sa réputation. (FT)
- (38) Ainsi tout avait changé, sauf l'essentiel : les lois du monde, et ses maîtres - Necker, *égal à* lui-même dans la fourberie et le double jeu [...]. (FT)

Dans ces exemples, on peut gloser *égal* par *conforme* (37') ou bien à *la hauteur de* (38') :

- (37') - Voilà. Et il se montre *conforme à* sa réputation. (FT)
- (38') Ainsi tout avait changé, sauf l'essentiel : les lois du monde, et ses maîtres - Necker, *à la hauteur de* lui-même dans la fourberie et le double jeu [...]. (FT)

3. Différences de distribution de *pareil* et *égal*

Compte tenu de la diversité des valeurs associées à chaque adjectif, nous étudions maintenant leur distribution dans trois classes d'énoncés, ce qui permettra de dégager leurs similitudes et leurs différences :

- L'un et l'autre adjectif sont possibles avec une interprétation proche (3.1.)
- L'un et l'autre adjectif sont possibles avec une interprétation différente (3.2.)
- Seul l'un des deux est possible (3.3)

3.1. L'un et l'autre adjectif sont possibles avec une interprétation proche

Dans l'exemple suivant qui met en jeu la sélection d'un terme, l'un et l'autre adjectif sont possibles :

- (39) a. - Tu viens jeudi ou vendredi ? - Ça m'est *égal*.
 b. - Tu viens jeudi ou vendredi ? - C'est *pareil* pour moi.

Dans cet exemple, le locuteur demande à l'interlocuteur de choisir entre deux jours (*jeudi* ou *vendredi*) pour ce qui est de *venir* et les deux adjectifs apparaissent comme proches, dans la mesure où ils renvoient au fait qu'il n'y a pas de préférence pour ce qui est de choisir entre les deux jours.

Il faut remarquer que le mode de présence du jugement du locuteur n'est pas exprimé de la même façon selon les deux adjectifs : avec *égal* c'est le pronom datif (*me*) qui est le porteur du jugement, alors qu'avec *pareil*, il (*moi*) est introduit par la préposition *pour*⁵. En revanche, avec la suppression d'une alternative (*jeudi ou vendredi*), *pareil* est contraint, alors que *égal* reste toujours possible :

- (39') a. - Tu viens ? - Ça m'est *égal*.
 b. - Tu viens ? - *Pour moi c'est *pareil*.

Pareil devient de nouveau possible, lorsque l'on réintroduit explicitement une alternative avec la reprise (*venir ou ne pas venir*) dans (39') ou avec *ou pas* dans (39'') :

- (39'') a. - Tu viens ? - Écoute, venir ou ne pas venir, pour moi c'est *pareil*.
 b. - Tu viens ou pas ? - Pour moi c'est *pareil*.

3.2. L'un et l'autre adjectifs sont possibles avec une interprétation différente

Avec certains types de N, *pareil* et *égal* sont tous les deux possibles, mais ni le type de contextes où ils apparaissent, ni leur interprétation ne sont les mêmes.

⁵ Il est intéressant de noter qu'avec *pareil* l'introduction du jugement du locuteur par le pronom datif s'avère impossible (cf. **Ça m'est pareil*). Cependant cette contrainte peut être levée par la substitution du verbe *être* par des verbes qui introduisent une forme de distanciation par rapport au contenu de ce qui est asserté : Les séquences *il me semble pareil* ou *il me paraît pareil* sont bien formés.

A titre d'exemple, prenons d'abord deux noms *pouls* et *chemin* : selon qu'ils sont combinés avec *pareil* (*un pouls pareil*, *un chemin pareil*) ou avec *égal* (*un pouls égal*, *un chemin égal*), on note des différences d'interprétation très nettes :

- (40) a. Un pouls ***pareil***...votre santé m'inquiète....
b. Très bien. Vous avez un pouls bien ***égal*** : vous êtes en parfaite santé.
- (41) a. Mais tu te moques de moi ?! Un chemin ***pareil***...pour moi, c'est pas un chemin !
b. On peut facilement emprunter ce chemin, parce que c'est un chemin bien ***égal***.

La comparaison entre (40a) et (40b) d'une part, (41a) et (41b) d'autre part, montre que l'interprétation de *pareil* est très variable selon le contexte dans lequel il intervient, alors que celle de *égal* est relativement stable : dans (40a), avec *un pouls pareil*, compte tenu du contexte (cf. *votre santé m'inquiète*), on peut interpréter le battement de pouls du protagoniste comme « irrégulier » ; dans (41a), avec *un chemin pareil*, le locuteur refuse d'appeler *chemin* le chemin en question⁶ ; en revanche, dans (40b) comme dans (41b), *égal* renvoie de façon stable à une propriété qui se manifeste de façon « régulière » ou « homogène » pour le N avec lequel il se combine, et cela indépendamment des contextes où il apparaît.

Prenons encore les séquences minimales suivantes : *les hommes sont tous pareils* / *les hommes sont tous égaux*. Ici non plus, le type de contextes où l'une et l'autre séquence peuvent apparaître n'est pas le même :

- (42) a. Les hommes sont tous ***pareils*** devant une belle fille.
b. Les hommes sont tous ***égaux*** devant la loi.

⁶En effet, selon les contextes où il intervient, on peut associer autant d'interprétations que possibles au syntagme nominal *un pouls pareil* (mais aussi à *un chemin pareil*), y compris des interprétations contradictoires : ce SN peut renvoyer non seulement à *un pouls* qui inquiète (dans ce cas, on interprètera le *pouls* qu'on a pris comme irrégulier, cf. (40a)), mais aussi à un *pouls* qui rassure (dans ce cas, le *pouls* sera interprété comme un pouls *régulier*, ce qui est proche de *un pouls égal*. En revanche, la séquence avec *égal* ne s'interprète *a priori* que comme exprimant la régularité.

Dans (42a), *pareil* renvoie *a priori* à la façon dont les hommes se comportent devant une belle fille, sans que, avec ce contexte minimal, on ne puisse déterminer exactement de quelle façon il s'agit ; alors que dans (42b), *égal* signifie que devant la loi personne n'est ni supérieur ni inférieur à personne, et cela indépendamment de tous les facteurs qui sont susceptibles de les différencier ('race', 'statut social', etc.).

De plus, dans ces exemples, chaque adjectif détermine l'interprétation même du terme en position de sujet (*les hommes*). Avec *pareil*, *les hommes* s'interprète comme 'des garçons' ; avec *égal*, comme 'les êtres humains'.

Enfin, on peut noter une autre contrainte concernant la présence du déterminant *tous*. Si l'on supprime le groupe prépositionnel dans les exemples ci-dessus, avec *pareil*, il est possible de supprimer le déterminant *tous* sans affecter l'acceptabilité de la séquence ; alors qu'avec *égal*, la même manipulation rend la séquence moins naturelle :

- (42') a. Les hommes sont *pareils*.
b. ? Les hommes sont *égaux*.

Cette contrainte montre que l'adjectif *égal*, pour être interprétable, est soumis à des contraintes que l'adjectif *pareil* ne connaît pas.

3.3. Seul l'un des deux est possible

Dans les exemples ci-dessous, *pareil* et *égal* ne sont pas commutables. Les exemples (43)-(45) concernent les expressions idiomatiques ; les exemples (46) et (47) montrent que *égal* n'a pas d'emploi « adverbial » :

- (43) Paul et Jacques, c'est *du pareil au même* /*c'est *de l'égal au même*.
(44) Je vous rends *la pareille* /**l'égale*.
(45) Paul parle avec son professeur **de pareil à pareil* /*d'égal à égal*.
(46) – Bonnes vacances ! – *Pareil* /**Egal* !
(47) Restaurant, 13H30. Sabine ouvre la carte, y jette un coup d'œil rapide et la tend à Edmond.
- Choisissez pour moi.

- Mais je ne sais pas ce que vous aimez !
- J'aime tout ! Tout ce qui est bon. Et puis je préfère que tout le monde mange *pareil/*égal*. Quand on est chez quelqu'un on ne dîne pas à la carte. (E. Rohmer, *La femme de l'aviateur*)

4. FS de *pareil* et *égal*

Afin de rendre compte de la diversité des valeurs associées à chacun des adjectifs d'une part, des différences de contraintes de distribution que nous avons dégagées, d'autre part, nous proposons de formuler la FS suivante sur *pareil* et *égal* :

Pareil signifie qu'un terme **X** est mis en relation avec l'existence d'un autre terme **Y**, avec lequel **X** est posé comme comparable.

Commentaires :

- Avec *pareil*, on part de **X** à la recherche d'un **Y** comparable. Cette définition du rapport entre **X** et **Y** comme étant *comparables* (qui est de l'ordre du 'possible') et non comme *comparaison* (qui est de l'ordre de l'effectif) signifie que **Y** peut *ne pas* toujours être identifié, ce qui permet d'envisager deux cas de figure : **X** et **Y** sont comparables ou **X** et **Y** ne sont pas comparables.

Cette formulation du rapport entre **X** et **Y** en termes de comparable/pas comparable/incomparable prend en compte la notion de « paire », qui suppose *a priori* la co-existence de **X** et de **Y**⁷. De ce point de vue, **Y** comparable est interprétable comme **Y** qui « fasse la paire avec **X** » ; l'absence d'un **Y** comparable signifie en revanche que **X** reste 'impair' faute de **Y**⁸.

⁷ Dans *comparable*, il y a une racine commune avec *pareil* comme avec *paire* (<lat. *par, paris* "égal, semblable" (Ernout & Meillet (1985)). Nous considérons que la notion de *paire* joue à plein dans la sémantique de *pareil*.

⁸ Dans une conférence prononcée en mars 2008, A. Culioli a montré que la notion de *pair/impair* renvoie respectivement à la stabilisation/à la non-stabilisation d'un état de choses dans les langues indo-européennes, d'une part, et que la non-stabilisation est étroitement liée à un « haut degré » ('exclamation', 'indicible'), d'autre part. On verra que la valeur « singularité » de *pareil* renvoie exactement à la dimension exclamative (cf. *A-t-on jamais vu un scandale*

- Nous définissons *comparable/comparer* de la façon suivante :

Deux termes sont comparables s'ils ont l'un et l'autre des propriétés de telle façon qu'on puisse envisager ce qu'ils ont de *commun*. Cette recherche de commun ne signifie pas la non prise en compte de ce qui les distingue, la place accordée aux différences pouvant varier.

Comparer en français a deux constructions prépositionnelles. L'une avec *à*, l'autre avec *avec*.

(a) *comparer un chat à un tigre* : *tigre* est pris comme « étalon » : on ne s'intéresse pas aux différences ;

(b) *comparer Racine avec Corneille* : on s'intéresse autant aux points communs qu'aux différences (d'une certaine façon, on privilégie la recherche des différences, compte tenu de ce qu'*a priori* ils ont en commun).

D'une certaine façon, avec *pas comparable* et *incomparable*, on retrouve une distinction. Quand on prend l'énoncé : *ce n'est pas comparable*, cela signifie qu'il n'y a que des différences entre les deux termes considérés (ils sont 'hors comparaison'). Quant à *incomparable* (nous y reviendrons), il signifie que la recherche du comparable (c'est-à-dire de propriétés communes) échoue : un terme incomparable est un terme qui échappe à la comparaison postulée au départ, d'où l'interprétation d'*incomparable* comme signifiant « hors du commun ».

- Avec *pareil*, la comparabilité peut s'établir sur la base d'une ou plusieurs propriété(s) commune(s) entre **X** et **Y**, abstraction faite des autres propriétés qui les distinguent : la singularité de chaque terme est maintenue. Ils 'font la paire', eu égard à une certaine propriété donnée.

pareil ?). L'adjectif *égal*, en revanche, n'est pas associé à cette valeur, sauf le cas de l'expression *sans égal* (nous y reviendrons). On s'aperçoit par ailleurs que parmi les adjectifs exprimant le rapport d'identité que nous avons mentionnés au début de ce chapitre, certains peuvent être associés à la dimension exclamative (cf. *semblable, similaire*), d'autres non (*analogue, identique*). Ce qui est commun entre les deux premiers est qu'ils mettent en œuvre une forme de comparabilité et qu'à ce titre, l'incomparabilité devient envisageable ; alors que les deux derniers renvoient à l'identité stricte (*identique*) ou à la correspondance (*analogue*). Le fait que l'incomparabilité soit associé à un haut degré explique probablement pourquoi la préposition *comme* peut apparaître dans une phrase exclamative (ex. *Comme il fait beau !*), où le terme comparable ne peut pas être identifié.

Egal signifie que l'altérité préconstruite entre **X** et **Y**, virtuelle ou effective, est disqualifiée en référence à un point de vue **Z**.

Commentaires :

- Avec *égal*, à la différence de *pareil*, on part à la fois de **X** et de **Y** : cette coexistence est fondée sur l'altérité dont le mode de présence est variable selon les contextes ;
- Avec *égal*, en revanche, **X** et **Y** perdent leur spécificité via un point de vue **Z**⁹ : **X** et **Y** deviennent interchangeables ;
- Selon les contextes, les termes **X** et **Y** désignent non seulement une unité lexicale, mais aussi une séquence, une occurrence d'un prédicat, etc. Par ailleurs, les termes **X** et **Y** (et **Z** pour *égal*) ne sont pas toujours lexicalisés, mais récupérables contextuellement ou situationnellement.

Dans les paragraphes qui suivent, en reprenant les exemples mentionnés ci-dessus, nous montrerons comment la caractérisation de *pareil* et de *égal* que nous venons de proposer permet de rendre compte de la polysémie de chaque adjectif d'une part, des contraintes auxquelles chaque adjectif est associé, d'autre part.

5. *Pareil* entre comparable et incomparable

A la lumière de la FS de *pareil* que nous avons proposée, nous analysons maintenant les exemples mentionnés ci-dessus. Nous distinguons trois cas de figure selon le statut de **Y** : il existe un **Y** comparable (5.1.) ; il n'existe pas de **Y** comparable (**X** est incomparable) (5.2.) ; un cas mixte (5.3.)¹⁰.

⁹ Nous insistons sur le fait qu'un point de vue n'est pas forcément d'ordre subjectif : il peut correspondre également à un 'gradient', à un 'cadre', à une 'valeur', etc.

¹⁰ Dans ce dernier cas nous traiterons ensemble les deux valeurs « contradictoires » qui sont « typique » et « singularité », que Van Peteghem et Corteel classent dans l'« emploi anaphorique ».

5.1. Il existe un Y comparable

Dans ce cas de figure entrent deux expressions idiomatiques *rendre la pareille*, *du pareil au même* d'une part, l'emploi adverbial de *pareil*, d'autre part. Dans chaque exemple, Y comparable prend différentes formes.

5.1.1. *Rendre la pareille*

Avec cette expression idiomatique, c'est par le biais du verbe *rendre* que X est posé comme comparable à Y. L'interprétation de comparable prend une forme de « réaction » (positive ou négative). Paradoxalement, c'est à travers cette réaction (X) que le déclencheur/la cause (Y) de cette réaction devient rétrospectivement reconstituable :

- (48) Elle était heureuse de le faire souffrir, de lui *rendre la pareille*, une fois au moins. (FT)

Dans cet exemple, X correspond à la relation prédicative < elle le fait souffrir > qui explicite le contenu de *la pareille*. Le verbe *rendre* signifie que *la pareille* c'est-à-dire < elle le fait souffrir > est définie comme une deuxième occurrence du prédicat < faire souffrir > et signale qu'il y a une première occurrence du prédicat. Celle-ci, qui correspond à Y, n'est pas explicitée, mais on peut la reconstituer comme la relation prédicative < lui l'a fait souffrir >. *Pareil*, dans cette expression figée, signifie que X est comparable à Y. Cette comparabilité s'interprète comme une vengeance de la part d'*elle* qui a trouvé l'occasion qui de son côté à elle « fasse la paire » avec laquelle il l'a fait souffrir.

5.1.2. *Pareil* : emploi adverbial (1)

Avec cet emploi adverbial de *pareil*, Y comparable est interprété comme une « réplique » dans le cadre d'un échange de politesse où l'on a la première réplique:

(49) - Bonne vacances ! – *Pareil* ! /**Egal* !

Cet emploi adverbial de *pareil* a le mécanisme tout à fait comparable à celui du cas précédent. Ici, dans la cadre d'un dialogue, il y a deux occurrences distinctes du prédicat qu'on peut reconstruire comme < souhaiter de bonnes vacances >. Elles sont prises en charge successivement par le locuteur, puis par l'interlocuteur, qui correspondent respectivement à **Y** et à **X**. La réplique de l'interlocuteur par *pareil* s'interprète comme l'autre moitié dans le cadre d'un échange de politesse.

Le blocage de *Egal* ! tient au fait que la réplique prise en charge par l'interlocuteur doit être une occurrence distincte de celle prise en charge par le locuteur, alors que cette distinguabilité des deux occurrences entre en contradiction avec l'élimination de l'altérité mise en œuvre par *égal*.

Toutefois, dans sa forme proprement adverbiale, *également*, comme *pareillement*¹¹, peut constituer une réplique :

(50) - Bonnes vacances !

- *Pareillement* !

- ? *Egalement* !

(51) - Bonnes vacances !

- A toi *pareillement* !

- A toi *également* !

On note que l'emploi absolu de *également* (50) est moins naturel que la séquence où on précise à qui on s'adresse (51) ; en revanche, *pareillement* ne connaît pas cette contrainte et fonctionne dans les deux cas. La nécessité de la présence de *à toi* dans (51) pour la bonne formation de l'énoncé s'explique par la ré-introduction de l'altérité : *à toi* permet de poser explicitement le contraste entre **X** (< moi souhaiter de bonnes vacances à toi >) et **Y** (< toi souhaiter de bonnes vacances à moi >). Cette altérité **X/Y**

¹¹ Comme le montrent les exemples, l'adverbe *pareillement* est très proche de l'emploi adverbial de l'adjectif *pareil* dans certain type de contextes. Cette proximité entre les deux formes semble limitée aux cas de dialogue où il y a un échange de politesse entre les deux locuteurs. De fait, l'adverbe semble contraint. A : – Vous désirez ? B : -Je prends un café. C : – Moi, *pareil*. ??? Moi, *pareillement*.

réintroduite est ensuite neutralisée par *également*, ce qui s'interprète comme le fait qu'il n'y a pas de différence entre **X** et **Y** pour ce qui est de souhaiter de bonnes vacances.

5.1.3. *Pareil* : emploi adverbial (2)

- (52) Octave : Il t'attire comment ?
Louise : Il m'attire. C'est clair, il me semble.
Octave : Mais jusqu'à quel point ?
Louise : Jusqu'au bout, si tu veux savoir. Mais j'irai pas forcément jusqu'au bout. Tu devrais le comprendre. Tu fais *pareil* avec les filles. (E. Rohmer, *Les nuits de la pleine lune*)
- (53) Restaurant, 13H30. Sabine ouvre la carte, y jette un coup d'œil rapide et la tend à Edmond.
- Choisissez pour moi.
- Mais je ne sais pas ce que vous aimez !
- J'aime tout ! Tout ce qui est bon. Et puis je préfère que tout le monde mange *pareil*. Quand on est chez quelqu'un on ne dîne pas à la carte. (E. Rohmer, *La femme de l'aviateur*)

Dans ces exemples, on a deux occurrences (ex.(52)) ou un nombre indéterminé d'occurrences (ex. (53)) d'un prédicat, associées à des individus distincts (*a priori* chaque occurrence est singulière : en (53) *a priori* dans un restaurant, chaque personne choisit ce qu'elle veut manger). La présence de *pareil* signifie que les différentes occurrences du prédicat sont comparables : on insiste sur ce qu'elles ont en commun.

5.1.4. *Du pareil au même*

Avec cette expression idiomatique, c'est le maintien de la composante « différent » de *pareil* (fondée sur les propriétés que **X** et **Y** ne partagent pas et qui les distinguent) qui est mis en valeur.

Cette locution comporte deux prépositions *de* et *à*. Faute de la caractérisation stabilisée de ces prépositions, nous faisons l'hypothèse que la combinaison de *de...à* marque le

passage qui met en relation un ‘point de départ’ et un ‘point d’arrivée’. Compte tenu de l’hypothèse sur les deux marqueurs dans cette expression, ce passage s’interprète comme celui du « comparable » qui conserve les différences entre **X** et **Y** (cf. *pareil*) à l’« identique strict » où il n’y a plus de différences (cf. *même*).

- (54) Misère. Voilà la guerre ; barbarie des deux côtés. Qu’on la fasse pour Pierre ou Paul, c’est *du pareil au même*. Une bombe, c’est toujours une bombe, qu’elle soit lancée ou non pour la liberté. (FT)

Dans l’exemple (54), il s’agit de deux prédicats distincts : < faire la guerre pour Pierre > (**X**) et < faire la guerre pour Paul > (**Y**).

Du pareil au même marque que cette distinction est éliminée (cf. *même*).

C’est ce qui permet de comprendre pourquoi on ne peut pas avoir **de l’égal au même* : cette impossibilité tient au fait qu’étant donné *égal* et *même* qui écartent chacun à sa façon la composante « différent », on ne peut pas construire le passage entre les deux « identiques » stricts.

5.1.5. Valeur « ressemblance »

Avec cette valeur, **Y** comparable est interprété comme le fait que **Y** partage des propriétés communes avec **X**.

5.1.5.1. X et Y sont réalisés par un N pluriel

- (55) Elles ont des robes *pareilles*.
(56) Ces jumeaux ne sont pas *pareils*.
(57) Paul arrive toujours en retard. Jacques, c’est *pareil*.

Dans ces trois exemples, ce qu’on peut considérer comme « propriété commune » est variable selon les propriétés lexicales du N en question : ‘tissu’, ‘forme’, ‘couleur’, etc. pour *robes* (55), ‘caractère’, ‘apparence physique’ pour *ces jumeaux* (56) et ‘(mauvaise) habitude’ pour *Paul* (57).

5.1.5.2. *X est pareil à Y*

- (58) Le Caire...une grande cité musulmane à laquelle s'accote une ville d'Europe assez *pareille* à Nice. (TLF, cité par Van Peteghem 2002)
- (59) Avec une rapidité extraordinaire, il le retira, le porta à sa bouche. Ses yeux s'illuminaient ; un sourire, *pareil* à une grimace, éclaira son visage mort. Et s'éteignit aussitôt. (E. Wiesel, *La nuit*)
- (60) – Ne crie pas, mon fils...Aie pitié de ton vieux père... Laisse-moi me reposer ici...Un peu...Je t'en prie, je suis si fatigué...à bout de forces... Il était *pareil* à un enfant : faible, craintif, vulnérable. (E. Wiesel, *La nuit*)
- (61) Son estomac est *pareil* à une bouche souple et avide, [...]. (TLF, cité par Van Peteghem 2002)

Dans ces quatre exemples, *pareil* est suivi de la préposition *à*. Ci-dessus, à propos du verbe *comparer*, nous avons vu que le terme introduit par *à* a le statut d' « étalon » de comparaison, ce qui signifie que l'on met en avant le commun, ce commun étant défini par le terme introduit par *à*. Cette sémantique se retrouve dans ces quatre exemples où l'on a *pareil à*.

5.2. **X** comme *incomparable*

Maintenant nous étudions les cas où **X** est posé comme *incomparable*. L'interprétation de **X** comme incomparable relève de deux cas :

- « absence de **Y** » (5.2.1.)
- « la négation de **Y** en tant qu'un terme autre que **X** » (5.2.2.)

5.2.1. Etude contrastive entre *sans pareil* /*sans égal*

Dans ce cas, **X** incomparable s'interprète comme « absence » de **Y**, c'est la préposition *sans* qui fonde cette absence.

Ci-dessous nous comparons les deux expressions *sans pareil* et *sans égal*, considérées comme des synonymes par les dictionnaires.

Pour examiner ces deux expressions, nous formulons l'hypothèse minimale suivante sur la préposition *sans* (**X sans Y**) : « **Y**, *a priori* posé come co-terme de **X**, est absent/fait défaut ».

Compte tenu de cette hypothèse sur *sans*, *sans pareil*, en tant que résultant d'une opération complexe que mettent en jeu *sans* d'un côté, *pareil* de l'autre, signifie que **Y**, avec lequel **X** est posé *a priori* comme comparable, est absent. Conformément à l'hypothèse de *pareil*, cette absence de **Y** tient au fait qu'il n'y a pas de propriété commune que **Y** puisse partager avec **X**. En l'absence de **Y** comparable, **X** est posé comme 'incomparable'. D'où la possibilité de paraphraser *pareil* par *unique* ou *hors du commun*.

En revanche, *sans égal* renvoie à un mécanisme tout à fait différent : l'absence de **Y** ne s'interprète pas comme celle de propriétés communes que **Y** puisse partager avec **X**, mais elle signifie que pour une propriété donnée, il n'y a pas de **Y** qui puisse atteindre le même degré que celui associé à cette propriété vérifiée par **X**.

Cette différence de mécanisme entre les deux expressions permet de rendre compte des différences entre les deux exemples suivants qui se présentent à première vue comme très proches :

(62) La Grèce, un pays *sans pareil*.

(63) La Grèce, un pays *sans égal*.

Dans (62), **X** (*un pays* qui reprend *La Grèce*) est posé comme 'unique', en l'absence d'un **Y** qui vérifierait des propriétés communes avec **X**, caractéristiques qu'on peut associer à la Grèce : *de belles îles, des plages magnifiques*, par exemple. L'expression *sans pareil* renvoie donc à l'absence d'un ou de tout **Y** comparable avec **X** dans l'ordre qualitatif.

Dans (63), en revanche, *sans égal* ne travaille pas sur un ensemble de propriétés, mais sur le degré qu'on peut associer à une propriété que vérifie *la Grèce* : sur le gradient associé à cette propriété, aucun pays autre que *la Grèce* ne vérifie cette propriété à un degré pouvant être défini comme identique à celui que vérifie la Grèce.

La comparaison entre les exemples en a et les exemples en b ci-dessous montre que dans les premiers, il s'agit d'une propriété 'unique', dans les seconds, il s'agit d'un degré maximal d'une certaine propriété qu'on peut associer à un N :

- (64) a. Et je vole, je vole, je vole
Plus loin que la mer à deux pas du soleil
Je découvre là-haut dans les airs un bonheur *sans pareil*
Et du ciel une douce musique me chante à l'oreille. (Dalida)
- b. J'éprouvais à dormir, maintenant qu'aucune larve ne peuplait mon sommeil, un bonheur *sans égal*. (FT)
- (65) a. Le nom de Gil Cagné est célèbre et reconnu dans le monde entier. Maître *sans pareil* dans l'art du make-up, il a été le maquilleur de divas légendaires comme la Princesse Grace de Monaco et la Divine Maria Callas. (site web)
- b. Balzac, maître *sans égal* en l'art de peindre la société moderne et l'humanité actuelle, avait mille fois raison de ne pas admettre un système absolu. (site web)

Cette caractérisation des deux expressions en termes de 'qualité' (*sans pareil*) et de 'quantité' (*sans égal*) permet d'expliquer les contraintes suivantes associées à *sans égal* et à *sans pareil*.

- *Sans égal* est bloqué avec un N qui *a priori* ne convoque pas un degré sur un gradient :

- (66) Ceci étant, si un jour vous changiez d'avis, j'aimerais pouvoir rédiger cette partie ; considérer avec des mots ce moment *sans pareil/ ??sans égal* que vous aviez créé en me parlant de vous, jeune fille, découvrant la mort de votre père dans cette case des Terres-Sainville. (FT)
- (67) Elle voudrait sombrer dans le sommeil, oublier ce jour où elle devait enchaîner série de 400 haies et finale du 400 plat; ce jour qui devait être *sans pareil/ ?? sans égal*, et qui aura des airs de déjà-vu, ou presque. Car elle a renoncé à doubler 400 et 400 haies. Une douleur à la cuisse droite, ressentie dimanche avant les demi-finales. (*Libération*)

- (68) *Un jour plein de soleil, un jour parfait, un jour sans pareil / ??sans égal, un jour de paix.* (www.schinze.fr/slams.php?slam=Jour_sans_vie)

- Inversement, un N qui *a priori* renvoie à une pure quantité n'est pas compatible avec *sans pareil* :

- (69) [...] la France a fait combattre au total sept millions huit cent mille hommes : 20% de sa population, soit un pourcentage sans égal/ ?? *sans pareil*. (FT)
- (70) Dans l'euphorie post-arrêt Bosman, les clubs ont en effet arraché en début de saison à la Fédération un quota de six étrangers (non communautaires, donc) par équipe, dont quatre cumulables sur le terrain (contre trois en France), un chiffre sans égal / ?? *sans pareil* en Europe. (*Libération*)

5.2.2. *A nul autre pareil*/**A nul autre égal*

- (71) Le voyage devait durer deux nuits et près de deux jours. Quarante heures d'euphorie et d'observation passionnée dans un univers *à nul autre pareil*. (FT)
- (72) Assez, mon ami, ne développe plus, on a compris. Amour de ma mère, *à nul autre pareil*. Elle perdait tout jugement quand il s'agissait de son fils. (FT)

Avec cette locution, **X** est présenté comme incomparable, compte tenu de la négation de l'existence d'un terme autre (**Y**) auquel **X** soit comparable. On notera ici la présence de la préposition *à*, déjà discutée ci-dessus à propos de la définition du *comparable* : partant de l'existence possible d'un terme étalon, *nul* signifie qu'aucun terme « étalon » (auquel on puisse comparer **X**), n'existe.

5.3. Un cas mixte

Dans ce cas mixte nous analysons les deux valeurs qui apparaissent comme contradictoires de *pareil* : « typique » et « singularité ». Comme on l'a vu, elles correspondent à ce que Van Peteghem et Corteel appellent l'emploi « anaphorique ».

Nous reformulons le problème de l'anaphore en termes de comparabilité entre **X** et **Y**, ce qui permet d'interpréter les valeurs « typique » et « singularité » comme deux cas particuliers de la comparabilité.

5.3.1. « Typique »

(73) Paul est minable. Je ne comprends pas pourquoi elle a épousé un homme *pareil*....

Dans (73), *un homme* correspond à **X** ; *Paul* à **Y**. Ici *un homme* ne désigne pas un 'individu' mais un homme 'quelconque' dont *pareil* dit qu'il est comparable à l'individu (et qui est l'objet d'une évaluation négative) : *Paul* que *Marie* a épousé. **X** désignant une occurrence quelconque de 'homme', sa comparabilité avec *Paul* en fait un type d'homme ; autrement dit, on construit une classe de **X** (*homme*) définie par la propriété d'être comparable à **Y** (*Paul*). *Epouser* est donc (re)considéré (dans le cadre d'un jugement : 'incompréhension du locuteur'), non pas comme un 'événement singulier', mais comme un 'type de mariage' (cf. mise en jeu d'une classe de **X**) défini par la prise en compte de *Paul*, repère de comparaison. Ce jugement rejaillit sur le mariage de *Marie* avec *Paul*.

5.3.2. *Pareil* et problèmes de l'assertion

Nous avons vu qu'avec la valeur « singularité », *pareil* n'est pas compatible avec des énoncés qui mettent en jeu l'assertion stricte (74a), à côté des énoncés où il y a différentes façons de remise en cause de l'assertion stricte (74b-e) :

- (74) a. ?? Marie a épousé un homme *pareil*.
b. Marie, avoir épousé un homme *pareil* !? Elle est folle !

- c. Je me demande pourquoi Marie a épousé un homme *pareil*...
- d. Marie a épousé un homme *pareil*...je m'en moque !
- e. Tu dis que Marie a épousé un homme *pareil*...mais tu en es sûr ?

L'impossibilité d'avoir une assertion stricte tient au fait que l'on ne considère que l'occurrence validée de *épouser* (*Paul*), ce qui est contradictoire avec la prise en compte d'un type de mariage.

5.3.3. « Singularité »

- (75) A-t-on jamais vu un scandale *pareil* ?
- (76) Pas deux fois, une chance *pareille*.

Dans ces exemples associés à la valeur « singularité », *pareil* met en jeu, au moins dans un premier temps, un mécanisme comparable à celui décrit ci-dessus : construction d'une occurrence type du N (**X** : *scandale* dans (75) ; *chance* dans (76)), construite sur la base de sa comparabilité avec **Y** (c'est-à-dire l'occurrence actualisée, contextuellement ou situationnellement, du N).

Dans un deuxième temps, la dimension négative présente dans chaque exemple (cf. question rhétorique (75), *pas deux fois* (76)) revient à poser que pour So, il n'existe pas d'occurrence de ce type en dehors de l'occurrence actualisée : ce qui revient à poser que l'occurrence de ce type (**X**) se ramène à l'occurrence actualisée (**Y**) : elle est l'unique représentation de cette classe d'occurrences.

La différence entre les deux cas décrits ci-dessus tient au sort réservé à **X** défini comme le représentant quelconque d'une classe d'occurrences vérifiant la propriété « être comparable à **Y** ».

Dans le cas de la valeur « typique » on pose que cette classe existe, et fait l'objet d'un jugement qui rejaillit sur **Y**¹².

Dans le cas de la « singularité », cette classe postulée est redéfinie comme vide.

¹² Dans ce cas, la valeur « singularité » est fondé non pas sur l'absence de **Y** comme dans les cas précédents, mais sur celle de **X**.

6. *Egal* ou l'élimination de l'altérité première

Dans le cas de *égal*, nous montrerons que chaque valeur peut être décrite, conformément à la FS de *égal*, par la façon particulière dont sont mises en œuvre l'altérité première et l'élimination de cette altérité.

6.1. « Indifférence »

Il est possible de distinguer deux cas regroupés dans la valeur « indifférence » selon les origines de l'altérité première entre **X** et **Y** : « choix » (6.1.1.) et « polarité positive/négative » (6.1.2.).

6.1.1. Choix

Dans ce premier cas, l'altérité préconstruite entre **X** et **Y** découle du fait qu'il y a deux (ou plusieurs) termes, entre lesquels il faut sélectionner l'un des termes :

(77) - Tu viens jeudi ou vendredi ? – Ça m'est *égal*.

Cet exemple met en jeu deux occurrences distinctes de 'jour' localisant 'venir' : *jeudi* (**X**) et *vendredi* (**Y**), entre lesquels le locuteur demande à l'interlocuteur de choisir ; en d'autres termes, l'une des dates sera sélectionnée et l'autre non.

Ça m'est égal signifie que du point de vue de la disponibilité (**Z**) de l'interlocuteur (cf. *m(e)*), il n'y a pas de préférence entre **X** et **Y** et qu'à ce titre, ceux-ci deviennent indifférenciés en tant que formant une classe de possibles pour ce qui est de 'venir'.

L'adjectif *pareil*, nous l'avons vu, peut apparaître à la place de *ça m'est égal* dans (78), mais non dans l'exemple (79) :

(78) – Tu viens jeudi ou vendredi ?
– Pour moi, c'est *pareil*.

(79) – Tu viens ?

- *Pour moi, c'est *pareil*.
- Ça m'est *égal*.

Dans (78), *pareil* prend une valeur proche, mais il met en jeu un mécanisme différent de celui de *égal* : *pareil* établit un rapport de comparabilité entre les termes *jeudi* (**X**) et *vendredi* (**Y**) pour ce qui est de *venir*. Cette comparabilité est basée sur des propriétés communes qui peuvent se présenter de différentes façons (78') :

- (78') - Tu viens jeudi ou vendredi ?
- Pour moi, c'est *pareil*. *Je suis libre ces deux jours*.
 - Pour moi, c'est *pareil*. *Je n'ai rien de prévu ni jeudi ni vendredi*.

En revanche, l'impossibilité de *pareil* dans (79) tient à l'absence de deux termes singuliers, entre lesquels on peut envisager d'établir un rapport de comparabilité. Cependant cette contrainte est levée avec l'introduction d'une alternative :

- (79') - Tu viens ou pas ?
- Pour moi, c'est *pareil*¹³.

L'ajout de *ou pas* signifie qu'à côté du terme **X** (interprétable comme une relation prédicative < toi-venir >), on introduit le terme **Y** (< toi-ne pas venir >), deux termes entre lesquels *pareil* établit un rapport de comparabilité sur la base de propriétés communes (non explicitées).

Dans l'exemple suivant, en revanche, l'adjectif *égal* est impossible :

- (80) - Bon, jeudi, pas possible pour toi, mais tu peux même pas venir vendredi ?
- Non, c'est *pareil* : même ce jour-là, j'ai rendez-vous avec quelqu'un.
 - *Non, ça m'est *égal* : même ce jour-là, j'ai rendez-vous avec quelqu'un.

Dans cet exemple, étant donné les termes *jeudi* (**Y**) et *vendredi* (**X**), *pareil* pose ceux-ci comme comparables en tant qu'ils partagent une propriété < moi-ne pas pouvoir venir >.

¹³ Un de nos informateurs signale que cet énoncé est mieux accepté avec l'expression *du pareil au même* : -Tu viens ou pas ? -Pour moi, venir ou ne pas venir, c'est *du pareil au même*.

En revanche, l'impossibilité de *égal* vient d'une contradiction : d'un côté, *égal* suppose qu'on élimine l'altérité entre **X** et **Y** qui se présentent comme une classe de possibles (indifférenciés), de l'autre, on nie successivement **X**, puis **Y** en tant que date disponible, ce qui revient à maintenir la singularité de **X** et de **Y**.

6.1.2. Polarité négative/positive

(82) Ça m'est *égal* de mourir...le malheur c'est qu'il faut que je me nourrisse bien et qu'ici on ne pourra plus ; [...]. (FT)

Dans ce deuxième cas, l'altérité préconstruite découle de la polarité négative associée au verbe *mourir* (**X**), par rapport à la polarité positive non explicite, mais reconstituable contextuellement comme *vivre* (**Y**).

A priori, **X** est associé à une mauvaise valeur, **Y** à une bonne valeur. Compte tenu de **Z** (le fait de ne plus pouvoir bien se nourrir), **Y** est posé comme n'étant pas plus important que **X**, ce qui signifie qu'il y a indifférenciation des deux valeurs. Le sentiment de cynisme que véhicule cet énoncé vient précisément du fait que la valeur positive (*vivre*) se rabat sur la valeur négative (*mourir*).

Dans cet exemple, partir de la polarité négative est important. En effet, le cas contraire entraîne *a priori* une mauvaise formation de l'énoncé, ce que montre l'exemple suivant :

(83) ? Ça m'est *égal* de vivre/ne pas mourir...¹⁴

Toutefois, la remise en cause de la dichotomie *mourir/vivre* permet de lever cette contrainte. L'ajout d'adverbes comme *ailleurs* ou des compléments circonstanciels rend l'énoncé de nouveau naturel :

(83') Ça m'est *égal* de vivre ailleurs, pour moi ça ne change rien !

¹⁴ Cet énoncé n'est interprétable que dans des contextes où *vivre/ne pas mourir* serait *a priori* posé comme une mauvaise valeur.

L’adverbe *ailleurs*, qui détermine l’interprétation du verbe *vivre* non pas comme ‘être en vie’, mais comme ‘habiter’, permet de réintroduire une alternative : <vivre ailleurs> (**X**) et <vivre ‘autre qu’ailleurs’> (**Y**), par exemple *ici*. **Z** (*ça ne change rien*) réduit **X** et **Y** à une classe d’endroits possibles où je vais vivre. Cet exemple est à rattacher à la valeur « choix ».

6.2. *Egal* : « Homogénéité »

Avec cette valeur, les N sur lesquels porte *égal* ont une propriété commune : il s’agit de N auxquels on peut associer une hétérogénéité ou une irrégularité dans le cadre de leur variation. C’est ce qui s’interprète comme une altérité (virtuelle) entre **X** et **Y** :

- (84) Un chemin (bien) *égal*
- (85) Un poulx (bien) *égal*
- (86) Il parlait d’une voix *égale*.

Comme on l’a vu ci-dessus, l’interprétation de *égal* avec cette valeur est fort variable selon la nature de N auquel il s’attache : il est commutable avec des adjectifs comme ‘plat’ (*un chemin plat*), ‘régulier’ (*un poulx régulier*), ‘monotone’ ou ‘monocorde’ (*une voix monotone, monocorde*) avec une interprétation proche. Dans l’exemple (84), le N concerne l’ordre ‘spatial’, dans (85) et (86), l’ordre ‘temporel’. Dans (84), avec *chemin*, on s’intéresse à sa surface, définie comme étant constituée de points dont certains (**X**) sont susceptibles d’être plus hauts ou plus bas que d’autres (**Y**), l’altérité s’interprète en termes d’irrégularité¹⁵. *Egal* signifie que du point de vue **Z**, interprétable comme celui d’un observateur de ce chemin, ou comme celui de quelqu’un pour ce qui est de circuler sur ce chemin, aucun point de la surface n’est plus haut ni plus bas qu’aucun autre¹⁶.

¹⁵ Rappelons que l’interprétation est tout à fait différente avec l’adjectif *pareil* (*un chemin pareil*). Cf. 3.2.

¹⁶ Il faut insister sur le fait que la propriété du N (*chemin*) *a priori* compatible avec une forme d’irrégularité est cruciale dans ces exemples. Ce qui permet de comprendre pourquoi *égal* est peu compatible avec des N, tels que *autoroute*, qui sont *a priori* extérieurs à la problématique de l’hétérogénéité (cf. ?? *une autoroute égale*).

Dans (85), *égal* détermine l'interprétation de *pouls* comme une classe d'intervalles de battements du sang dans les artères et signifie qu'il n'y a pas d'irrégularité (certains intervalles (**X**) sont plus courts ou longs que d'autres (**Y**)).

Dans (86), on s'intéresse au ton de la voix, auquel on peut s'attendre à ce qu'il change au fur et à mesure que la personne parle (tantôt, parler d'un ton fort (**X**), tantôt, parler d'un ton faible (**Y**), par exemple). Si cet énoncé est associé à l'interprétation négative (ex. *ennuyeux*), c'est parce que *égal* disqualifie toute variation, à laquelle justement on s'attend.

Avec cette valeur de *égal*, on note la présence assez fréquente de l'adverbe *bien*. Cela s'explique par le fait que l'adverbe signifie qu'étant donné une altérité (p, p'), on élimine p', posé comme autre que p, d'une part¹⁷, et que d'autre part cette élimination de p' est compatible avec celle de l'altérité entre **X** et **Y**, ce qui fait que *bien* permet de renforcer l'homogénéisation ou la régularisation exprimée par *égal*.

6.3. « Equivalence »

Avec cette valeur, on peut distinguer deux types d'altérité première entre **X** et **Y** :

- L'altérité est celle de deux catégories différentes auxquelles **X** et **Y** appartiennent respectivement et qui n'ont *a priori* pas de rapport nécessaire /direct (6.3.1.) ;
- L'altérité est celle de deux statuts/positions différent(e)s que **X** et **Y** occupent respectivement sur une échelle (6.3.2.)

6.3.1. X et Y n'ont pas de rapport nécessaire/direct

(87) Un plus un est *égal* à deux.

(88) [brochure d'une bibliothèque de Paris] Une suspension de prêt *égal* au nombre de jours de retard est appliquée.

¹⁷ Cf. Culioli (1990) : « Autres commentaires sur *bien* », p.157-168.

Dans (87), qui renvoie à un calcul mathématique, on a d'un côté une opération 1+1 (**X**), de l'autre, le résultat : 2 (**Y**). Rien ne dit *a priori* que l'opération **X** amène au résultat **Y**. *égal* marque que du point de vue mathématique, **X** est ramené à **Y**.

Dans (88), il n'y a pas de rapport direct entre **X** et **Y**, dans la mesure où ils correspondent respectivement à *une suspension de prêt* (**X**) et à *le nombre de jours de retard* (**Y**) ; en d'autres termes, pour ce qui est du rapport entre 'sanction' et 'retard', *égal* signifie qu'en référence aux règles de la bibliothèque (**Z**), **X** est ramené à **Y** : la sanction devient traduisible en quantité de jours.

6.3.2. **X et Y occupent deux positions différentes sur une hiérarchie**

(89) Le capitaine et le soldat sont *égaux* en la nation. (FT)

(90) Les hommes sont tous *égaux* devant la loi.

Dans (89), il s'agit d'une dissymétrie fondée sur le statut social : *le capitaine* (**X**) est *a priori* supérieur au *soldat* (**Y**) dans l'hiérarchie au sein de l'armée. Cette dissymétrie est éliminée par *égal* du fait que tous les deux combattent pour la nation (**Z**), **X** et **Y** sont ramenés aux 'combattants'.

Dans (90), on part de tout ce qui introduit une différence entre les hommes : 'race', 'sexe', 'statut dans la société', etc. Avec *égal*, *la loi* (**Z**) fonctionne comme absorbant toute différence imaginable qui existerait entre les hommes (**X** et **Y**).

Il importe d'insister sur le fait que dans ces exemples, l'élimination de l'altérité n'est que 'fictive', dans la mesure où ce n'est que d'un point de vue que **X** et **Y** sont mis sur le même plan, l'altérité 'réelle' est maintenue.

6.3.2.1. *D'égal à égal*

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons traiter l'expression *d'égal à égal*. Cette expression se combine dans la plupart des cas avec des verbes qui mettent en jeu une interaction (*traiter, négocier, parler, causer*, etc.), et apparaît de façon systématique dans les contextes où il y a *a priori* le même type de dissymétrie entre **X** et **Y** que celui

qu'on a étudié ci-dessus : 'être humain' et 'bête' dans (91) ; 'disciple' et 'ancien' dans (92) ; 'ouvrier' et 'patronat' dans (93) :

- (91) Je crois qu'elle n'avait aucunement le sentiment d'être supérieure aux bêtes. Elle les traitait *d'égal à égal*. (FT)
- (92) De la désinvolture en résultait forcément, et le disciple finissait par s'imaginer qu'il pouvait traiter *d'égal à égal* avec l'ancien. (FT)
- (93) Dans un article publié par L'Express le 8 octobre 1955, intitulé « Les grèves de l'Ouest », Pierre Mendès France en tire la conclusion qu'il faut former une élite ouvrière, capable de négocier *d'égal à égal* avec le patronat. (FT)

Ici encore, la remise en cause de l'altérité posée au départ est associée à une dimension 'fictive' : dans (91), *le sentiment d'être supérieure aux bêtes*, en tant que sentiment, n'engage que *elle* qui croit à l'égalité entre les êtres humains et les bêtes ; dans (92), l'égalité entre *le disciple* et *l'ancien* est présentée comme une supposition (cf. *finissait par s'imaginer*) ; dans (93), la dimension fictive est exprimée sous forme d'un manque (cf. *il faut*).

C'est en référence à cet espace fictivement construit (point de vue **Z**) et seulement dans cet espace de référence que **X** et **Y** sont présentés comme équivalents.

On peut considérer par ailleurs que c'est ce rapport d'équivalence construite fictivement entre **X** et **Y** qui explique pourquoi il est impossible d'avoir l'expression *pareil à pareil* : conformément à la FS de *pareil*, l'on maintient la singularité de chaque terme, ce qui bloque l'interprétation du commun comme un rapport d'équivalence.

6.3.2.2. Comparaison entre *ils sont égaux* et *ils sont pareils*

Il est intéressant de confronter *égal* et *pareil* dans des énoncés où l'un et l'autre sont possibles :

- (94) Le capitaine et le soldat sont *égaux* en la nation. (FT)
- (95) Le capitaine et le soldat sont *pareils*.

Nous avons déjà étudié (94) (cf. (89)). Dans ce cas, *pareil* est possible, mais avec une interprétation différente. Dans (95), *le capitaine (X)* et *le soldat (Y)*, ne sont pas considérés comme ‘combattants’, à la différence de ce que nous avons vu avec *égal*, mais comme ‘individus’ : *pareil* signifie que ces deux individus sont comparables, au sens où ils partagent certaines propriétés (‘être vulgaire’, ‘être violent’, etc.), sans que la singularité de chacun, définie par des propriétés qui les distinguent, soit remise en cause. Cet exemple est à rattacher à la valeur « ressemblance ».

- (96) a. Devant une belle fille, les hommes sont tous (*pareils/ ??égaux*).
 b. Les hommes sont tous (*égaux/ ??pareils*) devant la loi.

Dans ces deux exemples, *pareil* et *égal*, combinés avec un syntagme prépositionnel, déterminent l’interprétation des *hommes (X, Y)*.

Dans (96a), *devant une belle fille* permet d’introduire des propriétés susceptibles d’être vérifiées par les *hommes*, pris au sens de ‘garçons’ : quelle que soit la singularité de chacun, il y a des similitudes entre eux pour ce qui est de leurs manières de se comporter *devant une belle fille*.

En revanche, dans (96b)¹⁸, *devant la loi* constitue un point de vue **Z** qui réduit les *hommes* au statut d’‘êtres humains’, en dehors de toute forme de singularité qui tient aux différences entre **X** et **Y** liées à la race, à la classe sociale, au genre, etc.

6.4. « Concession »

La valeur « concession » de *égal* est proche de la valeur « indifférence » (cf. 6.1.) du point de vue formel, mais s’en distingue, d’une part, par l’absence du pronom datif qui caractérise la seconde (*ça m’est égal*), d’autre part par le mode de construction de l’altérité première, qui, dans le cadre d’un carré d’inférence, se présente comme deux arguments distincts (**X** et **Y**) qui sont associés *a priori* à deux conclusions différentes¹⁹ :

¹⁸ Cet exemple est à rattacher à la valeur “équivalence”.

¹⁹ Selon *TLF*, cette valeur est associée aux contextes du type « polémique » : « En guise de protestation discrète contre une opinion imposée » et il se laisse gloser par *quoi qu’il en soit*.

- (97) Il pleut bien fort en ce moment, j'ai une forte fièvre, *c'est égal*, je sortirai.
(FT)
- (98) La douleur n'est déjà plus aussi vive : rien qu'une grande lassitude [...]. *C'est égal!* je crois que cette nuit je ne dormirai guère. (FT)
- (99) Il était trop fatigué pour venir, mais *c'est égal*, il aurait pu me prévenir.
(TLF)

Soit **p**, un argument qui mène normalement à la conclusion **r** ; **p'**, un autre argument, qui mène normalement à la conclusion **r'**.

Avec l'exemple (97), on peut avoir le carré d'inférence suivant :

p (pluie forte, avoir une forte fièvre) -> **r** (ne pas sortir)
p' (pas de pluie, ne pas avoir de fièvre) -> **r'** (sortir)

A priori, **p** et **p'** sont associés respectivement à **r** et **r'**, qu'on peut interpréter comme **X** et **Y**. Cependant, avec *c'est égal*, ce carré d'inférence est remis en cause, dans la mesure où **p**, qui *a priori* n'est pas associé à **r'**, est posé comme compatible avec celui-ci : *égal* signifie donc qu'eu égard à ma résolution **Z** (point de vue), **r'** est validé de toute façon, quels que soient les événements qui sont susceptibles de se constituer comme obstacle à sa validation. La disqualification de l'altérité préconstruite s'interprète donc comme le fait que **p** (**X**) est mis sur le même plan que **p'** (**Y**), pour ce qui est de la conclusion **r'**. En d'autres termes, la validation de **r'** ne dépend ni de **p**, ni de **p'** et à ce titre est autonomisée par rapport au carré d'inférence où il est inscrit.

Dans (98), le mécanisme est comparable :

p (douleur adoucie) -> **r** (mieux dormir)
p' (douleur vive) -> **r'** (ne guère dormir)

p (la douleur adoucie) n'empêche pas la validation de **r'** (ne guère dormir), au même titre que **p** (la douleur vive) qui valide normalement **r'**.

Dans (99), on peut envisager le carré d'inférence suivant :

p (être trop fatigué) -> **r** (ne pas pouvoir venir)

p' (ne pas être fatigué) -> **r'** (venir)

Ici, on note un reproche de l'énonciateur : celui-ci reproche à la personne désignée par *il* de ne même pas l'avoir prévenu de sa non venue ; en d'autres termes, sa fatigue (**p**) et ce qui en résulte (**r** : ne pas pouvoir venir) ne le dispense pas de faire des excuses. Les deux arguments **p** (le fait qu'il soit fatigué) et **p'** (le fait qu'il ne soit pas fatigué) sont mis sur le même plan : la seule chose qui compte est le fait qu'il n'a pas prévenu l'énonciateur de sa non venue.

6.5. « Conformité »

Avec cette valeur, l'altérité première entre **X** et **Y** se présente comme une distance possible entre **X** et **Y** qui sont dans un rapport dissymétrique : **Y**, terme introduit par la préposition *à*, constitue un repère, par rapport auquel on vérifie si **X**, événement singulier, est conforme à ce repère qui définit ce qui est la règle dans une telle situation :

(100) Tu sais ce qui se passe quand on crie au loup ?

- Le loup arrive.

- Voilà. Et il se montre *égal à* sa réputation. (FT)

(101) Ainsi tout avait changé, sauf l'essentiel : les lois du monde, et ses maîtres -

Necker, *égal à* lui-même dans la fourberie et le double jeu [...]. (FT)

Dans (100), l'altérité première s'interprète comme une distance possible entre **X** (une manifestation particulière de la propriété *être loup* (cf. *se montre*)) et **Y** (ce qu'on dit/ce qu'on attend du *loup* (cf. *sa réputation*)). Dire que *égal* établit une conformité de **X** avec **Y** signifie que du point de vue de l'observateur (**Z**), il n'y a pas de distance entre la manifestation singulière (**X**) et la représentation générale (**Y**). En d'autres termes, l'ordre effectif et l'ordre fictif (l'ordre de la représentation) sont mis sur le même plan.

Dans (101), *égal à lui-même* met en relation **X** (ce que Necker fait, en tant que tel, ce qui est) avec **Y** (la représentation qu'on se fait de Necker, qui vérifie le degré de ses

propriétés : *fourberie, double jeu*) et signifie que ce qu'on constate effectivement confirme ce qu'on se représente de **Y**.

Avec l'adjectif *pareil*, on a la même expression (*pareil à lui-même*), mais le mécanisme est tout à fait différent : ce qui est en jeu n'est pas la conformité de **X** avec **Y**, mais la comparabilité de **X** avec **Y** sur la base de certaines propriétés communes. Les exemples suivants illustrent ce point :

- (102) [...] d'un bout à l'autre de sa longue vie, les lettres de Schubert le montrent toujours *pareil à lui-même* : profondément bon envers tous ceux qui l'approchent, généreux de son temps et de son bien, comme il le fut de ses idées [...]. (FT)
- (103) Toujours *pareil à lui-même* dans ses pantalons informes, poussiéreux d'avoir trop escaladé de scènes, Mousset reste zen. Le petit disquaire qui créa le festival, en 1976, ne se la joue pas grand patron. (*Libération*)

7. Synthèse

La comparaison entre les adjectifs *pareil* et *égal* a permis de mettre en évidence deux modes de construction d'un rapport d'identité défini comme une forme d'indifférenciation :

- *Pareil* construit le « même » sur la base des propriétés communes entre **X** et **Y** et définit le « différent » comme spécificité irréductible de chaque terme (propriétés qui les distinguent l'un de l'autre). La pondération sur « même » résulte donc de cette/ces propriétés communes, tout en conservant leurs spécificités qui ne sont pas prises en compte.

- *Egal* : le « différent » est préconstruit comme « altérité » entre **X** et **Y**, effective ou virtuelle ; le « même » se définit négativement : il se construit à partir de l'élimination de l'altérité préconstruite. La pondération sur le « même » se présente comme résultant de ce passage à l'issue duquel il n'y a plus de « différent ».

En résumé, *pareil* construit l'indifférenciation comme non prise en compte des propriétés qui distinguent **X** et **Y** ; alors que *égal* construit l'indifférenciation en éliminant l'altérité première entre **X** et **Y** à partir d'un point de vue **Z**.

Conclusion

Dans ce travail, consacré à l'étude de la réciprocité en français contemporain, nous sommes parti d'une hypothèse sur la réciprocité formulée en termes d'indifférenciation des N associés aux différentes places d'argument de la relation prédicative.

Dans les sept chapitres qui constituent cette étude, nous avons cherché à montrer comment les différents marqueurs ou leur combinaison construisent une forme particulière de réciprocité.

La notion d'indifférenciation telle que nous l'avons définie est une opération complexe mettant en jeu les différents plans intervenant dans la représentation du domaine verbal : FS du verbe, relation prédicative ($\langle () r () \rangle$) et construction syntaxique (Co V C1 C2...Cn) : étant donné deux éléments distincts de la FS verbale, les N lexicalisant ces deux éléments ne sont pas différenciés pour ce qui est de l'instanciation des deux places de la relation prédicative.

En français, le marqueur *se* est la marque du fait que l'un des éléments de la FS verbale n'est pas associé à un N instanciant une des places d'argument. Ce qui distingue construction réfléchi et construction réciproque de toutes les autres constructions en *se* est le fait que le ou les N en jeu lexicalisent deux éléments de la FS verbale.

Pour distinguer la construction réfléchi et la construction réciproque, nous avons été conduit à introduire, concernant la construction réciproque, un élément supplémentaire, à savoir que les N forment un ensemble indifférencié concernant les places d'argument. Dans le cas du réfléchi, le ou les N correspondant à deux éléments de la FS verbale instancient la place A1 et sont interprétés « par défaut » comme permettant de récupérer A2 : la relation se ferme sur A1. Dans la construction réciproque, la caractérisation des

N en jeu comme un ensemble indifférencié signifie qu'ils renvoient indistinctement à A1 et à A2 : à la différence de la construction réfléchi, on ne privilégie pas A1 (il n'y a pas de fermeture de la relation prédicative sur A1). L'indifférenciation des N en rapport avec les éléments de la FS verbale se rejoue concernant l'instanciation des places d'argument. Les N en Co se présente comme ensemble indifférencié, au sens où ils renvoient indifféremment à A1 et à A2.

Cette notion d'ensemble indifférencié des N associé à la construction réciproque joue un rôle central dans les différentes réalisations de la réciprocité. Le mode de donation de l'ensemble indifférencié des N peut faire l'objet de déterminations externes, auxquelles sont consacrés les chapitres II et III.

Les adverbes *réciiproquement* et *mutuellement*, étudiés au chapitre II, signifient que l'ensemble indifférencié des N est indissociable de la prise en compte de plusieurs occurrences du verbe. Mais le rapport entre l'ensemble indifférencié des N et la pluralité des occurrences du verbe n'est pas le même.

Dans le cas de *réciiproquement*, on part des occurrences du verbe (en général limitées à deux), chaque N instanciant chaque place d'argument. L'ensemble indifférencié des N est donc le résultat d'une construction distributive (vérificatiionnelle). En revanche, dans le cas de *mutuellement*, on part de l'ensemble indifférencié des N, ce qui signifie que tout N de l'ensemble est *a priori* susceptible d'instancier toute place d'argument, sans que cela implique que tout N de l'ensemble instancie nécessairement chaque place d'argument.

L'un (avec) l'autre étudié au chapitre III montre que l'ensemble indifférencié des N n'est pas nécessairement associé à la pluralisation des occurrences du verbe.

Les chapitres IV et V étudient comment la notion d'indifférenciation constitutive de la sémantique de *entre(-)*, préposition et préfixe, interagit avec l'indifférenciation que marque la construction réciproque.

Dans le cas de *entre* préposition, la réciprocité s'interprète comme « fermeture », au sens où il y a exclusion de tout N extérieur à l'ensemble indifférencié. Au contraire, avec *entre-* préfixe, la réciprocité revient à remettre en cause toute forme de téléonomie associée au verbe : l'événement est présenté comme « sans fin », compte tenu de l'impossibilité de distinguer « qui fait quoi ».

L'étude du verbe *se partager* au chapitre VI soulève la question de la réciprocité pour les verbes où les éléments en jeu de la FS verbale ne peuvent pas coexister comme arguments A1 et A2 dans la construction transitive. Dans le cas de *se partager*, la réciprocité signifie que les « déclencheurs » du partage et les « bénéficiaires » du partage sont réunis dans un même ensemble indifférencié de N. Ici encore, la réciprocité se présente comme « fermeture » (mais sans que cela passe, comme avec *entre eux*, par une exclusion).

Avec l'étude de *pareil* et *égal*, le chapitre VII pose la question de savoir si la notion de réciprocité a une pertinence en dehors du domaine verbal. Si l'on peut associer la sémantique de *pareil* et *égal* à la notion d'indifférenciation partielle ou totale, on ne saurait parler de réciprocité.

Dans ce travail, nous avons décrit les différentes formes et interprétations de la notion de réciprocité en français, en insistant sur la diversité de ses réalisations, compte tenu des marqueurs en jeu.

Cela signifie qu'à la différence des approches présentées dans l'introduction (l'approche typologique et l'approche cognitive), notre analyse ne propose pas une « échelle » de la réciprocité pour le français, qui serait fondée sur l'hypothèse que l'on pourrait identifier un type de réciprocité « pure », et d'autres types « impurs ». Tant en typologie que dans l'approche cognitive, cette réciprocité « prototypique » est définie « hors de la langue » : « situation type », d'un côté, « conceptualisation », de l'autre. Mais notre démarche qui associe réciprocité et indifférenciation des N mis en jeu dans la relation prédicative nous paraît compatible avec une généralisation à d'autres langues. Selon les formes propres à chaque langue (l'ouvrage de Nedjalkov montre à quel point elles sont variées), cette opération complexe qu'est l'indifférenciation des N associés aux places d'argument aura des réalisations elles-mêmes très variées.

Bibliographie

- ARRIVE M. et al. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- BENAC H. (1956-82) : *Le dictionnaire des synonymes*, Paris : Hachette.
- BENETTI L. & HEYNA F. (2006) : « Topologie de la relation partie-tout dans les verbes préfixés en *entre-* et en *dé-* », In : G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (éds.), *La relation partie-tout*, Louvain-Paris : Peeters, 611-631.
- BENVENISTE E. (1969) : *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Tome I, Paris : Minuit.
- BENVENISTE E. (1974) : *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard.
- BERNARD G. (1987) : *La forme et le fond. Formalisation des relations prédicatives*, Collection ERA 642, Université Paris VII.
- BERNARD G. (1992) : « Formalisation dynamique des relations prédicatives », In : *La théorie d'Antoine Culioli*, Paris : Ophrys, 163-183.
- BORILLO A. (1971) : « Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française* 11, 17-31.
- BORILLO A. (1981) : « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *D.R.L.A.V.* 25, Université Paris III, 1-33.
- CAMUS R. & DE VOGÜÉ S. (2004) (dir.) : *Variation sémantique et syntaxique des unités lexicales : étude de six verbes français*, *Linx* 50, Université Paris X.

- CHOI-JONIN I. (2002) : « Comment définir la préposition *avec* ? », In : L. Kupferman (éd.), *SCOLIA 15, La Préposition française dans tous ses états* 4, 7-20.
- CHOI-JONIN I. (2006) : « La valeur linguistique de la préposition *avec*, suivie de la question de son antonymie avec *sans* », *Modèles linguistiques* 27, 97-114.
- CHOI-JONIN I. (2007) : « La construction en *avec* en position détachée », In : N. Flux & D. Stosic (éds.), *Les constructions détachées : entre langue et discours*, Arras : Artois Presses Universités, 57-74.
- CORTEEL C. (2006) : « *Pareil* anaphorique : une reprise à forte charge subjective », *Travaux de Linguistique* 44, 2006/2, 91-116.
- CORTEEL C. (2009) : « Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique* », *Revue Romane* 44 :1, Amsterdam/New York : John Benjamins, 127-150.
- CREISSELS D. (2006) : « Réfléchi, réciproque et autres opérations de type moyen », *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Tome II, Paris : Hermès, 21-42.
- CROFT W. & CRUSE D.A. (2004) : *Cognitive Linguistics*, Cambridge University Press.
- CULIOLI A. (1985) : *Notes du Séminaire de D.E.A. 1983-84*, Université Paris VII.
- CULIOLI A. (1990) : « Formes schématiques et domaine », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1, Paris : Ophrys, 115-126.
- CULIOLI A. (1999) : « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Etude de quelques cas », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris : Ophrys, 59-66.
- CULIOLI A. (1999) : « Existe-il une unité de la négation ? », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris : Ophrys, 67-81.
- CULIOLI A. (1999) : « Non mais, des fois ! », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris : Ophrys, 135-143.

- CULIOLI A. (2001) : « Heureusement ! », *Saberes no Tempo – Homenagem a Maria Henriqueta Costa Campos*, Lisbonne : Edições Colibri, 279-284.
- CULIOLI A. (2002) : « A propos de *même* », *Langue française* 133, pp. 16-27.
- DARLYMPLE M. et al. (1998) : « Reciprocal expressions and the concept of reciprocity », *Linguistic and Philosophy* 21, 159-210.
- DE VOGÜÉ S. (2004a) : « Syntaxe, référence et identité du verbe *filer* », *Linx* 50, Université Paris X, 135-167.
- DE VOGÜÉ S. (2004b) : « Fugaces figures : la fonction énonciative des adjectifs antéposés », In : François, J. (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Presses Universitaires de Caen, 357-372.
- DE VOGÜÉ S. (2006) : « Qu'est-ce qu'un verbe ? », In : Lebaud, D., Paulin, C., Poog, K. (éds.), *Constructions verbales et production de sens*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 43-62.
- DIMITRIADIS A. (2008) : « Irreducible symmetry in reciprocal constructions », In : König, E. & V. Gast (éds.), 375-409.
- DUPRE P. (1972) : *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris : Trévise, Tome 2.
- ERNOUT A. & MEILLET A. (1985, 4^e) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris : Klincksieck.
- FANELLI V. (2009) : *Le costruzioni reciproche nella lingua latina*, Rome : Universitalia.
- FIENGO R. & LAZNIK H. (1973) : « The logical Structure of Reciprocal Sentences in English », *Foundations of Language* 9, 447-468.
- FRAJZYNGIER Z. & CURL T.S. (2000) : *Reciprocals. Forms and functions*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

- FRANCKEL J.-J. (1989) : *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève : Droz.
- FRANCKEL J.-J. & PAILLARD D. (2007) : *Grammaire des prépositions*, Tome 1, Paris : Ophrys.
- GAATONE D. (1975) : « Réflexions sur les verbes pronominaux réfléchis et réciproques », *Folia Linguistica* VIII, 1-4, 199-222.
- GOOSSE A. (1980) : « Jeux du singulier et pluriel dans les verbes pronominaux », In : Wilmet, M. et al. (éds.), *Linguistique romane et linguistique française*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 99-108.
- GREVISSE M. & GOOSSE A. (1993) : *Le bon usage* (13^e édition), Paris : Deboeck-Duculot.
- HANSE J. (1987) : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris : Duculot.
- HASPELMATH M. (2007) : « Further remarks on reciprocal constructions », In : V.P. Nedjalkov (éd.) *Reciprocal constructions*, Amsterdam : John Benjamins, 2087-2115, Vol.4.
- HEINE B. (2000) : « Polysemy involving reflexive and reciprocal markers in African languages », In : Frajzyngier, Z. & T.S. Curl (éds.), 1-29.
- JEUNOT D. (1983) : « « Il est médecin » (pourquoi pas ?) », In : Fischer, S. & J.-J. Franckel (éds.), *Linguistique, énonciation, aspects et détermination*, Paris : Éditions de l'E.H.E.S.S., 81-95.
- KEMMER S. (1993) : *The Middle Voice*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- KLEIBER G. (1990) : *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris : P.U.F.
- KLEIBER G. (1999) : *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

- KÖNIG E. & VEZZOZI L. (2002) : « Reziproke Konstruktionen im Deutschen », In : Yoshida, M. et al. (éds.), *Grammatische Kategorien aus sprachhistorischer und typologischer Sicht*, München : Iudicum, 205-219.
- KÖNIG E. & KOKUTANI S. (2006) : « Towards a Typology of Reciprocal Constructions: Focus on German and Japanese », [Electronic version]. *Linguistics* 44(2), 271-302.
- KÖNIG E. & GAST V. (éds.) (2008) : *Reciprocals and Reflexives, Theoretical and Typological Explanations*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- LANGACKER R.W. (1987) : *Foundations of Cognitive Grammar* 1, Stanford University Press.
- LANGACKER R.W. (1987) : *Foundations of Cognitive Grammar* 2, Stanford University Press.
- LANGEDOEN D.T. (1978) : « The logic of Reciprocity », *Linguistic Inquiry* 9/2, 177-197.
- LICHTENBERK F. (1985) : « Multiple Uses of Reciprocal Constructions », *Australian Journal of Linguistics* 5, 19-41.
- LICHTENBERK F. (2000) : « Reciprocals without reflexives », In : Frajzyngier Z. & Curl T.S. (éds.), 31-62.
- LIEU M. (2000) : « Reciprocal marking with deictic verbs *come* and *go* in Mandarin », In : Frajzyngier Z. & Curl T.S. (éds.), 123-132.
- LITTRE P.-E. (1994-99) : *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Britannica, Tome IV.
- MASLOVA E. (2000) : « Reciprocals and set construal », In : Frajzyngier, Z. & Curl T.S. (éds.), 161-177.
- MAUSS M. (1950) [1923-24] : « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF, 145-279.

- MÉLIS L. (1990) : *La voie pronominale*, Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- MILNER J.-CL. (1984) : « Syntaxe et sémantique du constituant réciproque *l'un...l'autre* », *Recherches sur l'anaphore*, Collection ERA 642, Université Paris VII, 35-67.
- NEDJALKOV V. P. (2007) (éd.) : *Reciprocal Constructions*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 5 vol.
- PAILLARD D. (1979) : *Voix et aspect en russe contemporain*, Paris : Institut d'Études Slaves.
- PAILLARD D. (1984) : *Énonciation et détermination en russe contemporain*, Paris : Institut d'Études Slaves.
- PAILLARD D. (1992) : « Repérage : construction et spécification », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouverture et incidences*, Paris : Ophrys, 75-88.
- PAILLARD D. (2000) : « A propos des verbes « polysémiques » – identité sémantique et principes de variation », In : Cordier, F., François, J. & B. Victorri (éds.) : *Syntaxe et sémantique 2*, 99-120.
- PAILLARD D. (2002a) : « Contribution à l'analyse du préfixe *sous-* combiné avec des bases verbales », *Langue Française* 133, 99-110.
- PAILLARD D. (2002b) : « Prépositions et rection verbale », *Travaux de Linguistique* 44, 51-67.
- PAILLARD D. (2003) : « A propos de l'ambivalence catégorielle préfixe/préposition : le cas de *contre* », In : P. Péroz (éd.), *Contre, identité sémantique et variation catégorielle*, *Recherches linguistiques* 26, 153-172.
- PAILLARD D. (2004) : « À propos des verbes préfixés », *Slovo* 30 - 31, INALCO, 13 - 44.
- PAILLARD D. (2006a) : « De la reconnaissance », In : Ducard D. & Normand C. (dir.), *Antoine Culioli, un homme dans le langage*, Paris : Ophrys, 169-183.

- PAILLARD D. (2006b) : « A propos de verbes préfixés avec la base KAZ- », In : Lebaud, D., Paulin, C. & K. Poog (éds.), *Constructions verbales et production de sens*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 321-336.
- PAILLARD D. (2007) « Verbes préfixés et intensité en russe et en français », *Travaux de linguistique*, 55, 133 - 149.
- PAULY E. (2010) : *La polysémie – Réflexions théoriques, méthodologiques et application à la lexicographie : l'exemple des verbes aller, partir et tirer en français contemporain*, Paris : L'Harmattan.
- PEROZ P. (2002) : « Régularités de la sémantique du verbe *lutter* », *Travaux de linguistique* 45, 45-66.
- RENAUD F. (2002) : « Les bases de la quantification réciproque », *LINX* 47, 89-106.
- RIEGEL M. et al. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- RIVIÈRE N. (1995) : « Le sens de *se* », In : Bouscaren J., Franckel J.- J. & S. Robert (éds.) : *Langues et langage : problèmes et raisonnements en linguistique, Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris : P.U.F., 185-199.
- RIVIERE N. & GUENTCHEVA Z. (2007) : « Reciprocal and reflexive constructions in French », In : Nedjalkov V.P. (éd.), Vol. 2, 562-607.
- SAUNIER E. (1996) : *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique, Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir*, Thèse de Doctorat, Université Paris X.
- SCHNEDECKER C. (2002a) : « A propos des emplois régis d'*avec* », *Travaux de linguistique* 44, 101-113.
- SCHNEDECKER C. (2002b) : « Présentation : les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type ? », *Langue française* 136, 3-19.
- SCHNEDECKER C. (2006) : *De l'un à l'autre et réciproquement...Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés l'un/l'autre et le premier/le second*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

- SILONI T. (2001) : « Reciprocal verbs », *Proceedings of IATL* 17.
<http://atar.msc.huji.ac.il/~english/ITAL/17/Siloni.pdf>.
- STEFANINI J. (1962) : *La voix pronominale en ancien et moyen français*, Gap : Ophrys.
- STEGBAUER CH. (2002) : *Reziprozität. Einführung in soziale Formen der Gegenseitigkeit*, Wiesbaden : Westdeutscher Verlag.
- TESTART A. (2007) : *Critique du don – Etudes sur la circulation non marchandise*, Paris : Editions Syllepse.
- VANDELOISE C. (1986) : *L'espace en français*, Paris : Seuil.
- VAN GOETHEM K. (2009) : *L'emploi préverbal des prépositions en français, Typologie et grammaticalisation*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- VAN PETEGHEM M. (2002) : « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue française* 136, 60-72.
- VICTORRI B. & FUCHS C. (1996) : *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.